

Précis analytique des travaux
de l'Académie des sciences,
belles-lettres et arts de
Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1976.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

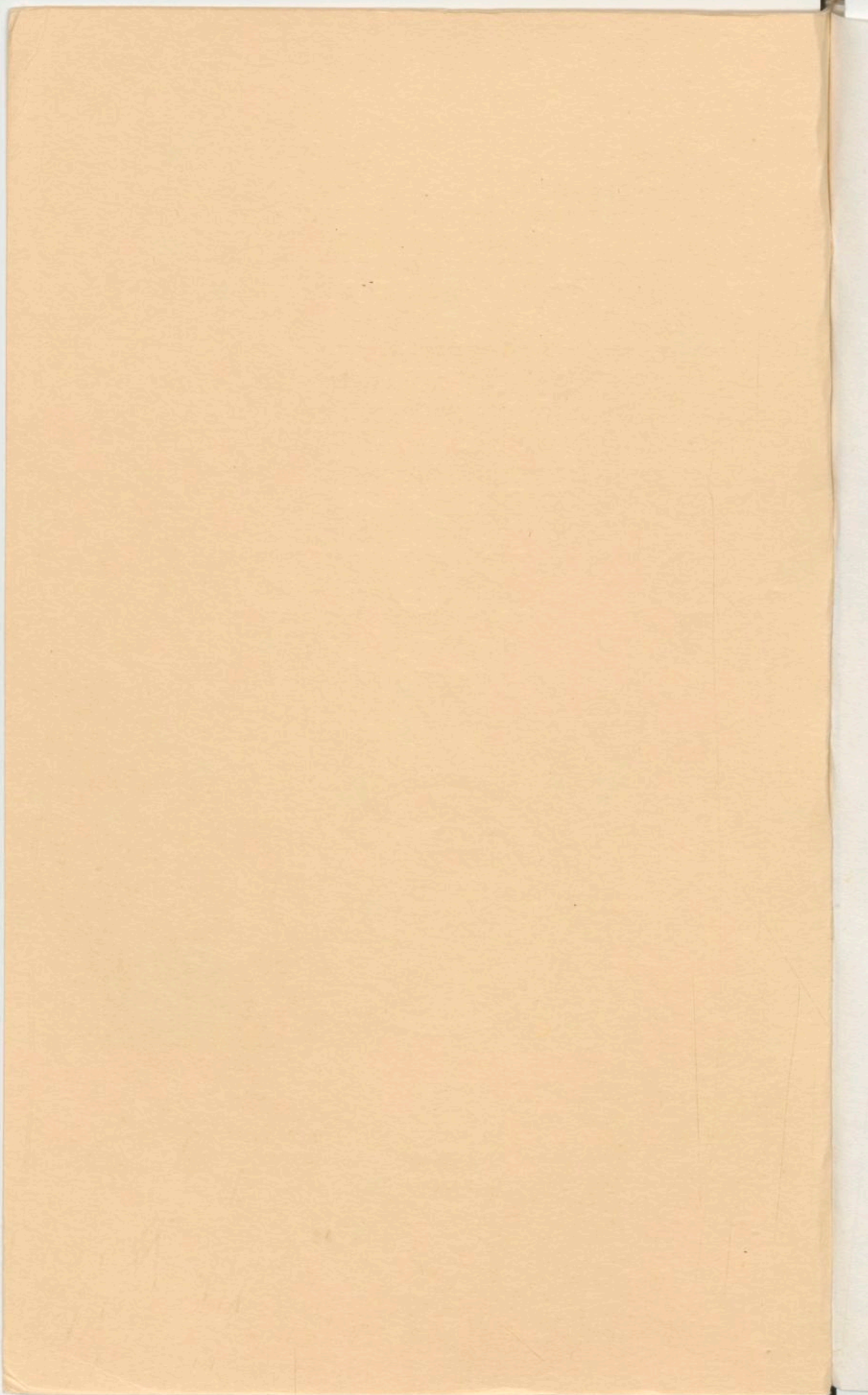
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

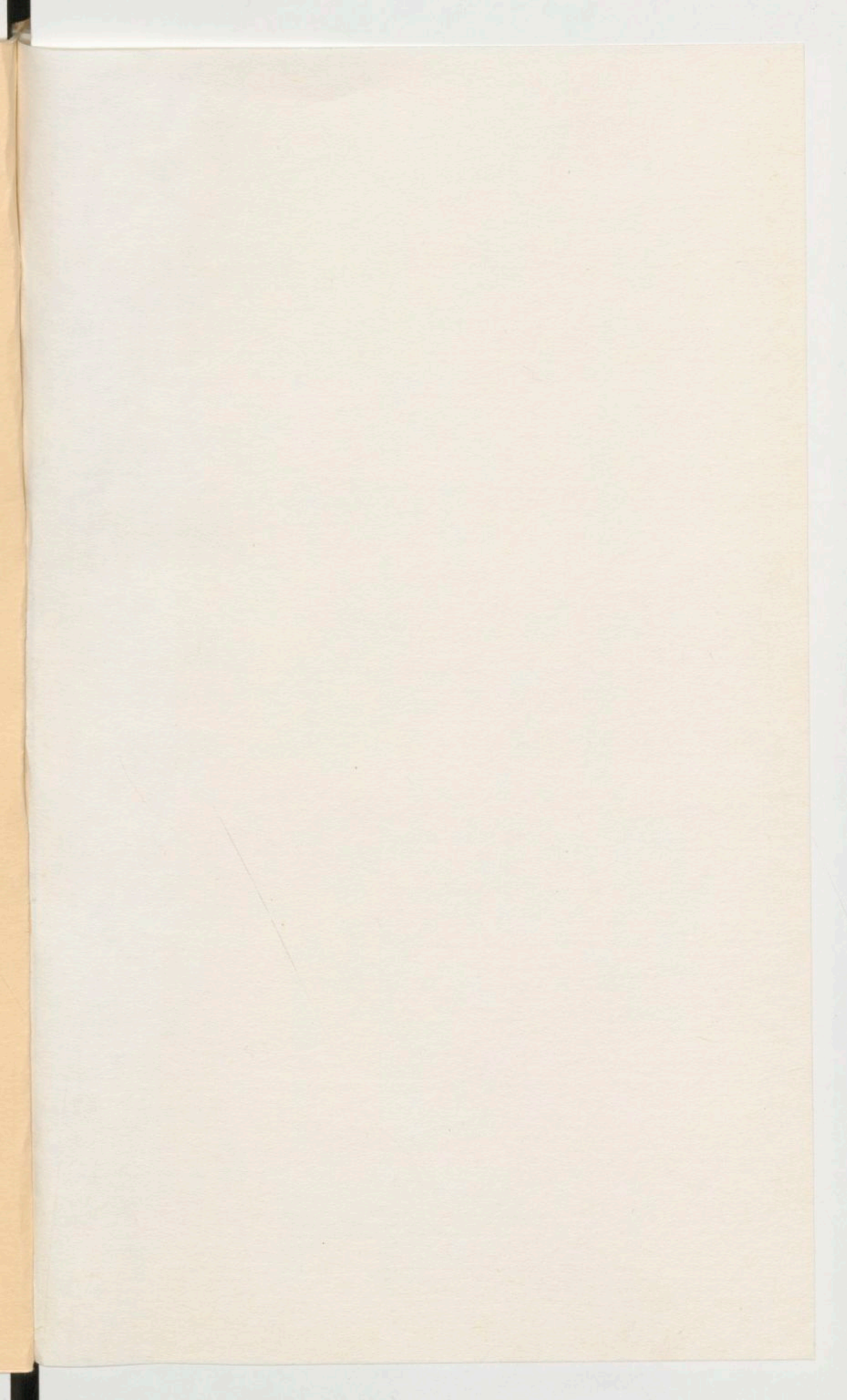
PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES
BELLES-LETTRES
ET ARTS
DE ROUEN

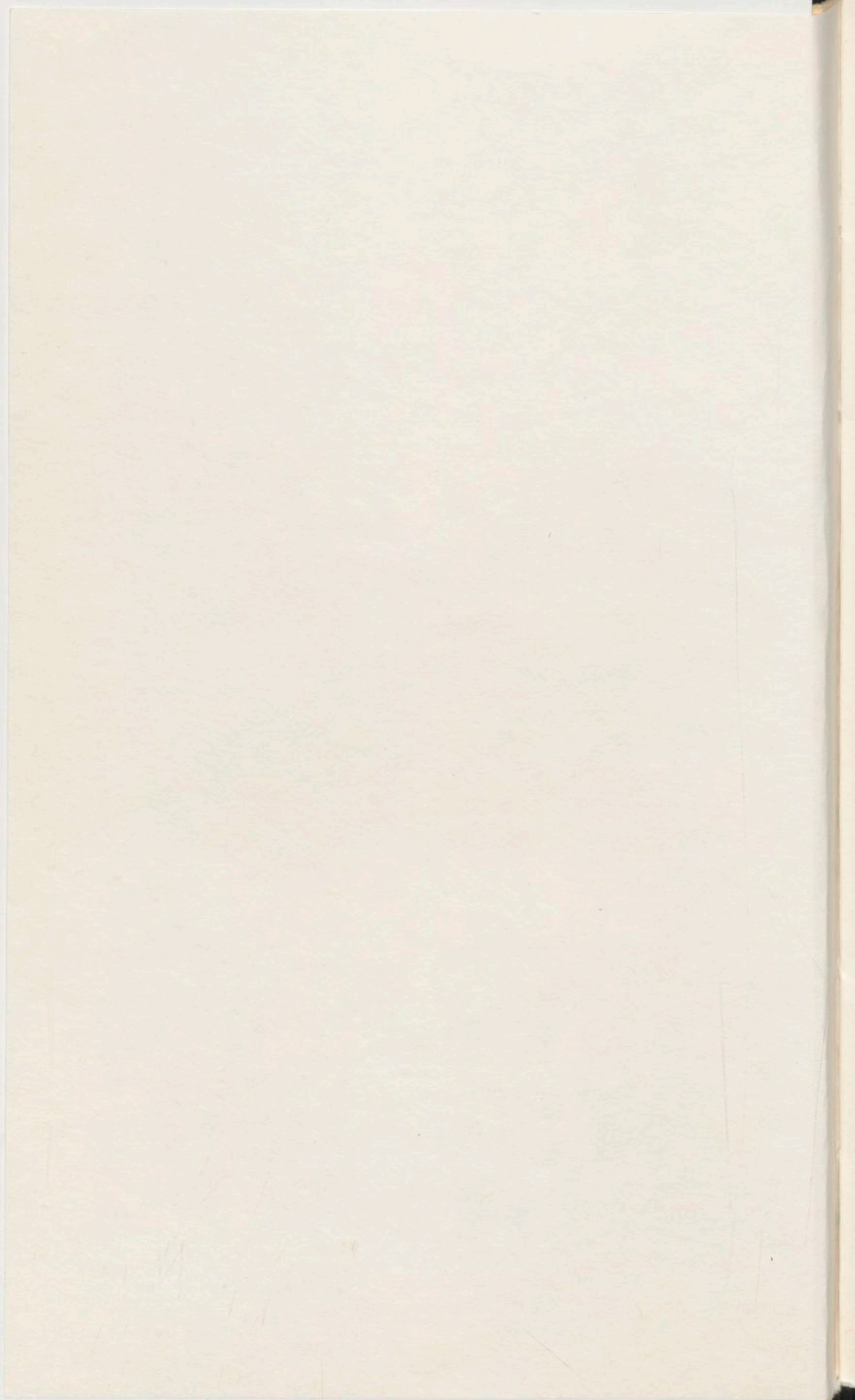
1976



FÉCAMP
L. DURAND & FILS
1978







PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADEMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

1976

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

1976



ÉDITEUR - L. HENRIOT & FILS

10, rue de la Harpe, 75001 PARIS

1976

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis de ses travaux*.

1876

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

1976



FÉCAMP - L. DURAND & FILS
PARIS - A. PICARD, RUE BONAPARTE, 82

1978

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN
1876



ÉDITÉ PAR L'ÉDITEUR A PARIS
A. PICARD, RUE BOBART, 83
1876

TABLEAU
de
L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN
(au 31 Décembre 1976)

MEMBRES D'HONNEUR

- M. LE PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME.
- M. LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE.
- M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL DE ROUEN.
- M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL.
- M. LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA 23^e DIVISION MILITAIRE.
- Mgr L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN.
- M. LE MAIRE DE ROUEN.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS

- M. Marcel LANQUETUIT, ✱, I 🌿, compositeur de musique, titulaire du grand orgue de la Cathédrale (9 mars 1934).
- M. René-Gustave NOBÉCOURT, O ✱, 🌿, 🏛️, historien (12 mai 1939).
- M. René ROUAULT DE LA VIGNE, O 🌿, vice-président de la Société de l'Histoire de Normandie (7 juin 1947).
- M. Victor BOUTROLLE, O ✱, notaire honoraire (25 octobre 1947).
- M. Raymond QUIBEL, I 🌿, artiste peintre (11 février 1950).
- M. Jacques LIGER, O 🌿, docteur ès sciences (13 janvier 1951).
- M. Pierre PETITCOLAS, C ✱, 🌿, 🏛️, 🏛️, docteur ès sciences (10 janvier 1953).
- M. Louis HÉDIN, ✱, ingénieur agronome (21 mai 1955).
- M^{lle} Elisabeth CHIROL, ✱, 🌿, 🏛️, diplômée de l'Ecole du Louvre, conservateur des Musées départementaux de la Seine-Maritime (10 décembre 1955).
- M. André ROBINNE, O ✱, 🌿, architecte, président d'honneur du Conseil régional de l'Ordre des Architectes (29 mai 1958).
- M. Daniel LAVALLÉE, O 🌿, 🏛️, professeur au Collège d'enseignement secondaire Fontenelle (13 février 1960).
- M. André RENAUDIN, ✱, O 🌿, journaliste honoraire (27 mai 1961).
- M. Charles SCHNEIDER, ✱, 🌿, 🌿, président de la Société normande d'archéologie préhistorique et historique et membre de la Commission départementale des Antiquités (17 février 1962).

- Dom René HESBERT, ✱, ☩, moine bénédictin de Solesmes en résidence à l'abbaye de Saint-Wandrille (20 octobre 1962).
- M. Bernard LEFEBVRE, ☩, O ✱, ☩, art et techniques photographiques (18 mai 1963).
- M. le Docteur J.-B. ANDRIEU-GUITRANCOURT, médecin laryngologiste des Hôpitaux (24 octobre 1964).
- M. l'abbé André FOURÉ, ☩, secrétaire de la Commission départementale des Antiquités, secrétaire de la Société de l'Histoire de Normandie (22 janvier 1966).
- M. Jean MONTIER, ✱, ☩, historien (23 avril 1966).
- M. François BURCKARD, ☩, directeur des Archives de la Seine-Maritime, président de la Société de l'Histoire de Normandie (25 juin 1966).
- M. Raoul LEROY, O ✱, ☩, ☩, architecte en chef de la Seine-Maritime (28 janvier 1967).
- M. Xavier CAMILLERAPP, C ✱, ancien élève de l'Ecole Polytechnique (24 juin 1967).
- B. Bernard BOULLARD, ☩, professeur à la Faculté des Sciences (24 février 1968).
- M. Philippe DESCHAMPS, professeur (14 février 1970).
- Maître Fedia JULIA, ✱, ☩, ☩, avocat, ancien bâtonnier, (11 avril 1970).
- M. le docteur Jean-Louis BILLIARD-DUCHESNE, ✱, ☩, médecin honoraire des hôpitaux de Rouen, ancien président du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins (6 juin 1970).
- M^{me} Ch. LEMERCIER-QUELQUEJAY, orientaliste (27 mars 1971).
- M. Bernard COURMONTAGNE, ingénieur agricole (24 avril 1971).
- M. le chanoine Robert DELESTRE, maître de chapelle de la Cathédrale, membre correspondant de l'Académie des Beaux-Arts (6 novembre 1971).
- M. Georges MAC GRATH, O ✱, docteur en droit, avocat au barreau de Rouen, ancien préfet (élu membre correspondant le 20 juin 1970 et reçu comme membre résidant le 21 octobre 1972).
- M^{me} Germaine RICOU, écologiste, maître de recherche à l'INRA (3 février 1973).
- M. Gaston SÉBIRE, ☩, artiste peintre, (24 novembre 1973).
- M. Maurice MORISSET, journaliste (16 février 1974).
- M. François DE BEAUREPAIRE, historien (26 octobre 1974).
- M. Jean-Pierre CHALINE, agrégé d'histoire, assistant à la Faculté des Lettres (23 octobre 1976).
- M^{me} Nadine-Josette CHALINE, agrégée d'histoire, assistante à la Faculté des Lettres (23 octobre 1976).

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS

- M. Jean DELACOUR, O ✱, O ☩, ornithologiste (30 novembre 1934).
- M^{lle} Marie-Josèphe LE CACHEUX, archiviste honoraire du Calvados (22 novembre 1947).
- M. François BLANCHET, ✱, I ✱, conservateur aux Archives nationales (9 décembre 1950).
- M. Henri VAN EFFENTERRE, ✱, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, professeur à la Sorbonne (26 février 1955).
- M. Georges HEULLANT, poète (27 novembre 1965).

- M^{lle} Jeanne DUPIC, ✱, archiviste paléographe, ancienne directrice des Bibliothèques de la Ville de Rouen (23 mars 1946).
 M. le docteur Pierre NICOLLE, ✱, †, †, †, chef de service à l'Institut Pasteur (élu membre correspondant le 13 décembre 1958, reçu comme membre titulaire le 12 novembre 1966).
 M. Albert ROBIN, O ✱, docteur en médecine, reçu comme membre titulaire le 24 juin 1950.
 M. Michel CHEVALIER, ✱, agrégé de l'Université (29 octobre 1966).

MEMBRES ASSOCIÉS

- M. Paul PARAY, compositeur et chef d'orchestre, membre de l'Académie des Beaux-Arts (28 octobre 1948).
 M. Emmanuel BONDEVILLE, directeur de l'Opéra, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts (26 janvier 1952).
 M. André COUDER, astronome, membre de l'Académie des Sciences (23 février 1957).
 M. Jean LECOMTE, physicien, membre de l'Académie des Sciences (25 mai 1963).
 Dom Paul GRAMMONT, abbé du Bec (15 mai 1971).
 M. Michel DE BOÜARD, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Caen, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (membre correspondant le 27 février 1960, membre associé le 2 mars 1974).
 M. Michel DE SAINT-PIERRE, écrivain (2 mars 1974).

MEMBRES CORRESPONDANTS

- Mgr ANDRIEU-GUITRANCOURT, Doyen de la Faculté de Droit canonique à l'Institut Catholique de Paris (16 juin 1945).
 M. ARGUILIÈRE, directeur des Papeteries de La Chapelle (25 octobre 1958).
 M. Marcel BAUDOT, inspecteur général des Archives de France (3 mai 1940).
 M. Charles BRISSON, conservateur du Muséum d'Elbeuf (29 janvier 1937).
 M. Marc CHESNEAU, professeur à Stockholm (8 mai 1942).
 M. Georges DETHAN, conservateur des Archives du Ministère des Affaires Etrangères (13 mai 1961).
 M. le D^r Marc DOLLFUS, archéologue, Lyons-la-Forêt (12 novembre 1955).
 M^{lle} Geneviève DUHAMELET, ✱, †, professeur et femme de lettres, vice-présidente de l'Association des Ecrivains Catholiques (11 avril 1964).
 M. Bernard FAY, écrivain et professeur à Fribourg (Suisse) (9 décembre 1932).
 M. le D^r Louis GOSSELIN, à Caen (25 février 1938).
 M. l'abbé Maurice GRAINDOR, maître de Recherches au C.N.R.S., Collège de France (6 avril 1963).

- M. Maurice D'HARTOY, homme de lettres, à Paris (5 juin 1925).
- M. François LENOUVEL, professeur agrégé de physique, détaché au Commissariat à l'énergie atomique, à Bourg-la-Reine (25 mai 1963).
- M. André MASSON, inspecteur général honoraire des bibliothèques de France, à Pau (12 juin 1942).
- M. Lucien MUSSET, professeur à la Faculté de Lettres de Caen (27 février 1960).
- M. Alphonse-Georges POULAIN, conservateur des Archives et du Musée de Vernon (14 décembre 1928).
- M. Georges PRIEM, ancien professeur, au Havre (23 novembre 1962).
- M. Jean ALBERT-SOREL, avocat, homme de lettres, à Paris (février 1961).
- M. Raymond DE TOULOUSE-LAUTREC, colonel de cavalerie, à Grigneuseville (Seine-Maritime) (13 décembre 1958).
- M. François DE VAUX DE FOLETIER, directeur honoraire des Archives de la Seine, à Paris (1962).
- M. Jean VIDALENC, professeur de faculté, à Fontenay-aux-Roses (mars 1962).
- M. Maurice YVART, conservateur des Musées de Lillebonne et de Fécamp (30 janvier 1954).
- M. Marcel THOMAS, conservateur en chef des manuscrits à la Bibliothèque nationale (11 février 1967).
- M. Bernard FLAVIGNY, musicien, à Paris (11 février 1967).
- M. le chanoine Henri BIÉVELET, directeur des fouilles archéologiques de Bavai (Nord) (14 octobre 1967).
- M. Maurice DURUFLÉ, professeur au Conservatoire national supérieur, organiste de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris (14 octobre 1967).
- M. Gabriel OLIVIER, avocat, à Paris (4 mai 1968).
- M. Max PINCHARD, compositeur de musique (4 mai 1968).
- M. Reynold ARNOULD, artiste peintre, à Paris (12 octobre 1968).
- M. Jacques GUILLOUET, conservateur du Musée de Douai (8 mars 1969).
- M. Jean-Jacques ANTIER, historien de la Marine (8 mars 1969).
- M. Maurice MOINE, économiste (22 mars 1969).
- M. Jacques NOBÉCOURT, historien et journaliste (22 mars 1969).
- M. Pierre GEORGEL, conservateur du Musée national d'Art moderne (22 mars 1969).
- M. Maurice CARITÉ, O ✱, journaliste (20 juin 1970).
- M. André QUEVAUVILLER, docteur en pharmacie (20 juin 1970).
- M. l'abbé François COULON, vice-président de la Commission d'Art Sacré (20 juin 1970).
- M. Ivan CLOULAS, conservateur aux Archives de France (16 janvier 1971).
- M. Pierre BAZIN, conservateur du Musée du Vieux Château, à Dieppe (16 janvier 1971).
- M. Michel CIRY, artiste peintre et graveur, à Varengeville-sur-Mer (16 janvier 1971).
- M. Jacques GIFFARD, conseiller à la Cour de Cassation à Paris (16 janvier 1971).
- M. Jacques LE ROY-LADURIE, président de la Fédération des Comités de propagande des produits agricoles, ancien député, à Villeray (Calvados) (15 mai 1971).
- M. Michel MANGARD, archéologue, à Lillebonne (25 mars 1971).
- R.P. Dom Jean LAPORTE, moine de Saint-Wandrille (20 janvier 1973).
- M. Armand JARDILLIER, conservateur du château d'Harcourt (2 février 1974).
- M^{me} Françoise PERROT, chargée de recherches au C.N.R.S., archéologue (24 mai 1975).
- M. Jean MALAURIE, géographe, professeur d'anthropologie et d'écologie arctiques (24 mai 1975).

- M. l'abbé Jean SAUSSAYE, vice-président de la Commission d'Art sacré du diocèse d'Evreux, membre de la Commission supérieure des Monuments historiques (24 mai 1975).
 M. Jacques HENRY, membre de la Société historique de Lisieux et des Antiquaires de Normandie, président des Écrivains normands à Bonnebosq (Calvados) - (24 avril 1976).

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

- M. l'abbé Emile BEGIN, directeur de la Revue de l'Université Laval, au Canada, et historien (14 mai 1960).
 M. Robert CHOQUETTE, poète et romancier, à Ottawa, Canada (6 avril 1963).
 M. Gaetano FALZONE, professeur à l'Université de Palerme, Italie (12 mai 1962).
 M^{lle} Elisabeth-Annie FRANCIS, secrétaire de l'Anglo-norman text Society et professeur à Oxford, Angleterre.
 M. Giulio PRUNAÏ, surintendant des archives de Toscane, à Florence, Italie (11 février 1967).
 M. Toshio SUGI, professeur émérite à l'Université de Tokio (2 décembre 1967).

MEMBRES DÉCÉDÉS

Membres titulaires :

- M. Robert TROUDE (28 novembre 1942), décédé le 30 avril 1976.
 M. Pierre SEMENT (17 octobre 1959), décédé le 29 juin 1976).
 M. le général VÉRON (5 mars 1966), décédé le 12 novembre 1976.

Membres associés :

- M. Georges CHAUDRON (9 novembre 1963), décédé le 14 mars 1976.

Membres correspondants :

- M. Clément DUVAL (23 février 1957), décédé le 24 février 1976.
 M. Wilfrid LUCAS (30 avril 1937), décédé le 7 mai 1976).
 M. Fernand LE PELLETIER (26 février 1944), décédé le 17 septembre 1976.
 M. Gilbert MARTIN (11 mars 1961), décédé le 29 octobre 1976.
-

BUREAU

ANNÉE 1976

Président : M. Bernard BOULLARD.**Vice-Président** : M. Philippe DESCHAMPS.**Secrétaire pour la classe des Lettres** : M. R.-G. NOBÉCOURT.**Secrétaire pour la classe des Sciences** : M. Jacques LIGER.**Trésorier** : M. Victor BOUTROLLE.**Archiviste** : M. l'abbé André FOURÉ.

CHRONIQUE
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE

17 JANVIER. — Séance publique solennelle pour la proclamation et la remise des prix de vertu : discours sur l'actualité de la vertu par M. Bernard Boullard ; rapport par M. André Renaudin sur l'attribution de la médaille de l'Académie à M. Roger Parment ; rapport sur les prix de vertu par M^e Fédia Julia ; divertissement littéraire par M. Jean Chevrin et ses élèves de la Classe d'art dramatique du Conservatoire de Rouen. Après la séance, réception des lauréats et de leur famille ainsi que des personnalités ayant répondu à l'invitation de l'Académie.

31 JANVIER. — M. Raoul Leroy transmet la présidence à M. Bernard Boullard, auquel M. Philippe Deschamps succède à la vice-présidence. M. Boullard expose, dans son discours inaugural, son programme et ses intentions. — Élection des membres de la Commission du *Précis*, de celle des prix littéraires et de celle des prix de vertu.

14 FÉVRIER. — M. Victor Boutrolle, trésorier, présente le bilan financier de l'Académie pour l'année 1975. — Communication de M. André Renaudin sur l'exposition Saint-Simon à la Bibliothèque nationale et diverses expositions d'art parisiennes.

28 FÉVRIER. — Le Président informe l'Académie de la mort à Paris, le 24 février, de M. Clément Duval, membre correspondant. — M^e Fédia Julia présente les cinquante-deux planches du *Miserere* de Rouault ; il les commente avec la participation de M. Gaston Sébire. — M^e Fédia Julia, reprenant l'idée d'un large

inventaire sociologique sur la vie à Rouen et dans la région dans le dernier quart du vingtième siècle, en souligne l'intérêt et l'urgence de sa mise en œuvre par l'Académie elle-même. — M. Boutrolle signale que le Conseil général a augmenté la subvention du département à l'Académie de Rouen.

13 MARS. — M. André Quevauviller, membre de l'Académie de Pharmacie, élu membre correspondant le 20 juin 1970, prend publiquement séance. Il consacre son discours à « L'abbé Jacquin, hygiéniste du XVIII^e siècle ».

24 AVRIL. — Éloge funèbre par M. Liger de M. Clément Duval, membre correspondant, et de M. Georges Chaudron, membre associé, récemment décédés. — M. Jacques Henry, président de la Société des Écrivains Normands, est élu membre correspondant. — M. Pierre Sement expose dans quelles conditions, de 1940 à 1944, diverses personnalités, réunies en comités, élaborèrent diverses études sur les problèmes, économiques en particulier, qui se poseraient à la Libération. — MM. Boullard et Julia commentent le projet, déjà soumis à l'Académie, d'une enquête et d'un travail collectif sur l'état de la société à Rouen et en Haute-Normandie, dans le dernier quart du XX^e siècle.

15 MAI. — On apprend la mort, le 30 avril, de M. Robert Troude, membre résidant ; celle, le 7 mai, de M. Wilfrid Lucas, membre correspondant, et celle, le 7 juin 1970, de M. Georges Meautis, correspondant étranger. — Élections comme membres résidants de M. et Mme Jean-Pierre Chaline. — Communication de M. R.-G. Nobécourt sur « La disgrâce du général Joffre en décembre 1916 ». — Les conférences sur F.-A. Pouchet prononcées à l'occasion du centenaire de sa mort et publiées dans le *Précis* 1973 paraissent en un petit volume, par les soins de la Ville de Rouen.

29 MAI. — Éloge funèbre, par M. Morisset, de M. Robert Troude. — Communication de M. Liger sur la cartographie de la végétation. — La télévision (FR 3) diffusera le 11 juin une émission sur l'Académie de Rouen.

12 JUIN. — Le nombre des membres de l'Académie, l'âge des « appelés » par félicitations et les absences habituelles aux séances ayant été mis en question, il est décidé d'en débattre à la première séance d'octobre en se référant aux statuts et aux divers règlements. — En séance publique, comme prélude à l'excursion littéraire au Pays d'Auge, le 3 juillet, communication de M. Philippe Deschamps sur Floquet, magistrat rouennais et historien du

Parlement de Normandie, puis sur l'abbaye du Val-Richer, et communication de M. R.-G. Nobécourt sur Floquet, châtelain de Formentin (Calvados) et personnage du récit d'André Gide *Isabelle*.

26 JUIN. — M. Michel de Saint-Pierre est reçu en séance publique comme membre associé. Il rend hommage à trois écrivains normands : Barbey d'Aurevilly, Lucie Delarue-Mardrus et Jean de La Varende. M. Victor Boutrolle, dans sa réponse, présente en Michel de Saint-Pierre, un « écrivain de notre temps » dont il retrace la biographie et jalonne l'œuvre diverse.

3 JUILLET. — Excursion littéraire au Pays d'Auge. Après une halte à l'église Saint-Eugène, l'Académie se rend au cimetière de Formentin devant la tombe de Pierre-Amable Floquet, puis à Bonnebosq où le maire la reçoit et où elle déjeune. Elle tient ensuite séance au château de La Roque-Baignard dans le salon duquel M. R.-G. Nobécourt ranime les séjours qu'y fit André Gide. Elle gagne enfin le château du Val-Richer. M. Jacques Henry rappelle l'histoire de l'abbaye et évoque le souvenir de Guizot toujours entretenu par ses héritiers. — Inhumation à l'église Saint-Gervais de M. Pierre Sement, membre résidant.

9 OCTOBRE. — Hommage, par M^o Julia, à la mémoire de M. Pierre Sement, décédé le 29 juin et, par le Président, à celle de M. Fernand Le Pelletier, membre correspondant, décédé le 17 septembre. — Long débat sur certains articles du règlement qui semblent d'une application difficile. Il est décidé que le Bureau soumettra à la Compagnie des textes en forme, complétant ou rectifiant ceux qui concernent le nombre des membres, l'âge des candidats, l'assiduité aux séances et les visites des appelés.

23 OCTOBRE. — Réception comme membres résidants, conjointement élus, de M. et de Mme Jean-Pierre Chaline, agrégés de l'Université, assistants à la Faculté des Lettres de Rouen, qui évoquent alternativement la société rouennaise au XIX^e siècle d'après la correspondance du docteur Hellis avec Pierre-Amable Floquet. M. R.-G. Nobécourt, leur répondant, présente les travaux respectifs de M. et Mme Chaline et, à propos de l'histoire « quantitative » dont ces travaux relèvent, rappelle l'expérience « qualitative » que gardent de l'histoire les hommes de sa génération.

6 NOVEMBRE. — Le Président informe l'Académie du décès de M. Gilbert Martin, membre correspondant. — Communication de M. Camillerapp sur « Les problèmes de l'éclairage pour les amblyopes ».

20 NOVEMBRE. — Hommage par M. R.-G. Nobécourt au général Véron, membre résidant, décédé le 12 novembre. — Vote de « félicitations » à l'adresse de M. Maurice Remy, ancien inspecteur d'Académie, et de M. André Grégoire, architecte des Monuments historiques. — Attribution des prix littéraires et des prix de vertu. — Communication de Mme Lemercier sur « Le monde musulman soviétique ».

4 DÉCEMBRE. — Communication du docteur Pierre Nicolle sur « Carlo Bertinazzi, dit Carlin, le dernier Arlequin de la Comédie italienne de Paris ».

18 DÉCEMBRE. — Élection de M. Philippe Deschamps comme président, et de M^e Fédia Julia comme vice-président, pour l'année 1977, puis séance publique des prix : allocution de M. Philippe Deschamps sur « Les vertus dans le vitrail rouennais », rapports de MM. R.-G. Nobécourt et J.-P. Chaline sur les prix littéraires et de M^e Julia sur les prix de vertu ; causeries avec projections de M. A. Renaudin sur Claude Monet et de M. B. Boullard sur les Nymphéas.

Le Secrétaire de la Classe des Lettres,
R.-G. NOBÉCOURT.

PRIX DE L'ACADÉMIE

PRIX LITTÉRAIRES

PRIX D'HISTOIRE RÉGIONALE : M. Lucien-René DELSALLE pour « *Vivre à Rouen 1450-1550* » (rapporteur M. J.-P. CHALINE).

PRIX DE LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE : Madame Caroline-Blanche AGNET, de Montville, pour « *La cage à surprises* », « *Nouvelles d'ailleurs* » et « *La bouteille vagabonde* » (rapporteur M. R.-G. NOBÉCOURT).

★
★★

PRIX DE VERTU

(Rapporteur M^o Fédia JULIA)

GRAND PRIX GADON : M. et M^{me} PETIT, Hameau Le Boulay, Nolléval.

PRIX BRAQUEHAIS-VERDREL : M^{me} Simone DUMAS, de Darnétal.
M^{lle} Marguerite PUPIN, de Rouen.

PRIX PELLECAT : M. Alain VEYRET, étudiant en médecine.

MÉDAILLE D'ARGENT DE L'ACADÉMIE : M^{lle} LECCEUR, M^{me} DE LOGIVIÈRE,
M^{lle} LEFOURNIER, pour la fondation et le développement de l'Œuvre
des Nids.

Le jury a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport qu'il a l'honneur de vous adresser au sujet de la candidature de M. [Nom] pour le prix de l'Académie. Ce rapport est le résultat de l'examen de son mémoire et de sa personne. Le jury a l'honneur de vous adresser également le rapport qu'il a l'honneur de vous adresser au sujet de la candidature de M. [Nom] pour le prix de l'Académie. Ce rapport est le résultat de l'examen de son mémoire et de sa personne.

PRIX DE L'ACADÉMIE

Le jury a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport qu'il a l'honneur de vous adresser au sujet de la candidature de M. [Nom] pour le prix de l'Académie. Ce rapport est le résultat de l'examen de son mémoire et de sa personne.

PRIX LITTÉRAIRES

PRIX DÉPARTÉMENTAL RÉGIONAL : M. [Nom] pour le prix de l'Académie. Ce rapport est le résultat de l'examen de son mémoire et de sa personne.

PRIX DE LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE : M. [Nom] pour le prix de l'Académie. Ce rapport est le résultat de l'examen de son mémoire et de sa personne.



PRIX DE VERTU

(Rapport de M. [Nom])

GRAND PRIX GADON : M. et M^{me} [Nom] pour le prix de l'Académie. Ce rapport est le résultat de l'examen de son mémoire et de sa personne.

PRIX BRAQUHAIS-VERDRE : M^{me} [Nom] pour le prix de l'Académie. Ce rapport est le résultat de l'examen de son mémoire et de sa personne.

PRIX BELLECAT : M. [Nom] pour le prix de l'Académie. Ce rapport est le résultat de l'examen de son mémoire et de sa personne.

MÉDAILLE D'ARGENT DE L'ACADÉMIE : M^{me} [Nom] pour le prix de l'Académie. Ce rapport est le résultat de l'examen de son mémoire et de sa personne.

Hommage aux Maîtres normands

DISCOURS DE RÉCEPTION
COMITÉ NÉPHEUVE ASSOCIÉ, DE

M. Michel de SAINT-PIERRE

DISCOURS DE RÉCEPTION

La Normandie est inspiratrice et devrait toujours lui
Le langage y prendrait son, de la lecture, dans nos lettres,
efforts les plus grands les plus profonds.

Je n'aurai pas la prétention d'écrire avec moi-même, je ne
fais que réfléchir les des et les : des fantômes des deux livres
Cantabile, de l'ensemble — qui, à cet âge, souffrait d'une cer-
taine difficulté à lire —, de Malherbe dont les vers sont si
fort les « points caducés ». Je me contenterai de citer les
grands Normands que j'ai lus : Gustave Flaubert et Guy de Maupassant — « Malherbe », à mes Maîtres, comme disait un
Chambray-voilà de chez nous.

Je rappellerai encore que Henry et Jean de G. étaient sans
doute les et l'autre en Normandie ; et que la nuit vient sur eux
sans qu'ils aient eu le temps de voir leur terre natale.

Et sans de présenter à ceux qui n'ont pas connaissance
d'elle, je pourrais dire jusqu'à l'origine — en faisant jouer l'air
blanc et si belle gaillardie — ceux qui s'efforcent d'ailleurs pour
trouver l'inspiration sur le vers normand. Marcel Proust, par
exemple, n'est-il pas allé voir nos sites ? Ne s'inspire-t-il pas à la
lecture de nos poètes normands aux plages de Normandie
et que se passe-t-il du côté de Cherbourg — un passage dont je
n'appréhende guère le style technique et ardu, mais qui montre
malgré tout, le ne soit quel parfait et vient enlever : « Dans cette
atmosphère humide et douce s'épanouissent le soir, en quelques
instants, de ces bouquets effluves, blancs et roses, qui sont incan-

DISCOURS
DE RÉCEPTION

Hommage aux Maîtres normands

DISCOURS DE RÉCEPTION
COMME MEMBRE ASSOCIÉ DE

M. Michel DE SAINT-PIERRE

(26 juin 1976)

LA terre normande est inspiratrice, et depuis toujours les créateurs y poussent dru. Et la récolte, dans nos Lettres, déborde nos greniers les plus profonds.

Je n'aurai pas la prétention d'épuiser cette moisson. Je ne ferai que m'incliner ici devant les rudes fantômes des deux frères Corneille, de Fontenelle — qui, à cent ans, souffrait « d'une certaine difficulté à être » —, de Malherbe dont Boileau louait si fort les « justes cadences ». Je me contenterai de nommer les grands Normands que furent Gustave Flaubert et Guy de Maupassant — « Maupassant, ô mon Maître », comme disait un chansonnier-poète de chez nous...

Je rappellerai encore que Rémy et Jean de Gourmont sont nés l'un et l'autre en Normandie ; et que la mort vint sur eux sans qu'ils eussent un seul jour oublié leur terre natale...

Et loin de prétendre annexer ce qui n'est pas essentiellement nôtre, je pourrais citer jusqu'à demain — en faisant jouer l'interminable et si belle guirlande — ceux qui vinrent d'ailleurs pour trouver l'inspiration sur la terre normande. Marcel Proust, par exemple, n'a-t-il pas célébré nos côtes ? Ne résistons pas à la tentation de citer un passage consacré aux plages de Normandie et que je puise à *Du côté de chez Swan* — un passage dont je n'apprécie guère le style précieux et ampoulé mais qui exhale, malgré tout, je ne sais quel parfum de vieil amour : « Dans cette atmosphère humide et douce s'épanouissent le soir, en quelques instants, de ces bouquets célestes, bleus et roses, qui sont incom-

parables et qui mettent souvent des heures à se faner. D'autres s'effeuillent tout de suite, et c'est alors plus beau encore de voir le ciel entier que jonche la dispersion d'innombrables pétales — soufrés ou roses. Dans cette baie, dite d'opale, les plages d'or semblent plus douces encore pour être attachées comme de blondes Andromèdes à ces terribles rochers des côtes voisines, à ce rivage fameux par tant de naufrages, où tous les hivers bien des barques trépassent au péril de la mer... ».

Mais la Normandie, c'est aussi la terre des poètes.

Or, pas un de ces poètes normands qui n'ait cherché son inspiration dans nos rochers, nos sables et notre mer. Mais, comme le disait Camille Cé, ce grand écrivain méconnu : « Notre littérature... est si riche, si exubérante, qu'il faudrait des rayons de bibliothèque pour ranger une simple anthologie de toutes nos gloires ». Je devrai donc me contenter, dans ce voyage que nous faisons ensemble, de citer quelques strophes qui passent dans le vent et que nous saurons écouter, en contrepoint du martelage des vagues.

Les premiers chants nous viennent de très loin : des Vikings. Puis, ce fut toute une galerie de beaux rimeurs à travers le temps, et notre malheur est de ne pouvoir tout citer...

De nos jours, Jean Barbaroux (c'est le pseudonyme de Vaneille) a été ensorcelé comme un scalde par la mer, la guerre et leur légende :

*Ce n'est pas un adieu que la chanson des morts !
Et la fuite du temps... quand Odin nous appelle
Donne des ailes
A la vague blonde où brille le sort.
Le Walhalla m'attend et j'y aurai pour boire
Cent crânes d'ennemis ouverts !
Que résonnent vos boucliers, mes frères,
Quand sortira mon dernier cri !*

Éléonor Daubrée évoque dans leur langage les pêcheurs de la côte :

*Les forts crochets de pêche et les larges libettes
Fixés aux murs avec les hottes, les paniers,
Les poissons, attachés à de longues baguettes,
Qui sèchent, suspendus au-dessous des larmiers.*

Eugène Le Mouel nous parle à son tour de la mer — et des Vikings de nos côtes :

*Si quelque ancêtre, au front inculte, aux yeux d'acier,
Aux yeux étincelants du reflet des batailles
Au poil roux, aux poings durs, aux dents de carnassier,
Le torse épanoui sous la cotte de mailles...*

Mon père a connu le bon Paul Harel, autre poète savoureux dont les *Figures et Musiques lointaines* ont bercé ma jeunesse. C'était un Normand, un vrai, mais sa gourmandise avait — comme on le voit assez souvent chez nous — adouci son humeur et attendri sa lyre :

*Du mur sévère où tant de bornes sont posées,
On voit le rire blanc et vieillot des croisées.
Entrons. Un arbre mort se consume au foyer,
Il fait, sur le dressoir, çà et là rougeoyer
Des poussins de Rouen éclos dans la vaisselle.
La soupière flamboie et le broc étincelle.
Frère, la nappe est mise, approche, tu vas voir
Mousser le poiré blond, fumer le boudin noir.*

J'ai trop peur d'en oublier ! Louise Bailleul et sa fraîcheur frémissante — la délicate Henriette Charasson, Marc Chesneau et Maurice d'Hartoy, Jean Follain et Denise Delasalle-Carel, Claude Orserrail, Marie Jade, Géo Laisne Flers...

Puis enfin Wilfrid Lucas, dont l'œuvre est une architecture harmonieuse, monumentale.

Par lui, par le cher Wilfrid Lucas, je terminerai ce périple léger autour de l'île-Poésie. Jusqu'au bout, au-delà de ses quatre-vingt-dix ans, sa plume exprimait encore l'allégresse, puisqu'il vivait chaque jour, selon le mot de Charles-Théophile Féret, « dans l'extase d'avoir chanté ».

Wilfrid Lucas m'adressait, voici deux ans, recopié d'une main ferme, un hymne qu'il écrivit un jour afin de célébrer l'amour humain, un poème où coule assez de sève normande pour faire éclater tous les bourgeons du monde :

*Un jour, un jour tout blanc fait d'amitié sereine
D'un monde à l'unisson
Du grand désir d'aimer que Dieu sème à voix pleine...*

Aujourd'hui, Messieurs, je voudrais surtout évoquer trois grandes ombres qui, pour nous, demeurent plus vivantes et plus chaudes que bien des vies : Barbey d'Aurevilly, Lucie Delarue-Mardrus et Jean de La Varende.

Jules-Amédée Barbey d'Aurevilly, ce fut un écrivain et ce fut un personnage — l'un des plus étonnants de notre Littérature. Je sens bien, Messieurs, qu'il faut quelque témérité pour en parler devant vous, qui le connaissez mieux que moi. Et pourtant, je ne résiste pas à la tentation succulente : parler de Barbey, pour moi, est un plaisir qu'une fois de plus je vais égoïstement savourer.

Le père de Jules-Amédée, Théophile Barbey, très catholique, plutôt janséniste, nous apparaît comme un homme dur au monarchisme têtue. Et nous voyons fort bien Mme Barbey, sa mère, très belle, intellectuelle et sensible, aimant la toilette...

Quoi qu'il en fût, leur fils, notre Barbey, allait être lui-même un voluptueux. Mais un voluptueux singulièrement capable d'ascétisme. Sa chambre était d'une simplicité militaire : un lit spartiate, bien peu de meubles — une table avec des godets pour les célèbres encres de couleur. Des plumes d'oie... une glace. Jean Gautier, dans son beau livre, nous décrit Jules-Amédée Barbey d'Aurevilly observant, guettant longuement son propre visage, griffé par l'angoisse comme par un fauve.

Et vous connaissez l'extravagance de ses accoutrements : la redingote juponnée dans sa partie inférieure, le gilet cardinal, le pantalon ajusté, les sous-pieds...

Quant aux couleurs des vêtements de Barbey, elles étaient dignes de ses encres. Lui-même les désignait par des termes étranges, tels que « vieille muraille », « vert lézard », « cuisse de nymphe émue ». Ajoutons les gants à crispin, le jabot de dentelle blanche et la grande canne à pomme d'or. Tel, il était bien le Connétable des Lettres.

Sa tête, pleine de noblesse et de rocailles, était celle d'un condottiere.

Mais d'un condottiere normand.

Et puis, sur la tête, il portait ce fameux « capelet » qui tient du casque et du capuchon, et qui fait aussi partie de sa légende.

Il y aurait des livres entiers à écrire sur la vie sentimentale de Barbey. Car notre Connétable a beaucoup aimé « les dames » — comme il disait — et il avait raison ! Toutes ses notes, ses lettres portent la trace de cet amour...

Il y a en lui du contemplatif, comme chez tous les peintres de couleurs ou de mots. Mais nous trouvons en Barbey mieux encore, un complexe de forcené et de pacha. Quand il n'aime pas la femme comme une sainte, il l'aime comme un gibier.

Barbey devant les femmes, c'est un bien curieux mélange de mystique et de ribaud.

A propos de la fameuse petite Paulette qu'il pourchassa, qu'il saisit, et qui finit par lui échapper, il disait superbement : « Je ne crois pas à l'amitié des femmes. L'amitié d'une femme, c'est de l'amour vierge ou de l'amour veuf. C'est avant ou après... ».

Il dit encore : « Elle est partie, où est-elle ? Reviendra-t-elle ? On ne le sait. Indéchiffrable et puissante fille... ».

Dans les veines de Barbey coule un sang de Viking. Souvent il délaisse les « tiges flexibles » et les « âmes délicates », les « Paulette » en un mot, pour suivre des femmes-vampires, des démons, des goules, voire des demi-vieilles brasillantes. C'est ainsi que Madame C... lui plaît, « l'œil plein d'une flamme noire, la bouche malade d'ardeur — un automne fécond, riche, plein de folles ivresses... ». Il voudrait alors cravacher ses victimes, s'abandonner à un sadisme qui n'est pas seulement littéraire, et même à un satanisme qu'il n'a pas simplement rêvé.

La Vellini, personnage principal de son roman *Une vieille maîtresse*, incarne assez bien cette facette corrompue de Barbey : passions douteuses, perversion des sens, avec un certain goût de l'abîme. Barbey, cette fois, ne prendra même pas la peine d'inventer un nom : l'héroïne du roman s'appelle en réalité « Vellini », dans la vie comme dans le livre. Et la Vellini exerce bel et bien une fascination sur Barbey : « Il n'y a pas jusqu'à cette voix de contralto — d'un sexe un peu indécis, tant elle était mâle — qui ne donnât aux imaginations des curiosités plus embrasées que des désirs et ne réveillât, dans les âmes, l'instinct des voluptés coupables, le rêve endormi de plaisirs fabuleux ». L'amour de Barbey pour cette « vieille maîtresse » aux paupières lourdes, à la peau bistrée, qui n'était même pas belle, cet amour qui « avait commencé par la haine et qui avait bu du sang pour s'éterniser », fut d'abord et avant tout « physique et sauvage ». Et le Connétable, presque tout au long de sa vie, connut bien d'autres aventures honteuses, passades, amours plus ou moins goulues. Nous préférons rester sur le souvenir de Paulette...

Souvent, d'ailleurs, il savait opposer l'eau pure à la boue. Une extrême timidité, une extrême pudeur, une extrême fragilité, entre deux passions infernales, attirèrent en Barbey d'Aurevilly le dandy raffiné qu'il savait être, sur le plan physique et sur le plan moral. Avec quelle complaisance évidente il sait peindre la chaste Hermengarde, « l'idéalité de ses mouvements, de son sourire, de ses yeux baissés » — et son teint « pétri de lait et de lumière, pour lequel toutes les boîtes de rouge inventées à cette époque de mensonge auraient été d'affreuses souillures ». Sans

oublier la belle Aimée de Spens, l'héroïne du *Chevalier des Touches*, dont Barbey exalte un dévouement poussé jusqu'au sublime, qui sacrifiait, pour sauver le chevalier, « le velouté immaculé des fleurs de son âme et la divinité de sa pudeur ! ».

Bien sûr, on peut sourire de tels excès verbaux, qu'il s'agisse de peindre le marécage des passions, ou d'exalter la chasteté en fleur. Cependant, il s'agit là d'excès royaux, jailli d'une plume féconde et puissante, d'une plume normande. Et c'est bien cela, malgré tout, que nous aimons. Barbey, c'est tantôt le Connétable, tantôt le chevalier à la conquête de quelque Graal, et tantôt le reître affamé, le « Roi des Ribauds », comme il aimait lui-même à se décrire.

Mais un jour, il a réellement voulu se marier, cet homme-là ! Il désira profondément, et durant plusieurs années, convoler en justes noces avec la baronne de Bouglon, qu'il entourait d'un amour platonique, éthéré, après l'avoir surnommée « l'Ange Blanc ». Pourquoi pas ? Cette étrange affaire commença lorsqu'il avait 45 ans — et l'on sait quel bel âge ce peut être pour un homme. L'Ange ne voulut pas devenir la maîtresse de cet admirable diable, qu'elle admirait en effet. Elle le conseilla, le guida, le fit travailler. Ils se fiancèrent — et notre voluptueux fut entièrement d'accord pour des fiançailles d'une complète chasteté. Il aima, il attendit. Le mariage ne vint pas. La baronne espaça le Connétable. Dix ans plus tard, il espérait encore — ce qui nous semble bien le marathon de la patience amoureuse. Puis enfin, il n'espéra plus. Mais l'Ange Blanc, l'amie chaste, continua d'habiter son cœur. Et trente-sept ans après, soit un an avant sa mort, il l'aimait toujours et lui dédiait de superbes pages.

Il y eut aussi, il y eut surtout dans la vie de Barbey d'Aurevilly un être exceptionnel qui s'appelait Eugénie de Guérin, la sœur de Maurice de Guérin, célèbre et malheureux poète, mort beaucoup trop tôt, et que Barbey admira. Lorsque Eugénie vint à Paris pour le mariage de son frère, ignorant totalement le monde, avec « sa coiffure de vendangeuse et ses mains hâlées », elle apparut dans la brillante et frivole société comme « une fille au lent aplomb, au calme net et sans rêverie, traversant un salon comme si elle n'eût fait que cela toute sa vie, portant admirablement sa robe rose sur ses épaules de sauterelle ». Cette femme étonnante lisait chaque jour Saint François de Sales, parcourant *L'Introduction à la vie dévote* et le *Traité de l'amour de Dieu* comme on reconnaît un domaine familial. Barbey supportait de telles austérités, avec un stoïcisme galant. Il sut résister à la tentation de moquer cette « pythoïsse de la solitude qui avait

trop de Dieu dans son sein ». Et peu à peu, il se prenait à aimer la noblesse d'Eugénie, « physiquement laide », qu'il nous décrit « avec des salières à la poitrine, des bras plats, une taille plate, mais une âme ronde comme la Vénus de Milo et aussi voluptueuse dans ses contours physiques pour les idéalistes et les cœurs qui voient les âmes comme on voit les corps ».

En peignant Eugénie, Barbey avait des soucis de psychologue, déployant en sa faveur une lucidité qui par ailleurs lui manqua si souvent. « Elle avait, nous dit-il, une passion concentrée sous les soleils et la ligne terrible des trente ans ». Ajoutant, sur un ton singulier où l'observation aiguë se mêle au rêve : « Son frère était littéraire, mais elle, non. Elle ne l'était pas plus qu'une fleur qui chanterait. Eugénie est un phénomène, mais elle est un miracle ».

Quant à elle, on comprend qu'elle ait été charmée par un homme aussi déconcertant que le Connétable. Elle lui écrivait, ne pouvant forcer davantage ses propres aveux : « Oui, vous êtes un labyrinthe... Et cependant vous avez l'âme belle et bonne, honnête, dévouée, fidèle jusqu'à la mort, une vraie trempe de chevalier, et ce n'est pas seulement au-dedans ». Elle lui disait encore : « Il n'y a qu'à vous que je puisse parler dans les larmes ». Bien sûr, la pieuse Eugénie désirait, épurant la passion naissante que déjà elle éprouvait pour lui, ramener son « chevalier » à la vie chrétienne. Quant à ses rapports personnels avec Barbey, une femme comme Eugénie ne pouvait admettre que le mariage religieux, sous la signe de l'Église. Cette fois, Barbey ne se trouvait nullement prêt à l'union conjugale, devant laquelle, d'ailleurs, il recula presque toujours. Eugénie souffrit ; elle se résigna ; elle ne fut jamais pour Barbey que la « sœur » dont il disait avoir tant besoin.

Un peu plus tard, une autre admiratrice de Barbey, Mme de Maistre, devait faire tout au monde pour détacher l'un de l'autre Eugénie et son « chevalier ». Elle y parvint. Le Connétable ne répondit plus aux lettres de sa tendre « sœur », en sorte qu'Eugénie, lentement dévorée par le mal de poitrine qui avait emporté son frère Maurice, allait souffrir jusqu'à la mort sans connaître la paix du cœur. De ce drame, Barbey lui-même devait écrire sur le ton d'une contrition tardive qui était aussi vaine que sincère : « Ma séparation fut presque une rupture ; cependant, douce et persévérante, elle m'écrivit deux ou trois fois encore. Je ne répondis pas. Oh ! dans ce temps-là j'étais un démon. Blessée sans doute au fond du cœur, elle cessa de m'écrire »

Et ce fut tout. Après la mort d'Eugénie, Barbey n'effacera

pas son souvenir ; il ira jusqu'à l'invoquer dans sa propre agonie. Vieilli, désabusé, il n'arrive plus à comprendre pourquoi il ne l'a pas aimée. Et l'on retrouvera dans ses écrits — dans *Le Prêtre marié* surtout — des phrases, des aveux, des messages qui ne peuvent venir que d'Eugénie.

Il y eut, enfin, Louise Read, jeune fille blonde au visage pensif, qui ne connut de Barbey que le vieil aigle de 70 ans dont les ailes sombres et puissantes battaient encore dans ce qu'il appelait lui-même « son royaume d'or ».

Cette Louise protégea de son amour les dix dernières années du pauvre grand écrivain qui finit par lui dire un soir, juste avant de mourir, et comme en dernière confiance : « Je vais dormir... ».

Puis Louise Read entreprit d'arracher à l'oubli l'œuvre de ce mort qu'elle avait tant admiré, ne reculant devant aucune démarche pour rééditer ses livres éclatants où l'ombre se mêle au soleil — de *L'Ensorcelée* à *Un Prêtre marié*, des *Diaboliques* à *Une vieille maîtresse*, d'*Une histoire sans nom* à *Ce qui ne meurt pas*. Et tandis qu'elle travaillait pour la gloire de Barbey, les cheveux blonds de Louise devenaient gris, la cendre des ans couvrait sa peau vive, et ses belles lèvres se fanaient. Mais l'amour, lui, ne se fanait pas et l'on pense à Louise Read comme à l'une de ces lumières impalpables qui, ça et là, veillent dans la nuit.

Ainsi vécut Jules-Amédée Barbey d'Aureville, qui aima et qui souffrit...

Mais qui est-il donc, ce « Monsieur Barbey » ?

Un mâle orgueilleux. Et puis un poète sensible jusqu'à la puérilité. Mais encore un polémiste qui s'appelle lui-même : « le Sagittaire ».

Un faux don Juan, « victime de ses victimes », et qui rêve de fidélité...

Un homme d'une dignité qui est l'essence de lui-même. Mais qui parfois se méprise jusqu'à la haine.

Un solitaire, mais affamé de plaisir, cherchant et méprisant la gloire...

Un romantique attardé, qui s'ennuie, qui analyse longuement son spleen, mais un Normand aristocratique, coriace et conquérant.

Un égoïste, mais généreux.

Un pauvre, mais empanaché...

Un célibataire — mais qui rêve de foyer, d'union, de famille — et qui jure, en adorant la femme, que sa Dalila n'est pas encore née — et qui porte longue sa chevelure, par défi aux femmes de la Bible et à toutes les femmes du monde !

Il fut encore un chrétien véritable, un fidèle fils de l'Église romaine. Mais il fut aussi celui qui dit un jour : « Moi, je mets mes passions au-dessus de mes principes ! ».

Barbey, enfin, c'est un homme qui se cache avec pudeur d'avoir souffert et d'être bon...

Sur tout cela, Messieurs, quelle allure, quelle encre et quel panache !

Et puis, c'est lui, c'est Barbey d'Aurevilly qui nous a légué cette déclaration à laquelle il convient de n'ajouter rien : « J'ai été bien malheureux, quelquefois, dans ma vie, mais je n'ai jamais quitté mon gant blanc ! ».



Voici maintenant Lucie Delarue-Mardrus, celle que nous appelions « La duchesse de Normandie ». A l'époque où nous étions grands amis, peu avant la guerre de 1939, c'était une vieille fée sexagénaire au masque impressionnant et beau comme celui d'une Atride, un masque exagérément fardé, presque plâtré, où brûlaient des yeux de passion. Ainsi, elle était d'un charme inconcevable. De sa voix riche, elle disait — si je la tarabustais beaucoup — des poèmes qu'elle avait parfois écrits et parfois seulement rêvés. Elle fabriquait de petites poupées d'étoffe qu'elle agençait habilement, et chaque mouvement qu'elle leur imposait faisait saillir des muscles avec une précision anatomique remarquable. Elle peignait, elle improvisait au piano des sonates ou des chansons. Dieu seul sait de quoi cette femme géniale était capable !

Elle avait des trouvailles, découvrant les mots heureux comme des pépites.

Elle évoquait les « petites fermes moisies où la vie, aristocratiquement retardataire, conserve à nos gens leur personnalité si farouchement marquée, les met à l'écart de l'envahissante banalité dont la marée, en même temps que celle du progrès, finira bien par submerger le monde... ».

Elle disait encore, parlant de ce qu'elle savait profondément : « Rien n'est jovial comme un Normand de la terre ; mais, en cherchant tout au fond de son âme restrictive, on y découvrirait toujours cette mélancolie, cette nostalgie et même cet orgueil... ».

Car elle connaissait dans ses profondeurs la Normandie qu'elle

aimait, cette terre et ces hommes des champs qui souvent ressemblent à des gens de mer. C'est en parlant du paysan qu'elle en revenait aux Vikings, lorsqu'elle voulait remonter à son tour vers notre source : « La mélancolie, plus profonde de rester inexplicable, le pousse parfois au suicide incompréhensible qui le fait découvrir un beau matin pendu dans sa grange ; quant à son orgueil viking, ignorant tout de ses origines, il ne le montre que par sa fierté d'être Normand, comme par cet esprit de commandement qu'on trouve chez nos femmes, fermières autoritaires dont l'instinct seul connaît le passé des Reines de Mer conductrices de hordes... ».

Voici, peint par elle, notre juillet : « D'un vert tout d'une pièce, l'été, sous des pluies fréquentes, gonflait les arbres épais, doublés par une ombre découpée. Les derniers boutons d'or achevaient de disparaître, remplacés, quand il faisait beau, par des ronds de soleil ».

C'est Lucie Delarue-Mardrus qui disait de Honfleur : « Cette ville de guingois » — et décrivant l'un des chemins creux qui serpentent dans nos étés, submergés de verdure : « On se croirait roulé dans une immense feuille ».

★★

Et voici, enfin, La Varende.

Le grand Jean de La Varende, que souvent j'allais voir dans son château de briques roses, au Pays d'Ouche. La demeure des La Varende — Éric, fils de Jean, a su la maintenir dans toute sa beauté — est entourée d'une sorte de parc légendaire, peuplé de buis taillés et de statues. Elle contient des porcelaines fines, des meubles de race et la fameuse collection de bateaux qui fut maintes fois exposée. Ah, ces bateaux ! Près de trois cents modèles réduits de navires, sculptés de la main magicienne de La Varende, peints et décorés par lui, et placés dans des aquariums de verre où des lumières les transfigurent. Je vois encore *L'Épave* sommeillant dans une eau glauque, parmi les madrépores ; ou *Le Soleil de Minuit*, rayonnant ses moires de glace et ses arborescences de feux polaires, où se dressent les gréments et les vergues d'un voilier noir.

La Varende savait réveiller comme à plaisir la nostalgie de la mer. Combien de fois avons-nous écouté ensemble, dans le silence de sa maison, le chant des navires en marche ? Lorsqu'il ne sculptait pas, lorsqu'il n'écrivait pas, nous le voyions s'emparer d'un vieux livre (un recueil de poèmes, presque toujours) dont volontiers il déclamait les vers. Ce grand Viking fut à coup sûr

le meilleur « diseur de poèmes » que j'aie jamais connu. De temps en temps il s'arrêtait, nous regardait, puis soudain jetait une exclamation : « Cet animal de Baudelaire, tout de même ! ».

Je l'ai vu se draper dans une sorte de plaid écossais, magnifique et bariolé. Il ouvrait ses portes, et marchand d'une pièce à l'autre, il récitait d'une voix éclatante un poème de Leconte de Lisle : *L'enfance d'Hérakles* ou *Le Sommeil du Condor* : « Il dort dans l'air glacé, les ailes toutes grandes ! ».

Vraiment, je n'arrive pas à croire que l'on n'entendra plus cette voix, que l'on ne verra plus ces traits puissants et généreux. Le visage, la stature de l'écrivain étaient bien à la mesure littéraire. Haute taille, vastes épaules, nez légèrement bosselé, courte moustache, œil noir et calvitie de corsaire magnanime : l'un de ces types d'humanité aux forces surabondantes que l'on rencontre si rarement aujourd'hui ! Il était un peu le frère de Ventura Garcia Calderon, ce Français du Pérou, cet écrivain prestigieux, cet autre géant dans l'ordre physique et dans l'ordre de l'art...

Chacun, aujourd'hui, connaît l'œuvre de La Varende : *Pays d'Ouche*, *Nez-de-Cuir*, *Le Centaure de Dieu*, *Les Manants du Roi*, *Le Sorcier Vert*, *Tourville*, *Versailles* — et cet ouvrage superbe dont la récente parution est due à la piété d'Éric de La Varende : *Des Marins, de l'Honneur et des Dames*. Et s'il fallait choisir, nous serions incapables de nous prononcer, car trop de pages éblouies nous accompagnent, enivrées de vert et de vent. Je voudrais vous lire la description étonnante que fit un jour La Varende de notre pays d'Auge :

« C'est du côté de la terre qu'il faut chercher le pittoresque. vers le radieux marais enclavé entre les collines incertaines de l'Ouest et les hauteurs abruptes et bleues, à l'Est, les contreforts du pays lexovien. Et c'est encore la mer, en somme, car jadis les flots allaient jusqu'à Corbon qui exploitait des salines, à quelque vingt kilomètres de la grève actuelle. Il règne sur ces plâtitudes, en été, une éternelle buée atmosphérique qui enrichit les étendues herbeuses, les pastellise, entoure d'un halo d'or le magnifique bétail qui s'y traîne ».

Dans le souvenir des Normands, on ne peut séparer La Varende et son œuvre de mon père Louis de Saint-Pierre qui fut son « mentor » pour plusieurs ouvrages d'histoire — et notamment pour la vie de *Guillaume le Conquérant*. A l'époque même où parut ce *Guillaume*, mon père publiait son *Rollon devant l'Histoire* qui fait encore autorité sur nos origines, et sa fameuse série d'articles : *Les Normands premiers partout*.

Mais parlons encore un peu de La Varende : sous sa plume de maître, c'est une véritable libation de mots, dans leur préci-

sion profuse qui est celle même de la Normandie. Style chargé de magnétisme, de force et d'arômes. Ainsi, lorsqu'il nous montre la Judith de *Nez de Cuir* observant le gentilhomme en silence, il dit qu'elle « le transfixait de ses rayons »... Et lorsque, dans *Le Centaure de Dieu*, le promeneur rencontre brusquement un tapis de primevères normandes, il voit, selon La Varende, « une nappe crémeuse, beurrière, charnelle, des fleurs dont les pétales semblaient vibrer au soleil comme des cils éblouis ». Jean de La Varende m'écrivit un jour : « Artisanat d'abord ! », ajoutant : « Il faut essayer tes épithètes, user tes mots, jusqu'à l'agacement ! ». Lui-même, comme causeur, avait des scrupules de modelleur et d'artisan. Il possédait, pour exposer un mot à la lumière, pour achever d'iriser une image intimement, des secrets qui n'appartenaient qu'à lui, et qui ne seront jamais transmis à nul autre. Et d'ailleurs ce magicien aimait les sorciers. Quelle complicité avec les grands secrets, dans *Le Sorcier Vert*, par exemple ! Et n'y a-t-il pas encore sorcellerie, accord mystérieux avec la nature, dans l'étonnant *Bestiaire* de La Varende qui fut publié après sa mort ? Je revois notre ami, arrondissant la main quand il venait de trouver l'expression juste, et regardant, songeur, le creux de sa paume, comme s'il y faisait rouler un diamant.

J'étais devenu, peu à peu, l'ami intime de La Varende — et j'ai conservé de lui près de 300 lettres, où se marquent à la fois son effervescence mentale et sa noblesse de cœur. Permettez-moi quelques citations.

Juste avant mon mariage, il m'écrivait : « Le portrait que vous me faites de votre fiancée arriverait à émouvoir le pire détracteur de l'enthousiasme, et alors vous devinez donc l'impression produite sur moi qui garde si fidèlement, si jalousement, mon culte à la femme ».

Dans une autre lettre, j'ai glané cette fleur entre mille : « Celui qui n'a pas mêlé à une soirée de printemps l'évocation d'une femme chérie ne sait pas le prestige du monde ».

Comme il savait, enfin, me rappeler la Normandie, quand il me croyait ingrat : « Je vois que vous gardez toujours votre sensation éblouie du Midi. En vous revivent les pirates gagnés par la mer Méditerranée... et qui oublièrent leur Nord. N'oubliez pas la Normandie. Ces contrées humides et voilées sont nos mères ; elles doivent nous soutenir dans notre force lente, abondante ; nous sommes du pays des marées ; nous renouvelons nos fraîcheurs, toujours ».

La Varende se voulait d'abord un artisan.

Et je crois bien que c'était cela qui plaisait à mon père — en

marge de l'amitié profonde qui les unissait : le sens de l'artisanat, l'amour du métier, la probité intellectuelle — ce que l'on appelle en termes très simples : la conscience professionnelle. Qualités bien normandes où se rejoignaient, en La Varende et en mon père, l'érudit et le poète. Je sais, lorsque disparut La Varende, quelle fut notre peine — et je sais ce que fut le chagrin de Louis de Saint-Pierre. Je sais encore — parce que La Varende était un homme de tradition et de courage — quelles furent les tentatives d'étouffement autour de son nom : comme si l'on avait voulu le faire mourir une seconde fois. Mais nous, ses amis, son fils Éric et les bons Normands autour de lui, nous avons veillé sur sa mémoire. Nous veillerons encore. Nous ignorons le sort que la proche postérité, souvent aveugle, lui réservera. Ce que nous savons, c'est que les amateurs de Belles Lettres et de beaux livres — et ils sont nombreux, y compris dans notre jeunesse — placeront ou replaceront La Varende au rang qui lui est dû, près de Barbey d'Aurevilly. Quant à mon père, son ami, je n'oublie pas dans quelle estime et quel respect le tiennent les amoureux de la Normandie, de ses origines et de son histoire.

Voici donc que les deux Normands, les deux maîtres, l'un après l'autre, ont pris congé — rejoignant dans l'ombre douce tous ceux qui avant eux, par l'Histoire et par les Lettres, d'Albert Sorel à Flaubert, ont célébré la Normandie.



Normandie.

Vous devinez ce que ce mot représente pour moi — et je crois avoir compris ce qu'il signifie pour vous.

Entrer dans votre Compagnie est un honneur que je ressens profondément.

C'est aussi une joie, de celles qui font battre un peu plus vite un cœur qui n'est plus tout jeune, et qui, cependant, se sent aujourd'hui rajeuni. D'autant plus qu'il s'agit de l'Académie de Rouen, placée sous l'enseigne d'une cité que nous aimons entre toutes, qui s'est relevée de ses ruines, et, davantage encore, qui apparaît dans une splendeur nouvelle, formant l'un des reliquaires d'art les plus précieux du monde.

Rouen, fleur de pierre de la Normandie. Vous le dirais-je ? Plus j'avance dans mon âge et plus je me sens Normand. Aussi bien, grâce à vous, je me réjouirai davantage encore que par le passé, chaque fois que je verrai frémir au vent les deux léopards de notre emblème, au bout des mâts plantés un peu partout sur cette terre puissante et douce — sur cette terre qu'avant nous nos Maîtres ont servie.

Un écrivain de notre temps

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

de M. MICHEL DE SAINT-PIERRE

par Victor BOUTROLLE

LE 12 février 1916, sous le signe du Verseau, mais aussi en pleine guerre, à la veille de la bataille de Verdun, vous naissez à Blois, dans une ville d'exil. A peine aviez-vous fait votre première communion que vous possédait déjà la passion d'écrire qui devait, nous l'allons voir, dominer toute votre vie.

Après vos études à Versailles, chez les Pères Eudistes au collège Saint-Jean de Béthune, et le baccalauréat de philosophie, vous vous lancez dans une licence ès lettres, décrochez péniblement un premier certificat. Vous avez 19 ans : un matin vous déclarez péremptoirement à Monsieur votre père : « Je renonce aux examens, à leurs pompes et à leurs œuvres, pour toujours ». Sur quoi, interloqué, l'auteur de vos jours se s'écrier : « Alors, mon fils, tu seras le premier fruit sec de la famille ! ».

Celui qui jouait les Cassandre à votre égard était ancien officier de carrière, quatre fois blessé au cours de la guerre d'où il était revenu avec de brillants états de service. Grand Maître des Origines normandes que sa science héraldique avait fait — vous nous l'avez dit — l'ami de La Varende, historien de l'Empire, président des Normands de Paris, auteur d'un ouvrage au titre provoquant : *Les Normands premiers partout*. A ces titres divers, il avait quelque droit de juger sévèrement votre bravade.

Mais il était aussi Louis, César, Alfred de Grosourdy, sixième marquis de Saint-Pierre, chevalier d'honneur et de dévotion de l'Ordre de Malte. Sa Maison, de race féodale, est issue des sires du Chastel en Bretagne ; un Bernard du Chastel se croisa en 1248 avec le duc Pierre de Dreux et le roi Saint Louis.

On ne compte point les charges et les honneurs qui, depuis ces temps reculés, échoient à travers les générations aux membres de la famille :

Par votre père vous êtes l'arrière-petit-neveu de La Tour d'Auvergne, premier grenadier de la République, et du célèbre Buffon.

Par votre mère, née de Comminges de Guitaut, vous vous trouvez l'arrière-petit-fils du comte de Guitaut, lieutenant-général du roi, chevalier du Saint-Esprit, — et l'arrière-petit-fils, aussi, du Maréchal Soult, duc de Dalmatie.

Vous vous contentez aujourd'hui, par un mariage qui vous a donné cinq enfants, d'être le beau-frère du ministre d'État régnant, ministre de l'Intérieur de la V^e République.

Que l'on ne s'étonne pas, devant une telle ascendance, de votre fidélité à la tradition, de votre culte de l'honneur, de votre amour de la France et de cette Normandie que vous venez de nous chanter, où vous vivez près de Beuzeville, dans le vieux château familial.

Trois semaines après l'algarade paternelle vous voilà, muni d'une bonne embauche, manœuvre aux Ateliers métallurgiques des Chantiers de la Loire à Saint-Nazaire. Vous y restez un an, sous les ordres d'un dur chef d'équipe breton, en contact quotidien avec les ouvriers vos camarades, revêtu d'un bourgeron qui vous donnait, dites-vous, « exactement l'air d'un sac de patates », vous astreignant si fort à la tâche autour d'un navire de guerre que le contremaître vous lance un jour : « Marquis, tu travailles bien ! ».

Vient le temps du service militaire ; vous vous engagez dans la Marine, devenez matelot sans spécialité à bord de la *Marseillaise* à Brest, et sous ce nouvel habit faites le délicieux apprentissage de la paresse en apprenant à vous déguiser en courant d'air pour toutes les corvées.

La guerre éclate. En 1940 vous êtes sur le *Foch* dans la 3^e Escadre et participez à différents engagements navals ; dès l'Armistice vous mettez sac à terre.

Lyon vous voit successivement déménageur, colleur d'affiches, scribe, chômeur.

Vous regagnez Paris en 1941 dans un train de réfugiés. Employé un moment au Comité d'organisation des industries et métiers d'art, vous entrez dans la Résistance. Votre conduite vaudra, au chevalier de Malte que vous êtes, Légion d'honneur,

Médaille militaire, rosette de la Résistance, Croix de guerre et Croix du combattant volontaire.

En 1945 enfin s'ouvre devant vous, homme libre, votre destin d'écrire...

C'est à ce moment-là qu'invinciblement poussé vers le *métier* d'écrivain, y pénétrant avec l'élan ressenti dès votre jeune âge, vous vous apercevez qu'il ne suffit point de noircir du papier pour manger chaque jour à sa faim... Vous vous êtes marié entre-temps, vous n'avez point d'argent...

L'aventure de Jules Verne, courant de porte en porte jusqu'au jour où Hetzel accepte son manuscrit *Le Tour du monde en 80 jours*, vous la vivez durement.

L'éditeur Henri Lefebvre vous met le pied à l'étrier en publiant vos *Contes pour les sceptiques*, après un essai chez Aubanel avec *Vagabondages*. Pierre Descaves vous aide de son côté en accueillant votre premier roman *Ce monde ancien*, paru en 1948 : vous y campez alertement deux personnages qui ne se rencontrent point :

— l'un est un jeune étudiant, catholique comme toute sa famille, « dont la chambre révèle une totale inaptitude à l'ordre et à la classification », avec deux papiers fixés au mur par des punaises, où on lit à l'encre rouge, sur le premier, « Napoléon ou rien ! » (tout comme Victor Hugo, à ses débuts, avait écrit pour lui « Chateaubriand ou rien ») — sur le second : « Se compromettre ». Il est grand amateur de catch, membre des Jeunesses patriotes, fréquente un salon littéraire tenu par une vieille rombière aux mœurs douteuses ; il conteste ses professeurs qui « exhalent l'ennui comme un parfum naturel », demeure intact et troublé devant Gide et Montherlant (ce Montherlant, cousin de votre père), pense, écrit dans son journal intime en « ange exterminateur qui passe sans crier gare de Port-Royal à Pétrone » ;

— l'autre personnage, comme par hasard, travaille en ouvrier aux Chantiers de Saint-Nazaire, tient tête à son chef d'équipe dont il ose se plaindre au P.D.G. lors de sa visite, surprend l'un de ses compagnons en train de s'approprier les plans d'une petite invention destinée à améliorer la fermeture de je ne sais quelle boîte à outils, et fonde, avec la complicité d'un fils d'ingénieur, une sorte de cours d'éloquence pour apprendre à ses camarades à exprimer clairement ce qu'ils ont sur le cœur en fait de revendications sociales. Invité à fermer le cours, il préfère reprendre sa liberté.

La langue est crue singulièrement et les aventures féminines

de l'étudiant, dépeintes sans grand souci de pudeur en dépit des intentions spirituelles de l'auteur.

Beaucoup comprendront que le pape Pie XII, vous recevant un jour, vous l'ait vivement reproché.

Est-ce pour vous faire pardonner que vous avez donné successivement *Bernadette et Lourdes*, *La vie prodigieuse du curé d'Ars*, *J'étais à Fatima*, ... autant de récits où éclate votre foi ardente.

Mais cette sorte d'auto-portrait ne vous a point paru suffisant ; c'est la vie d'un matelot, à bord du *Primauguet* en rade de Toulon, que vous nous contez dans *La Mer à boire*, à la veille de la deuxième guerre mondiale...

Un matelot sans spécialité — tout comme le Normand d'hier — qui décidément ne sait pas sur quelle voie il débouchera demain, embarque volontairement sur le beau croiseur que commande son oncle, à l'insu de ce dernier, situation d'autant plus piquante qu'un officier du bord et le matelot sont amoureux de la même fille. Le récit abonde en scènes truculentes dont l'une des meilleures est la dégustation dans le salon du commandant, en son absence bien entendu, de son Porto et de ses cigares par tout un club de matelots, sous le regard complice du maître d'hôtel.

De telles lignes n'ont pu être écrites que par un homme qui a intensément vécu cette existence de marin batailleur qui, devant l'inaction de son navire, trouvait le moyen de discuter avec son officier, lequel « veut la guerre ». C'est presque sur ce mot que le livre se ferme.

Vous vous y révélez *témoin* avec un don d'observation servi par une plume qui ne recule pas devant les mots à l'emporte-pièce, et qui court, court, ne laissant pas au lecteur une minute de repos.

Mais on y devine déjà votre tendance à aborder les problèmes humains qui sont de toutes les époques, faisant vôtre le mot de Paul Valéry : « Messieurs, c'est important, la curiosité ».

Et c'est là, en vérité, le double dessein que vous allez poursuivre dans votre carrière d'écrivain.

Curieux ! Ah ! certes, vous l'êtes. Et comme vous êtes aussi un sportif vous avouez qu'au volant de votre voiture vous n'aimez guère ralentir aux virages, avide de connaître « ce qu'on trouve après le tournant ».

Vous voyagez, vous voyagez beaucoup, non sans avoir bien sûr consacré vite un livre à la terre de chez nous avec *La Côte Normande*.

Les Trésors de Turquie nous révèlent vos découvertes au pays d'Istanbul ; sur la Russie, vous faisant historien, vous composez en deux volumes *Le Drame des Romanov*.

Mais surtout vous avez passé les mers et vous visitez : États-Unis, Canada, Mexique, Cuba, Sahara, Angola, Mozambique, Extrême-Orient — Moyen-Orient où Israël vous retient particulièrement.

Vous revenez ces jour-ci, avec l'association CREDO que vous présidez, de Jérusalem, de la cité faite « de la pierre merveilleuse et dorée où les rayons s'enfoncent et vibrent de l'aube à la montée des étoiles ».

Vous en revenez après avoir, voilà quelque deux ans, consacré au destin d'Israël, unique dans l'Histoire, votre dernier roman *Je reviendrai sur les ailes de l'Aigle*.

Nous y vivons les heures lourdes qui s'écoulent depuis les débuts de la deuxième guerre mondiale jusqu'au lendemain de la fameuse guerre des Six-Jours, à travers les propos et les discussions de deux amis inséparables qui se sont connus au collège à Paris, se sont liés dans la Résistance.

— l'un, Normand de souche hautement catholique, bagarreur plein de faconde, critique en diable, grand trousseur de filles ;

— l'autre, Juif dont les parents ont péri à Dachau, converti à la religion chrétienne, religieux jusqu'à l'envoûtement, brillant sujet, étudiant en droit et en sciences politiques, amoureux de la dialectique, pratiquant une rigoureuse chasteté.

Le premier devient rédacteur en chef du journal « Vérités », écrit un livre sur le procès de Nuremberg, accepte enfin de se charger d'une enquête sur Israël.

Le second, destiné à devenir avocat parisien au cabinet très coté, épouse une juive disciple ardente de la Torah où elle lit et relit, sur la bouche enflammée des prophètes, l'annonce d'un royaume qui fût bien de ce monde.

« Je ferai revenir ta race de l'Orient, et de l'Occident je la rassemblerai... Ils habiteront en paix, chacun près de sa vigne et chacun sous son figuier. Mais jamais plus ils ne seront arrachés de leur terre — ainsi parle l'Éternel — je retourne à Sion et je veux habiter au milieu de Jérusalem, et Jérusalem sera nommée la ville fidèle. Je reviendrai sur les ailes de l'Aigle ».

Ainsi cette femme, l'héroïne du roman, en remontre, par sa vigilante réserve, à l'ami de son époux, amoureux d'elle et dont

les mœurs libres ne s'accordent guère avec sa foi. Cette femme, juive jusqu'au plus profond de son être, demeure troublée par le Christ, par ce Juif prodigieux de la race de David.

A l'heure où les Russes fabriquent des missiles pour les donner aux belligérants arabes : qui donc ira le plus vite ? Le Christ, ou les fusées ? La Parousie ou l'Apocalypse ? et cela, parmi les attentats terroristes, pendant l'interminable effort de dialogue avec les Nations ? Et l'œuvre se termine sur les paroles d'un espoir toujours crucifié, avec le droit de prier pour l'avènement de l'amour.

Ce roman-plaidoyer, que n'a certes pas dû désavouer le passionné de sionisme que nous avons dans le P. Riquet, est paru quelque vingt ans après un autre, d'un genre très différent, qui mit votre nom sur toutes les lèvres, vous valant le grand prix du roman de l'Académie française mais vous valut aussi, que je sache, quelques démêlés avec certains membres de votre famille qui crurent y reconnaître, trop bien dessiné, leur propre portrait.

Comme il sied, vous vous êtes âprement défendu de si noir dessein. Qu'importait ? Vous êtes de taille à affronter la bagarre quitte à vous entendre traiter par des proches, à l'instar de votre père, de mauvais sujet.

Nous visons, chacun le devine, *Les Aristocrates* (1954) qui ont donné à Pierre Fresnay l'occasion de camper magnifiquement M. le Marquis de Maubrun : tableaux pleins de saveur d'une vie familiale dans un château historique de la Côte d'Or en cette première moitié du siècle, où le propriétaire, de noble ascendance, s'acharne en dépit des infortunes et des exigences du temps, à ne rien changer à ses habitudes ni à son train, respectueux avant tout de la loi du clan.

Les enfants regimbent, que ce soit deux jumeaux fort espiègles, un fils homme d'affaires, plus près des réalités temporelles ; un autre un peu illuminé, auteur de vers surréalistes ; un autre enfin, jésuite, tiraillé entre sa famille et son ordre ; et puis une fille qui entend épouser un certain Durand devenu, par la grâce de je ne sais quel Cagliostro, prince de Conti ! Comment M. le Marquis supporterait-il telle mésalliance ? Daisy doit renoncer, comme son propre père renonce à épouser une jeune infirmière dévouée dont, sur le tard, il s'était doucement épris, et cela, devant tous les membres du clan ligués contre lui.

Quel livre sain, Monsieur, où votre plume s'est gardée de la truculence et des lignes quelque peu osées qu'on rencontre dans vos premiers ouvrages, pour les remplacer par une verve atta-

chante, un esprit constant, une douce ironie ! On vous y sent gentiment partagé entre la fidélité à la tradition et l'impérieux besoin de s'adapter aux temps nouveaux.

Nous retrouvons l'un des enfants du marquis, le P. de Maubrun, jésuite, dans *Les Nouveaux Aristocrates*, écrit quelque cinq ans après.

Vous appelez de la sorte les adolescents de 17 à 20 ans qui se reconnaissent à « des traits communs de raffinement, d'exigence et d'inquiétude » — tous élèves d'un collège religieux de Seine-et-Oise dont vous avez suivi durant quelques mois les cours de philosophie, mêlé au jeune auditoire — et là encore vous écrivez en témoin.

« Tout se passe, dit leur vieux maître Sauvageot, comme s'ils attribuaient inconsciemment une valeur provisoire à ce qu'ils observent, à ce qu'ils font. Ils sont des *mutants*, façonnés pour un monde à venir et qui se fait un peu attendre ». — « Qui de nous, qui de nous va devenir un dieu ? » répète après Alfred de Musset l'un de ces mutants dans son journal intime ; plus loin il inscrit le mot de Saint-Exupéry : « Le métier d'homme est difficile ».

Nietzsche et Paul Sartre sont ses auteurs favoris ; il ne croit pas en Dieu, lui, élève des Jésuites, compose et fait circuler un bulletin qu'il a intitulé *Le Meneur...* et se fait renvoyer du collège par le recteur pour propos blasphématoires, au grand désespoir du P. de Maubrun qui, invoquant saint Mathieu, espère fermement ramener au bercail la brebis égarée.

Oh ! cette crise de la jeunesse, avec quelle émouvante passion, sur la recommandation de Pie XII lui-même, vous vous êtes penché sur elle durant deux années, par questionnaires et multiples conférences !

Dans *La Nouvelle Race*, dans *L'École de la Violence* (1962) vous nous peignez, statistiques de délinquance en main, ces écoliers, ces étudiants « qui ne trichent pas »... Faute de l'État ? de la Société ? des parents ? des éducateurs ? La tache des blousons noirs qui se fabriquent dans les grands ensembles immobiliers, affirmez-vous, ne tend-elle pas à s'élargir ? La politique a envahi la vie estudiantine, bouleversé facultés, lycées, collèges où jeunes nationalistes et communistes s'opposent dans une tension désastreuse pour les études.

Et pourtant, dans sa majorité, la jeunesse française vous apparaît de bon métal et vous ne désespérez point de la voir se dégager peu à peu d'une atmosphère qui ne répond point au bon sens inné de la race.

Après quoi vous êtes revenu au roman en 1970 avec *Le Milliardaire*, en 1972 avec *L'Accusée*.

Dans le premier, composé sous le signe de « Malheur aux riches », nous voyons vivre un magnat de l'industrie et de la finance, dont le cœur se durcit au contact de l'argent, exerce sur les siens un impitoyable césarisme, vieillit solitaire et triste.

Le second est l'émouvante histoire de l'épouse fidèle et malheureuse d'un financier qui la trompe et la persécute à coups d'épingle, si bien qu'elle quitte avec ses deux enfants le domicile conjugal, accusée en dernier lieu d'un adultère qu'elle n'a point commis ; privée par le Tribunal de la garde de ses enfants, poussée à bout, elle abat son mari d'un coup de revolver, passe en Cour d'Assises après une longue détention provisoire, n'est condamnée qu'à cinq ans de prison avec sursis.

Et cela vous est prétexte aussi bien à un plaidoyer pour la promotion des droits de la femme, qu'à la vive critique d'un appareil judiciaire inadapté aux mœurs actuelles, et du régime pénitentiaire.

Nous avons hâte d'en arriver à un livre qui, en 1964, déchaîna contre vous, catholique traditionnel romain (je vous entends encore prononcer récemment avec force ces trois mots pour bien définir votre profession de foi) des tempêtes dans la presse et le monde catholique, livre que vous appelez encore roman alors qu'en réalité, à travers les acteurs, se joue un perpétuel combat d'idées au lendemain du Concile Vatican II, entre prêtres et laïcs, en face de l'infiltration du marxisme dans les rangs des chrétiens et de certains membres du clergé.

Nous visons là *Les Nouveaux Prêtres* que votre plume intarissable fera suivre de *Sainte Colère* et de *Ces Prêtres qui souffrent*.

Nous sommes dans une grande paroisse de la banlieue parisienne, en plein monde ouvrier. A sa tête, un vieux curé-doyen en fin de carrière, très occupé par la mise au point d'un essai sur quelque saint personnage, et laissant un peu la bride sur le cou à ses trois vicaires.

Le premier de ceux-ci, pour lequel « le temps est venu de faire litière des idées mortes », et qui volontiers tend la main au Conseil municipal communiste de l'endroit. Je suppose, Monsieur, qu'il devait être au premier rang des auditeurs que Georges Marchais groupait hier autour de lui dans son retentissant appel aux chrétiens !

Le second, infiniment charitable, qui a presque manqué sa vocation et aurait voulu se faire ouvrier.

Le troisième enfin, nouveau venu, ancien secrétaire de Monseigneur, avant tout prêtre de Jésus-Christ et dont la prière prolongée devant l'autel fait invinciblement penser au curé d'Ars.

Au-dessus de ce quatuor, un évêque sage dont les maximes sont à méditer : « Un prêtre qui ne fait que son métier de prêtre ne se trompe jamais ». — « Dialoguez avec tous les hommes. Ne dialoguez jamais avec l'erreur ». — « Ne vous laissez pas enchaîner. Saint Paul s'est fait Juif parmi les Juifs, et Grec avec les Grecs ; mais il ne s'est jamais fait esclave parmi les esclaves car il avait besoin de rester un homme libre. Ainsi de vous ». — « La sainteté s'exerce comme un muscle. Et la meilleure forme de cet exercice est l'obéissance ».

Du côté des laïcs, un rude homme, catholique de tradition, qui se fait journaliste et malmène dans sa prose ardente les sermons comme les initiatives du premier vicaire.

Les caractères, dans ces pages frémissantes, sont fortement burinés de manière à accentuer les contrastes ; un croyant ne peut lire les dernières lignes peignant « un visage d'homme sous le soleil de Dieu » sans être secoué par toutes les questions brûlantes qu'elles abordent, qui divisent actuellement l'Église et qui demeurent le souci majeur du Saint-Père régnant ; la vague passera, bien sûr, et la barque de Pierre, dont le grément s'adaptera aux temps nouveaux, triomphera de la tempête comme elle l'a fait maintes fois au cours de sa longue histoire.

Votre foi n'en doute pas, Monsieur, après avoir dénoncé avec votre fougue de Viking les dangers qui la menacent.

Et parce que tout naturellement vous aimez les maisons où habite le Seigneur, vous vous alarmez, dans l'un de vos derniers ouvrages *Églises en ruine, Église en péril*, après nombreux déplacements et enquêtes minutieuses sur place, soit de l'état pitoyable de certains monuments religieux en France, soit d'un zèle intempestif post-conciliaire, ou d'un manque coupable de surveillance, qui atteignent nombre d'églises d'où disparaissent peintures, statues ou objets mobiliers de valeur qui faisaient leur richesse et aussi leur raison d'être.

Ah ! vous n'êtes pas tendre à l'égard de certains architectes des Monuments historiques, dans ces pages-là, en dépit des belles choses qu'en maints endroits de notre pays ils ont réalisées !

Mais qui, en fin de compte, peut se juger à l'abri de vos coups d'acharné lutteur ?

C'est ainsi que vous concevez votre métier d'écrivain. De même que vous confessez quelque part que lorsque vous construisez un roman, vous ne savez point comment il s'achèvera ; de même quand vous vous lancez dans un combat vous ignorez les bosses que vous assènerez à vos adversaires, celles que vous recevrez, les compliments ou les huées qui vous accueillent après chaque sprint.

Oh ! vous ne ressemblez guère à celui qu'en 1957, ...il y a près de vingt ans, vous nous campiez dans *Les Écrivains* — par quoi nous terminons le trop rapide survol de votre œuvre — un homme qu'importune sa célébrité, auquel « on demande son avis sur Dieu le Père, sur l'amour, le canard à l'orange et le port des bretelles », qui se dérobe autant à ses amis qu'à Dieu auquel il ne croit pas, souffre dans son fils égaré dans l'action politique, et finalement meurt solitaire et désespéré, un peu comme le loup de Vigny.

Normand, oh combien vous êtes ! avec un mélange, par vos lointaines origines, de sang breton, méridional et bourguignon ; et fier de l'être autant que les grands dont vous avez chanté la mémoire dans votre beau discours ; amoureux de sa terre, de cette terre dont la sève est assez forte pour faire éclater tous les bourgeons du printemps, où sont les murs de votre demeure où vous venez reprendre des forces, tel Antée au retour de chaque voyage. Vous nous apparaissez un peu comme une force de la nature qui échappe à tout conformisme.

Cette force-là emporte ici les applaudissements... là les critiques. Aux uns comme aux autres sensible, parce qu'en frémit votre âme de poète, vous répondez avec des accents de foi puisés aux sources les plus profondes de la tradition familiale et de la croyance au Dieu de votre enfance. Parce que vous connaissez à fond l'art du mot bien placé, vous abondez en trouvailles de style qui enchantent malgré lui le lecteur le plus réservé et communiquent à vos personnages une singulière intensité de vie.

Cette vie, elle circule à pleins bords dans les quelque trente ouvrages sortis de votre plume, sans compter les plaquettes, les abondants articles de journaux et revues publiant votre prose, œuvre infiniment variée et témoignant d'un esprit sans cesse en éveil.

On vous aime pour votre allant, votre insatiable curiosité, votre zèle d'apôtre, on vous déteste parfois pour vos outrances mais on vous les pardonne vite pour votre constante sincérité.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, où vous prenez place à présent, se sent heureuse et honorée à la fois de vous ouvrir ses rangs ; chacun de ses parrains, s'il vivait encore, Corneille, Fontenelle, Poussin, vous accueillerait ici par un bienveillant sourire en disant tout bas avec nous que la Normandie, « terre puissante et douce », par vous, Monsieur, se trouve aujourd'hui bien servie.

DISCOURS DE RÉCEPTION DE
M. et M^{me} Jean-Pierre CHALINE
(23 octobre 1976)

L'Académie n'est pas seulement un organisme d'enseignement et de recherches, elle est un véritable laboratoire où se fait et se fait mieux. Elle a pour deux par excellence, votre Compagnie montre bien qu'elle n'est pas un organisme — elle n'a point perdu le sens de l'innovation et de l'ouverture par dans les limites étroites d'un règlement rigide.

Enfin, il faut dire que vous nous faites en nous accueillant une joie, nous vous en exprimons notre gratitude que nous craignons de vous en laisser quelques regrets en attendant de votre attention par les quelques d'un double discours. Aussi avons-nous cru devoir évoquer un sujet permettant d'aborder les valeurs d'intérêt de nos travaux historiques respectifs, consacrés pour l'un à la bourgeoisie rouennaise du XII^e siècle et, pour l'autre, au diocèse de Rouen à l'époque mérovingienne (1). Le docteur Hély, académicien titulaire de la chaire de Rouen, nous en fournira l'argument, permettant à cette occasion une approche concertée de certains des problèmes soulevés de la science historique.

Une histoire qui se veut aujourd'hui « scientifique » et « quantitative », c'est-à-dire qui compte, pèse et mesure, mais qui ne néglige pas pour autant la source « qualitative » que sont nos correspondances ou un recueil de nouvelles, bien au contraire, c'est la seule véritablement scientifique qui puisse en valeur de nos documents, ce sont les différences statistiques qui leur donneront

(1) Tables de Rouen et de la Normandie.

De l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, on vous prie de bien vouloir agréer les compliments et félicitations de la part de vos collègues, et de leur dire que vous leur en ferez part. Ils ont été très touchés de votre lettre et de la confiance que vous leur témoignez en leur recommandant votre ouvrage. Ils ont été très touchés de votre lettre et de la confiance que vous leur témoignez en leur recommandant votre ouvrage.

Il y a eu de votre part une grande bonté et une grande confiance en moi. Je vous prie de bien vouloir agréer les compliments et félicitations de la part de vos collègues, et de leur dire que vous leur en ferez part. Ils ont été très touchés de votre lettre et de la confiance que vous leur témoignez en leur recommandant votre ouvrage.

Je vous prie de bien vouloir agréer les compliments et félicitations de la part de vos collègues, et de leur dire que vous leur en ferez part. Ils ont été très touchés de votre lettre et de la confiance que vous leur témoignez en leur recommandant votre ouvrage.

Cette lettre est destinée à vous donner une idée de la confiance que vous leur témoignez en leur recommandant votre ouvrage. Je vous prie de bien vouloir agréer les compliments et félicitations de la part de vos collègues, et de leur dire que vous leur en ferez part.

Cette lettre est destinée à vous donner une idée de la confiance que vous leur témoignez en leur recommandant votre ouvrage. Je vous prie de bien vouloir agréer les compliments et félicitations de la part de vos collègues, et de leur dire que vous leur en ferez part.

Je vous prie de bien vouloir agréer les compliments et félicitations de la part de vos collègues, et de leur dire que vous leur en ferez part. Ils ont été très touchés de votre lettre et de la confiance que vous leur témoignez en leur recommandant votre ouvrage.

La Société rouennaise au XIX^e siècle

d'après la correspondance du docteur Hellis

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. et M^{me} Jean-Pierre CHALINE

(23 octobre 1976)

L'ANCIENNETÉ n'est pas forcément synonyme d'immobilisme et en recevant ensemble aujourd'hui le mari et la femme, horsains tous deux par surcroît, votre Compagnie montre bien qu'en dépit de son âge — 232 années de longue et fructueuse existence — elle n'a point perdu le sens de l'innovation et ne s'enferme pas dans les limites étroites d'un règlement figé.

Sensibles à l'honneur que vous nous faites en nous accueillant tous deux, nous vous en exprimons notre gratitude mais nous craindrions de vous en inspirer quelque regret en abusant de votre attention par les longueurs d'un double discours. Aussi avons-nous choisi d'évoquer un sujet permettant d'aborder les centres d'intérêt de nos travaux historiques respectifs, consacrés pour l'un à la bourgeoisie rouennaise du XIX^e siècle et, pour l'autre, au diocèse de Rouen à l'ère contemporaine (1). Le docteur Hellis, académicien rouennais du siècle dernier, nous en fournira l'argument, permettant à cette occasion une approche concrète de certaines des méthodes nouvelles de la science historique.

Une histoire qui se veut aujourd'hui volontiers « quantitative », c'est-à-dire qui compte, pèse et mesure, mais qui ne méprise pas pour autant la source « qualitative » que seront une correspondance ou un recueil de souvenirs. Bien au contraire, c'est le cadre quantitatif préalablement établi qui mettra en valeur de tels documents, ce sont les références statistiques qui leur donneront

(1) Thèses de doctorat d'État en préparation.

tout leur poids en en faisant, bien plus qu'une anecdote individuelle sans grande portée, l'élément d'un ensemble solidement situé par rapport à d'autres, et de ce fait pleinement significatif.

La source sur laquelle se fonde l'exposé d'aujourd'hui est d'une nature des plus classiques puisqu'il s'agit d'un ensemble de lettres, quelque cinq cents au total, envoyées par le médecin rouennais Eugène-Clément Hellis à son fidèle ami Pierre-Amable Floquet, l'historien bien connu du « Parlement de Normandie », dont, il y a quelques mois, deux membres éminents de votre Compagnie nous ont relaté la vie et l'étrange survie dans le roman de Gide : *Isabelle* (2). De cette correspondance d'une extrême richesse, conservée à la Bibliothèque municipale (3), et dont d'importants extraits seront publiés bientôt sous les auspices de la Société d'Histoire de Normandie, nous retiendrons seulement ici ce qui permet d'atteindre, à travers leur auteur, un certain milieu socio-culturel qui était celui même de beaucoup d'académiciens rouennais du siècle dernier.

Mais sans doute nous faut-il tout d'abord présenter le docteur Hellis : peu connu, le personnage est né en 1794 à Rouen où il fera toute sa carrière et mourra le 3 janvier 1877. Comme beaucoup de ses confrères et des plus célèbres, les Blanche, les Pouchet, les Flaubert, il était lui-même fils de médecin et aurait pu amorcer également une de ces dynasties médicales — dont le Rouen du XIX^e siècle offre maint exemple — s'il n'était resté célibataire, vivant avec sa sœur et se consacrant entièrement à ses malades ou à son enseignement. Car, docteur en médecine dès 1816, il obtient rapidement un important service à l'Hôtel-Dieu dont il deviendra médecin-chef en 1831, tout en étant par ailleurs nommé professeur de clinique médicale à l'école préparatoire de médecine (4).

Toute la première partie de sa vie est donc placée sous le signe d'Esculape, non sans talent semble-t-il, avec un effort marqué pour accroître le sérieux des études médicales et rendre plus expérimental un enseignement jusqu'alors trop livresque.

(2) Cf. les communications de R.-G. Nobécourt et P. Deschamps, séance du 12 juin 1976.

(3) Bibliothèque municipale de Rouen, Ms m 266 — 536 lettres du docteur Hellis ou de sa sœur adressées à Floquet entre 1839 et 1881 (cf. sur cette source J. DUPIC : *La bourgeoisie rouennaise au siècle des chemins de fer*, in *Précis de l'Académie* 1945-1950).

(4) Cf. ROGER Jules : *Les médecins normands du XII^e au XIX^e siècle - Seine-Inférieure* (Paris 1890).

Irons-nous jusqu'à faire du docteur Hellis une des gloires de la Faculté ? Cela semble excessif et en dépit d'études sur le choléra de 1832, qu'il contribua courageusement à vaincre en cette ville alors fort malsaine, la postérité ne retiendra guère, sinon pour leur bizarrerie, l'ouvrage qu'il consacra au *Hoquet spasmodique* (1827), ni cet autre où, avec un entêtement qui fait partie de son caractère, il voulut à toute force établir, s'appuyant sur l'exemple fâcheux d'une ivrognesse brûlée vive sur le lieu de ses exploits bacchiques, les facultés d'autocombustibilité du corps humain...

Mais laissons là ces étrangetés, contemporaines d'une science qui se cherche, et dont de plus célèbres ne seraient point exempts.

Parvenue à son apogée sous la Monarchie de Juillet, la carrière médicale du docteur Hellis va bientôt connaître de grosses difficultés : jalousies de confrères plus jeunes envers un grand patron aux attitudes quelque peu « mandarinales » dirions-nous — Hellis est en effet de ces hommes « débordés » qui pour rien au monde ne céderaient une parcelle de leurs multiples fonctions tant ils se jugent indispensables —, querelles politico-professionnelles, enfin, donnant trop souvent le pas aux appartenances partisans sur les mérites réels des individus... En 1846, notre homme annonçait ainsi le décès de son vieil ennemi, le docteur Flaubert :

Je crois vous avoir dit que Flaubert allait quitter la vie, ce qui a eu lieu au mois de janvier... Malgré nos luttes, j'ai toujours compris que mon intérêt était de nous réunir ; il m'était pénible de songer que dans cette maison, je resterais comme un antique débris d'un ordre de chose battu en brèche par la génération famélique qui s'élève contre nous. La mort du confrère... les luttes acharnées pour sa succession, les réunions pleines d'aigreur qui ont suivi, tout cela m'a fortement ému...

(11 avril 1846).

La révolution de 1848 et les péripéties politiques qui allaient suivre ne pouvaient qu'aggraver de telles dissensions et allaient aboutir à la mise à l'écart d'un homme jugé trop vieux, et trop conservateur. Savamment préparée, l'offensive se déclenche en 1851 :

Cinq bons confrères [dont un certain docteur Pillore...] trouvent que j'ai trop vécu et qu'ils seraient plus à l'aise à ma place... Ils se sont unis et intrigues, mensonges, calomnies, tout a été mis en jeu avec une profusion sans égale. Au début de l'année, on m'a fait la guerre de la part du ministre de l'Instruction publique. Ma démission n'ayant pu être arrachée, on m'a préparé une séance... des plus désagréable au

Conseil général... On a assaisonné le tout d'une révolte d'élèves soutenue par l'école... Diffamation dans les journaux... Commission d'enquête nommée dans le Conseil municipal... Tout est cabale, intrigue, mensonge et illégalité...

(22 novembre 1851).

Illégalité... Ce dernier mot laisse deviner le bout de l'oreille : en bon Normand, sûr de son droit, nageant dans la chicane et la procédure, Hellis va s'accrocher à ses prérogatives ; il ne cédera que contraint et forcé, après deux ans de résistance opiniâtre, et non sans avoir joué à son successeur à l'École de médecine le mauvais tour qu'il nous raconte en 1853 :

J'ai fait à mes héritiers une petite niche. Déjà on avait disposé de ma robe, un professeur en espérance avait préparé son discours d'ouverture et il se targuait d'arriver inévitablement au but de ses longs désirs. Un roulement s'en suivait, que d'heureux. On avait écrit à Paris et intrigué à Rouen. L'école rassemblée avait pesé les titres et tout s'accordait pour le mieux. Mais le défunt n'était pas mort. Voilà qu'il signifie à son suppléant de professer à sa place et qu'il demande au ministre un congé jusqu'à la fin de l'année... Je leur tiens donc la dragée haute jusqu'à la rentrée prochaine. On dit que le professeur futur en est malade et n'en guérira pas...

Il n'en faut pas moins se retirer.

Une vie toute différente va alors commencer pour Hellis, qui d'ailleurs ne s'habitue pas sans mal à la retraite :

Je voudrais pouvoir vous apprendre, mon cher Floquet, que je jouis moralement de tout le calme qu'une position nouvelle me met en droit d'espérer, mais je n'y suis point encore en entier parvenu. Les événements sont encore trop récents et le changement de vie trop brusque... Au lieu de ce mouvement incessant qu'entraînaient mes fonctions si multipliées, c'est la réflexion et des souvenirs...

Et d'esquisser une philosophie de son existence à venir :

...Se tenir heureux dans sa position, fléchir la tête sous la vague quand elle s'élève, et porter souvent ses regards et ses pensées vers le Ciel dont l'immensité rend bien mesquin ce qui nous préoccupe ici-bas. Soulager autant qu'on le peut les misères dont on est témoin, voilà... comment j'envisage la vie...

(19 avril 1853).

Libre désormais de son temps, il va pouvoir s'adonner à ses distractions favorites, le jardinage, la photographie, et c'est alors que s'épanouit cette abondante correspondance avec Floquet, installé à Paris ou dans sa résidence augeronne de Formentin, correspondance récupérée plus tard par le marquis de Frondeville⁽⁵⁾ et à travers laquelle l'historien découvre avec une singulière fraîcheur le visage, à la fois irritant et combien attachant de ce vieux célibataire grognon, passéiste à tout crin mais cachant sous ses airs bourrus des trésors de sensibilité.

Trois faces du personnage seront retenues ici, en fonction de ce qu'il était et n'avait cessé d'être — un bourgeois — et de ce qui allait désormais constituer les deux pôles de son existence : l'Académie et la religion.

— « Bourgeois », le mot est usé, rebattu, sans cesser d'ailleurs d'être obscur faute d'une définition claire qui soit admise par tous. A coup sûr, cependant, ses contemporains eussent rangé le docteur Hellis parmi les « bourgeois ». Quelles raisons auraient pu motiver ce jugement, et à quels critères l'historien d'aujourd'hui peut-il déceler l'appartenance à ce milieu social ?⁽⁶⁾ C'est ici qu'un recours à des méthodes quantitatives rendra de grands services, en permettant d'analyser statistiquement les structures, notamment économiques, d'une population et de mettre en rapport profession et comportement.

Nous n'évoquerons que pour mémoire les calculs et graphiques qui fondent une telle étude. Disons que relativement à l'échelle des valeurs établie de la sorte, et par rapport aux groupes dont les divers indices montrent la primauté, incontestablement, Hellis est un bourgeois : par le montant de ses impôts (1.160 francs-or en 1847) qui non seulement lui donne alors le droit de vote mais le range parmi les plus riches Rouennais ; par sa fortune, essentiellement placée en immeubles de rapport ; par l'importance de sa demeure, grande maison entourée d'un très vaste jardin donnant sur le boulevard et dont la valeur locative (3.500 francs) était une des plus fortes de la ville ; enfin par le train de vie qui est le sien, symbolisé par la présence de deux à trois domestiques⁽⁷⁾.

Mais la bourgeoisie ne se réduit pas à une fortune ou à des

(5) Lequel racheta les papiers de Floquet, liquidés assez tristement par sa nièce, l'« Isabelle » du roman de Gide, et en fit ensuite don à la Bibliothèque municipale de Rouen.

(6) Pour un premier aperçu de la question, cf. J.-P. CHALINE : *A la recherche de la bourgeoisie rouennaise*, (*Les Amis de Flaubert*, n° 35, déc. 1969).

(7) Sur ces divers aspects, cf. Archives dép. de la Seine-Maritime, respectivement 3 MP 1847, 2 PP 244, 6 M 325.

dépenses somptuaires ; elle se traduit aussi par des relations, une vie de société. Et sur ce plan, le salon du docteur Hellis réunit quelques représentants choisis du meilleur monde rouennais : le magistrat Homberg, l'archiviste Charles de Beaurepaire, l'ancien maire de Rouen J.-B. Curmer⁽⁸⁾, Mme Ricard, châtelaine du Parquet, des ecclésiastiques et jusqu'à l'archevêque Mgr Blanquart de Bailleul. Salon cultivé où, entre connaisseurs, on lit des vers ou s'intéresse aux Vierges de Raphaël, en même temps qu'à l'actualité et aux grands hommes du jour dont volontiers le maître de maison fustige les vanités... Milieu érudit et rentier qu'on retrouvera à l'Académie, monde de propriétaires et de professions libérales, qui nous rappelle opportunément que la bourgeoisie du XIX^e siècle n'est pas uniquement faite de gens d'affaires et de profit.

Bourgeois, Hellis l'est enfin par ses réactions, ses attitudes mentales, encore que, par son âge et son tempérament méfiant et pessimiste, il accentue un conservatisme inné que ne partageaient pas tous les représentants de cette classe sociale : crainte foncière du désordre et de l'agitation politique : « Un ordre quelconque, s'il est ferme, me paraît préférable à l'horreur de l'anarchie » écrit-il, il est vrai au lendemain de la révolution de 1848... (2 mars 1848).

Grand souci de la propriété privée, qui le fait s'indigner, en 1860, lorsque le percement de la future rue Jeanne-d'Arc l'exproprie de quelques mètres carrés de jardin :

... Quatre mille citoyens de Rouen sont dans la désolation. La trombe d'utilité publique renverse tout sans pitié avec des indemnités dérisoires. C'est une grave atteinte à la propriété, un exemple funeste, c'est du garibaldisme pur... De pauvres rentiers sont à l'aumône... Beaucoup de victimes souffrent, plusieurs sont au lit, et d'autres ont été jusqu'au suicide. Vous savez que pour le désordre de mon jardin et 360 mètres carrés de terre on ne m'offre rien. Pour mes arbres si beaux, rien. Trop heureux de concourir au bien public, je leur ai demandé par huissier 12.000 francs avant-hier...

(3 novembre 1860).

12.000 F... somme énorme... Le jury d'expropriation devait lui en accorder 700..., ce qui semble indiquer qu'il s'était montré tout de même un peu âpre... Rendons-lui cependant cette justice

(8) Auteur d'intéressants *Souvenirs d'un bourgeois de Rouen* qui seront publiés incessamment en compagnie des principales lettres du docteur Hellis, sous les auspices de la Société d'Histoire de Normandie.

qu'en dépit d'un travers que la Normandie partage, dit-on, avec l'Auvergne, il fera toujours preuve d'un sens « social » assez rare pour l'époque, se préoccupant souvent dans ses lettres du sort des pauvres et des chômeurs, victimes de la terrible « crise cotonnière » du Second Empire.

Du bourgeois de son temps, il a encore les goûts classiques, par opposition aux « modernes » et aux « romantiques ». Ainsi évoque-t-il :

Flaubert Gustave, fils du confrère, tête échevelée s'il en fut... Il singe Balzac, qu'il l'imité dans sa finesse, son coup de pinceau et son style, mais qu'il évite ses écueils et qu'il ne glorifie pas le vice et la turpitude...

(12 novembre 1856).

Son grand homme — en dehors bien sûr de Corneille et de Bossuet — c'est Floquet... et l'amitié l'aveuglant quelque peu, il va jusqu'à s'exclamer : « Bien des Hugo, des Dumas, des Renan passeront, que vous serez toujours debout »...

Il n'est pas enfin jusqu'aux travers du bourgeois de la caricature ou du Joseph Prudhomme d'Henri Monnier, tout à la fois peureux et fanfaron, que nous ne trouvions par moment chez lui. Ainsi lors de la révolution de 1848, pourtant assez modérée à Rouen, où après avoir eu bien peur, il fait le brave dans ses lettres ; ou tout simplement lorsqu'il doit prendre le train pour Paris :

La veille de mon départ je ne pouvais me soustraire à un malaise indéfinissable. L'aventure du chemin de fer assombrissait aussi mes idées, non pour moi mais pour ma sœur qui redoute à l'excès ces terribles machines... Le lendemain, le convoi a été retardé d'une heure et demie, à cause du vent qui a failli enlever voyageurs, wagons et marchandises. Dieu soit loué, je suis en terre ferme.

(16 avril 1847).

Sourions, mais après tout, bien de nos contemporains ne se sentent pas plus fiers à la veille de prendre l'avion...

Sur un dernier thème enfin, le bourgeois Hellis apparaît tout entier : celui du mariage et du rôle de la femme. A vrai dire, le docteur Hellis est un célibataire convaincu et ses jugements en la matière sont fort éloquentes ! Apprenant, par exemple, le mariage « d'un excellent jeune homme des plus méritants », il en avertit Floquet en ces termes : « une tuile vient de lui tomber sur la tête, c'est-à-dire une femme » (18 janvier 1860). Tout son

scepticisme à l'égard de cette aventure s'exprime encore quelques mois plus tard :

C'est une chose bien chanceuse que les mariages ; le plus sûr est de ne s'en point mêler et de souhaiter bonne chance à ceux qui s'y engagent...

(26 février 1862).

Pourtant en dépit de ces propos blasés et prudents, à plusieurs reprises le docteur Hellis fournit des renseignements sur des jeunes gens ou se trouve mêlé à l'élaboration de projets matrimoniaux. Il le fait d'ailleurs dans le plus pur style du XIX^e siècle et, à travers ses propos, c'est le film de la société du siècle dernier qui se déroule :

J'ai une jeune amie de 22 ans, ayant les agréments de son âge, de l'esprit et du plus fin, de bonnes mœurs, des talents de premier ordre et 160.000 fr. de dot. Elle soupire après un mari qu'elle n'a pas encore trouvé, bien que depuis six ans elle se soit partout montrée et qu'elle n'ait pas manqué une polka, un concert, un voyage aux eaux...

(20 août 1854).

Ces mots sont révélateurs tout à la fois du mode de vie d'une certaine catégorie sociale et de la conception que l'on se faisait des femmes. De même lorsqu'Hellis trouve un mari pour sa nièce, peu pressée d'épouser ce prétendant, il pense que

sans enthousiasme, elle se résignera, en contemplant, le jour du contrat, les cachemires, les dentelles et les bijoux... Comme Achille retrouvant ses armes, elle se ressouviendra qu'elle est femme avant tout...

(5 novembre 1858).

La fortune est un élément capital dans la conclusion d'un mariage et dans le choix d'un parti convenable ; certes on prend garde à la conduite du jeune homme et qu'il soit membre de la Société de Saint-Vincent de Paul est bien vu, mais les « espérances » forment l'argument décisif et une savante graduation s'établit depuis l'honorable aisance jusqu'à la fortune... Hellis fournissant des renseignements à son ami Floquet, au sujet d'un jeune homme, passe en revue tous les éléments contribuant à l'avenir de ce dernier :

M. X a 28 ou 29 ans. Son père qui demeure près de Dieppe a encore quatre enfants... sa fortune passe pour peu considérable... Les fonctions qu'il remplit lui rapportent 1.800 francs. Il demeure chez sa tante, demoiselle des plus respec-

table et qui jouit d'une honorable aisance. Je n'oserais appeler cela une fortune. Cette demoiselle aime beaucoup son neveu mais ses intentions sont de ne faire aucun tort aux autres. Sa succession sera également divisée. Elle a à peu près 75 ans et jouit d'une très bonne santé...

(12 janvier 1854).

Il ne faudrait pas en conclure que le sentiment était toujours fatalement absent de ces unions, souvent très équilibrées, mais à coup sûr il venait en second rang dans l'arrangement.

Au bourgeois retiré vivant de son revenu qu'est le docteur Hellis à dater de 1853, l'Académie de Rouen va offrir le terrain idéal d'une activité à la fois érudite et mondaine.

En fait, c'est dès 1820 qu'Eugène-Clément Hellis y a été reçu membre résidant, soit à 26 ans, ce qui nous laisse réfléchir... Dès lors il demeurera pendant plus d'un demi-siècle dans cette compagnie, dont il sera président en 1832, puis trésorier jusqu'en 1874. C'est dire la place que l'Académie tiendra dans sa vie, et le rôle éminent qu'il y jouera, doyen écouté et respecté, grand défenseur des règlements de cette société, grand économe de ses deniers. « C'était, dira l'auteur de son éloge funèbre, la tradition vivante, la règle incarnée, la fidélité aux vieilles coutumes » (9). Autant dire qu'il n'eut probablement pas apprécié l'innovation qui nous vaut d'être ici aujourd'hui... Ce rigoriste, pourtant, n'était pas dépourvu d'humour et les académiciens d'aujourd'hui nous pardonneront, j'espère, de citer les passages où le docteur Hellis, non sans une certaine verve, évoque leurs confrères d'antan. Ainsi en 1852 :

Notre Académie va mollement, ses meilleurs l'on abandonnée. Vous jugerez de son activité par son Précis. Ce bon Bergasse [un des principaux membres et orateurs de la Compagnie] est parfois long à ne pas finir...

(22 avril 1852).

ou encore en 1856 :

...Le Précis de l'Académie a paru hier... ce sera une pierre de plus à déposer aux catacombes. Nous allons toujours, faisant fort peu, nous recrutons néanmoins et venons de mettre la main à un règlement où se trouvent quelques modifications qui je l'espère mettront un terme au laisser-

(9) Notice nécrologique par Malbranche (*Précis Académie* 1876-77).

aller qui, depuis 1830, s'était introduit là comme en bien d'autres lieux.

(19 février 1856).

Mais qui étaient donc les membres de cette société et dans quel milieu étaient-ils recrutés ? Ici encore la statistique vient à notre secours. Sur les 48 membres résidants de 1847, près d'un tiers relevait de professions libérales (6 médecins, dont le docteur Blanche ; 4 avocats, dont Frédéric Deschamps, chef local de l'opposition républicaine), et plus de la moitié étaient des fonctionnaires, archivistes, bibliothécaires, chefs de service et, plus surprenant peut-être, mais nous semblons renouer avec cet usage, une dizaine de professeurs, parmi lesquels l'historien Chéruel, le chimiste Girardin, etc... Ajoutons-y trois prêtres, dont le savant abbé Cochet, et le pasteur Paumier.

Une structure socio-professionnelle par conséquent très « active », les rentiers n'étant que 6 %, très « intellectuelle » aussi, les diplômés et « hommes à talent » dominant de façon écrasante les quelques négociants ou marchands qui, alors, abondaient au contraire à la Société d'Émulation. Une structure enfin beaucoup moins « mondaine » qu'on pourrait le croire, ne comptant qu'un seul noble, le marquis de Martainville, et ouverte au contraire à des éléments socialement modestes recommandés par leur seule instruction.

Trente ans plus tard, à la mort du docteur Hellis, ce recrutement a-t-il changé ? Sur un effectif désormais réduit à 35 membres seulement, les négociants sont un peu plus rares encore, tandis que s'accroît la proportion des avocats, des magistrats et des propriétaires — dont de nombreux nobles, aux dépens, très précisément, des universitaires... Évolution notable appelée à transformer profondément le caractère et les activités de cette société.

Quelles activités justement ? Tout d'abord recruter de nouveaux membres. Écoutons le docteur Hellis :

...Notre Académie a fait sa rentrée très paisiblement. On s'est revu avec plaisir et l'on va tâcher de recruter pour une société qui compte beaucoup trop de Nestors. Il faut du jeune bois pour produire, avec les ans les chênes se découronnent. Nous en sommes là pour la plupart...

(3 décembre 1862).

Mais l'on est parfois bien déçu par ces jeunes recrues ; ainsi en 1862 :

Nous avons reçu vendredi dernier à l'Académie M. X. Cela

n'a pas été aussi brillant qu'à l'Académie française... Le nouveau n'est pas une forte acquisition. J'en suis un peu coupable. Je cherchais un homme pour les beaux-arts et je n'ai rencontré qu'un collectionneur... Nous allons nous remonter avec trois avocats, ce n'est pas encore ce que je souhaitais, mais qui l'obtient dans ce monde ?

(3 décembre 1862).

Outre les réceptions, l'Académie voit l'exposé de recherches érudites et notamment artistiques ; ainsi le docteur Hellis suit-il de très près la commande au peintre Court d'une vaste toile représentant « le grand Corneille accueilli au théâtre par le grand Condé », que connaissent bien les familiers de l'Hôtel des Sociétés Savantes⁽¹⁰⁾.

Enfin l'on décerne des prix et sur ce point, notre homme, une fois encore, est à l'origine d'une institution bien connue, à savoir la médaille de l'Académie :

Je poursuis un projet pour l'Académie. Jusqu'ici elle a eu recours pour ses prix à la Monnaie de Paris qui lui vend des médailles banales ; il m'a semblé qu'il convenait d'avoir un coin, une médaille à soi, ce sont nos armoiries, nos prix en auront plus de valeur... Nous avons adopté un modèle qui, je crois, sera d'un bon effet si l'on parvient comme je l'espère à y placer la véritable image de Corneille, si peu connue⁽¹¹⁾. L'argent ne nous manque pas jusqu'ici ; c'est autre chose qu'on ne trouve pas aussi facilement : notre siècle est anti-littéraire... Les regards sont si bien fixés sur le temple de la Bourse qu'on néglige celui des Muses...

(26 février 1862).

Et c'est bien ce dernier problème sans doute qui explique un certain déclin de l'Académie à la fin du siècle, en même temps que la transformation, déjà évoquée, de son recrutement.

Mais si l'Académie nous résume assez bien l'univers socio-culturel du docteur Hellis, notre portrait du personnage et de son milieu serait très incomplet sans une évocation de ses préoccupations religieuses.

(10) Cf. la communication sur ce point du docteur Hellis, in *Précis de de l'Académie* 1831.

(11) Image due au pinceau de Charles Lebrun, dont le docteur Hellis, grâce à ses talents de photographe, avait puissamment contribué à assurer la diffusion dans le monde des lettres.

Le docteur Hellis est en effet un homme pieux, et d'une piété caractéristique de son siècle, s'exprimant dans des manifestations touchant avant tout le cœur et la sensibilité. Il suffit de noter le nombre de fois où reviennent des expressions telles que « cérémonies touchantes », « édifiantes », « consolantes », etc... Le récit qu'il adresse à son ami le 2 juillet 1858 peut être considéré comme un morceau d'anthologie du sentiment religieux du XIX^e siècle :

Entré il y a quatre ans dans ma maison avec la peine et l'angoisse après deux ans d'épreuve, j'y ai trouvé le calme et la paix. Je n'ai point oublié Celui à qui je dois cela ; ceci me donna l'idée d'un reposoir, me faisant un grand honneur de recevoir chez moi le Maître de tous. Je ne saurais vous exprimer la délicieuse sensation que j'ai éprouvée quand le Saint-Sacrement est entré dans ma cour ; j'ai été, un flambeau à la main, me prosterner devant lui à ma porte et je me suis rappelé un mot de Chateaubriand dans Atala, quand Chactas assiste à la messe du Père Aubry : j'ignore, dit-il, si Dieu descendit sur l'autel, mais ce qu'il y a de certain, je le sentis descendre dans mon cœur. Quant à mon reposoir j'étais trop préoccupé pour juger de son effet, on a bien voulu me dire qu'à Rouen on n'en avait point vu de plus gracieux...

(2 juillet 1858).

La pompe des grandes cérémonies lui plaît fort et les premières années de la III^e République, au temps de l'Ordre Moral, offrent un certain triomphalisme qui le comble d'aise.

Les grands pèlerinages qui se déroulent alors dans les années 1872-1876, conduisant les foules notamment vers Paray-le-Monial, lui paraissent témoigner de façon reconfortante de la vitalité de la foi en France. Il nous avoue toutefois : « je suis peu épris de ces démonstrations... il me souvient avoir lu dans *L'Imitation* qu'on n'en revenait pas toujours meilleur ni plus édifié ». Est-ce là propos d'intellectuel ? Car en Normandie les pèlerinages sont très nombreux et courus, par exemple Bonsecours, la sainte montagne rouennaise, où, nous dit-il, « plus de dix mille âmes » se sont rendues en 1873. Ils ne présentent d'ailleurs pas toujours de rapports évidents avec une pratique religieuse régulière : ainsi le pays de Bray, moins fervent que le pays de Caux, compte pourtant un grand nombre de pèlerinages à des sources ou à une multitude de saints, réputés guérir certaines maladies. Toute une piété populaire, étrangère à Hellis, se manifeste à travers ces pèlerinages aux origines fort anciennes — parfois les grandes pestes du Moyen Age — et auxquels des villages entiers prennent

part⁽¹²⁾. Mais cette religiosité populaire ne semble guère lui convenir ; peut-être y découvre-t-il quelques traces de superstition ? De même il manifeste une semblable réticence à l'égard des miracles : « Les miracles n'ont jamais fait défaut dans l'Église catholique », écrit-il, « mais il y a un choix à faire. Heureusement cela n'est pas rigoureusement imposé à notre foi »...

Cependant Hellis est un pratiquant fidèle, très hostile à Renan qu'il juge « possédé du démon », remplissant scrupuleusement tous les devoirs de la religion, très lié à beaucoup d'ecclésiastiques et lecteur assidu de la *Semaine Religieuse* lancée en 1867.

Prenant pour devise « Vouloir ce que Dieu veut », il interprète l'Histoire à la manière de Bossuet, lisant volontiers dans les événements l'intervention divine, ainsi lors de la chute de Louis-Philippe en 1848 :

Ne voyez-vous pas le doigt de Dieu dans tout ce qui se passe. A dix-huit ans de date, trois jours de combat, abdication... Il te sera fait la même mesure que tu auras donnée aux autres...

(2 mars 1848).

De même lors de l'effondrement du Second Empire le 4 septembre 1870 : « Dieu, justement irrité, a voulu punir deux peuples ; il envoie la guerre en attendant la peste et la famine... ».

Homme de foi, le docteur Hellis est aussi le témoin d'une religiosité et nous fournit une foule de renseignements sur la vie du peuple chrétien. Il s'essaie même à mesurer le nombre des Rouennais remplissant le devoir pascal, préoccupation qu'il partage avec ses archevêques qui demandaient alors régulièrement à leurs curés de noter le chiffre des « pascalisants », véritable baromètre de la pratique, repris aujourd'hui par la sociologie religieuse. Certes la pratique ne saurait à elle seule exprimer la foi et il est difficile de « faire passer le Saint-Esprit sous la toise »... Cependant, appliquant à l'histoire religieuse les mêmes méthodes « quantitatives » qu'à l'histoire économique et sociale, nous avons pu reconstituer l'évolution de la pratique religieuse dans le diocèse de Rouen, du début du XIX^e siècle à 1969.

Si le taux moyen de pratique est passé dans le diocèse d'environ 40 % à l'époque du docteur Hellis à seulement 10 % en 1969, il n'en faut pas conclure que la déchristianisation est un phénomène simple et linéaire. Une étude approfondie conduit l'historien à rejeter l'idée bien ancrée que la déchristianisation

(12) N.-J. CHALINE : *Pratique et vie religieuse en Haute-Normandie*, in *Cahier des Annales de Normandie*, n° 8, pp. 36 à 116.

succèderait à une christianisation. Il est hors de notre propos d'entrer dans ce grand débat qui requiert actuellement l'attention et les travaux de nombreux historiens et spécialistes de sociologie historique. Disons simplement que cette thèse n'est plus soutenable et qu'on serait bien en peine de dater une France — et une Normandie ! — pleinement christianisée, fût-ce aux âges de la « foi triomphante » du Moyen Age ou du xvii^e siècle. Tant que l'on raisonne à partir d'un pseudo âge d'or de la chrétienté qui se serait dégradé, on refuse d'appréhender les véritables composantes de la pratique religieuse. De solides fortins non christianisés ont toujours existé, qui tantôt s'affrontent au message chrétien, tantôt coexistent avec lui.

Il y eut des chutes mais aussi des reprises et l'étude statistique nous montre, par exemple, une remontée très nette dans la première moitié du xx^e siècle. Quant aux chiffres de la ville de Rouen, étaient-ils plus élevés il y a un siècle ? Une lettre du docteur Hellis nous montre qu'il n'en était rien.

Jugeant le Carême 1867, il estime à dix mille le nombre des Rouennais s'approchant de la Sainte Table, ce qui donne un bien faible pourcentage pour une ville d'environ cent mille habitants et assez voisin de celui de 1969. « Les femmes, comme partout, note-t-il d'une plume attristée, sont en très grande majorité... Je ne pense pas qu'on puisse admettre en compte plus d'un homme sur cent... ». Cette observation, très juste, mériterait cependant d'être nuancée selon les quartiers et les catégories socio-professionnelles ; mais elle explique l'extrême sollicitude dont l'Église va entourer les hommes... On recommande aux prédicateurs de les ménager, aux confesseurs d'être indulgents ! Désormais on juge du succès d'une Mission au nombre d'hommes présents... Hellis nous le confirme en avril 1863 :

Le Père Mathieu a fait pendant huit jours une retraite d'hommes qui au nombre d'à peu près 2.500 ont été très fidèles et très recueillis ; une communion générale d'hommes a suivi et, chose nouvelle jusqu'ici, on m'a assuré que ceux qui y ont pris part n'étaient pas moins de 600.

(8 avril 1863).

Comme tout ce qui est rare, l'homme qui pratique revêt aux yeux de l'Église du xix^e siècle une plus grande valeur que les brebis fidèles dont on note, tout au plus, la présence « consolante »...

Le docteur Hellis se fait enfin l'écho du trouble que connaît le diocèse à son époque. L'adoption de la liturgie romaine qui modifiait la façon de célébrer la messe, imposée par Mgr Blan-

quart de Bailleul en 1856, ne va pas, en effet, sans résistance, malgré toute la prudence de l'archevêque désireux, disait-il lui-même, de « tenir compte du caractère et des habitudes de ce diocèse et de n'en pas compromettre les intérêts par une précipitation indiscrete » (lettre pastorale du 10 juillet 1856). Malgré toutes ces précautions ce fut un beau tollé ! Les chanoines du chapitre se liguent contre leur archevêque et, nous raconte Hellis avec humour :

Ils assurent qu'il y aura l'an prochain 30.000 communions de moins, l'office étant moins long pour les fidèles et le bréviaire demandant aux prêtres un quart d'heure de plus. Les couvents sont en rumeur, l'archevêque est un mécréant, il fléchit, se gâte, il n'y est plus, son moral baisse, les jeunes triomphent, on dirait que le Credo est détruit et que l'abomination et la désolation sont dans le lieu saint...

(26 juin 1856).

Certes, Hellis regrette l'ancienne liturgie et l'effet nocif que le changement peut avoir sur les fidèles qui n'apprécient pas qu'on touche à leurs habitudes : « l'activité qui nous dévore », confie-t-il, « ne peut rien laisser en place et Dieu sait combien d'existences sont froissées de ce remaniement continuel... ». Pour sa part, il n'apprécie que modérément le nouveau rituel, qu'il trouve « froid et fatigant par sa variété continuelle de fêtes et la suppression de tant de belles et touchantes choses qui nous charmaient dès l'enfance » (28 août 1862). Cependant il ne peut accepter l'idée de révolte et condamne les chanoines en des termes sans équivoque :

Ils remuent, se posent, bourdonnent, s'imaginent que la chrétienté s'émeut et qu'ils fixent les regards de l'univers. Quand ce n'eut été que pour leur digne chef, il me semble qu'ils auraient dû montrer plus de déférence, de soumission et de bon vouloir. Dans ces circonstances, l'habitude, la présomption, hélas, l'opposition qui partout se révèle contre le supérieur, sont de ces travers qu'on ne voudrait voir que dans les petites écoles...

(2 décembre 1856).

Et de conclure sagement :

Tout cela ne vaut pas la peine de s'en tant préoccuper. Tâchons d'aimer Dieu et de pratiquer la charité. Tout le reste est peu de chose...

A nous aussi il faut conclure et quitter ce vieil homme dans l'amitié duquel ces lettres à Floquet nous avaient fait entrer un peu subrepticement.

Au terme d'un bien long discours, mais souhaitant néanmoins n'avoir pas trop lassé votre aimable attention, nous vous renouvelons, M. le Président, Mesdames, Messieurs, tous nos remerciements pour votre accueil en votre Compagnie qui fut celle, aussi, du docteur Hellis, mort il y a presque exactement cent ans. Personnage attachant, dont sans doute on ne saurait partager toutes les opinions, personnage éloigné de nous par sa mentalité du XIX^e siècle, et pourtant singulièrement proche par certains des problèmes qu'il a dû affronter. Eut-il jamais pensé que ses lettres à Floquet, conservées par miracle, puissent devenir un jour document historique et nourrir notre connaissance non point seulement d'un homme, mais aussi d'un milieu ? Dans ces lignes toutes simples, écrites au jour le jour puis jetées à la poste, c'est pourtant bien l'Histoire qui nous interpelle et, comme aux « Bergers d'Arcadie » dont le docteur Hellis admirait tant le peintre, nous lance son message et nous laisse à rêver : « Et in Neustria ego »...

Les faux-frais de l'Histoire

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

de M. et Mme JEAN-PIERRE CHALINE

par R.-G. NOBÉCOURT

Monsieur et Madame,

L'ACADÉMIE DE ROUEN atteignait sa vingt-et-unième année quand, le 22 mai 1765, pour la première fois, elle s'agrégea « une personne du sexe » comme on disait. Sensibles, de leur propre aveu, non moins qu'aux talents, « aux charmes de la beauté », seuls capables, assuraient-ils, de faire la gloire des dites personnes et d'embellir les séances de la Compagnie, nos galants prédécesseurs appelaient à siéger parmi eux une poétesse, alors célèbre, Madame Anne-Marie Dubocage. Les rédacteurs de nos premiers statuts, n'imaginant sans doute pas que l'élection d'une femme pût être jamais justifiée, n'avaient pas cru devoir l'exclure formellement. Les grâces et les mérites de Madame Dubocage l'emportèrent sur une interprétation misogyne de ce silence mais l'Académie ne s'autorisa pas du précédent pour « s'embellir » habituellement de « personnes du sexe » ; cent cinquante-deux ans s'écoulèrent avant qu'elle osât en accueillir une, de nouveau, dans son sein. En décembre 1917, elle recevait Mme Colette Yver, Mgr Prudent ayant persuadé ses confrères scrupuleux que « nos règlements pouvaient se lire au féminin ». Aucune sollicitation pointilleuse de notre règlement n'a jamais depuis remis en question l'appartenance des femmes à notre Compagnie. Elle en compte cinq aujourd'hui et elle ne peut que s'en féliciter. Rien non plus, dans les textes qui nous régissent, ne s'opposait à ce que nous les lisions « au conjugal », si je puis dire. C'est une lecture innovatrice qu'aucun de nous ne contesta quand vous

fûtes ensemble proposés à nos suffrages. Vous avez été élus chacun séparément mais nous n'avons pas cru convenable de vous désunir pour vous recevoir — sans que notre cérémonial en fût dérangé, modifiant seulement en duo le remerciement d'usage.

Toujours préoccupée de son rajeunissement qui la renouvelle et la perpétue, l'Académie a été attentive à votre âge, les prémisses maintenant gerbées dans les deux domaines voisins que vous avez entrepris d'exploiter gageant l'épanouissement fécond de la maturité.

Vos études ont conflué vers l'histoire et vers l'enseignement. Commencées par vous, Monsieur, au lycée d'Orléans, votre ville natale, poursuivies au lycée Buffon, à la khâgne du lycée Henri-IV et à la Sorbonne, l'agrégation d'histoire les couronnait en 1963. Même couronnement pour vous, Madame, même haute qualification en 1962 après le lycée parisien Claude-Monnet et la Sorbonne. Vous vous épousiez en 1964 et les débuts de votre carrière universitaire vous amenaient à Rouen, vous, Monsieur, au lycée Corneille de 1965 à 1968, vous, Madame, après un court passage au lycée de Blois, au lycée Jeanne-d'Arc de 1964 à 1969. Vous accédez bientôt à l'enseignement supérieur. Attaché au Centre National de Recherche scientifique, vous devenez, Monsieur, assistant à la Faculté des Lettres de Caen puis à celle de Rouen en 1974. Il en va de même pour vous, Madame, qui devenez en 1969 assistante à l'Université de Rouen. Vous enseignez tous deux l'histoire contemporaine et c'est naturellement à un sujet d'histoire contemporaine que vous consacrez vos travaux préparatoires à une thèse de doctorat d'État, sur la bourgeoisie rouennaise au XIX^e siècle, en ce qui vous concerne, Monsieur, et, en ce qui vous concerne, Madame, sur l'état du diocèse de Rouen de 1858 à 1940.

Les bourgeois rouennais, le clergé rouennais, à une époque qui n'est pas si lointaine, qui a laissé des souvenirs, à peine éteints, dans nos chroniques familiales et des photographies, à peine jaunies, dans les albums de nos grands-parents, c'est une matière riche et savoureuse. Quoi qu'on ait écrit déjà, elle est d'autant moins épuisée et d'autant plus originale que vous la traitez en purs historiens, avec une rigueur professionnelle dans la recherche, la lecture et la mise en œuvre des documents, au niveau et dans la perspective où elle cesse d'être anecdotique.

Une thèse de doctorat, en histoire particulièrement, demande beaucoup de temps, beaucoup de persévérance et de soins minutieux — de la chance parfois aussi quand on va à la découverte à travers des archives, privées ou publiques, non explorées ou non confrontées encore. N'avez-vous pas mérité une telle chance ? Nous comprenons cette lente élaboration mais comprenez notre

impatience. Les pages que, chacun pour votre compte, vous avez publiées dans plusieurs revues savantes et qui se réfèrent à vos deux grands ouvrages témoignent assez en effet déjà de la qualité de ces ouvrages. Elles font apercevoir la nouveauté et l'intérêt de leurs apports pour une meilleure connaissance de notre ville et de ses habitants.

Les vues, Monsieur, que, dans une dizaine de publications et de conférences, vous donnez de Rouen au XIX^e siècle, sont prises sous les angles les plus divers. Qu'il s'agisse des bourgeois logés dans les nouveaux beaux quartiers ou de la population entassée dans les vieux taudis, des travaux d'urbanisme, des banques ou des hospices, des contrats de mariage, de la Monarchie de Juillet et de la Révolution de 1848, vous nous apprenez une histoire de Rouen au XIX^e siècle dont on s'étonne qu'elle ait été aussi méconnue, voire ignorée, et vous éclairez davantage ou autrement ce que nous croyions en savoir. Vous en replantez en quelque sorte le décor au moment où il change — celui d'une ville ancienne, aux voies tortueuses et malsaines qui s'engorgeaient, soudain bouleversée par de grands travaux qui la modernisent en y ouvrant de longues rues rectilignes, au prix parfois de destructions regrettables. Vous peuplez en même temps ce décor où vous distinguez les Rouennais qui y vivent selon leur état et leur classe. Rouen est alors le premier centre cotonnier de France. Ressort essentiel de son développement économique, le coton est la source de quelques fortunes, assez rapidement acquises, qui font accéder à la notoriété sociale, aux titres consulaires et aux fonctions électives de nouvelles dynasties bourgeoises qui éclipsent, en s'y alliant souvent, les familles plus anciennement et autrement fondées.

Les activités industrielles et négociantes qui s'étendent entraînent des activités financières que les capitalistes rouennais veulent contrôler eux-mêmes par une banque locale dont ils choisissent les administrateurs. Et ceux-ci, pour attirer la confiance de leurs concitoyens, n'ont qu'à observer leurs propres règles dans la conduite de leurs affaires : le sens vigilant de l'économie, une prudence conservatrice, de la méfiance devant le changement, surtout s'il doit coûter cher, la crainte du risque et une attention pointilleuse à l'argent.

Vous dégagez de même les traits de la vie politique rouennaise dans laquelle le droit de vote censitaire est l'apanage des notables les plus imposés. Les administrateurs municipaux ont, comme leurs électeurs privilégiés, le souci de l'ordre qui garantit leur fortune et tiennent à une certaine liberté qui permet de l'accroître. Et la bourgeoisie libérale accueillante aux idées nouvelles, qui se dit républicaine et dont le *Journal de Rouen* est

l'organe, n'envisage que des réformes ne portant pas atteinte à ses intérêts.

L'ensemble de la population d'ailleurs aime la tranquillité. Elle accepte bon gré mal gré, sans réagir violemment, les régimes qui se succèdent du Consulat à Louis-Philippe. Cette sorte de réserve attentiste dans les conjonctures qui remuent davantage des régions plus promptes à s'échauffer, tient, dites-vous, au tempérament rouennais. N'est-ce pas à Rouen, oserai-je ajouter, que sera nommé, sinon défini, l'*opportunisme* qui, d'une pratique naturelle, deviendra une doctrine de gouvernement ?

La Révolution de 1848 cependant provoqua dans notre ville des troubles sanglants que vous avez expliqués en les rapportant. Mais la nouvelle Constitution reconnue et l'ordre rétabli, sans que les droits de la propriété et ceux de l'héritage fussent mis en cause, la vie rouennaise retrouva sa modération, les accidents de l'histoire n'affectant pas, ou qu'à peine, une façon de les subir, une mentalité qui serait, selon vous, proprement rouennaise, correspondant peut-être à une certaine sagesse.

Dans un ouvrage collectif consacré à l'histoire de notre ville, qui doit paraître bientôt, vous avez signé le chapitre des années 1800-1939. Nous souhaitons que ne tarde plus longtemps l'histoire économique et sociale de Rouen au XIX^e siècle qui est l'objet même de votre thèse de doctorat et dont nous ont donné quelque avant-goût attractif les diverses pages que je viens d'échantillonner trop sommairement.

L'Académie en 1976 vous a attribué sa médaille ; elle vous témoignait ainsi l'attention amicale qu'elle portait à vos travaux et à votre personne. Mais elle n'a pas voulu attendre, pour vous agréger à elle, que la suite de votre bibliographie ait confirmé vos mérites, qu'un nouveau titre, insigne, ait consacré votre carrière — et qu'un peu plus d'âge vous ait rendu plus conforme à l'image — fausse — que les malveillants se font parfois des académiciens. Notre Compagnie s'est réjouie qu'il vous ait plu de répondre à son appel. Elle se félicite aujourd'hui qu'avec tant de culture, d'érudition et de bonne grâce, dont elle profitera, vous lui apparteniez.

Il n'est pas besoin de recourir à la rhétorique pour que le compliment de bienvenue qui s'adresse à vous maintenant, Madame, balance avec symétrie celui qui s'adressait à votre époux. Quel que soit votre régime matrimonial, ces compliments ne se confondent ni ne se partagent et tant pis pour le style si c'est me répéter que de louer la culture, l'érudition et la bonne grâce

qui vous sont propres — avec ce charme et cette gentillesse — que nous n'apprécions pas moins que les électeurs de Madame Dubocage — dont nos séances bénéficieront.

La suite et les circonstances de votre carrière universitaire à tous deux manifestent à l'évidence une identique vocation, conjointement accomplie. Vos travaux manifestent la concordance de vos goûts, de vos curiosités et de vos aptitudes. Mais, dans cette communauté que cimentent aussi les mêmes orientations spirituelles, vous vous distinguez chacun en gardant chacun votre signature — pour le moment du moins, un bonnet de docteur ne pouvant coiffer deux têtes ensemble.

Pour une très prochaine histoire collective du diocèse de Rouen, vous avez écrit le chapitre consacré à la période la plus contemporaine. Votre thèse se rapporte à la période 1858-1940. Les pages diverses que vous en avez publiées nous laissent assez voir avec quel discernement dans l'information, quelle honnêteté dans le commentaire, vous traitez un sujet dont la sociologie, depuis quelques années, a renouvelé le genre. Il touche à la fois la vie ecclésiastique et la vie religieuse — qui s'interpénètrent certes mais qu'il ne faut pas toujours confondre.

Les images que vous donnez du clergé rouennais au XIX^e siècle se réfèrent à des documents originaux. Ainsi les notes — retrouvées par notre confrère M. l'abbé Fouré — que rédigeait Mgr de Croy au retour de ses tournées pastorales et les rapports de son vicaire général sur ses propres visites canoniques ; ainsi les procès-verbaux analogues de Mgr Blanquart de Bailleul ; ainsi encore les archives manuscrites provenant du Séminaire et de l'Archevêché. De ces sources vous dégagez les formes communes de la vie des paroisses et le type du prêtre moyen dans le diocèse de Rouen. Ce type de prêtre, dites-vous, peut nous étonner. On ne saurait toutefois le juger selon les idées qui ont cours aujourd'hui sur « la vocation », la nature et l'exercice du sacerdoce. Vous le replacez en son temps — moins pratiquant, sinon moins croyant, qu'un certain mythe nostalgique le rêve — et vous lui rendez son état — l'état ecclésiastique — qui l'établissait. Vous relevez comme l'un des facteurs du recrutement sacerdotal — dont vous retracez les montées et les chutes selon les conjonctures politiques — la situation du prêtre fonctionnaire des cultes sous un régime qui le paye et promu à une position sociale qui lui confère du prestige.

Issu le plus souvent d'une modeste famille rurale, son curé l'a conduit au Petit Séminaire où on l'a instruit en attisant sa piété et son hypothétique vocation plus qu'en éclairant sa foi. Puis il est allé naturellement au Grand Séminaire où on l'a *moulé* — le terme est de vous — plus conformément, où on lui

a inculqué une obéissance stricte à des règles traditionnelles, enseigné une théologie, une morale et une Écriture Sainte excluant toute velléité critique, où on l'a surtout préparé à remplir des fonctions moins apostoliques que disciplinaires.

Quoi qu'il ait été cependant de ce recrutement et de cette formation, il reste que, sauf abandons discrets ou défections tapageuses comme il s'en produit toujours, l'ensemble de ce clergé se tenait bien, remplissait avec dignité, souvent avec zèle, les devoirs de sa charge, et observait avec conscience les obligations de son état et qu'il avait en général bonne réputation. Sans doute il était assez peu intellectuel et peu doué pour la prédication, mais il vous plaît de signaler que certains prêtres plus instruits et disposés davantage aux études ont effectué alors des travaux d'histoire locale et des recherches archéologiques qui sont toujours appréciés. Plusieurs de ces prêtres ont honoré notre Académie. Il reste aussi, Madame, et je m'en rapporte volontiers à vous, que les graphiques et les courbes qui dessinent en les chiffrant les résultats de vos enquêtes, ne livrent pas le secret des âmes et que les archives ne disent rien de la détermination profonde de chaque vocation.

Ce qu'elles disent à propos de chaque paroisse et de chaque curé, vous le relevez, le groupez, l'ordonnez, le quantifiez, l'interprétez, et vous en composez les aspects généraux du clergé rouennais, du dernier quart du siècle précédent au premier quart de celui-ci. Il ne semble pas que, pendant cette période, les traits caractéristiques ainsi observés aient été beaucoup modifiés par les vicissitudes politiques affectant les conditions d'existence et le recrutement des prêtres, par les décisions romaines dérangeant plus ou moins les habitudes du diocèse, par telle crise troublant la foi (dont un roman et des « mémoires » ont évoqué les péripéties au Grand Séminaire de Rouen), par les initiatives et l'action des archevêques, chacun ayant son caractère, son port et son visage, sa façon de gouverner, de bénir et de manier la crosse.

Quant à ces archevêques — du Cardinal Prince de Croy à Mgr Fuzet — ce ne sont pas les histoires qu'on racontait dans les presbytères qui, cela va sans dire, occupent l'histoire que vous écrivez.

Vous dites seulement un mot, en passant, de l'équipage de Mgr de Croy effectuant sa tournée pastorale sur une haquenée blanche, escorté de dix chevaux, accompagné de deux voitures et de six domestiques. Cent ans après, il fallait dissuader un archevêque de Rouen, quoiqu'encore un peu « triomphaliste », de prendre le tramway, pour descendre de sa demeure, alors route de Neufchâtel et qui n'était plus un palais, jusqu'à la Cathédrale. Petite histoire, excusez-moi, qui illustre, avec le progrès des com-

munications, l'évolution des mœurs et des pompes. Vous traitez d'une autre matière et vous puisez à des sources moins bavardes et moins potinières : les mandements des archevêques de Rouen entre autres textes imprimés. Et vous vous attachez en particulier à discerner à travers ces mandements l'attitude et l'action sociales de l'Église dans le diocèse de Rouen.

A l'origine du catholicisme social et avant qu'il se soit élaboré en doctrine apparaissent, sous la plume des archevêques de Rouen, une nouvelle attention aux pauvres et une nouvelle conception de la charité envers eux. En 1802 le Cardinal Cambacérès, réglant la présence des mendiants dans la Cathédrale, les consolait de leur indigence en leur garantissant le ciel, pourvu qu'ils restassent « doux, humbles et résignés ». Le développement industriel précoce de la ville et de sa banlieue faisait naître des problèmes qui n'étaient pas seulement économiques. Le terme de « classes laborieuses » entrait dans le vocabulaire en même temps que les caractérisaient les conditions de leur travail dans les manufactures, de leur habitat misérable, de la précarité de leurs moyens de subsistance.

Les archevêques de Rouen prenaient progressivement conscience de la « question sociale » au fur et à mesure qu'elle se formulait et prenait corps. Même généreuse et distribuée chrétiennement, l'aumône ne pouvait la résoudre. L'idée de justice commençait d'intervenir. Elle était difficile encore à concevoir et à admettre — et difficile (ne l'est-elle plus ?) à appliquer effectivement. Les archevêques de Rouen s'y efforcèrent, mais ils croyaient de leur ministère d'assigner une incidence spirituelle à l'amélioration de la condition prolétarienne. Pour le Cardinal de Croy, Mgr Blanquart de Bailleul, le Cardinal de Bonnechose, il s'agissait de ramener l'ouvrier à Dieu en l'agrégeant à la « grande famille du patron ». C'était reconnaître et accepter, par cette expression même et malgré parfois quelque ambiguïté dans les termes, sinon dans la pensée, ce « paternalisme » que désavouèrent un jour les catholiques sociaux.

Ce jour — encore lointain — commençait-il de naître quand, en 1891, le Cardinal Thomas publiait une lettre sur « les patrons et les ouvriers », un peu avant que parût l'encyclique de Léon XIII « *Rerum novarum* » ? Il existait dans le diocèse des œuvres que la charité inspirait mais d'autres s'étaient fondées déjà que motivait une action plus expressément sociale. Il s'en fondait d'autres, à l'initiative de jeunes bourgeois qui se proposaient ensemble la formation sociale et chrétienne, culturelle aussi et politique parfois, des milieux populaires — cercles et patronages qu'encourageait Mgr Fuzet, l'archevêque de Rouen des années 1900-1915. Vous ne vous arrêtez pas à ce moment ni à ce personnage

dans votre thèse : elle mène jusqu'en 1940 l'histoire du diocèse de Rouen. C'est un autre temps et ce sont d'autres hommes — dont beaucoup d'entre nous se souviennent et dont les plus jeunes ont peut-être entendu parler. Ni pour nous, ni pour eux — ni pour vous — cette histoire n'a la même actualité. Nous ne doutons pas que vous saurez l'écrire avec la documentation, le discernement et l'intelligence qui donnent tant d'intérêt et de valeur à vos travaux maintenant publiés. J'aurais aimé y butiner davantage si je n'avais craint de déséquilibrer ce compliment d'accueil dont chacun de vous a sa part en l'ayant chacun tout entier.

Vous nous avez laissé entendre, Madame et Monsieur, que les méthodes nouvelles de la science historique, auxquelles vous avez été formés, structuraient vos travaux. L'histoire élaborée selon ces méthodes est dite *quantitative*. Elle compte, pèse et mesure. Ses calculs, représentés en courbes et en graphiques, donnent aux documents — dont Péguy faisait dire à Clio qu'ils étaient du bois mort — toute leur signification par leur addition même et leurs rapports entre eux. L'histoire, dite « événementielle », trotte et tricote menu, selon un historien du quantitatif : elle enfile comme des perles sur le fil du temps les rois, les batailles, les traités, les grands hommes et ceux qu'elle fait passer pour tels. Riche en détails concrets sur les personnages et sur les faits, elle n'est qu'une chronique.

Dépassant la biographie et l'anecdote, l'information que recueille et que transcrit l'histoire quantitative doit s'élargir, se schématiser, voire s'abolir, en une histoire plus étendue et moins figurative. Elle puise dans toutes les disciplines voisines de la sienne : la sociologie, la démographie, l'économie, la politique... De ces archives diverses, qu'elle regroupe et qu'elle organise, elle tire des séries d'unités homogènes et comparables qu'après intervention des ordinateurs elle conceptualise. Elle entend par cette mathématique expliquer scientifiquement et rendre intelligible tout le passé humain. Elle parle de cycles, d'intercycles, de mouvements périodiques. Elle dit qu'on ne saurait atteindre le tissu réel et profond de l'histoire, sous les agitations superficielles et les rythmes mesurables de son devenir, que dans un long terme ; la longue durée fonde essentiellement l'histoire quantitative. Péguy distinguait dans l'histoire les époques et les périodes, des morceaux de temps où il y a l'histoire, un événement, une crise, et des morceaux de temps où il paraît ne rien se passer, qui semblent des temps morts. Mais l'histoire ne s'arrête pas ; elle est toujours en train de s'accomplir, avec plus ou moins d'éclat : il n'arrive

rien et tout d'un coup le monde et le siècle ont changé ; c'est un autre âge, sinon un autre homme. Entre les bons gros faits reçus et enregistrés par les manuels où nous croyons avoir appris l'histoire, entre les secousses plus ou moins éruptives et dramatiques que retient l'histoire événementielle, se produisent des mutations plus ou moins perceptibles et lentes qu'elle néglige. C'est cette immense étendue que défriche l'histoire quantitative. Mais en approchant autrement ses secteurs traditionnels, en se fixant de nouveaux objets, l'histoire soulève de nouveaux problèmes — qui la remettent elle-même en cause, ne serait-ce qu'en soulignant davantage l'ambiguïté même du mot qui la nomme, signifiant à la fois le mouvement profond du temps qui s'écoule et l'étude qu'on en fait.

Sans doute — et vous en convenez en le démontrant — il ne faut pas considérer l'histoire du seul point de vue quantitatif ni l'écrire avec les seuls résultats d'opérations arithmétiques — que peuvent fausser d'ailleurs les intentions et l'idéologie du calculateur — comme si l'homme se laissait enfermer tout entier dans les chiffres. Reconnaissons au moins que la quantification est une technique utile en fonction des questions que l'historien se pose. Aussi bien vous avez dit ne pas mépriser la source qualitative — nous l'avons bien vu — et que, devant les graphiques et les pourcentages, on pouvait rêver d'images plus vivantes et plus hautes en couleur. Ce sont de telles images — insérées dans une autre histoire — qui hantent le souvenir des hommes de ma génération.

Dans la longue durée de l'histoire, l'homme ne se joue que dans un instant très court — mais la durée cosmique elle-même, qui n'est qu'un point dans la longue durée, n'a de sens qu'en fonction de cet instant, reconnaît l'un des maîtres même de l'histoire quantitative, M. Pierre Chaunu. Cet homme, l'histoire le confond et le perd dans une entité abstraite : la nation, le peuple, la société — mais cet homme est un individu, une personne unique. Dans l'histoire qui l'emporte, il a sa propre, sa seule histoire. Il y a ainsi deux histoires : l'une qui se fait, singulièrement et immédiatement vécue ; l'autre qui s'écrit d'après les documents et se transpose. Elles ont toutes deux leur vérité, à des niveaux et sous un éclairage différents, mais on ne saurait confondre l'événement en train de se réaliser et l'événement devenu « historique ».

Pour ceux de mon âge l'événement qui se réalisait a été la guerre. Elle les a saisis à deux reprises, avant qu'ils eussent vingt ans, à l'âge de l'enthousiasme et de la foi, et quand ils atteignaient la quarantaine — une sorte d'âge ingrat. Ils l'ont connue dans sa première vérité qui les touchait à vif.

L'histoire, vous le savez, est dépensière ; ses violences causent de grands dégâts — que l'État paye tant bien que mal. Ses retombées désolent aussi des existences qu'elles bouleversent. Plusieurs, il est vrai, trouvent dans la guerre — puisque c'est d'elle qu'il s'agit surtout dans l'expérience de l'histoire qu'ont les hommes de ma génération — une occasion de s'exalter. Agissant comme un réactif, elle est en tout cas, pour les uns et pour les autres, l'occasion de leur vérité.

Le sacrifice est l'essence de la guerre ; elle le met toujours en jeu. L'ombre de la mort qui environne le soldat est-elle lumineuse ? Dans les circonstances extrêmes le soldat doit aller, plus ou moins consciemment, jusqu'au bout de ses forces et de son courage, jusqu'au bout de ses raisons de vivre, de ses principes, de ses croyances, dont il éprouve la valeur et le pouvoir ou l'insignifiance et la dérision. Si l'on est prêt à donner sa vie en effet il faut savoir et dire pourquoi, quelle intention justifie cette offrande absolue. Pouvait-on mourir en 1939 comme beaucoup étaient morts en 1914 ? (et comment pourrait-on mourir en Indochine et en Algérie ?). La Patrie pour laquelle on mourait en 1914 n'était pas un problème : c'était la France, une réalité charnelle, connue d'instinct, sans qu'il soit besoin de l'analyser et de la définir et il allait de soi qu'on la défendît jusqu'à mourir pour elle. En 1939 bien des professionnels de la plume et de la pensée mettaient la patrie en question. L'un déclarait que le temps des patries était fini ; un autre proclamait son refus de servir. On put même voir des écrivains dont le patriotisme paraissait le plus ardent marchander le sang que la patrie elle-même tergiverserait à répandre. Les troupes démoralisées ne redécouvriraient la patrie que dans les humiliations et les servitudes de la défaite.

D'autres mots à majuscule qui échauffent les hommes n'ont pas la même évidence que le mot *Patrie* ; ils ont parfois plus de pouvoir. Le mot *Honneur* est de ces mots-là. Il représente la dignité de l'être, le sentiment et le soin qu'il a de cette dignité. Il figure sur les drapeaux, lié à celui de *Patrie*. Ainsi rapprochés, ils expriment ensemble une double fidélité, de celles qu'on ne choisit pas et qui contraignent : l'attachement à son pays et l'estime de soi-même. Est-il pire infortune et détresse plus déchirante dans les malheurs d'un peuple qui défaille, que l'incertitude quant à la Patrie, exigeant une mort peut-être inutile, et quant à l'honneur, peut-être mal entendu ?

Qu'ils aient cru ou non que toute rédemption ne s'opérait que dans le sacrifice, qu'ils aient ou non délibéré sur la nécessité et le fruit du leur, un million trois cent mille hommes sont morts « au champ d'honneur » de 1914 à 1918, et cent vingt-cinq mille, qu'on oublie, sont morts en 1940 au « champ d'honneur » aussi.

Et combien de milliers dans des combats obscurs ou dans des camps abominables quand la France était occupée ? L'histoire, disait Péguy, ne s'intéresse pas aux gens qui mettent cinquante ans à mourir dans leur lit. Elle ne s'intéresse à ceux qui meurent dans les batailles que pour en porter le total à ses bilans et à ses statistiques : elle n'en fait pas le détail. Chacun de ces morts pourtant c'est une agonie, un dernier cri et un dernier soupir, c'est le gémissement d'une veuve, les larmes d'un orphelin, l'affliction d'un père et d'une mère. Faux-frais de l'histoire — qu'elle quantifie et qui ne sont pas remboursés.

Faux-frais aussi, non comptabilisés ceux-là, divers dommages, d'ordre moral et spirituel, que subissent des êtres plus sensibles, plus attentifs à eux-mêmes et à leurs règles de vie, plus soucieux d'accorder leurs pensées et leurs actes. La présence menaçante de la mort qui réduit bien des problèmes, bien des débats de conscience, en suscite ou en exaspère d'autres : le mal, Dieu, le devoir, la liberté... Elle ébranle des certitudes sur lesquelles on se reposait, élimine des formules qui contentaient, sape des mythes qui tranquillisaient. Elle révèle, dans certaines conjonctures plus tragiques, de quoi on est capable — du meilleur certes, du pire aussi, de quelle vaillance et de quelle lâcheté, de quelle fidélité et de quel abandon. Dans le drame collectif qu'enregistre et dont se glorifie la légende nationale, que de drames singuliers qui resteront secrets ! Un jour peut-être, l'ancien combattant, grattant ses souvenirs comme on gratte une cicatrice, au risque de raviver quelque plaie, cherchera à comprendre ce que la guerre a fait de lui.

C'est l'une des retombées de l'histoire que chaque être se trouve, par elle, mis en situation de remarquer davantage, sinon de mieux déchiffrer dans l'événement, les signes de son propre destin — qui ne s'accomplit pas hors de l'histoire. Pour le chrétien, qui croit à la Providence, curieux du cours de sa vie dans le cours de l'histoire, inquiet de sa prédestination, quelle rencontre que celle de l'événement à tel tournant de son âge ! Et quel avertissement parfois, quelle Grâce, que l'événement qui l'atteint et le détermine, sans qu'il en aperçoive toujours l'opportunité spirituelle ! Une existence ne s'explique sans doute qu'à la minute où elle s'achève. « Vous croyez qu'il s'agit des destinées du monde ? Pas du tout. Dieu a voulu seulement sauver un particulier ». C'est une vue de l'histoire que Chateaubriand prête à l'abbé de Rancé. Cet accomplissement du salut personnel dans le progrès du monde vers sa fin, vers son salut peut-être aussi, est un sujet de méditation qui n'est pas sans mystère, mais qui, sous l'éclairage de la Foi, place le chrétien dans une perspective où la confiance et l'espérance en Dieu mettent une lumière secourable. Péguy fait

dire à Clio : « On est venu me demander le secret du salut »... Mais s'il est vrai que la seule histoire qui compte en effet est celle du salut, Clio ne répond pas ; cette histoire-là ne le regarde point.

Ici, Madame et Monsieur, ici se termine votre épreuve. Franchissez-donc maintenant ensemble le seuil de l'Académie de Rouen — bras dessus, bras dessous, ou la main dans la main, comme il vous plaira. Vous y êtes tous deux bienvenus.

Un hygiéniste du XVIII^e siècle

L'abbé Jacquin

par André QUEVAUVILLER

(Nécessaire de 15 notes 1976)

CONFÉRENCES PUBLIQUES

&

COMMUNICATIONS

dire à Clio : « On est venu me demander le secret du saint ». Mais s'il est vrai que la seule histoire qui compte en effet est celle du saint, Clio ne répond pas : cette histoire-là ne le regarde point.

M. Madame et Monsieur, ici se termine votre épreuve. Franchissez donc maintenant ensemble le seuil de l'Académie de France — les deux bras levés, les deux mains en la main dans la main, comme il vous plaira. Vous y êtes tous deux bienvenus.

CONFÉRENCES PUBLIQUES
&
COMMUNICATIONS

Un hygiéniste du XVIII^e siècle

L'abbé Jacquin

par André QUEVAUVILLER

(Séance du 13 mars 1976)

Prenant publiquement séance à l'Académie de Rouen dont il avait été élu membre correspondant, M. André Quevauviller, membre de l'Académie de Pharmacie, après son remerciement, évoque un éminent hygiéniste du XVIII^e siècle, l'abbé Jacquin, élu lui-même membre associé de la Compagnie le 16 février 1757.

Par quels arcanes suis-je parvenu à choisir le sujet dont je vais vous entretenir *hic et nunc* ?

En remontant très loin, je dois à une contestation percutante contre la violence magistrale d'avoir été expédié du petit lycée d'Elbeuf au grand lycée Corneille de Rouen par un père courroucé, qui tenait officine de Pharmacie dans la commune alors nommée Saint-Aubin-jouxte-Boulleng, département de la Seine-Inférieure. C'est à cet incident psycho-balistico-physiologique que je dois d'avoir fait toutes mes études essentielles à Rouen y compris mon stage en pharmacie, place Henri-IV chez M. Philippe Langlois et ma première année à l'École dite préparatoire, située à côté de la Fontaine Sainte-Marie. J'ai eu beau aller me perdre dans la grande Faculté de Paris, je suis revenu rue Beauvoisine, vingt-cinq ans plus tard, comme professeur enthousiaste... et fugace. En faisant allusion à mes vacances enfantines dans le jardin de ma grand'mère, rue Sébastopol à Mont-Saint-Aignan, dramatisées dans mon souvenir par la visite des Taubes en 1918, j'en aurai assez dit pour que vous admettiez qu'*ICI* à Rouen, je me sens chez moi. Mais comme il vous l'a été précisé tout à l'heure, je suis depuis

bientôt vingt ans, professeur d'Hygiène et c'est à ce titre qu'une de mes élèves, pour me remercier de l'avoir guidée jusqu'au terme d'une thèse de doctorat, m'a offert un petit livre déniché chez un bouquiniste et ayant appartenu au Séminaire des missions étrangères.

Je possède ainsi la quatrième édition, considérablement augmentée, publiée à Paris en 1771 « avec approbation et privilège du Roi chez G. Desprez, imprimeur du dit et du clergé de France, rue Saint-Jacques » d'un travail fondamental intitulé : *De la Santé, ouvrage utile à tout le monde*. L'auteur qui a dédié son livre de 557 pages à Monsieur le Duc de La Vrillière, ministre et secrétaire d'État, est « Monsieur l'abbé Jacquin, chapelain de mesdames Victoire et Sophie, membre des Académies royales de Rouen et de Metz et honoraire de la Société littéraire d'Arras ». Vous comprenez pourquoi, en cette année de la qualité de la vie, j'ai tenu à vous parler de l'auteur et du livre dans lequel tous les grands problèmes fondamentaux de l'hygiène ont été évoqués il y a deux siècles avec la vertu de Corneille, la prescience de Fontenelle et pour la délectation *, selon Poussin, du lecteur qui va tenter de vous la transmettre, *MAINTENANT*.

Reportons-nous d'abord à l'époque. Nous sommes à une vingtaine d'années de la Révolution. Louis de La Vrillière est secrétaire d'État aux Affaires étrangères à la suite de la chute de Choiseul en décembre 1770, ce qui lui vaut en plus le titre de duc. Il fait alors partie du fameux triumvirat : Terray, Maupeou, d'Aiguillon du dernier gouvernement de Louis XV. La Compagnie de Jésus est abolie, les Parlements, dont celui de Rouen, sont supprimés, la guerre de Sept Ans a ponctionné 50 milliards d'aujourd'hui et saigné 200.000 Français, la banqueroute itérative est le procédé de Terray dit Vide-Gousset pour équilibrer le budget. On touche, selon de Bernis « à la dernière période de la décadence », parfaitement illustrée par la conduite du Roi. Ce dernier va mourir, tué par la variole, et Voltaire, bientôt octogénaire, s'appête à plier bagage. Mesdames Victoire et Sophie sont deux des dernières filles de Louis XV, élevées à Fontevrault où l'on voit encore la belle maison qu'elles habitaient à côté de l'abbaye. Il faut croire que leur chapelain fut persuasif car dans ce monde de libertinage et d'affairisme elles restèrent vieilles filles et plus ou moins confites en dévotion.

Qui est donc ce chapelain ? Grâce à M. l'abbé Fouré, votre archiviste, et à votre Président, M. le Professeur Boullard, j'ai pu recueillir quelques indications.

* Terme proposé par André Gide dans son étude sur Poussin.

L'abbé Jacquin (Armand-Pierre) est né à Amiens le 20 décembre 1721 et est mort à une date indéterminée, proche de 1790 puisqu'il est encore signalé dans le Précis de l'Académie de Rouen en 1786. D'abord chapelain de l'église-cathédrale d'Amiens, il fut attaché au même titre en 1771 à la maison du comte de Provence. En 1773 il est historiographe du comte d'Artois. Il a été élu par délibération, d'une voix unanime, correspondant de l'Académie de Rouen le 16 février 1757.

Il avait publié en 1755 un ouvrage moral et critique *Entretien sur les romans* où il parle du danger de leur lecture. En 1756 il commet des *Lettres philosophiques et théologiques sur l'inoculation de la petite vérole* où il cherche à prouver que la religion condamne l'inoculation. Il a eu heureusement peu d'adeptes, mais il en a encore... La même année 1756 il adresse une lettre à M. Lecat qui la lit ici-même sur « la suffocation occasionnée par la vapeur de charbon et les moyens de réparer ses funestes suites ». Là, il est mieux inspiré car pour lutter contre l'intoxication oxycarbonée, il commande de retirer la victime de l'atmosphère toxique sans délai, d'introduire de l'air respirable dans la poitrine, de la débarrasser de tous vêtements susceptibles de gêner la respiration, d'administrer des sternutatoires (notamment la fumée de tabac ou la vapeur du fort vinaigre), de chatouiller la plante des pieds, de faire des frictions et de poursuivre les efforts pendant longtemps car « des histoires authentiques paraissent prouver que des hommes estimés morts depuis bien des heures, ont cependant été rappelés à la vie ». L'oxygénothérapie hyperbare est venue heureusement compléter ce secourisme qui est resté à peu près tel sur le terrain.

En 1757, il relate ses excursions dans les carrières de calcaire d'Albert et de Vaux et sa découverte de belles cristallisations, de stalactites, d'oursins, etc... Il attire l'attention des architectes et entrepreneurs des bâtiments d'Amiens et des environs sur la qualité de cette pierre dont la solidité et le beau poli ont été utilisés pour l'abbaye de Corbie et dont le transport grâce à la proximité de la Somme (demi-lieue) peut se faire à bon compte.

En 1758, il publie des *Lettres parisiennes sur le désir d'être heureux*, ce qui préoccupe encore nos contemporains, beaucoup plus que son *Discours sur la connaissance et l'application des talents* paru en 1760. Honnête homme, il n'en est pas moins prêtre et compose des *Sermons pour l'Avent et le Carême* qui offrent, dit Feller, de la méthode, de la clarté, de la véhémence et toujours du naturel.

Le dimanche 10 février 1765, M. l'abbé Jacquin, passant par la rue Saint-Denis à Paris, aperçoit à 9 h 48 du soir une grande bande lumineuse qui s'étend, en moins de deux minutes, de

l'Orient à l'Occident ; elle est moins large que la voie lactée mais elle donne quatre fois plus de lumière ; cette lumière n'est ni ondoyante, ni scintillante. A dix heures elle commence à diminuer et à 10 h 3 elle disparaît. Pour notre minutieux observateur il s'agit là d'un météore lumineux, selon le titre de sa communication. A ma connaissance et malgré les *Entretiens sur la pluralité des mondes* il ne formule pas l'hypothèse d'un « objet volant non identifié ».

En 1769, il disserte sur les Almanachs auxquels il rend hommage non sans les tenir responsables d'accréditer parmi le peuple les rêveries de l'astrologie et se féliciter que les rois Charles IX, Henri III, Louis XIII et Louis XIV les aient soumis à une censure rigoureuse en ce domaine. C'est un sujet sur lequel il reviendra dans son livre *De la Santé* que nous allons feuilleter ensemble puisque le *Dictionnaire d'Antiquités chrétiennes* par M. l'abbé Jacquin et Duesberg, paru en 1848, bien qu'il soit tout à fait dans la ligne des préoccupations pédagogiques * de notre sujet, n'est pas mentionné par son biographe E. Regnard.

Quand on ouvre le livre dont la première édition date de 1762, on trouve sous le titre, en exergue, un aphorisme de l'École de Salerne : « Si tibi deficiant medeci, medici tibi fiant haec tria : Mens hilaris, requies moderata, diaeta », ce qui a été traduit par Bleusen de la Martinière en 1749 :

S'il n'est nul médecin près de votre personne
Qui dans l'occasion puisse être consulté,
En voici trois que l'on vous donne :
Un fonds de belle humeur, un repos limité
Et surtout la sobriété.

Si la traduction s'éloigne du mot à mot, son élégance montre que notre Dieppois, géographe de sa majesté catholique le roi d'Espagne, qui était peut-être aussi correspondant de cette Académie, ne manquait pas d'esprit.

Mais revenons à notre abbé et au sommaire de son ouvrage. Il est divisé en dix chapitres qui portent :

- le premier : sur les différents tempéraments : bilieux, mélancolique, phlegmatique, sanguin ;
- le deuxième : sur l'air, les vents, les climats, les saisons et du choix d'une habitation, nous dirions l'environnement ;
- le troisième a trait à l'hygiène alimentaire et aux aliments ;

* Il pensait que l'histoire religieuse pourrait rendre de plus grands services à la jeunesse que la traduction des auteurs païens.

- le quatrième et le cinquième étudient le sommeil, la veille et l'exercice ;
- le sixième chapitre traite des excrétiions et des sécrétions ;
- le septième de la propreté et en particulier des bains ;
- le huitième et le neuvième des règles de santé pour les différents sexes, âges et états et des causes morales qui influent sur la santé ; autrement dit : hygiène physique et hygiène mentale ;
- enfin, le dixième chapitre est tout à fait d'actualité puisqu'il parle des dangers auxquels on s'expose quand on fait des remèdes sans nécessité.

Je ne suivrai pas ce sommaire pour vous montrer à quel point notre ancêtre était un précurseur, mais en élaguant les explications et les hypothèses surannées qui reflètent la science du temps, je vais suivre le plan auquel je suis accoutumé pour dévoiler les arcanes de l'hygiène et de l'éducation sanitaire aux futurs pharmaciens.

Dans les généralités on trouve, dès la première page, la base même de l'éducation pour la santé : « Il est bien plus aisé de conservé la santé, que de la recouvrer... » et plus loin : « tout est relatif : aliments, remèdes, ce qui est salubre pour les uns devient funeste pour d'autres. Il y a donc au moins de l'imprudence à épouser, sans examen, le régime dont un autre se trouve bien ». D'où la nécessité de « se servir toujours du même médecin ». Conseil éminent que nos actuels bénéficiaires de la Sécurité sociale feraient bien de méditer.

Comme on ne prête qu'aux riches, on attribue souvent à Pasteur la découverte du processus des épidémies. En fait, la notion de contagion datait du XVI^e siècle grâce à Fracastor, et Leeuwenhoeck venait d'apercevoir les animalcules avec le microscope. Or que dit l'abbé Jacquin : « Tous les végétaux et les animaux transpirent, se pourrissent et se dissipent à l'air, dans lequel leurs particules s'élèvent et flottent au gré des vents, comme la fumée. Il n'y a point de corps, huile, esprit, terre, sel, métal, minéral, etc... qui, usé par le frottement, ou exalté par la chaleur, ne voltige dans l'air. Les semences des petites plantes, et les œufs même d'une infinité d'insectes, sont soutenus dans l'air et souvent transportés au loin. Quel réceptacle immense que l'atmosphère ! Mais quel ravage ne doivent pas faire dans notre individu ces corpuscules émanés des eaux gâtées et croupies, des animaux putréfiés, des végétaux fermentés, des minéraux exaltés... Aussi pour jouir d'une bonne santé, il faut respirer un air pur, serein, tempéré, et dont l'élasticité ne soit point affaiblie par une trop

grande quantité de vapeurs et d'exhalaisons, toujours nuisibles à la respiration, et propres à porter mille désordres dans l'économie animale... Si l'air, comme nous l'avons dit au commencement de ce chapitre, pénètre dans nos corps, non seulement par le nez, la bouche, la trachée-artère et le poumon, mais encore par les pores de la peau, il n'est pas moins certain qu'il n'y entre pas seul ; rempli des vapeurs dont il est imprégné, il nous transmet leurs qualités bénignes ou malfaisantes ; combien de maladies cruelles les dernières ne nous communiquent-elles pas ? Tant de maladies épidémiques, la peste elle-même, ne prouvent que trop cette affligeante vérité ; mais hâtons-nous d'éloigner des yeux de nos lecteurs ces tristes et dégoûtants tableaux ».

Il connaît donc la raison de la contagion, ce qui l'amène aux recommandations suivantes : « Comme il est rare qu'on emploie à présent le ministère des apothicaires pour prendre des remèdes, il est inutile de recommander de se pourvoir d'une canule à soi. Il faut prendre la même précaution pour les lancettes : chacun doit avoir les siennes, afin de ne pas se servir des lancettes banales de chirurgiens, souvent trop peu soigneux de laver et d'essuyer les leurs. Il est toujours dangereux de se faire saigner avec un instrument qui vient de servir à un malade attaqué d'une fièvre maligne, de petite vérole, etc... : quelque précaution que le chirurgien ait apportée pour bien le laver et essuyer, il peut y être resté quelques corpuscules du sang du malade, et il n'en faut qu'un pour communiquer la maladie à une personne saine, qui souvent ne se fait saigner que par plénitude ou pour une légère incommodité ».

« Les gardes des malades, les chirurgiens, les médecins et les ecclésiastiques qui se consacrent au saint ministère, soit dans les hôpitaux, soit en particulier, doivent dans les temps de contagion, mettre par-dessus leurs habits, lorsqu'ils entrent chez les malades, un fourreau de toile cirée, qu'ils quitteront en sortant. Par ce moyen, leurs vêtements ne contracteront pas le mauvais air ; car les habits, et en particulier ceux de laine et de coton, s'imbibent aisément des corpuscules contagieux, les conservent longtemps, et les communiquent promptement à ceux qui les portent, et à ceux qu'ils pourraient fréquenter... Ceux qui approchent les malades atteints de contagion, auront soin de faire brûler, après leur mort, tous les vêtements et meubles qui leur auront servis pendant la maladie, comme camisoles de laine, manteaux de lit, paillasse, etc... Rien n'étend et ne prolonge plus la contagion que de conserver ces sortes d'effets ».

Ainsi il y a des idées latentes qui n'attendent qu'un thuriféraire de génie pour être communément admises !

En ce qui concerne l'hygiène corporelle, notre auteur fait quelques remarques édifiantes sur la propreté : « L'usage du linge, et en particulier des chemises, a fait perdre celui des bains : on ne se baigne plus présentement que pour cause de maladie, par ordre du médecin, ou tout au plus par propreté, encore très rarement ».

Ne rions pas, une enquête faite il y a une vingtaine d'années dans le département de l'Isère avait montré qu'en moyenne on y prenait un bain par tête et par an ! Il ajoute :

« Les Anciens se baignaient très souvent, et faisaient bien : rien ne contribue autant à la propreté et à la santé... Les bains froids commencent à prendre en Angleterre et en France. Je ne désespère pas de les voir généralement adoptés dans ce dernier Royaume, si quelqu'un du bon ton voulait en faire usage, et les préconiser à titre de mode ; motif aussi puissant sur nous, que la raison l'est sur nos voisins... Quand on ne prend pas les bains froids, et qu'on porte perruque, c'est une bonne habitude de se laver tous les jours la tête avec de l'eau froide : les gens de Lettres, et les personnes appliquées aux calculs, etc... s'en trouveront bien... ».

« C'est une bonne précaution, quand on voyage, de porter avec soi des draps. Malgré cette attention, on se trouve quelquefois la victime de certains insectes, que la délicatesse ne permet pas de nommer : dans ce cas, l'eau de la Reine de Hongrie * fournira un remède beaucoup plus agréable, et au moins aussi sûr qu'une pommade dégoûtante, et souvent dangereuse à cause du mercure qu'elle introduit sans nécessité dans le corps... Avant de coucher avec un second, il faut bien le connaître : pour moi, j'ai toujours cédé le lit entier : une nuit est bientôt passée dans un fauteuil ». Il est même en avance sur l'hygiène anglo-saxonne.

« L'usage des lits jumeaux chez les personnes mariées a bien des avantages, surtout pour la propreté et pour la santé ».

« Pour conserver la santé dans les troupes, surtout en temps de guerre, il faut prescrire au soldat beaucoup de propreté, particulièrement pour les pieds dans l'infanterie ». Vous constatez ainsi, mes chers collègues, que la fameuse question « de quoi sont les pieds ? » est bien antérieure au Second Empire.

Mais rien de plus essentiel à la santé que l'exercice « si l'on veut aller à la selle tous les jours, uriner médiocrement et transpirer beaucoup ».

D'ailleurs « l'expérience nous apprend que les ouvriers qui

* Alcoolat de romarin.

fatiguent plus d'une partie du corps que d'une autre, ont cette partie plus robuste que le reste de la machine. Nous-mêmes, comparons notre main droite avec la gauche, et nous trouverons la première plus charnue, plus grosse et plus forte que l'autre : la raison en est simple, c'est que la droite agit davantage que la gauche. Cette dernière observation me fournit ici une réflexion bien importante pour l'éducation des enfants. On devrait les accoutumer de bonne heure à se servir alternativement et indistinctement des deux mains, soit pour manger, soit pour travailler, soit pour jouer : par ce moyen, ils seraient aussi forts et aussi adroits de l'une que de l'autre : *d'ailleurs, en perdant un bras, ils ne se trouveraient pas dans l'embarras où l'on voit plusieurs manchots du bras droit* » (argument auquel il fallait penser !).

« La chasse, pourvu qu'elle soit modérée, les armes, la paume, le ballon, l'escarpolette, le volant, le billard, la boule, les quilles, le petit palet, plusieurs autres jeux d'exercices, sont très salutaires pour la santé. La danse, outre les avantages des exercices dont nous venons de parler, a encore celui de bien placer le corps, de faire baisser les épaules, et de les retirer en arrière ; ce qui donne plus de jeu et plus d'étendue à la poitrine ».

« Le jardinage, le tour et plusieurs autres occupations qui demandent du mouvement, sont encore fort salutaires. Considérons les gens de la campagne : occupés toute la journée à des exercices fatigants, ils n'en chantent pas moins au milieu de leurs travaux : ils se portent bien, tandis que les riches habitants des villes bâillent au centre des plaisirs et sont accablés d'incommodités. La goutte est à la ville, dit La Fontaine, et l'araignée aux champs ».

« L'équitation me paraît mériter la préférence : aucun exercice ne produit de meilleurs effets, pour accélérer la circulation du sang, l'atténuer, déboucher les vaisseaux, lever les obstructions et procurer une transpiration favorable, surtout des parties supérieures du corps, parce qu'aucun ne secoue davantage les viscères ».

« Enfin, je finis par un exercice aussi facile à prendre, que salutaire ; c'est celui de la promenade. Après le cheval, il n'y en a guère de meilleur, pourvu qu'on se promène en bon air, et qu'on ait l'esprit libre, dégagé d'affaires et gai : on peut jouir de cet avantage en s'associant avec des personnes d'une aimable société. Il y a cette différence entre l'exercice du cheval et la promenade, que l'un est bon pour rétablir la santé, et l'autre pour l'entretenir ».

Mais il y a des exercices qui ne peuvent être exécutés que sous certaines conditions, « l'union des deux sexes excite la transpiration, dégage le cerveau, rend plus lesté et fortifie l'estomac,

quand on s'y livre avec prudence et avec modération. Son excès dérange l'économie animale, affaiblit le cerveau et les yeux, fait perdre la mémoire, diminue la chaleur naturelle, arrête la transpiration, énerve les forces du corps, trouble la digestion, par la grande dissipation des esprits, cause des vents ». Il s'agit là sans doute d'une supposition d'ecclésiastique. Il poursuit : « les jeunes gens qui se livrent aux plaisirs de l'Amour avant d'avoir pris leur croissance, restent petits, faibles, délicats, incapables d'application sérieuse, sujets aux vapeurs et à mille incommodités, et deviennent vieux de bonne heure, quand ils ne restent pas en chemin. C'est donc une coutume bien pernicieuse de marier ses enfants trop jeunes : ils s'énervent avant l'âge fait ; ce qui les empêche ordinairement d'avoir des enfants : en ont-ils ? Ce ne sont que des sujets faibles, mal conformés, qu'il est difficile d'élever. Aussi voyons-nous l'espèce s'abâtardir de jour en jour... Tacite loue les anciens Germains de ce qu'ils ne se mariaient pas avant d'avoir atteint l'âge d'une pleine vigueur. Cet âge est pour les hommes entre 25 et 30 ans, et pour les femmes entre 20 et 25 ».

Si nos lycéens et lycéennes observaient une telle méthode contraceptive efficace à 100 %, les parents d'élèves du lycée de Marmande auraient moins de soucis. Peut-être ont-ils oublié que « c'est dans la jeunesse qu'il faut inspirer le goût de la vertu, des devoirs, de l'obéissance et de la modestie : faites surtout envisager cette dernière vertu comme la source de la santé du corps et de la force de l'âme ».

Après l'exercice il faut prendre du repos. « En général, l'heure la plus convenable pour se coucher est vers les dix heures : on se trouve, par cet arrangement, en état de se lever entre cinq et six heures du matin, pour remplir les obligations de la journée. Quels délices, dans la belle saison, de jouir des prémices d'un beau jour, et de goûter la fraîcheur d'une brillante matinée ! Quel avantage pour les personnes de Lettres et les gens de Cabinet, de se trouver, après un repos paisible, au milieu de leurs livres et de leurs papiers, dans la tranquillité du matin, temps où l'esprit est plus vif, plus fort, plus susceptible d'idées nettes et brillantes, plus propre enfin à l'application !... Il est très pernicieux pour les gens de Lettres de travailler la nuit. Après un sommeil modéré, l'esprit est bien plus capable d'application qu'il ne l'est après les fatigues de la journée ». Ah ! comme M. Jean-Paul Sartre et Mme Simone de Beauvoir auraient dû suivre ces sages recommandations. Cela nous aurait peut-être évité des élucubrations dont nous voyons chaque jour les conséquences !

Quoiqu'il en soit, voilà bien d'excellents principes d'hygiène mentale mais il ne s'en tient pas là : « Le plaisir et la gaieté sont l'âme et la source des talents. Pierre Eyquem, qui prit un soin

particulier de l'éducation de son fils Michel de Montaigne, le faisait éveiller le matin au son des instruments de musique, afin de lui inspirer un ton de gaieté qui lui fit aimer ses exercices et ses devoirs... Ce n'est pas en entassant dans une mémoire légère et flexible des termes et des règles inintelligibles, qu'on cultive l'esprit de la jeunesse ; c'est en lui donnant des définitions claires et justes de chaque objet ».

Il se montre même précurseur de Mme Françoise Giroud : « Quand je dis que les femmes sont plus délicates et plus faibles que les hommes, je n'entends parler ici que du corps : j'avoue hautement, et personne ne me démentira, que, du côté de l'âme et de l'esprit, le beau sexe n'a rien à envier au nôtre. Pourquoi ne s'attache-t-on pas à perfectionner son éducation ? ».

Il a d'ailleurs d'excellents principes de protection maternelle et infantile. Au moment où nos modernes pédiatres supplient les femmes de nourrir elles-mêmes leurs enfants, au moins les premiers mois, pour assurer leur bon équilibre mental, relisons l'abbé Jacquin : « Toutes les femmes, dans les premiers temps, nourrissaient : chez les Grecs, chez les Romains, dans les beaux temps de la République, les femmes se faisaient un honneur et un devoir d'allaiter leurs enfants. Il est vrai que cette louable coutume commença à se perdre chez ce dernier peuple, lorsque le luxe et la mollesse changèrent les mœurs. César reprochait de son temps, à certaines Dames du bon ton de Rome, qu'au lieu d'enfants, on ne leur voyait plus porter que des chiens et des singes sur les bras. Chez les Germains, les mères auraient eu horreur de donner leurs enfants à nourrir à des nourrices mercenaires. Les Chinois n'accordent de considération à une femme qu'autant qu'elle a nourri ses enfants. Les Géorgiennes, si renommées pour leur beauté, allaitent toutes leurs enfants ».

« Les femmes éviteraient certainement bien des maladies cruelles et mortelles, auxquelles elles sont exposées par les suites de leurs couches, si elles voulaient goûter le doux plaisir qu'une mère éprouve en nourrissant son enfant. Les femmes de la campagne, celles de Flandre, d'Allemagne, etc... ont-elles des fleurs blanches et des laits répandus, qui, après bien des souffrances, les conduisent au tombeau ? Le colostrum, cette liqueur claire, séreuse, un peu aigre et jaunâtre, qui précède la sortie du lait, et que l'enfant tire de sa mère, lui est aussi salutaire qu'à elle-même : en sortant il débarrasse les glandes des mamelles qu'il pourrait engorger, et son âcreté purge doucement le ventre de l'enfant. Il faut avouer ici que la Nature, disons mieux, la Providence, a bien fait toute chose. Que ses desseins sont admirables ! La femme pauvre travaille pendant toute la grossesse, accouche heureusement, nourrit son enfant, n'éprouve aucun accident, tels que les

engorgements laiteux, les laits répandus, les fleurs blanches, etc... et jouit au contraire d'une bonne santé ; la femme riche se tient pendant tout le temps de sa grossesse sur une chaise longue, accouche avec douleur, donne à une nourrice étrangère son enfant, et reste exposée pendant un certain temps à mille incommodités. Dans la pauvreté, les lois de la Nature sont respectées, suivies, et l'enfant et la mère jouissent d'une santé parfaite ; dans l'opulence, ces même lois sont méprisées, violées, et la mère et l'enfant languissent. Mais pourquoi appeler ces dernières du nom respectable de mère ? De pareils enfants n'ont point de mère dit un poète moderne (M. Sabatier) :

Embrasse une femme étrangère,
 Cher enfant ; tu n'as plus de mère :
 Son sein cruel t'a repoussé...
 Au fond des antres effroyables
 Où rugit la férocité,
 Venez mères impitoyables ;
 Votre devoir vous est dicté.
 Voyez la lionne cruelle ;
 Tous les lionceaux autour d'elle
 S'abreuvent du lait maternel.
 Où faut-il chercher la Nature ?

« Lorsque la mère ne peut pas nourrir son enfant, avec quel soin doit-elle faire le choix d'une nourrice, c'est-à-dire d'une femme que l'intérêt seul, et non l'amitié, force à adopter un enfant pour qui elle ne sentira jamais remuer des entrailles de mère ! Un bon lait dans une nourrice ne suffit donc pas : il faut qu'elle soit d'une probité reconnue, vertueuse, saine, propre, sobre, gaie et accoutumée à remuer un enfant ».

Quant à la façon d'habiller le nourrisson, notre abbé est ici encore en avance sur son temps. « C'est une très mauvaise coutume de mettre les enfants dans des maillots : par ce moyen on empêche ou l'on déplace l'accroissement des différents membres. Pourquoi gêner la Nature, quand elle a besoin de plus de liberté ? M. de Chanvalon nous apprend, dans son voyage de la Martinique, qu'on n'y met jamais les enfants nouveaux-nés dans des langes, qu'on ne les emmaillotte pas comme en France, et qu'on les expose à terre, pour qu'ils apprennent promptement et sûrement à marcher. Les femmes qui viennent d'Europe sont d'abord effrayées d'une méthode si contraire à la coutume de leur pays, mais enhardies par l'expérience, elles ne tardent pas à la suivre. Chez les Américains, ajoute cet auteur, chez les Indiens, chez les Africains, où l'on ne se sert, ni de langes, ni de maillots, à peine trouve-t-on des enfants estropiés ou contrefaits, tandis que la

France, où ils sont en usage, en est remplie : quel motif pour réprover une coutume si contraire à la Nature, qui se plaît à développer en liberté les membres délicats des enfants ! ».

Mais c'est l'hygiène alimentaire et la diététique qui préoccupent le plus notre auteur, non seulement pour l'avenir de l'individu, mais aussi pour celle de la collectivité : « Qu'on jette un coup d'œil sur les peuples dont la grandeur et la décadence ont également étonné l'univers, et l'on verra que c'est à la frugalité qu'ils ont été redevables de leurs forces, de leur gloire, et à l'intempérance qu'il faut attribuer leur chute : tandis que les Grecs et les Romains vécurent sobrement et durement, ils en imposèrent à toute la terre, mais lorsque le luxe leur eut présenté, dans les funestes dépouilles des nations vaincues, des aliments nouveaux, et des assaisonnements raffinés, ils dégénérent bientôt au point de servir eux-mêmes de trophée à des peuples barbares, mais sobres ».

Dans les nombreuses recommandations qu'il fait sur la qualité des aliments, je n'en retiendrai que quelques-unes pour leur pertinence ou leur actualité :

« C'est surtout sur les qualités du chou que les sentiments sont partagés. Les Romains en faisaient grand cas : en santé, il était leur mets favori ; en maladie, il était leur panacée. Il se nommait la Médecine du grand Caton, parce que cette illustre Romain s'en était servi pour guérir sa famille de la peste : *si ce trait consacré par l'histoire est vrai*, on peut assurer que les choux de Rome avaient d'autres qualités que les nôtres, qui causent des vents, distendent l'estomac, portent des fumées à la tête, émoussent l'esprit et troublent le sommeil. On en diminue les mauvaises qualités en les faisant blanchir (c'est-à-dire bouillir) dans l'eau, avant de les mettre dans le pot ou de les préparer pour les terrines ».

« En général, pour tirer une nourriture saine du règne végétal, il faut que les plantes viennent dans leur saison, dans un bon air, dans une terre convenable et pas trop fumée : si elles sont arrosées, il est essentiel qu'elles ne le soient qu'avec des eaux propres et où il n'y ait aucun principe de corruption ». C'était bien l'avis de mon grand-père qui refusait de consommer hors saison des légumes poussés à l'électricité !

« Le pain est le premier, le plus universel en Europe et le plus essentiel des aliments : aussi est-il étonnant que dans un royaume comme la France, il y ait aussi peu de police sur la qualité du pain, sur son poids et sur son prix : c'est une chose lamentable de voir tous les jours la santé et la vie du peuple exposées à l'ignorance et à la friponnerie des boulangers. Un pain mal fermenté, gras cuit, lourd, rempli de particules de pierre et

de terre, détruit insensiblement, dans cette portion précieuse de l'État, une santé, dont l'Auteur de la Nature se plaisait à récompenser la frugalité... ».

« Le riz est, après le pain, la nourriture la plus saine : elle est la plus universellement répandue : je ne sais pas même s'il n'a pas sur le pain quelques avantages, en ce qu'il présente un aliment chaud, aisé à digérer, et qui seul tient lieu de soupe et d'autres nourritures. Tous les peuples de l'Orient, c'est-à-dire presque tous ceux de l'Asie, et une grande partie de ceux de l'Afrique et de l'Amérique, font un usage ordinaire du riz, et s'en trouvent très bien... », et il ajoute, en précurseur de la Camargue : « Pourquoi nos agriculteurs modernes, si empressés à enrichir l'humanité par leurs observations et leurs expériences, n'ont-ils pas encore tenté de faire venir du riz dans les terrains fangeux et marécageux dont ils ont tant de peines à tirer quelque parti avantageux ? ».

Il est allergologue avant la lettre : « La moule nourrit peu : elle est tendre et délicate. Elle convient particulièrement aux tempéraments chauds et bilieux. Il y a des personnes chez qui cet aliment produit une ébullition de vingt-quatre heures. On s'imagine communément dans le monde que cet accident arrive lorsque les moules renferment de petits crabes qu'on n'a pas pris soin d'ôter avant de les faire cuire ; c'est un préjugé. Tous les testacés produisent à peu près le même effet sur certaines personnes, même sans être pris intérieurement. Il y a à Paris un apothicaire qui ne peut pas broyer des yeux d'écrevisses et manier la poudre qui en résulte, sans devenir sur le champ tout rouge, et sans se sentir suffoqué : il ne peut remédier à cette raréfaction extraordinaire du sang, qu'en buvant de la limonade largement ».

C'est tout juste si notre abbé, qui s'en est inquiété pour le pain, ne propose pas un service de la répression des fraudes pour le lait : « Le lait est fort salubre, quand il est mêlé avec une certaine quantité d'eau pure. Son défaut le plus ordinaire, est d'être trop gras et de manquer de fluidité ; ce n'est pas certainement le vice de celui qu'on vend communément à Paris, on peut, en toute sûreté, se dispenser d'y mettre de l'eau : ceux qui le débitent y ont pourvu et nous sommes trop heureux encore, lorsque ces malheureux n'y ont point ajouté de la farine, pour masquer leur coquinerie ! ».

A propos de produits de régime on a beaucoup parlé récemment des aliments-médicaments. Notre homme n'est pas en retard : « Le lait est un contrepoison capable de prévenir l'effet des drogues corrosives... Le bouillon de mou de veau, sans sel, est excellent pour ceux qui ont la poitrine délicate ou qui sont

enrhumés ». Ce n'est pas moi qui le contredirait puisque j'ai connu certain sirop au mou de veau et à la créosote dont se délectaient les enrhumés de l'officine paternelle.

Quant aux vitamines, s'il ne les nomme pas, il connaît leurs effets : « C'est encore pour éviter ces maladies, que les gens de mer, ainsi que les passagers, doivent faire usage de temps en temps de quelques-uns des acides et anti-scorbutiques, dont nous avons parlé plus haut, en particulier du citron, du cresson, du suc d'oseille, du raifort, de la moutarde, des câpres, ou à leur défaut de quelque sel neutre ».

A notre époque de tachyphagie et de cuisine sophistiquée, il serait bon de méditer ses sages préceptes : « En mâchant bien les aliments et en les réduisant en une pâte bien amalgamée, on digère facilement, et l'on n'éprouve jamais ces maux d'estomac auxquels les gourmands sont si sujets. On trouve encore dans une sage mastication un avantage auquel on fait rarement attention, c'est de se nourrir avec peu d'aliments : la raison en est simple, et on la comprendra facilement, si l'on fait réflexion qu'une certaine quantité d'aliments bien préparés dans les organes de la digestion, donne plus de chyle, cette liqueur douce et balsamique qui contient les sucs nourriciers, qu'une plus grande mal broyée et mal digérée. Est-il un moyen plus agréable et plus simple pour trouver la santé dans le sein de l'économie ? ».

« Avant d'entrer dans le détail de ces règles, il est un principe général, qu'il ne faut point oublier : c'est que les aliments les plus simples sont les meilleurs et les plus sains.

1. — Une soupe naturelle, du bouilli pas trop cuit, des côtelettes tendres sur le gril, un rôti, soit de viande de boucherie, surtout de bœuf et de mouton, soit de volaille ou de gibier dont la chair est blanche, comme perdrix, lapereau, etc... et quelques fruits cuits, donnent une nourriture agréable et salubre.

2. — Il est bon de battre la viande avant de la faire cuire : elle en devient plus tendre et plus succulente.

3. — La viande gardée pendant quelques jours est plus tendre, et a meilleur goût que la fraîche. Il n'en est pas ainsi du poisson, à l'exception de la grosse raie et du gros brochet », toutefois, « une règle de santé qui regarde tout le monde, c'est de se lever de table avec un peu d'appétit... Il est plus sain de faire plusieurs repas qu'un seul ». Ce qui est toujours la règle d'or de ceux qui veulent lutter contre l'obésité. Mais si la santé ne dépend pas de l'embonpoint, c'est folie non moins pernicieuse que d'être fâché d'engraisser ; « c'est surtout la fureur des femmes à prétentions ; elles sont convenues que l'embonpoint donne des années, absorbe les traits et masque les charmes : aussi combien

ne sont-elles pas attentives à le prévenir ou à s'en débarrasser ! Dans cette intention, celles-ci se refusent les nourritures nécessaires, et ressemblent à des squelettes enlumines : celles-là mettent force vinaigre dans tout ce qu'elles mangent, et par là se détruisent l'estomac, sans en paraître souvent à l'extérieur moins grasses. Je connais une jeune personne, qui, par ce moyen, est parvenue à ne pas digérer une aile de poulet, et qui est grasse à faire peur. Qu'il est difficile de contenter les hommes ! Quel service le Ciel nous a rendu, en ne nous laissant pas, sur beaucoup d'objets, les maîtres du choix ! ».

Si « l'eau est la première et la plus naturelle de toutes les boissons... le vin est la première, la plus agréable et la plus saine de toutes les liqueurs fermentées. Le vin pris modérément, car, le premier verre de vin que je bois, disait le Chevalier Temple, est pour ma santé, le second pour celle de mes amis, le troisième pour la gaîté ; mais je ne touche pas au quatrième, à moins que ce ne soit pour faire plaisir à mes ennemis, leçon admirable s'écrie notre abbé, digne d'être écrite en lettres d'or dans toutes les salles à manger ! ».

Quant au cidre « c'est une liqueur saine, pectorale, rafraîchissante et nourrissante ; elle fortifie le cœur ; elle est bonne pour les scorbutiques et les mélancoliques. Le cidre bu par excès n'enivre pas aussi promptement que le vin ; mais cette ivresse est longue, et capable de causer de grands dérangements dans l'économie animale ».

Ses soucis alimentaires vont l'amener à parler de la pollution des eaux : « L'eau de la Seine est en elle-même une eau excellente et salubre : elle ne devient malsaine que par le mélange des immondices, des matières putrides, des sels âcres, corrosifs et urinaires qu'elle reçoit continuellement par la rivière des Gobelins, par les égouts des rues, des hôpitaux et des ateliers des artisans de toute espèce. On a cherché plusieurs moyens de la purger de ces corps étrangers, qui en corrompent la masse en tout temps, et surtout en été, où le volume des eaux de la Seine excède à peine de moitié celui des matières et des liqueurs corrompues qu'elle reçoit en passant par Paris ; mais est-on parvenu à la purifier des matières nuisibles qui l'infectent ? », et notre homme de se préoccuper de ce que l'on nommera cinquante ans plus tard les Établissements classés. « Il faut donc prendre garde d'habiter près des boucheries, des hôpitaux, des cimetières et des marchés remplis d'herbes pourries, de poissons gâtés ; il faut aussi s'éloigner des tanneurs, des mégissiers, des cardeurs de laine, des maréchaux et des autres ouvriers en métaux : si, à ces inconvénients indispensables, on ajoute les affaires, le cérémonial gênant des sociétés, les intrigues, les plaisirs, et l'oisiveté des villes, que de motifs pour

préférer la campagne ! ». Notre Alphonse Allais a dit la même chose, mais autrement : « Il faut placer hors la ville, et du côté le plus bas de la rivière, tous les métiers qui sont capables de causer de mauvaises exhalaisons, comme les tanneurs, mégissiers, teinturiers, etc... C'est encore là qu'il faut renvoyer les tueries des bouchers et les hôpitaux pour les malades. Les maréchaux, serruriers, taillandiers, chaudronniers, plombiers, cardeurs de laines, ainsi que les manufactures de faïence et poteries, doivent être relégués dans les faubourgs ».

L'hygiène des cimetières l'inquiète et là aussi il est en avance sur le décret du 23 prairial an XII, toujours en vigueur par le truchement du décret du 31 décembre 1941. « A l'imitation des Anciens, il serait bon de placer les cimetières hors la ville, et même à une assez grande distance pour que les corpuscules morbifiques qui s'exhalent des cadavres et qui percent la terre nouvellement remuée, ne communiquassent pas la contagion... Le Parlement de Paris nous annonce ce bienfait par son Arrêt du 21 mai 1765 ; nous avons même tout lieu d'attendre de sa sagesse qu'il ne s'en tiendra pas seulement à éloigner les cimetières, mais qu'il défendra d'enterrer dans les églises, où la corruption plus concentrée porte des coups plus prompts et plus cruels à l'humanité ».

Voilà pour l'environnement, quant à l'ambiance, l'hygiène de l'habitation impose de la situer hors d'une montagne trop élevée, orientée au sud-est et protégée du côté du nord et de l'ouest par un bois d'arbres résineux. Elle nous vaut une remarque que nos contemporains feraient bien de méditer : « Quelque chose qui nuit beaucoup à la santé, et qui devient mortel pour beaucoup de monde, c'est la fureur où l'on est à Paris d'habiter promptement des maisons bâties en six mois. Nos pères employaient pour construire leurs demeures des bois coupés depuis quelques années, et des pierres sorties de la carrière depuis un certain temps ; pour nous, avides en tout de jouir, nous construisons avec des bois verts et des pierres humides des habitations chargées de plafonds et de cloisons de plâtre, et décorées de peintures à l'huile et de vernis, dans lesquelles nous nous hâtons de puiser la source de plusieurs maladies, et souvent la cause de notre mort ».

S'il n'a pas eu l'idée de fléau social avec l'alcool, bien avant Mme Simone Veil notre abbé s'inquiète des mauvais usages du tabac : « Le tabac s'appela d'abord en France Nicotiane, du nom de Jean Nicot, notre ambassadeur en Portugal, qui en envoya de la graine à François I^{er} ; ensuite on lui donna le nom d'herbe à la Reine, d'herbe du Grand-Prieur, à cause de l'usage qu'en firent Catherine de Médicis et le Grand-Prieur. Enfin, il prit le nom de tabac, de l'île de Tabaco. Quoique cette plante fut connue en

France dès le règne de François I^{er}, son usage ne commença à être commun que vers l'an 1626, quelque temps après l'embarquement de Dyvel Dénambuc pour la conquête des Antilles, sous le ministère du Cardinal de Richelieu, le tabac valait alors dix francs la livre, somme considérable aujourd'hui, où la valeur de l'argent est augmentée de plus du double. Les négociants qui voulurent les premiers en établir l'usage en Perse, en Turquie et en Moscovie, ne furent pas aussi heureux que ceux qui nous l'apportèrent. Amurat IV, le Roi de Perse et le Grand Duc de Moscovie le défendirent sous les peines d'avoir le nez coupé et même de perdre la vie. Que de visages sans nez dans l'Univers, si une pareille défense se renouvelait à présent ! Jacques Stuart, roi d'Angleterre, compose un Traité contre son usage. Le pape Urbain VIII donna, en 1642, une Bulle adressée aux habitants du diocèse de Séville en Espagne, contre le tabac, dans laquelle il excommunie ceux qui en prendraient dans l'église. Le tabac est une plante âcre et piquante, qui, réduite en poudre, irrite l'extrémité des fibres du nez, et en fait sortir l'humeur la plus voisine... Que les parents capables d'apprécier ces réflexions, apportent toute leur attention pour empêcher leurs enfants de contracter une habitude au moins inutile, souvent dangereuse et toujours onéreuse, par le prix du tabac, pour le peuple qui en fume et qui en prend en poudre. Eu supposant même qu'il fut quelquefois utile, et même nécessaire, pourquoi en faire un usage continuel ? Ignore-t-on qu'un remède pris habituellement, cesse d'en être un ! ».

Et le voilà devant un problème qui préoccupe nos actuels pouvoirs publics, non parce qu'il est nouveau, mais parce qu'on le désigne comme le grand responsable du déficit de la Sécurité sociale pour masquer les vraies causes qui sont le manque de civisme et l'absentéisme. Il s'agit du bon usage des médicaments et des médications : « Jamais il ne fut un être plus inconséquent et plus bizarre que l'homme : est-il malade ? il refuse les remèdes qu'on lui présente ; est-il en santé ? il se fait un plaisir d'en prendre de toutes les espèces. Quel contraste ! On a beau lui représenter qu'on s'expose à devenir réellement malade, quand on prend indistinctement et sans nécessité, toutes sortes de drogues ; il n'écoute, ni la raison, ni l'expérience »... « J'ai remarqué, en général, qu'il n'y a point de peuple plus avide de remèdes que le Français, et plus facile à se laisser duper par la charlatanerie. Sa légèreté naturelle, source de tous ses défauts, et même de ses ridicules, le fait courir aveuglément après la nouveauté : tout est mode pour lui, jusqu'aux maladies et aux remèdes. De tous les peuples du monde, les Européens sont ceux qui saignent le plus, et les Français sont certainement en Europe ceux chez

qui cette opération est le plus en usage. Les Anciens ne saignaient point, ou très rarement. Les Américains septentrionaux ne connaissent pas la saignée... Rien de plus sensé que la comparaison dont se sert Plutarque, dans son élégant Dialogue sur la conservation de la santé, pour corriger ceux qui se sentant surchargés par un excès d'humeurs, prennent médecine : si une ville de Grèce trop remplie d'habitants, faisait venir, dit-il, pour s'en débarrasser, des Scythes ou des Arabes, ne passerait-elle pas, avec raison, pour ridicule et pour imprudente ? Mais, ajoute-t-il, n'est-ce pas là l'illusion de ceux qui, dans l'intention de vider leurs corps des superfluités qui l'incommodent, y font entrer toutes sortes de drogues purgatives et violentes, au lieu d'avoir recours à la diète ? On rapporte que le moine Valentin, s'étant aperçu des qualités purgatives de l'antimoine qu'il préparait, en mit dans les aliments de ses confrères qui moururent tous ; d'où le nom d'antimoine (contraire aux moines) qui fut donné à ce minéral... Il n'y a point de pays en Europe où l'on fasse plus d'usage de lavements en santé, qu'en France, surtout dans la capitale, chez les gens du bon ton. Combien de personnes s'imaginent être malades lorsqu'elles ont oublié d'en prendre un ou deux dans la journée ? On peut réduire les preneurs de lavements en santé à trois classes. Les premiers en font usage par gourmandise, c'est-à-dire pour manger davantage ; quelle dépravation ! Les seconds les prennent pour avoir le teint frais ; c'est une des principales attentions des petits-mâtres et des femmes du bel air. Les derniers y ont recours quand ils s'imaginent être échauffés et constipés ; mais en supposant leur crainte réelle, ne vaudrait-il pas mieux rétablir naturellement les évacuations par un régime doux, humectant et rafraîchissant, que de s'accoutumer ainsi à l'usage d'un remède qui soulage pour le moment, sans attaquer la source du mal ? ».

Il rapporte même que la transfusion du sang a fait naître des espérances vite déçues et pour cause : « Denis imagina qu'en introduisant du sang dans les veines d'un animal, en même temps qu'on lui retirerait celui qui y est, on en renouvellerait la masse de telle sorte que si le sang qui remplacerait l'ancien était jeune, on rajeunirait l'animal. Cette espérance était trop flatteuse pour l'homme, toujours occupé du désir de prolonger sa carrière ici-bas, pour ne pas exciter la curiosité du public : tout le monde applaudissait hautement à l'invention ; mais il fallait trouver des gens assez hardis pour s'exposer à souffrir les premiers cette épreuve : on n'attendit pas longtemps ; l'intérêt offrit bientôt les victimes. Pour faire l'expérience, on commença par ouvrir l'artère d'un veau, et par le moyen d'un tuyau dont un des bouts était adapté dans cette artère ouverte, et l'autre dans une des veines du bras du sujet aussi ouverte, on faisait passer le sang de l'animal dans les veines de l'homme, dont on tirait en même temps

de l'autre bras du sang, proportionnellement à la quantité qu'on imaginait en insérer par le bras opposé. Les premières épreuves n'ayant pas réussi comme on l'avait espéré, on les réitéra ; mais le résultat étant constamment le même pour les patients, qui devenaient, ou stupides (comme des veaux), ou furieux et fous, et qui mouraient au bout de quelque temps, le Parlement de Paris défendit sous de rigoureuses peines cette funeste opération ».

Me voici arrivé au terme de cette analyse de l'ouvrage d'un de nos prédécesseurs, dont nous avons tout lieu d'être fiers même si la postérité ne l'a pas accueilli au Panthéon. Il me faut bien tirer la conclusion de ce discours qui est, en somme, une réparation. Et pour cela je vais faire encore appel à lui : « Heureux celui qui peut se persuader que tout excès en morale produit un vice, et dans les plaisirs une maladie. Jouir des avantages et des agréments de la vie sans se mettre trop en peine de les rechercher ; régler, suivant la raison, les mouvements de la Nature ; sacrifier les faveurs de l'ambition et de la fortune aux délices de la liberté ; ne sacrifier la liberté qu'à la pure amitié ; voilà le bonheur de l'homme ».

Et pour finir, cette phrase que je livre à la bienveillante attention de nos hommes politiques de tous bords : « Évitez ces dissertations politiques et dogmatiques où l'on déraisonne tristement sur l'État et sur la Religion, et où l'on réforme tout, excepté sa propre conduite ». Ce qui préfigurait Charles Péguy quand il affirmait « la révolution sera morale ou elle ne sera pas ».

La disgrâce du général Joffre en décembre 1916

par R.-G. NOBÉCOURT

(Séance du 15 mai 1976)

A la fin de 1915, qui avait été une année d'offensives décevantes et fort coûteuses, les combats malheureux sur la crête vosgienne du Vieil-Armand relançaient, dans certains milieux politiques et particulièrement autour du général Galliéni, ministre de la guerre, la campagne qui discréditait Joffre en s'en prenant aux « jeunes turcs » de son état-major. Galliéni réclamait leurs têtes.

Croyant parer, en la devançant, une mesure qui le toucherait peut-être personnellement, le lieutenant-colonel Gamelin, alors chef du 3^e Bureau — celui des opérations — au Grand Quartier, offrit la sienne : il demandait à Joffre de lui donner le commandement d'une unité combattante. Sa démarche affecte Joffre. Depuis bientôt dix ans Gamelin l'assiste ; il n'a cessé d'être auprès de lui une présence dévouée et discrète, sa pensée même souvent ou la suggérant, l'informant, la déterminant. Gamelin veut-il se démarquer en le quittant alors que la seule appartenance à « la maison Joffre » peut compromettre les carrières ? D'autres, plus marqués que lui aux yeux des détracteurs du G.Q.G. de Chantilly, demeurent auprès de leur chef et ils y demeureront jusqu'à sa disgrâce.

Joffre ne se fût pas privé de Gamelin. Quand celui-ci lui eut déclaré qu'il désirait quitter le Grand Quartier, il le bouda pendant huit jours, puis, le 3 février 1916, il le nommait au commandement de la 3^e brigade de chasseurs à pied. Et il le notait une fois de plus, comme il avait toujours fait, très favorablement : sûreté de son jugement, hauteur de ses vues, maturité et rapidité de ses conceptions.

Gamelin quitte donc Chantilly. Promu aussitôt colonel, il prend le commandement d'une brigade de chasseurs à pied — appartenant à la 47^e Division — à la tête de laquelle, du milieu de juillet à la fin d'octobre, il participe à la bataille de la Somme. Quand son unité est relevée, Joffre, le 8 décembre 1916, nomme Gamelin général de brigade à titre temporaire et le rappelle à Chantilly.

Gamelin a 44 ans et, dans les états-majors toujours attentifs à la carrière des camarades, on le trouve bien jeune pour être général mais on n'ignore pas quel dieu le favorise. Ce dieu, en étoilant les manches de Maurice Gamelin, ne récompensait pas seulement dix années de « bons et loyaux services », ne témoignait pas seulement la fidélité de cette « prédilection » dont avait été l'objet, au fur et à mesure que Joffre avançait lui-même, l'officier d'ordonnance, le directeur du Cabinet et le chef du 3^e Bureau. Joffre n'a promu et fait revenir Gamelin que parce qu'il a besoin de lui.

La défense de Verdun et l'offensive de la Somme n'avaient pas éteint en effet la malveillance de ses adversaires. Les reproches restaient les mêmes, plus enragés et plus venimeux : le général en chef ne conduisait pas la guerre avec la méthode propre à obtenir rapidement la victoire, aucun succès décisif ne justifiait les pouvoirs qui lui avaient été attribués et moins encore ceux qu'il usurpait ; en outre, surtout peut-être, « les jeunes turcs » régnaient toujours au Grand-Condé, l'hôtel de Chantilly où les officiers trop nombreux jouissaient d'un confort insolent.

Avant de démissionner pour raison de santé, le 8 mars 1916, Galliéni, dont l'entourage ne désarmait pas, avait lu au Conseil des ministres un vif réquisitoire contre le Grand Quartier qui empiétait sur l'autorité du gouvernement, refusait tout contrôle, et dont la bataille de Verdun montrait assez l'incompétence.

Le successeur de Galliéni au ministère de la Guerre, le général Roques, très imbu de son titre et très sensible aux bruits des couloirs parlementaires, n'avait pas arrangé les choses. La petite guerre continuait entre Paris et le Grand-Condé et elle causait bien des soucis au président du Conseil, Aristide Briand.

Il en informait Joffre le 24 novembre, au cours d'un déjeuner que celui-ci lui offrait, à son domicile parisien, 6, rue Michel-Ange. Les affaires ne sont pas brillantes : l'armée d'Orient, la Somme, les pertes... Il a été question de tout cela — et de quoi encore ? — à la Chambre qui doit se réunir le 28 en comité secret. La situation du Cabinet devient fragile, dit Briand : ne faut-il pas craindre que l'assaut parlementaire ne vise par contre-coup le Haut-Commandement ? Le 27, le Cabinet refuse au général Roques la direction

de la Guerre, qu'il réclamait, mais lui accorde les têtes de deux des plus proches collaborateurs de Joffre : le général Pellé et le lieutenant-colonel Bel devront quitter Chantilly. Joffre s'inquiète auprès de M. Malvy, ministre de l'Intérieur, qui le rassure : le gouvernement ne l'abandonnera pas. Peut-être cependant serait-il opportun d'offrir aux députés quelque satisfaction en éloignant certaines personnes du Grand Quartier...

Le 3 décembre, Briand invite à son tour Joffre à déjeuner. C'est à table qu'il enjôle le mieux. Trente-sept interpellateurs, à la Chambre, mettent en cause, avec sa politique en Orient, les responsabilités du Haut-Commandement. L'opinion du Parlement l'inquiète. Le Cabinet est en danger, sa chute entraînerait une crise dans la conduite des opérations. Il existe sans doute un moyen de l'éviter, une réforme du Haut-Commandement par exemple. Vous seriez chargé de la direction de la guerre, avec, autour de vous, un état-major et les représentants des armées alliées. Vous auriez sous vos ordres le commandant des armées françaises du Nord-Est qui vous remplacerait — désigné par vous — et le commandant de l'armée d'Orient. Votre autorité s'exercerait de Paris et le bâton de maréchal le renforcerait. Vous sauveriez ainsi le gouvernement.

Le général Joffre tombe des nues : « c'est une révélation ». Rien dans ses rencontres récentes avec Briand et avec Poincaré ne lui avait laissé imaginer qu'un tel plan germait à l'Élysée ou à la présidence du Conseil. La proposition, honorable et flatteuse, ne manquait pas de logique. D'inconvénients non plus — celui, en particulier, de lui enlever le commandement direct des forces françaises du nord-est. Ne va-t-on pas ainsi abaisser l'autorité que l'on prétend accroître ? Sous cette réserve, il serait prêt à s'incliner. Réfléchissez jusqu'à demain matin, lui dit Briand : j'ai besoin de votre réponse avant le Conseil des ministres.

Joffre rentre à Chantilly où il s'enferme et rumine. Qu'advient-il de son pouvoir, de son prestige auprès des Britanniques, s'il ne commande plus sur le front occidental ? Des amis parlementaires l'ont averti : s'il renonce, il perdra progressivement tout le reste. Le lendemain, dès 7 heures, un émissaire de Briand arrive à Chantilly : le Président fait appel à son patriotisme : « Je ne provoquerais pas la mesure mais je l'accepterais ».

A 9 heures, Briand lui-même au téléphone : « Alors ? » — « J'obéirai » — « Très bien ! vous serez maréchal de France ! ». Et dans l'après-midi Briand manœuvre à la Chambre réunie en comité secret. Il rassure les amis de Joffre : il préférerait démissionner plutôt que de sacrifier injustement un homme dont le prestige est incontestable. Il apaise les adversaires du général en chef : Chantilly va disparaître et tous les services dans la direction

desquels il s'est substitué au gouvernement vont revenir au ministre de la guerre. Puis Briand, ayant réaffirmé sa volonté de réformer le commandement, joue de son instrument : la France, champion du droit, qui se bat pour la civilisation, ne baissera son épée qu'après avoir donné la paix au monde, une paix garantie, solide et durable ; jusque-là il fallait rester unis comme aux belles journées de 1914. Et la Chambre vote le moins sévère des dix-huit ordres du jour déposés qui se bornait à prendre acte des déclarations du président du Conseil sur la réorganisation du Haut-Commandement. Briand juge opportun cependant de remanier son Cabinet. Le 13 décembre, le général Lyautey remplace au ministère de la Guerre le général Roques effondré.

Ce même jour Gamelin reprend sa place auprès de Joffre, au plus haut niveau du Grand Quartier. Il vient d'arriver à Chantilly : le Grand-Condé est en effervescence. On l'informe : Joffre devient le général des généraux, un super généralissime, avec un état-major dont vous allez être le chef ; on n'attendait que vous pour le constituer et pour l'installer aux portes de Paris, dans un bel immeuble.

Rêvent-ils, fabulent-ils, les colonels, les commandants, les capitaines, les chauffeurs et les plantons qui espèrent bien suivre leur chef dans son élévation suprême, qui déjà sortent les cantines et préparent les bagages ? Pas du tout. Joffre, le 9 décembre, a fait porter une longue note au Président du Conseil. Cette note définit le rôle et les pouvoirs du commandant en chef à la fois comme conseiller du gouvernement et comme chef militaire. Il présidera un comité interallié qui coordonnerait l'action de toutes les forces de la coalition. Il aura naturellement sous ses ordres l'ensemble des armées françaises. Il aura autorité dans la conduite générale de la guerre, chacun des chefs des troupes britanniques, italiennes et russes, décidant des modalités de l'exécution. L'exercice d'un tel commandement nécessite un état-major important. Joffre en donne la composition détaillée : cinq officiers au cabinet du commandant en chef, trois bureaux à la section militaire, trois bureaux à la section civile, six agents de liaison avec les armées et les représentants des divers commandants en chef, le personnel des services, courrier, chiffre, automobiles, intendance, cuisines... Cela fait beaucoup de monde et beaucoup d'organes exigeant beaucoup de secrétaires, de chauffeurs, de plantons, d'ordonnances. Il faut beaucoup de place. La note conclut : « Il semble de toute nécessité que l'état-major du général commandant en chef garde ses habitudes d'existence de guerre... On propose de rechercher pour son installation matérielle un immeuble, un grand hôtel par exemple, offrant non seulement des bureaux commodes et bien installés pour le service, mais permettant de

loger les officiers et de les faire manger en commun. Sans quoi, il serait pratiquement impossible de réaliser dans une grande ville comme Paris une permanence réelle du service et d'empêcher les officiers de reprendre, comme on le constate au ministère, les habitudes et les mentalités du temps de paix. Il semble qu'un grand hôtel des environs immédiats de Paris — Bellevue, Saint-Cloud, Neuilly par exemple — réaliserait pratiquement les meilleures conditions pour atteindre ce résultat... ».

« On propose de rechercher »... On cherche aussitôt et on trouve : un très spacieux immeuble, 27, avenue Victor-Hugo, à Neuilly. A peine arrivé, Gamelin le visite et il approuve. Sans attendre, on aménage, on nettoie, on astique, on garnit les caves de charbon et de bouteilles de vin. On se presse et on s'empresse. Mais l'histoire — à laquelle contribuent souvent les petites histoires — est plus pressée encore et les ennemis de Joffre plus empressés à l'abattre. Et le jeune général Gamelin va vite apprendre — sans doute ne l'aura-t-il pas oublié vingt-quatre ans plus tard — comment peut être congédié un général en chef et comment celui-ci peut être abandonné dans son infortune par ceux dont il faisait la fortune. Pour le moment, c'est de lui que Joffre, dans l'exercice de ses nouveaux pouvoirs, attend les idées claires, les conseils réfléchis, les démarches prudentes et les textes bien coordonnés ; il comprend, il assimile et il explique avec tant d'intelligence et son dévouement est sûr.

Dès que Gamelin est là, le 13 décembre, Joffre le consulte et lui met la plume à la main. Ce matin-là précisément il a besoin de son concours et de ses avis. Il croit s'apercevoir en effet que le Président du Conseil et le ministre de la Guerre manquent de franchise et que leur manière d'être avec lui est pour le moins équivoque : le décret qui paraît ce jour le nomme « conseiller technique auprès du gouvernement » et il apprend, par une communication téléphonique de l'état-major de Nivelles que, celui-ci, nommé commandant en chef des armées du Nord et du Nord-Est, est appelé d'urgence à Paris. Le ministre ne l'en a point informé et Nivelles ne lui a pas demandé la permission de quitter son quartier général. Joffre veut démissionner ou jouer peut-être seulement le coup de la démission qui lui a souvent réussi. Gamelin l'en dissuade. Bon. Alors écrivez. Et Gamelin rédige une courte note en quatre points : Joffre fait partie du Comité de guerre et assiste à toutes les séances ; la conduite des opérations est exclusivement de son ressort ; il est seul habilité à avoir des relations directes avec les généraux commandants en chef, que ce soit sur le front du Nord-Est ou sur le front d'Orient ; et il en est de même pour les relations du Comité de guerre ou du gouvernement avec ces généraux.

En ce qui concernait Nivelle, c'était surtout le procédé désinvolte du ministre qui choquait Joffre. Il n'avait rien contre Nivelle. Peu de jours auparavant il avait même dit à l'agent de liaison de l'Élysée pour que ce propos soit rapporté : « S'il devait m'arriver quelque chose, je voudrais que ce fut Nivelle qu'on mit à ma place ». Il est vrai que Joffre n'imaginait pas alors le « quelque chose qui lui arriverait » et que Nivelle jusqu'à ce jour ne lui avait pas porté ombrage comme certains autres grands chefs dont on parlait beaucoup depuis quelque temps pour le remplacer.

Trois noms revenaient surtout dans les hypothèses et dans les calculs. Le général de Castelnau — 65 ans — bénéficiait d'une bonne note : on ne l'aimait guère à Chantilly et il n'aimait guère « les jeunes turcs ». Mais devenu général en chef, accepterait-il la subordination dans laquelle Joffre, général des généraux, prétendrait le contenir ? En outre — surtout peut-être — Castelnau, que poussait la droite, demeurerait suspect à la gauche : pouvait-on confier au « capucin botté » les armées de la République ?

Au crédit de Foch — 65 ans — la Marne, l'Yser et la Somme avant les déconvenues de l'automne ; l'expérience d'un grand commandement, une armée, un groupe d'armées dès 1914. Mais on le disait bien malade, incommodé par des soins fréquents, irrité par ses souffrances. Quand l'offensive de Picardie s'enlisa, Chantilly, se déchargeant, l'en rendit responsable. Et le 15 décembre, sur instructions du ministre volontiers transmise, le Grand-Condé téléphonait à Foch, dans la forme officielle, qu'il était limogé. Foch réagit immédiatement et Gamelin, semble-t-il, contribuera à ce que fut tempérée la mesure qui le frappait et à laquelle Joffre, c'est le moins qu'on puisse dire, ne s'était pas opposé. Contre Foch aussi une mise en garde de Sarrail, général « républicain » que certains n'avaient pas oubliée : Foch était virtuellement factieux, capable d'un coup d'état « césariste ».

Restait Pétain — 60 ans. Il commandait le Groupe des armées du Centre depuis le 2 mai 1916, après avoir sauvé Verdun au début de mars. Qu'il ait été en désaccord avec Chantilly où son rapport critique sur l'offensive de septembre 1915 en Champagne avait déplu, ne lui nuisait pas. Qu'il pensât autrement que le 3^e Bureau sur la conduite de la guerre, les actions de détail et le « grignotage » qui coûtaient beaucoup et rapportaient peu, l'avantageait. Les couloirs parlementaires et les antichambres ministérielles ne lui étaient pas favorables également. Non que la République dût se méfier de lui, quoique Sarrail encore ait déclaré un jour à Clemenceau : « Il n'est pas des nôtres ». (« Je m'en fous, avait riposté Clemenceau, s'il peut remporter une victoire »). Certains radicaux passaient outre parce que, assuraient-ils, « il est plus comme nous, il est collé » — mot que Maurice Barrès épin-

glait dans ses *Cahiers*. D'autres rapportaient qu'il n'aimait pas beaucoup les parlementaires. Il les recevait poliment certes à son Q. G., mais tout juste. La sécheresse ironique de ses propos, ses boutades à froid, son peu d'empressement dans l'accueil, une sorte de hauteur manifestaient assez que les contrôleurs aux armées, députés et sénateurs, l'importunaient. Briand toutefois l'avait tâté : accepterait-il de commander en chef ? Peut-être, sauf à ne pas avoir d'autre autorité au-dessus de la sienne que celle du gouvernement. Malgré sa déférence pour Joffre, il entendait ne plus dépendre de lui s'il le remplaçait. Il ne prêterait pas son nom à des décisions qu'il n'aurait pas, sous sa seule responsabilité, conçues et réglées. Quoi qu'il en ait été des sentiments des uns et des autres, Pétain demeurait en octobre le seul successeur possible.

Or, le 28 novembre, la reprise du fort de Douaumont faisait surgir un nom qui s'auréolait aussitôt, celui du général Robert Nivelle — 60 ans — qui devenait en vingt-quatre heures « le grand soldat », détenant peut-être le secret de la victoire. Les journaux publiaient sa biographie qui confirmait son propre sentiment d'être « un soldat heureux ». Ministres et parlementaires allaient le voir à son Q. G. de Souilly. Il les recevait bien, avec beaucoup d'affabilité et de bonne grâce élégante. Il plaisait dès l'abord, puis il impressionnait en expliquant comment il avait gagné la bataille : ses conceptions, ses méthodes, ses procédés qui innovaient enfin et venaient de démontrer leur efficacité. Les parlementaires rentraient à Paris émerveillés : quel général sympathique ! quel chef de décision et de courage, osant prendre des initiatives sans paralyser ses subordonnés ! A Chantilly même certains disaient : « Pourquoi pas Nivelle en effet, si Joffre doit être remplacé ? ». Et si Joffre, ainsi qu'on le croyait, commandait toutes les armées, Nivelle serait un sous-ordre de caractère plus amène, de pensée plus conforme, d'un esprit d'indépendance en tout cas moins susceptible que Castelnau, Foch ou Pétain.

Le 12 décembre, Poincaré signe le décret nommant Nivelle commandant en chef des armées du Nord-Est sans que soit indiquée la date de sa prise de commandement. C'est Joffre « général commandant en chef les armées françaises » qui le précisera quatre jours plus tard : « à la date du 17 décembre ». Son « ordre » cause-t-il un quiproquo ? Aux journaux qui l'ont publié, le gouvernement envoie une sorte de rectificatif : le général Nivelle a été nommé par le Président de la République.

Nivelle, quant à lui, n'attend pas le 17 pour affirmer son nouveau pouvoir. Il a appris que quelle façon Foch, la nuit précédente, avait été disgracié et a aussitôt réagi.

Fayolle, le 10 novembre, notait dans ses Carnets : « Il paraît

qu'on est saturé de Foch. Quelle mauvaise presse a cet homme ! Il le mérite ». Micheler, commandant la X^e Armée au sud de la Somme, écrivait, le 15, à son ami Antonin Dubost, président du Sénat : « Je perçois force tripotages au G.Q.G. On me paraît assez mener une sourde mais active campagne contre le général Foch et tout cela ressemble beaucoup au choix d'un bouc émissaire pour les désillusions de la Somme ». Le 4 décembre, de nouveau Micheler à Antonin Dubost : « Le général Foch n'est en rien responsable de la Somme. Il a obéi après avoir dit ce qu'il en pensait, il l'a même écrit. Ce serait une infâmie d'en faire le bouc d'Israël et de se décharger sur lui des responsabilités qui sont ailleurs ». Pour Micheler évidemment ces responsabilités étaient à Chantilly. « Tout un petit monde grouillant dans la saleté » y rabaissait le général Foch. On n'osait trop le rendre responsable personnellement des mécomptes de la bataille de la Somme — Joffre en avait bien sa part — mais l'enlisement de la grande offensive, si prometteuse, rendait complaisantes, ici ou là, parmi les militaires comme parmi les politiques, certaines oreilles plus ou moins volontiers attentives aux chuchotements qui se propageaient sur la santé et sur le caractère de Foch.

Une brochure anonyme attribuant à Foch les succès passés et parvenue à Chantilly avait irrité Joffre. En croyant Foch l'inspireur, Joffre lui avait adressé une lettre coléreuse. Foch avait répondu qu'il n'y était pour rien et dénoncé une machination perfide pour troubler leurs relations.

Joffre insinuait encore : il paraît que Foch est bien malade... Le cabinet de Castelnau l'affirmait. Cela se colportait à Paris, à l'Élysée, dans les ministères et dans les couloirs du Parlement. Foch était un homme fatigué, fini, au bout de son rouleau, aigri de surcroît et insupportable. Churchill lui-même en recueillait le bruit : « Ils le disent gaga, brutal, suscitant les conflits ». Viviani ajoutait que sa maladie le rendait mystique. Ses façons, qui avaient passé pour les moyens de son génie, décelaient maintenant les faiblesses de l'âge. Il fallait lui fendre l'oreille.

Au début de décembre, Pellé interrogeait Weygand appelé par lui à Chantilly — n'en dites rien à Foch : Comment va-t-il ? Est-il physiquement capable d'exercer encore un grand commandement ? Son caractère n'est-il pas devenu difficile, violent, rendant la vie impossible autour de lui ? Weygand, naturellement, protestait : son chef se portait bien — et il rendait compte à Foch des propos de Pellé : laissez-les dire !

Joffre certes n'ignorait pas que Foch était parmi les éventuels sacrifiés. La raison de santé prétexterait sa relève. Et Joffre, pour le moins, n'y contredisait pas : quand on en parle au Comité de

guerre, il se tait et soupire. Il crut devoir préparer Foch à sa disgrâce, par téléphone. Mais non ! répondait Foch... Ne vous inquiétez pas, je sais que vous n'y êtes pour rien... Tout cela s'arrangera.

Cela ne s'arrangeait pas. Le 15 décembre, Lacaze pria l'état-major de Joffre d'informer le général Foch que le gouvernement le remettait « à la disposition du ministre ». C'était le limogeage pur et simple. Un message chiffré était, dans la nuit, téléphoné, tout sec, de Chantilly au Q.G. de Foch (à Clermont) : « le général Foch est remis à la disposition du ministre » (1). Weygand qui avait reçu la communication attendit le réveil de son chef pour l'en aviser. Foch piaffe aussitôt. Il arrive à Chantilly et fait une scène à Joffre : « Aujourd'hui c'est Joffre qui débarque Foch, demain c'est Nivelle qui débarquera Joffre. Ce que vous faites ne vous sauvera pas ». — « Que voulez-vous, ce n'est pas moi, c'est le gouvernement » ! Quittant Joffre après son algarade, Foch va voir Lacaze. Qu'on lui donne un corps d'armée, une division, une brigade même. Qu'on le laisse sur le front : il veut « tuer du boche ! ». Pourquoi lui a-t-on fait ça ? — « Je n'en sais rien, répond Lacaze, demandez-le au commandant en chef ! » — « Je le lui ai demandé ; il m'a dit que la décision venait du gouvernement... ».

Dans la soirée du 16, Nivelle télégraphie à Foch qu'il est mis à sa propre disposition « pour une mission spéciale ». Il le lui confirmera le 21 par un pli personnel et secret reproduisant la notification ministérielle. Le 24, il lui précisera sa « mission spéciale » : « entreprendre toutes les études concernant les opérations du groupe d'armées qui serait constitué pour opérer en Suisse au cas où les Allemands violeraient la neutralité du caractère helvétique, pour attaquer la France ou l'Italie ». Entre-temps, le 21, à l'initiative probable de Nivelle, la médaille militaire a été décernée à Foch — elle lui sera remise le 18 février 1917 par Lyautey — avec une citation qui eût mieux justifié une promotion qu'un limogeage.

Qui est intervenu près de Nivelle afin que fût au moins tempérée la mesure frappant Foch, qui a dissipé ses premières réticences, plutôt vives ? Gamelin, si on en croit une courte note

(1) Le document original a disparu. Quand Joffre quitta Chantilly, il fut transmis par le commandant Thouzelin au cabinet de Nivelle. Celui-ci n'en voulut pas. Thouzelin le porte au ministère de la Guerre — qui le refuse. Thouzelin le garde. Clemenceau devenu Président du Conseil, quelqu'un de son secrétariat en constate l'absence dans les dossiers. Il le réclame à Thouzelin qui le lui remet et auquel on le rend un peu plus tard : il ne nous appartient pas de le conserver. Et Thouzelin le récupère. On ne le trouve pas dans les papiers de Joffre versés au Service historique de l'Armée.

allusive au bas d'une page de ses *Mémoires* : « En décembre 1916 j'ai conscience d'avoir empêché qu'à la suite d'intrigues fort misérables le général Foch ne fût renvoyé à l'intérieur ».

Joffre cependant voit s'effiloche ses illusions en même temps que son pouvoir ; il ne peut même plus sauver les apparences. Il en est à revendiquer les bribes d'une fonction que son titre de « commandant en chef des armées françaises » couvre fallacieusement et à chipoter sur des broutilles. Autour de lui déjà quelques-uns nuancent leur dévouement, conditionnent leur fidélité, desserrent leur appartenace. Ceux qui n'espèrent plus suivre à Neuilly le Grand État-Major, dont on parle toujours, se précautionnent soit pour demeurer près de Nivelles, soit pour obtenir un commandement qui leur convienne. Gamelin voit s'effriter de jour en jour l'autorité de Joffre. Informé aussitôt des décisions gouvernementales, il assiste aux démarches et rédige les notes que Joffre multiplie pour disputer l'un après l'autre les pouvoirs que, l'un après l'autre, le gouvernement et Nivelles lui-même lui contestent et lui enlèvent.

Une note, le 14 décembre, exprime six exigences sur les fonctions du général en chef des armées françaises : son rôle au Comité de guerre, dans la conduite des opérations sur tous les fronts, dans les affectations aux grands commandements. La note est accompagnée d'un « projet de circulaire » résumant les conditions indispensables pour que soient réellement exercées et assumées les responsabilités qu'impliquaient — ils ne l'impliquent déjà plus — les titres de membre du Comité de guerre, conseiller technique du gouvernement et commandant en chef des armées françaises — titres qui, en l'occurrence, donnent lieu à interprétation si l'on se réfère aux règlements de 1913. Briand a dit à Joffre que l'on s'y référerait et Gamelin, les ayant relus, en a fait une exégèse subtile d'où la note que Joffre apporte lui-même à l'amiral Lacaze qui assure au ministère de la Guerre l'intérim du général Lyautey non encore arrivé du Maroc. Joffre va ensuite remettre sa note à Poincaré : que veut-on ? son rôle technique de conseiller exclut-il tout rôle de commandement ainsi que certains journaux le laisseraient supposer ? Lacaze a répondu qu'on étudierait la question et Poincaré a dit qu'il prenait note.

Le 16 décembre, Joffre assiste au Comité de guerre avec Gamelin qui lit deux longs exposés sur la situation militaire. Le 18, il entend Lacaze soumettre au Comité de guerre un projet de ses attributions. Ce projet n'a rien de commun avec le sien : aucune initiative, aucune décision, aucune prérogative de commandement, aucune action personnelle ; il devra se borner à transmettre avec la mention « par ordre » les directives du gouvernement, et, comme état-major, un simple bureau d'études.

Joffre écoute, soupire et se tait. La séance levée, il glisse à Briand qu'il va se retirer dans trois ou quatre jours. Mais de quoi se plaint-il quand, le 20 décembre, il accuse réception du projet que Lacaze lui a fait parvenir « pour examen et avis » ? De rien quant à l'essentiel. Il demande seulement trois officiers de liaison de plus. Le 21, d'ailleurs plus question « d'examen » et « d'avis ». Lacaze envoie à Joffre la décision ministérielle : ses attributions sont exactement celles que définissait le projet. Et Nivelles qui, de son côté, réclame sa liberté entière quant aux opérations, obtient en particulier celle de correspondre directement avec le général en chef des forces britanniques sans que Joffre ait à intervenir.

S'il s'est borné à n'objecter à Lacaze que l'insuffisance numérique de ses officiers de liaison, Joffre rédige — fait rédiger plutôt, et l'on voit bien par qui — une note où il démontre que ses attributions telles qu'elles viennent d'être fixées rendent « très aléatoire » l'exercice de son commandement « compromettent » son autorité sur Nivelles, « éliminent » son action sur les Grands Quartiers anglais et belge. Cette note, Joffre ne l'envoie pas. Ne serait-elle qu'une justification précautionneuse, du genre de celles que Gamelin versera à son dossier tout au long de sa carrière ? Joffre la gardera dans ses papiers et il la déposera, en 1922, aux archives du Service historique de l'Armée où la postérité les consultera si elle a quelque curiosité et le goût de récrire l'histoire.

Au Grand-Condé cependant on s'impatiente et on s'inquiète : quand enfin part-on pour Neuilly ? Les cantines et les caisses sont prêtes dans le hall, les convois du déménagement sont réglés. On n'attend plus que l'ordre de mise en route. Il serait prudent de ne pas tarder, car Lyautey va arriver. Approuvera-t-il les décisions de Lacaze ? Les connaît-il ? Il y a risque de tirage. Qu'on s'installe vite à Neuilly ; installés, on ne s'en ira plus.

Le 21 décembre Joffre demande à Lacaze le droit d'attribuer la fourragère à tous les corps de troupes et d'approuver les citations collectives qui devront lui être soumises. Pas du tout, répond Lacaze, cela ne regarde que les commandants en chef des armées du Nord-Est et de l'armée d'Orient. Joffre a cru bon de déléguer à Nivelles la faculté d'allouer les indemnités de service aux titulaires d'emplois dans les armées du Nord-Est. Nivelles s'est plaint de cette « tentative d'empiètement ». Lacaze remet Joffre à sa place : le général Nivelles jouit des mêmes pouvoirs, attributions, solde et indemnités dont vous jouissiez lorsque vous exerciez le commandement.

De rebuffade en humiliation, de restrictions en amputations des pouvoirs, Gamelin est assez attentif, assez intelligent, pour constater le dérisoire des fonctions qu'il aurait à la tête d'un état-

major dont l'importance et le rôle seront pareillement réduits. Témoin immédiat, dans son progrès érosif, de la disgrâce du chef qu'il sert depuis dix années et à la confiance duquel il doit tant, la fidélité, la gratitude, la « vénération » peuvent-elles le détourner de toute ambition personnelle ? La guerre n'est pas finie et un général quadragénaire y a encore un avenir. Accompagner Joffre dans son déclin compromettrait la chance qui l'a favorisé jusqu'alors. Le vainqueur de la dernière bataille — Nivelles peut-être — échappera « le vainqueur de la Marne ».

Ces mêmes jours, où mourait l'automne de Chantilly sur la jonchée des feuilles mortes, le Sénat, depuis le 19 décembre, siégeait en comité secret. Clemenceau, Doumer, Jeanneney renouelaient leurs attaques contre Joffre et contre Briand qui n'avait pas tenu ses promesses. Le pouvoir militaire, qu'un certain patriotisme « idolâtrait », n'avait rien perdu de son omnipotence. Les envolées oratoires et « le génie de la tractation » du chef du gouvernement ne pouvaient donner le change sur la conduite énergique de la guerre. Il manquait à la tête de l'armée un chef audacieux capable de risquer sa propre destinée pour le salut du pays. Il en fallait un, tout de suite, qui serait ramené à son seul rôle. Les nouvelles attributions de Joffre n'arrangeraient rien. Son installation à Neuilly avec un important état-major, c'est Chantilly qui continuerait, son personnel, ses méthodes, ses habitudes, ses prétentions. On s'y distribuerait encore des galons, des brisques et des croix. Briand se défendit avec les trémolos qui lui réussissaient le plus souvent, intercalant dans les mélodies de son violoncelle l'éclat d'un coup de clairon. Il obtint la confiance mais il avait dû éliminer Joffre plus formellement, sinon dans ses discours à la tribune, du moins dans ses propos de couloirs. A la tribune il y eut l'hommage rituel au « vainqueur de la Marne et de l'Yser » ; dans les couloirs il y eut l'assurance d'un limogeage complet : Joffre n'aurait aucun ordre à donner ni aucune exécution à contrôler, il n'appartiendrait au Comité de guerre que comme consultant, pas question de s'installer à Neuilly (on lui trouverait à Paris un coin discret), pas question d'un état-major (un petit secrétariat lui suffirait). Au Grand-Condé, où les privilégiés avaient déjà « arrosé » leur départ, les illusions s'effondraient. Un contre-ordre téléphoné faisait surseoir au déménagement. On débouclait les cantines.

Arrivé à Paris le 23 décembre, Lyautey, désobligé par les mesures déjà prises sans qu'il fut consulté, attendait à l'hôtel avant de s'installer rue Saint-Dominique, que le gouvernement rendît au ministre de la Guerre tous les pouvoirs et toutes les prérogatives qui légalement lui revenaient, sinon il repartait pour Fez. Le gouvernement accepta ses exigences. La plus catégorique

et la plus embarrassante touchait la situation de Joffre. Lyautey ne transigeait pas. C'est le ministre de la Guerre, même civil, qui était le chef des armées, et c'est à lui que revenait d'être ou de désigner, s'il y avait lieu, un conseiller technique militaire près du gouvernement. Ni commandant en chef, ni conseiller technique, que resterait-il à Joffre qui put paraître compenser, camoufler sa disgrâce ? Le bâton de velours bleu, sept fois étoilé, que Briand lui avait promis sous condition.

Dès qu'il a reçu les notes mortifiantes de Lacaze sur l'octroi de la fourragère et la fixation des indemnités, Joffre a rédigé deux lettres de démission, l'une pour le Président du Conseil, l'autre pour le ministre de la Guerre. Mais, ignorant quelle serait l'attitude de Lyautey, il ne les a pas envoyées. Quand il apprend que Lyautey revendique lui-même et obtient sa prépotence sur les généraux en chef, il interroge son vieil ami Maurice Sarraut : qu'il pose au gouvernement des conditions très nettes et très fermes ; si celles-ci ne sont pas agréées, qu'il se retire.

Gamelin sans doute lui suggère pareillement, balançant lui-même davantage pour son propre compte — ou ne balançant plus — entre une situation de toutes façons amoindrie, sur une voie de garage sans issue, dans une sorte de quarantaine, et une affectation qui, pour le moment du moins, ne compromettrait pas l'avenir.

Le 25 décembre, au matin, Joffre arrive place Vendôme. Briand, souffrant, le reçoit couché. Il faut en finir, la crise du commandement n'a que trop duré, que ses attributions soient déterminées et qu'elles comportent une autorité réelle, sinon il démissionne tout de suite. Mais non, dit Briand, attendez, le gouvernement vous garde sa confiance. Revenez demain.

L'après-midi, Joffre se rend rue Saint-Dominique où il voit Lyautey. Certes, le gouvernement ne saurait conduire et coordonner les opérations. La coordination, vous êtes le seul, mon cher Joffre, à pouvoir l'assurer ; que deviendrait sans vous l'unité d'action des alliés ? Toutefois les milieux politiques soulèvent de grosses difficultés. Je suis d'accord avec vous : leur intrusion dans les affaires militaires cause de grands dommages. Je vais essayer de les résoudre. La déférence de Lyautey, qui le raccompagne jusqu'à sa voiture, conforte Joffre.

Lyautey rend compte aussitôt à Poincaré : Joffre se bute, il veut s'en aller, retenez-le encore quelques jours... Et qu'il s'en aille après tout, prenons-le au mot et nommons-le Maréchal.

Rentré à Chantilly, Joffre rédige — en collaboration avec Gamelin, pour la dernière fois — un nouveau projet de ses attributions. Il y reprend les quatre exigences essentielles que Lacaze

a déjà rabattues : sa place au Comité de guerre dont il lui reviendra de faire exécuter les décisions, son rôle dans la direction supérieure des opérations sur tous les fronts, ses rapports avec les commandants en chef des armées alliées dont il coordonnera les plans avec ceux des armées françaises, sa consultation personnelle pour les nominations des commandants de groupes d'armées et d'armée proposées par les commandants en chef. Certes, chacune de ces exigences indique la fonction d'intermédiaire entre le gouvernement et les commandants en chef. Mais elle lui donne une possibilité d'initiative dans l'avis, dans la transmission, dans l'exécution même, et assez d'autorité propre pour manifester la dignité et le prestige. Joffre ne se flattait-il pas *in petto* — il l'avouera d'ailleurs — que « la pratique journalière permettrait d'accorder ses attributions avec les nécessités » ? Ne récupérait-il pas ainsi effectivement, sans autre formalité, tantôt l'une, tantôt l'autre des prérogatives que, depuis août 1914, « les nécessités » avaient étendues et multipliées ?

Quand Joffre revient voir Briand, le 26 décembre, au début de l'après-midi, il apporte ensemble son nouveau projet d'attributions et ses lettres de démission. Mais il rencontre un Briand plus évasif que la veille — qui élude les questions, se dérobe, laisse entendre qu'il ne peut plus rien — sauf à lui obtenir le maréchalat promis : ce soir même Poincaré signerait le décret. Joffre alors sort ses deux lettres. La première, au Président du Conseil, est courte : il est urgent de le relever de ses fonctions car « la direction de la guerre n'est pas complètement assurée depuis quelques jours, une partie des documents qui y sont relatifs étant envoyée directement au ministre par le commandant en chef des armées du Nord-Est ». La seconde lettre, au ministre de la Guerre, est plus explicite : il ne peut assumer son double rôle auprès du gouvernement et vis-à-vis des généraux en chef, français et alliés, comme il avait cru pouvoir le faire, ses conditions n'ayant point été acceptées, les moyens de le tenir ayant même été réduits. Briand lit les deux lettres, les approuve et les rend. Puis Joffre gagne l'Élysée.

Il y trouve Lyautey avec Poincaré, lequel remarque son air sombre, son regard triste sous ses sourcils broussailleux qu'il fronce. Joffre se plaint de Lacaze qui lui a écrit sèchement, correspond en dehors de lui avec Nivelles, lui envoie des instructions ne correspondant pas aux fonctions qu'on avait définies, lui refuse les moyens de les exercer. Et il tend à Poincaré la lettre qui motive sa démission. « Assurément, dit Poincaré, on est allé trop loin, beaucoup plus loin que je ne l'aurais voulu... Mais cette lettre, vous n'allez pas la publier, n'est-ce pas ? ». Quelles seraient en effet les réactions du public s'il apprenait pourquoi

« le père Joffre » s'en va ? Joffre promet le silence. (Il versera ces deux lettres de démission aux archives du Service historique de l'Armée, en octobre 1922).

Échange de bons procédés. Poincaré va signer à la fin de la journée le décret le nommant Maréchal. Le visage de Joffre s'éclaire. Ça ne se refuse pas — à une condition toutefois : pas d'allusion dans les motifs à la limite d'âge qu'il va bientôt atteindre ; on croirait autrement que c'est son ancienneté qui lui vaut le bâton. — Mais non, voyons !

Lyautey arrange les fleurs sur la couronne. Rapport au Président de la République : « La dignité de Maréchal de France, prévue par la loi et qu'une longue période de paix a suspendue, ne saurait mieux revivre qu'en faveur du général qui, par deux fois, sur la Marne et sur l'Yser, a victorieusement arrêté la marche foudroyante des armées ennemies, au moment où elles croyaient atteindre leur but et nous réduire à subir leur volonté. Le pays tout entier attend du gouvernement cet acte de reconnaissance et de justice ». Poincaré « revêt de sa signature » le décret joint à ce rapport : « Le général de division Joffre Joseph-Jacques-Césaire est nommé Maréchal de France ». Un billet de Lyautey accompagne la pièce officielle envoyée aussitôt à Chantilly : « Je suis profondément honoré que le premier acte de ma fonction soit de vous notifier une décision qui répond si hautement aux sentiments de gratitude du pays et de l'armée ». Quant au bâton, Joffre le recevra des mains de Poincaré, dans un salon de l'Élysée, sans tambour ni trompette, le 13 avril 1917, quarante-huit heures avant son départ pour l'Amérique avec la mission Viviani.

Le 27 décembre, un pli du ministère parvient à Chantilly : Lyautey invite Joffre à ne pas s'y attarder. Joffre « reste à la disposition du gouvernement comme le conseil militaire le plus éminent et pour toutes les missions qu'il aurait à lui confier ». Point, à la ligne : « Je vous demande avant de quitter votre Quartier général de Chantilly de vouloir bien faire au général Nivelles, commandant en chef des armées du Nord et du Nord-Est, la remise de tous les services placés sous vos ordres... Je vous prie de me faire connaître les noms des officiers que vous désirez conserver auprès de vous ». Joffre reçoit aussi sa feuille de route. C'est la formule administrative habituelle : « Joffre Joseph, Maréchal de France, quittera Chantilly le 28 décembre pour se rendre à Paris ». « Frais de déplacement : néant ».

Le 28 décembre, à 7 heures, Joffre s'en va. Des territoriaux lui présentent les armes. Il les salue, monte en voiture, et rentre

chez lui, rue Michel-Ange. Il a droit au moins encore à un bureau. « Pourquoi faire ? » demande quelqu'un rue Saint-Dominique. Le commandant de l'École militaire propose le grand appartement de réception inoccupé depuis deux ans. Il faudra le meubler. Il faudra aussi le chauffer ; aux frais de qui ? A Neuilly, en tout cas, l'officier des détails revend aux alentours de l'hôtel où devait s'installer le « général des généraux » les provisions dont il avait garni les caves, sans en éponger la dépense : il y manquait 140 francs.

Lyautey fixe le nombre de pièces à l'École militaire et celui des automobiles qui seront réservées au Maréchal. Afin, tout de même, de ménager sa haute dignité, il lui attribue quatre officiers.

Pour le moment Joffre n'en a qu'un : le fidèle Thouzelier. Il avait demandé trois volontaires qui eussent partagé à la fois sa défaveur et son élévation : qui m'aime me suive ! Il comptait bien que Pellé et Gamelin, attachés depuis longtemps à sa personne et à sa fortune, tout récemment encore choisis par lui pour qu'ils continuent de l'assister dans le pouvoir suprême auquel il accédait, il comptait bien que Pellé et Gamelin ne l'abandonneraient pas dans cette quasi-retraite qu'on lui infligeait en l'auréolant. Pellé avait dû partir pour les Armées, Gamelin restait ; qu'il demeurât avec lui allait de soi. Or, Thouzelier seul avait répondu à son appel : je vous suis, M. le Maréchal !

Tous les autres s'étaient tus — sauf Gamelin qui avait répondu pour eux et pour lui-même : « Il ne faut pas en vouloir à ceux qui ont leur carrière à faire... ».

Le mot fut aussitôt recueilli, colporté, durci. Sous la plume de Henry Bordeaux, qui l'enregistrait dans son journal de guerre, il devint : « Quand on doit tomber, on ne fait pas venir ceux qui ont encore leur carrière à faire ». Le commandant Herbillon, agent de liaison de l'Élysée, le notait comme ne déparant pas la collection de ceux qu'il avait entendus « pendant cette triste histoire ».

Le jour où Gamelin prenait ainsi congé de Joffre, Nivelle le donnait au général Micheler — qui ne l'avait pas demandé mais ne le récusait pas — aux ordres duquel il mettait les trois armées destinées à sa grande offensive du printemps 1917 sur le Chemin des Dames. Dans la perspective victorieuse que Nivelle ouvrait avec tant de superbe assurance, Gamelin, chef d'état-major de Micheler, rechargeait d'avenir l'état de ses services.

Pierre-Amable Floquet, historien rouennais

par Philippe DESCHAMPS

(Séance du 12 juin 1976)

LE jeune Pierre-Amable Floquet, élève pensionnaire à l'École des Chartes, aurait été surpris si on lui avait dit qu'il entretrait un jour dans l'histoire littéraire sous le nom de « Monsieur Floche ». Et nous-mêmes nous serions bien injustes de ne pas rechercher, au-delà du personnage un peu falot campé par André Gide, la physionomie véritable de Floquet, historien et littérateur rouennais.

Pierre-Amable Floquet est né à Rouen le 9 juillet 1797. Il fit ses études au Lycée Impérial, puis fut envoyé à l'École de Droit de Caen. Revenu à Rouen en 1819, il s'inscrivit au barreau, et, sur les conseils de son père, alors greffier au tribunal civil, il entra dans une étude d'avoué pour s'y former à la pratique des affaires.

Jusqu'à là rien d'extraordinaire, mais voici que le jeune Pierre-Amable, se sentant peu fait pour une carrière juridique, obtient la permission de se rendre à Paris, où une nouvelle école qui répond à ses goûts, l'École des Chartes, vient d'être ouverte. C'était en 1821 et le jeune Rouennais fut un des élèves de la première promotion.

Après cette période de formation, Floquet fut attaché pendant six ans au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale, et il y fit d'intéressantes découvertes dans les archives provenant de l'ancienne Chambre des Comptes de Paris.

En 1828, il fut rappelé à Rouen pour occuper la charge de greffier en chef de la Cour royale. C'est avec joie, semble-t-il,

qu'il revint dans sa ville natale : il y retrouvait son père, veuf depuis plusieurs années, et lui-même ne tarda pas à s'y marier.

Floquet s'aperçut très vite de la richesse du dépôt confié à sa garde et, malgré des conditions de travail défavorables, il en tira la matière de son *Histoire du Parlement de Normandie*, publiée en sept volumes in-8°, de 1840 à 1842. L'ouvrage fut accueilli avec beaucoup d'éloges par des historiens aussi qualifiés que Jules Quicherat et Ludovic Vitet. Sur le rapport de ce dernier, l'Académie des Inscriptions décerna à Floquet son grand prix Gobert en 1843 et, l'année suivante, elle le nomma l'un de ses membres correspondants.

On a pu, par la suite, formuler quelques réserves sur *L'Histoire du Parlement de Normandie*, notamment sur la partie qui traite de l'Échiquier. L'ouvrage présentait aussi des lacunes que sont venus combler depuis les ouvrages du Marquis de Frondeville : *Les Présidents du Parlement de Normandie*, *Les Conseillers du Parlement de Normandie*, etc... Mais les sept volumes de Floquet restent un ouvrage fondamental pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire et aux institutions de notre province.

Floquet n'en était d'ailleurs pas à son coup d'essai : il avait déjà publié des études d'histoire locale : *L'Histoire du Privilège de Saint Romain* (1833), le *Diaire ou Journal du Chancelier Séguier en Normandie après la sédition des Nu-pieds* (1842), et ces charmantes *Anecdotes Normandes* (1838) glanées au cours des recherches d'archives et où l'historien se fait conteur alerte et spirituel. Certaines sont dans toutes les mémoires, telle l'histoire de la boise de Saint-Nicaise, cette fameuse poutre pour la possession de laquelle les paroissiens de Saint-Nicaise et ceux de Saint-Godard faillirent en venir aux mains. Est-ce le fait du hasard si la Ville de Rouen, voulant honorer le souvenir de Floquet, a donné son nom à une modeste rue du quartier Saint-Nicaise ?

Et puis il y avait Bossuet, le « grand homme » de M. Floquet... Dès 1827, il avait concouru pour l'éloge de Bossuet proposé par l'Académie française ; et c'est encore à Bossuet qu'il consacra les loisirs d'une longue et studieuse retraite, publiant en 1855 des *Études sur la vie de Bossuet jusqu'à son entrée en fonctions en qualité de précepteur du Dauphin* et en 1864 un *Bossuet précepteur du Dauphin, fils de Louis XIV, et évêque à la Cour*. Certains aspects de la vie et de l'œuvre de Bossuet firent aussi l'objet d'études particulières : ainsi *Bossuet inspiré par les livres saints*, ouvrage pour lequel Floquet utilisa un exemplaire de la Bible annoté de la main de Bossuet et appartenant à sa propre bibliothèque.

Tous ces travaux avaient valu à Floquet une certaine notoriété

dans les milieux ecclésiastiques et dans les villes où l'on conservait le souvenir de Bossuet, en particulier à Meaux. C'est ainsi qu'il était en relations épistolaires avec l'évêque de Meaux, Mgr Allou, qui l'invita en 1854 à assister à la reconnaissance du tombeau de Bossuet.

Cependant les éloges et les encouragements prodigués à Floquet ne lui tournaient pas la tête : il se défendait d'être le véritable biographe de Bossuet, son rôle n'étant, comme dira M. Floche à Gérard, que de recueillir des « brouilles » pour rendre service à d'autres « qui sauront en tirer un brillant parti ».

A la suite déjà longue des travaux de Floquet, il faut ajouter les notices publiées dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, dans les *Précis de l'Académie de Rouen*, dans les *Mémoires de la Société d'Émulation*, dans la *Revue de Rouen* et dans la *Revue rétrospective normande*. Enfin, l'importante correspondance adressée à Floquet et conservée à la Bibliothèque municipale de Rouen permet de penser qu'il fut aussi un épistolier apprécié par les figures les plus marquantes de l'érudition, de l'épiscopat et du clergé français du XIX^e siècle.

Floquet avait résigné en 1843 ses fonctions de greffier en chef de la Cour royale. Sept ans plus tard, M. et Mme Floquet quittaient Rouen pour s'installer au château de Formentin, situé à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Lisieux.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

BEAUREPAIRE (Charles DE) : Notice en tête de l'édition 1883 des *Anecdotes Normandes* de Floquet.

FRÈRE (Édouard) : *Manuel du Bibliographe Normand*, t. I, p. 471 et suiv., *Nouvelliste de Rouen*, 20 août 1883.

OURSSEL (N.-N.) : *Nouvelle Biographie Normande*, t. I, pp. 364-365.

Il est à regretter que les archives de la commune de Roussay, qui ont été détruites pendant la révolution, ne nous aient pas permis de connaître plus particulièrement les travaux de l'abbé Floquet. On sait cependant que cet homme de bien a été un zélé pasteur et un ardent patriote. Ses écrits, qui ont été conservés dans les archives de la commune de Roussay, sont une précieuse source de renseignements sur l'histoire de ce pays.

Il est à regretter que les archives de la commune de Roussay, qui ont été détruites pendant la révolution, ne nous aient pas permis de connaître plus particulièrement les travaux de l'abbé Floquet. On sait cependant que cet homme de bien a été un zélé pasteur et un ardent patriote. Ses écrits, qui ont été conservés dans les archives de la commune de Roussay, sont une précieuse source de renseignements sur l'histoire de ce pays.

Il est à regretter que les archives de la commune de Roussay, qui ont été détruites pendant la révolution, ne nous aient pas permis de connaître plus particulièrement les travaux de l'abbé Floquet. On sait cependant que cet homme de bien a été un zélé pasteur et un ardent patriote. Ses écrits, qui ont été conservés dans les archives de la commune de Roussay, sont une précieuse source de renseignements sur l'histoire de ce pays.

Il est à regretter que les archives de la commune de Roussay, qui ont été détruites pendant la révolution, ne nous aient pas permis de connaître plus particulièrement les travaux de l'abbé Floquet. On sait cependant que cet homme de bien a été un zélé pasteur et un ardent patriote. Ses écrits, qui ont été conservés dans les archives de la commune de Roussay, sont une précieuse source de renseignements sur l'histoire de ce pays.

Il est à regretter que les archives de la commune de Roussay, qui ont été détruites pendant la révolution, ne nous aient pas permis de connaître plus particulièrement les travaux de l'abbé Floquet. On sait cependant que cet homme de bien a été un zélé pasteur et un ardent patriote. Ses écrits, qui ont été conservés dans les archives de la commune de Roussay, sont une précieuse source de renseignements sur l'histoire de ce pays.

L'Abbaye du Val-Richer

jusqu'à l'acquisition du domaine

par Guizot, en 1836

par Philippe DESCHAMPS

(Séance du 12 juin 1976)

1. — *L'abbaye de Soulevre et les origines de l'abbaye du Val-Richer*

Les fondations cisterciennes furent très nombreuses en Normandie au cours du XII^e siècle en raison du prestige considérable dont jouissait saint Bernard. C'est ainsi que Philippe de Harcourt, évêque de Bayeux, multiplia les démarches pour avoir dans son diocèse des religieux de cet ordre.

Dès le début de son épiscopat, vers 1142, il avait demandé à Adam, abbé de Mortemer, de lui envoyer quelques religieux pour la fondation qu'il projetait au Val-Richer, dans l'exemption de Cambremer (1).

Mais ce qu'il désirait au fond, c'était des fils de saint Bernard lui-même ; c'est pourquoi il entra en rapports avec l'abbé de Clairvaux et lui offrit la terre de Soulevre. Cette petite terre, située au fond d'un vallon entre Vire et Torigny, présentait certains inconvénients, mais son site sauvage n'était pas pour déplaire aux religieux de Clairvaux. Saint Bernard accepta ; il désigna un groupe de moines qui partit sous la direction de son jeune frère Nivard. C'était en 1146 ou 1147.

Parvenus à Soulevre, Nivard et ses compagnons durent

(1) L'exemption est l'immunité ecclésiastique qui soustrait une personne, une communauté ou une portion de territoire à la juridiction de l'Ordinaire (ici l'évêque de Lisieux).

commencer par construire leur monastère ; puis ils se mirent à cultiver les terres ; mais ils étaient gênés par l'étroitesse du vallon qui ne leur permettait pas d'édifier les vastes dépendances nécessaires à une communauté monastique.

De leur côté, les moines de Mortemer envoyés au Val-Richer (un vallon situé à une dizaine de kilomètres de Lisieux) avaient commencé à y construire un monastère ; mais leur abbé, Adam, se résignait mal à l'éloignement de ses frères.

Comme la vie à Soulevre continuait à être difficile, un arrangement eut lieu en décembre 1150 à Bayeux, en présence de l'archevêque de Rouen, Hugues d'Amiens. L'abbé Thomas, de Soulevre, restituait ses terres à l'évêque de Bayeux ; celui-ci dédommageait les moines des constructions et des travaux qu'ils avaient effectués. En vertu d'une autre transaction, Thomas et ses moines recevaient des mains de l'abbé de Mortemer, non seulement les terres et les bâtiments du Val-Richer, mais encore trente livres de monnaie d'Anjou.

C'est donc aux derniers jours de 1150 ou au début de 1151 que les moines quittèrent Soulevre pour s'installer au Val-Richer, et cette translation équivalait en fait à une seconde fondation (2).

II. — *Le Val-Richer au Moyen Age*

Au cours des XII^e et XIII^e siècles, l'abbaye du Val-Richer bénéficia de nombreuses donations. L'une d'elles est assez curieuse, puisqu'il s'agit de la petite île d'Escrehou située entre Jersey et la côte de Normandie. L'acte de donation — qui date de 1203 — obligeait les moines à y construire une chapelle, mais leur octroyait en revanche des terres et un moulin dans la paroisse Sainte-Trinité de Jersey.

En 1179, l'évêque de Lisieux, Arnoul, qui avait la plus grande estime pour les moines du Val-Richer, leur avait accordé des droits de franchise et de liberté dans la ville et sur le marché de Lisieux. La chose était d'autant plus remarquable que le Val-Richer échappait à la juridiction d'Arnoul.

A la même époque, et sous le gouvernement de Robert, 3^{ème} abbé du Val-Richer, Thomas Becket séjourna peut-être à

(2) Née de la petite colonie envoyée par saint Bernard, l'abbaye du Val-Richer pouvait se dire « fille de Clairvaux ». Elle se prévaudra un jour de ce titre pour essayer d'échapper à la redoutable pratique de la « commende ».

l'abbaye, lors de la visite qu'il fit à Arnoul en septembre ou octobre 1170, c'est-à-dire dans les derniers mois de son exil.

Le rôle d'Arnoul, dans le fameux conflit qui opposa Thomas Becket à Henri II Plantagenêt, reste assez mystérieux. Très dévoué à Thomas, il ne tenait pourtant pas à s'aliéner la faveur du roi en prenant trop ouvertement parti pour l'archevêque de Canterbury. D'où sa prudence à l'égard de l'exilé : « Ne soyez pas étonné », lui écrivait-il en 1165, « que je me donne d'abord pour un de vos adversaires ; m'avouer votre ami, ce serait m'ôter tout moyen de vous servir ; la dissimulation est ici de toute nécessité » (3). Ne serait-ce pas cette « prudence » qui aurait poussé Arnoul à ne pas garder Thomas trop longtemps auprès de lui et à le confier aux soins discrets des moines du Val-Richer ? (4).

Vint la conquête de la Normandie par Philippe-Auguste (1204). Celui-ci eut l'habileté de ménager les abbayes normandes et le Val-Richer n'eut à souffrir aucune atteinte dans ses intérêts matériels.

C'est à cette époque que fut construite l'église abbatiale, placée sous le vocable de la Vierge, comme toutes les églises de Citeaux, et consacrée par l'évêque de Bayeux le 21 avril 1220. Il n'en reste aucun vestige : nous savons seulement qu'elle appartenait au style ogival primitif et qu'elle se caractérisait par une grande simplicité, selon la règle constante de saint Bernard. Le cloître devait être construit un peu plus tard, vers 1280.

L'archevêque de Rouen, Eudes Rigaud, visita l'abbaye à deux reprises, en 1256 et 1267, mais il n'a rien consigné dans son journal ; on peut en déduire que l'ordre régnait au Val-Richer et que la règle y était observée.

Aux XIV^e et XV^e siècles, l'abbaye, grâce à son isolement, n'eut pas trop à souffrir des troubles provoqués par la guerre de Cent Ans. Durant l'occupation anglaise, elle bénéficia même d'une mesure prise par le régent Bedford : la fondation en 1439 de l'Université de Caen. Dès 1440, l'abbé du Val-Richer, Jean Frou-

(3) *Epist. Arnulfi ad Thomam Cantuar. Arch.*, in *Materials for the History of Thomas Becket, archbishop of Canterbury*, édit. J.C. Robertson et J.B. Sheppard, 7 vol., 1875-1885.

(4) Aucun document ne permet d'établir avec certitude la présence de Thomas Becket au Val-Richer, mais, selon des traditions locales, le saint a séjourné à l'abbaye ; il y a célébré la messe avec des ornements qui ont été conservés comme reliques jusqu'en 1562 ; on l'a vu méditer de préférence dans un petit bois que les moines aimaient encore à montrer au XVIII^e siècle. (Cf. *Recherches historiques et archéologiques sur le séjour de saint Thomas Becket à Lisieux en 1170*, par M. l'abbé G.-A. Simon, in *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, années 1924-1925, n^o 26).

gier, était reçu au nombre des professeurs, et par la suite l'abbaye envoya régulièrement chaque année deux religieux suivre les cours de l'Université caennaise.

En 1449, Lisieux et sa région redevenaient françaises. Comme la plupart des abbayes normandes avaient prêté serment de fidélité au roi anglais Henri V, Charles VII exigea d'elles un nouveau serment et leur prescrivit de faire un « aveu » de leurs biens : mesures auxquelles se plièrent sans protester les moines du Val-Richer.

En définitive, l'abbaye avait traversé sans trop de dommages cette période mouvementée. Les grands malheurs devaient venir plus tard avec la Réforme et la mise en commende.

III. — *Le Val-Richer* *et la crise religieuse du XVI^e siècle*

Le Concordat de 1516 reconnut en effet au roi le droit de désigner lui-même les abbés, prieurs et supérieurs de maisons religieuses. Pendant quelque temps, les moines du Val-Richer parvinrent à se soustraire à cette mesure, mais en 1539, aucune résistance n'étant plus possible, l'abbaye fut donnée en commende à Nicolas Leroux, chanoine de Rouen et prieur du Mont-aux-Malades. Au bout de huit ans, il rétrocéda l'abbaye à Jean-Baptiste des Ursins, puis s'introduisit, là comme ailleurs, la détestable pratique des commendes au second degré ou « confidences ».

Cependant la Réforme se répandait dans les campagnes normandes et le Val-Richer était en butte à toutes sortes de vexations de la part des seigneurs du voisinage, en particulier du seigneur de Fervaques, homme violent et redoutable. En 1562, les calvinistes s'introduisirent au Val-Richer et y firent de grands dégâts. Ce fut bien pire en 1589, lorsque Henri IV eut envahi la Normandie : les moines, considérés comme les instigateurs de la Ligue, furent partout exposés à la fureur de l'armée royale. Le Val-Richer fut une seconde fois envahi et ruiné de fond en comble. Cependant la « commende » ne perdait pas ses droits et, en 1597, nous voyons un certain Nicolas Tiercelin prendre la direction de l'abbaye et commencer à en relever les ruines.

IV. — *Premières tentatives de réforme :
l'Étroite Observance*

Ces ruines, hélas ! n'étaient pas seulement matérielles : depuis la fin du Moyen Age, un grand relâchement s'était introduit dans les monastères, et tout le monde souhaitait une réforme des ordres religieux. C'est pourquoi, peu après la mort de Henri IV, un vieil abbé de Clairvaux, Dom Denys l'Argentier, tenta de ramener l'ordre de Citeaux à l'exacte observance de ses anciennes constitutions. Quelques autres maisons embrassèrent cette réforme à laquelle on donna le nom d'« Étroite Observance ». Denys se mit en route pour la répandre et, en 1613, se dirigea vers la Normandie. Mais il n'eut aucun succès au Val-Richer que son abbé commendataire, Nicolas de La Place, entendait maintenir dans la « Commune Observance ». Cette première tentative de réforme se soldait donc par un échec et, comme pour montrer l'inutilité de tant d'efforts, en 1627, le Val-Richer fut donné à un abbé de 15 ans !

Mais c'est alors que se produisit un heureux concours de circonstances : le jeune abbé Jean-Baptiste de La Place décida soudain de renoncer au monde pour remettre de l'ordre dans son monastère. Ne se sentant pas assez mûr pour cette tâche, il se retira au séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, à Paris. Il y rencontra un préfet des novices qui jouissait déjà d'une grande réputation : Dominique Georges. Né en 1613 dans un petit village de Lorraine, Dominique Georges avait connu toutes sortes de tribulations (on était alors en pleine guerre de Trente Ans), avant de se rendre à Paris et d'entrer dans la congrégation de prêtres qui dirigeait le séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet.

Une vive amitié se noua entre le maître et l'élève, malgré la différence d'âge et de maturité. Puis, vers le commencement de 1645, La Place rentra dans son abbaye où régnaient, hélas ! le désordre et l'anarchie. Mais dès ce moment, il était bien décidé à y rétablir l'« Exacte Observance ».

Et pourtant ce n'est pas à lui que devait échoir la tâche de réformer l'abbaye, mais à son maître et ami Dominique Georges !

Pour attirer celui-ci en Normandie, La Place lui offrit le bénéfice du Pré d'Auge, soumis à la présentation de l'abbé du Val-Richer et alors sans titulaire. Après quelques hésitations, Dominique accepta, et, comme l'avait fait à Clichy son ami Monsieur Vincent, il se consacra dès lors à l'évangélisation des paysans. Dans l'accomplissement de cette tâche ingrate, il put constater combien le clergé manquait de formation théorique et

pratique. Pour y remédier, il institua des conférences ecclésiastiques réunissant périodiquement les prêtres des campagnes et des villes ; cette initiative devait se révéler très heureuse. — VI

Cependant, La Place sentait qu'à la tête du Val-Richer il fallait un homme doué de plus d'énergie et d'expérience que lui, et l'idée lui vint de résigner son abbaye en faveur du curé du Pré d'Auge.

Dominique était tout disposé à embrasser la vie monastique, mais il se fit beaucoup prier pour accepter la charge d'abbé du Val-Richer, et pour l'y décider, il fallut maintes interventions, dont celle de Monsieur Vincent. Enfin, en 1652, un brevet du roi remettait le Val-Richer en règle⁽⁵⁾ et l'en nommait abbé.

V. — *Un grand abbé réformateur :*

Dominique Georges

Installé le 23 décembre 1652, le nouvel abbé entreprit la restauration des bâtiments qui étaient dans le délabrement le plus complet. En même temps il poursuivait la réforme religieuse inaugurée par La Place, et sans doute son zèle était-il communicatif, car, malgré une règle très rigoureuse à laquelle il se soumettait le premier, plus de trente moines entrèrent au Val-Richer à cette époque.

La forte personnalité de Dominique Georges attira bientôt sur lui l'attention. En 1656, l'évêque de Bayeux, François de Servien, le nomma grand-vicaire pour l'exemption de Cambremer ; en 1664, le chapitre général de l'« Étroite Observance » l'associa pour une grave mission à un homme déjà célèbre, l'abbé de la Trappe, Armand de Rancé.

En effet, après la mort de Richelieu et celle du cardinal de la Rochefoucauld chargé par lui de la réforme des ordres monastiques, les partisans de la « Commune Observance » avaient repris le dessus et intriguaient à Rome. Il devenait donc urgent pour les réformés d'envoyer à leur tour des délégués à Rome afin d'y expliquer et d'y faire triompher leur cause. Ces délégués furent, nous l'avons dit, Armand de Rancé et Dominique Georges.

Les deux hommes présentaient certaines similitudes de caractère, mais chez Rancé l'imagination était plus ardente, chez

(5) Une abbaye, un bénéfice étaient dits « en règle », quand ils étaient possédés par des religieux, par opposition à ceux qui étaient en com-mende.

Dominique le jugement plus rassis. C'est sans doute pourquoi, comme l'écrit Chateaubriand : « L'abbé de Prières avait mis Rancé sous la conduite de l'abbé du Val-Richer, qu'on appelait dans le siècle Dominique Georges... » (6).

A leur passage à Florence, les voyageurs furent reçus avec beaucoup d'égards par le grand-duc Cosme III, mais à Rome l'accueil fut réservé, pour ne pas dire hostile. Une année entière se passa en vaines démarches : c'est à peine s'ils parvinrent à être reçus par le Pape. Découragé, Rancé finit par quitter Rome, laissant à Dominique le soin de poursuivre la négociation (7). Du moins l'abbé du Val-Richer profita-t-il de ses loisirs forcés pour visiter la Ville Éternelle et y acquérir de nombreuses reliques et œuvres d'art destinées à enrichir l'église de son monastère.

Rancé étant revenu à Rome, les négociateurs reprirent leurs démarches, aidés cette fois par le cardinal de Retz. Celui-ci finit par obtenir du Pape la promesse d'une bulle de confirmation (avril 1666). Dominique et Rancé quittèrent Rome après un séjour de deux ans pour s'apercevoir à leur retour qu'ils avaient été « joués » : la fameuse bulle était en fait un désaveu de l'« Étroite Observance » et elle remettait toute l'autorité entre les mains de l'abbé de Cîteaux. Les abbés de Prières, de la Trappe et du Val-Richer protestèrent solennellement. Et puis les choses en restèrent là, car de plus graves problèmes se posaient au Roi et à la Papauté, notamment le problème de l'Église gallicane.

Du moins Rancé avait-il compris qu'il ne fallait pas compter sur Rome pour imposer des réformes, et c'est désormais par sa seule action personnelle qu'il parviendra à faire accepter à ses frères la règle qu'il a lui-même conçue et dont la loi la plus dure est celle du silence.

Quant à Dominique, il rentra avec bonheur dans sa chère abbaye où, grâce au fidèle La Place, aucun relâchement ne s'était introduit. Les travaux de reconstruction et d'embellissement furent poussés avec activité (8). L'influence de l'abbé s'accrut encore : à trois reprises il fut nommé, par le chapitre général, « visiteur » des provinces de Normandie, de Bretagne, du Maine

(6) Chateaubriand ajoute, comme pour justifier un patronyme aussi banal : « Les héros d'Homère avaient des noms vulgaires pour les peuples ». (*Vie de Rancé*, livre II).

(7) « A peine Rancé fut-il sorti de Rome que son entreprise fut surnommée « une furie française », « una furia francese », comme on appelle notre courage. » (Chateaubriand, *op. cit.*).

(8) Il n'existe pas, à notre connaissance, de plan de l'abbaye du Val-Richer. C'est donc sous toutes réserves et en nous inspirant des renseignements donnés par G. Dupont que nous proposons un plan de l'abbaye à la fin du XVII^e siècle.

et du Perche. Il resta ainsi en relations avec Rancé et usa de l'autorité que lui donnaient son âge et ses fonctions pour modérer la fougue du réformateur de la Trappe ; de son côté, Rancé ne cachait pas l'estime et le respect qu'il avait pour l'abbé du Val-Richer.

Dominique avait eu le chagrin de perdre son fidèle ami La Place en 1678. Sa fin fut également assombrie par le regret de ne pouvoir laisser le Val-Richer à un abbé régulier, car le roi n'entendait pas, cette fois, renoncer à l'octroi d'un bénéfice.

Dominique Georges mourut, pleuré de tous, le 8 novembre 1693, à l'âge de 80 ans. L'Université de Caen s'assembla et lui rendit un bel hommage, le louant notamment « d'avoir rétabli pour le spirituel et pour le temporel un monastère ruiné, et surtout d'avoir institué dans le clergé de Normandie ces utiles conférences qui en ont changé comme la face et qui ont donné à l'Église autant de maîtres qu'il y avait d'ecclésiastiques qui assistaient à ces saintes assemblées ».

Le corps de Dominique Georges fut déposé au milieu du sanctuaire et recouvert d'une dalle dont on peut voir un important fragment dans le vestibule du château actuel ⁽⁹⁾.

VI. — *Le Val-Richer au XVIII^e siècle : la décadence*

Comme l'avait pressenti le vieil abbé du Val-Richer, la décadence allait, hélas ! recommencer. Louis XIV donna l'abbaye en commende à un Normand, François Blouet de Camilly. Après celui-ci, trois autres abbés se succédèrent : le troisième, de Jaucourt, nommé en 1781, devait être le dernier abbé du Val-Richer et le trente-cinquième depuis sa fondation.

D'ailleurs le recrutement se tarissait : en 1768 il n'y avait plus que six religieux. Les revenus avaient diminué dans la même proportion, et, toutes charges déduites, il ne restait aux religieux vivant dans le monastère que 1.144 livres de rentes annuelles.

La communauté du Val-Richer ne se dispersa définitivement qu'en 1791. A ce moment, elle comptait cinq moines, dont quatre prêtèrent serment à la Constitution civile du Clergé. Les biens de l'abbaye furent ou bien emportés par les derniers occupants, ou bien vendus par la municipalité de Pont-l'Évêque.

(9) Dans la bibliothèque voisine se trouve un portrait à l'huile qui reproduit les traits de Dominique Georges : le visage est anguleux, le nez fortement recourbé.

Le monastère resta pratiquement abandonné jusqu'à sa vente, le 9 vendémiaire de l'an V, à un sieur Leterrier. En 1802, le nouveau propriétaire fit démolir le cloître, deux côtés du carré que formaient les bâtiments, et enfin l'église. Ce qui restait du mobilier fut dispersé entre Saint-Jacques de Lisieux (qui se vit attribuer les stalles de l'église), l'église de Cambremer, celles de Saint-Aubin et de Saint-Ouen-le-Pin.

Et ce n'est qu'en 1836 que le ministre Guizot, séduit par la beauté du site et sans doute par son histoire, racheta le domaine et commença la restauration des bâtiments qui avaient échappé à la démolition de 1802.

A défaut de l'histoire du Val-Richer que se proposait d'écrire le regretté abbé G.-A. Simon, la seule étude d'ensemble reste celle de G. Dupont : *L'abbaye du Val-Richer : étude historique*, Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1866.

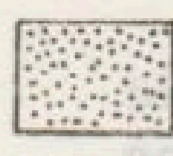
Outre cet ouvrage et les différents articles publiés par l'abbé G.-A. Simon dans des revues locales, nous avons consulté :

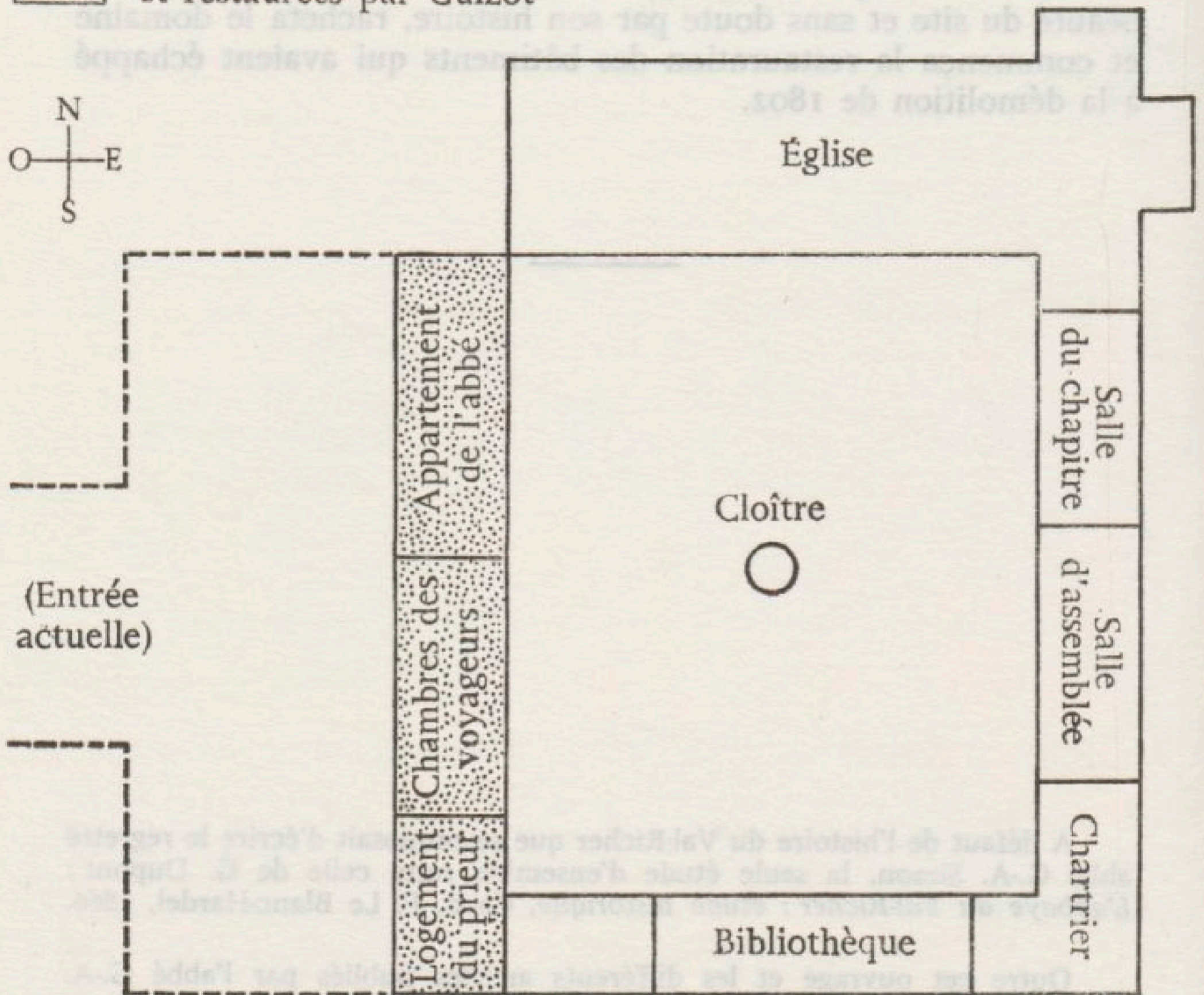
BUFFIER (le Père) s. J. : *La vie de M^r l'abbé du Val-Richer, restaurateur de la discipline régulière de ce monastère*, à Paris, chez Jean Boudot, 1696.

CHATEAUBRIAND : *Vie de Rancé*, dans l'édit. de la Pléiade (« Œuvres romanesques et voyages », t. I).

HERRIOT (Édouard) : *Dans la forêt normande*, Paris, Librairie Hachette, 1925.

Enfin, nous remercions notre confrère M. Jacques Henry des renseignements qu'il a bien voulu nous communiquer lors de la visite du château du Val-Richer par les membres de l'Académie, le samedi 3 juillet 1976.

 Parties subsistant en 1836
et restaurées par Guizot



PLAN PRÉSUMÉ
DE L'ABBAYE DU VAL-RICHER

François Guizot
châtelain du Val-Richer

par Jacques HENRY

(Séance du 3 juillet 1976
tenue à l'abbaye du Val-Richer)

AVANT que les derniers moines du Val-Richer n'eussent été chassés, vers 1791, l'abbaye fut livrée au pillage. C'est ainsi que le 6 mai 1790, lorsque Gabriel Boudard, maire de Saint-Ouen-le-Pin et fermier du Val-Richer, se rendit au monastère en compagnie des agents municipaux pour y procéder à un inventaire, il y fut accueilli par le prieur Dom Jacques Châtelain, le sous-prieur Dom Martin Constantin, et les quatre autres moines résidents, mais il constata que, déjà, la bibliothèque ne contenait plus que trois cent quarante-huit volumes, et que les collections, pour la plupart d'entre elles, étaient incomplètes.

Un document daté du 6 thermidor de l'an IV précise qu'il s'agissait de livres « grecs, syriaques, hébreux et latins ». On y remarquait encore, dans la bibliothèque, un portrait non encadré de Dominique Georges. Il s'agissait du tableau qui orne actuellement la bibliothèque du château, et qui passa successivement dans des mains inconnues, puis, fort heureusement, dans celles du commandeur Henry Lecourt et de M. le chanoine Simon, président de la Société Historique de Lisieux, lequel se disposait à publier une histoire du Val-Richer, quand la mort vint le frapper en 1958.

Lorsque, le 3 décembre 1790, les commissaires du Directoire de Pont-l'Évêque visitèrent l'abbaye, ils y trouvèrent à peu près le même nombre de volumes. A cette époque, les six moines du Val-Richer espéraient encore s'y maintenir en faisant de leur

maison un lieu de réunion pour les religieux. Une pétition avait d'ailleurs été faite en ce sens par la municipalité de Saint-Ouen-le-Pin. Cet espoir était illusoire et l'an suivant les cisterciens étaient contraints d'abandonner leur monastère après que leur ordre l'eut occupé pendant six siècles.

Ce fut alors la curée : vandales et voleurs de tout acabit se ruèrent à l'assaut de l'abbaye et, dès le 13 juin 1791, les administrateurs locaux attirèrent l'attention des autorités départementales sur l'état déplorable dans lequel se trouvait le couvent, dont aucun gardien ne protégeait le mobilier. Nous croyons vain de préciser que les malfaiteurs mirent à profit la carence des pouvoirs publics. Chaque nuit, ces malandrins s'introduisaient dans l'église et dans la sacristie. Par une brèche ouverte dans l'un des murs d'une pièce contiguë à la bibliothèque, ils pénétraient dans les bâtiments abbatiaux, et pendant de longs mois, le chartrier, les parchemins les plus précieux et les livres furent utilisés par le maréchal-ferrant de La Roque-Baignard pour allumer ses feux. Les vols se poursuivirent pendant plusieurs années, et en 1840, Labutte écrivit : « la riche bibliothèque des moines fut livrée à un pillage digne de véritables barbares ».

Le 9 vendémiaire de l'an V (30 septembre 1797), les bâtiments claustraux et une partie des terres furent achetés pour la somme de 97.767 livres, onze sous et deux deniers, par un acquéreur parisien de biens nationaux, nommé Jacques Leterrier. Le 12 octobre suivant, un homme écrivit au Directoire de département pour demander qu'on enlevât les livres qui pourrissaient dans un local dont il avait besoin, ajoutant à sa requête cette phrase significative : « ce dépôt attire des gens dont on se passerait bien de la visite ».

Après de nombreux et inopérants échanges de notes, entre les élus locaux et l'administration départementale, il fut décidé de mettre les livres à l'encan. Proposés au prix d'un franc l'exemplaire, ils ne trouvèrent aucun acheteur. Et le receveur de l'enregistrement de considérer ce prix comme étant exorbitant, déclarant notamment : « les habitants du pays se soucient fort peu de pareils ouvrages qui ne peuvent avoir de mérite que pour des hommes de lettres ».

Des livres furent transportés à Pont-l'Évêque et brûlés, avec divers autres documents, en présence d'une populace manifestant une joie hystérique. Peut-être fut-ce dans cet autodafé que disparut l'ineestimable manuscrit de Dom Routier, évoquant l'histoire de l'abbaye ? Personne ne désirait le conserver à une époque où « la République n'avait pas besoin de savants »...

En 1802, le citoyen Leterrier fit abattre successivement la

bibliothèque, l'église, le cloître et les deux côtés du carré formé par les bâtiments monastiques. Il n'est pas interdit de supposer que ce fut en ce temps-là que l'on détruisit la chapelle édiflée en bordure de la route de Bonnebosq, chapelle placée sous le double vocable de saint Jacques-le-Mineur et de saint Jean-Baptiste, et qui était réservée aux femmes auxquelles la clôture interdisait l'entrée de l'église abbatiale.

De leur côté, quelques paroisses d'alentour se partagèrent les dépouilles de l'abbatiale, en particulier celles de Saint-Jacques de Lisieux et de Montreuil-en-Auge.

Avec un zèle digne d'une meilleure cause, les vandales poursuivirent leur œuvre de destruction. L'un d'eux n'osa-t-il pas scier la pierre tombale recouvrant la sépulture de Dominique Georges pour en faire une auge à porcs ? Cette pierre est exposée de nos jours dans le vestibule du château, ancien logis de l'Abbé.

Rien n'aurait subsisté de la rayonnante abbaye du Val-Richer, si ce qui restait du logis abbatial, des bâtiments conventuels, et le domaine qui en dépendait, n'avaient été acquis, en 1836, par un homme de goût, doublé d'un historien, François Guizot.

Le ministre de Louis-Philippe, évoquant les circonstances dans lesquelles fut réalisée cette acquisition, les rapporte en ces termes : « Un de mes amis de Lisieux me mena voir, à trois lieues de la ville, l'abbaye et la ferme du Val-Richer, alors à vendre. Il ne restait de l'ancien monastère que la maison de l'Abbé, point ancienne elle-même, car elle avait été reconstruite vers le milieu du siècle dernier. L'église attenante à l'abbaye et les bâtiments claustraux qui en dépendent avaient été détruits pendant la Révolution. La maison, solide et spacieuse, était au-dedans très imparfaitement terminée et déjà fort délabrée... Tout avait l'air grossièrement rustique et un peu abandonné... Point de route pour arriver là ; on n'y pouvait venir qu'à cheval, ou en obtenant de la complaisance des voisins, le passage à travers leurs champs (...). Le lieu me plut : la maison, située à mi-côte, dominait une vallée étroite, solitaire, silencieuse ; point de village, pas un toit en vue, des prés très verts, des bois touffus semés de grands arbres, un cours d'eau serpentant dans la vallée, une source vive et abondante à côté de la maison même ; un paysage pittoresque sans être rare, à la fois agreste et riant ». Bref, Guizot fut conquis par cette belle nature ; il achètera la maison et les terres et il esquisse déjà des plans : « Je me promis d'arranger commodément la maison, d'abattre des murs, de faire des plantations, des pelouses, des talus, des allées, des percées, des massifs, d'obtenir que l'administration ouvrît des chemins, dont le pays avait besoin au moins autant que moi, et j'achetai le Val-Richer ».

Ce fut d'un petit hobereau des environs, M. Valette de Bernières, qui avait quitté son manoir de Druval pour entreprendre une louable, mais vaine restauration du Val-Richer, que Guizot acquit ce domaine, l'une des plus importantes exploitations agricoles du Calvados, avec ses soixante-quinze hectares de prés et ses cent hectares de bois.

La présence de Guizot au Val-Richer illustrera de nouveau l'ancien monastère ; le Président Adolphe Thiers — accompagné du Général de Cissey, ministre de la Guerre — y sera son hôte le 11 novembre 1872, et il y recevra, plus tard, l'académicien Albert-Sorel.

Ce furent des raisons politiques qui incitèrent Guizot à acheter ce domaine. Rappelons à ce propos que le 14 novembre 1829, la mort de Vauquelin ayant laissé vacant le siège de député des circonscriptions réunies de Lisieux et de Pont-l'Évêque, Guizot abandonna la chaire d'Histoire moderne créée spécialement pour lui à l'Université — grâce au crédit de Fontanes — et, après avoir consulté Dupont de l'Eure, se porta candidat à la succession du savant chimiste.

« Toutes les nuances de l'opposition, écrira-t-il dans ses *Mémoires*, M. de la Fayette et M. de Chateaubriand, M. d'Argenson et le duc de Broglie, M. Dupont de l'Eure et M. Bertin de Vaux appuyèrent ma candidature. Absent, mais soutenu par un vif mouvement d'opinions dans le pays, je fus élu, le 23 janvier 1830, à une forte majorité ». Ce fut par 281 voix sur 448 votants que Guizot triompha de ses trois concurrents : le marquis de Portes, Félix Labbey de la Roque — fils de l'historien — et Pain, maire de Fervaques.

Cependant, aux yeux d'une grande partie du corps électoral augeron, ce méridional, devenu représentant du peuple, n'en était pas moins un « horsain », aussi les amis du nouveau député le pressèrent-ils de prendre racine dans sa circonscription. « On me persécute pour acheter une maison de campagne », écrira-t-il, quelques mois après son élection, à Mme Laure de Gasparin.

Six ans plus tard, on lui proposera d'acquérir l'ancienne abbaye du Val-Richer qui était fort opportunément située dans l'un des deux arrondissements de sa circonscription, celui de Pont-l'Évêque. Nous avons vu dans quelles circonstances fut réalisée cette acquisition.

Le 17 août 1839, François Guizot écrit à Laure de Gasparin : « Je viens de finir, mon amie, une affaire qui est grande pour moi. Je viens d'acheter dans mon arrondissement une petite terre de 2.500 à 3.000 francs de rente. Elle me coûte 85.000 francs. C'est une ancienne abbaye, dans un site sauvage, pittoresque, au-dessus

d'une vallée hérissée de bois, avec de belles eaux. Ce qui m'a surtout décidé, c'est la maison qui est grande et bonne, comme il me la faut avec ma nombreuse famille. Je n'aurai besoin que de faibles réparations pour l'approprier à mon usage. Pécuniairement parlant, ce n'est ni une excellente, ni une mauvaise affaire. On ne place ici son argent en terres bâties à plus de 2 et demi ou 3 pour cent net, et je crois bien que j'aurai 3 pour cent. J'exigeais d'ailleurs tant de conditions rarement réunies que je me suis décidé quand j'ai rencontré les principales. Cela me gênera peut-être un peu pour quelque temps, mais enfin, je voulais acheter une propriété dans mon arrondissement, et celle-ci me convient, je crois mieux que tout autre. Elle serait susceptible de beaucoup d'extension et d'amélioration. Elle s'appelle le Val-Richer. Je compte y ramener dans un mois, avant de retourner à Paris, ma mère, mes enfants, Amélie, etc., pour la leur faire voir et convenir avec eux des arrangements intérieurs. Que n'êtes-vous à Paris, je vous y emmènerais aussi... ».

« Ce ne fut pas, écrit-il d'autre part, le seul aspect du lieu qui me plut ; il avait une histoire et de grands noms se mêlaient aux traditions de l'abbaye. Elle avait été fondée vers le milieu du XII^e siècle, d'abord près de Vire, par des donations faites à saint Bernard et à Nivard, son frère. Quelques années après, les moines, trouvant cette première résidence étroite et malsaine, le monastère, en vertu de nouvelles donations, fut transporté au Val, dit Richer, près de Cambremer, fief dépendant de l'évêché de Bayeux, et un disciple de saint Bernard, Thomas, moine de Clairvaux, en fut le premier abbé ».

« Guizot, nous dit le chanoine G.-A. Simon, interrogeait les antiques chroniques ; il interrogeait aussi les gens du pays qui avaient gardé très vivant le souvenir de l'abbaye, aux offices de laquelle les plus anciens avaient assisté, convoqués par ce merveilleux carillon dont les sonorités se mêlaient à celles des grands bois ».

Ce souci de connaître le passé du Val-Richer, nous le trouvons sous la plume de Guizot dans les lignes suivantes : « Lorsque je devins propriétaire de cette terre et de cette maison qui n'avait plus ni seigneur ni moines, un vieux adjoint à la mairie de Saint-Ouen-le-Paingt, qui est le chef-lieu de ma commune, me dit un jour : « Si vous voulez, Monsieur, je vous mènerai dans les bois du Val-Richer, à l'endroit où le Saint allait faire ses prières ». — Quel Saint ? lui dis-je. « Ah ! je ne sais pas son nom, mais il y a eu un Saint qui a demeuré au Val-Richer et qui allait faire des prières dans le bois, à un endroit dont on se souvient ». Je fis des questions à de mieux instruits que l'adjoint de Saint-Ouen-le-Paingt et j'appris bientôt, par les plus savants archéologues

normands, que le célèbre archevêque de Cantorbéry, Thomas Becket, pendant son exil en France, ...était venu au Val-Richer, dont l'abbé, Robert I^{er}, était de ses amis... On y avait conservé longtemps les restes des ornements ecclésiastiques sous lesquels il y avait célébré la messe. De tels souvenirs ne pouvaient être indifférents à un historien devenu propriétaire en Normandie, et ils donnèrent pour moi à mon établissement au Val-Richer, un petit charme de plus ».

Dès le mois de juin qui suivit son installation en Pays d'Auge, Guizot contracta un coryza chronique. « Je m'y trouve bien, dit-il, malgré un mal de dents et un éternuement permanent. Cette magnifique nature est le fruit d'une humidité pour laquelle mon cerveau et ma bouche n'ont pas tout à fait autant de goût que les bois et les prés. Je m'y accoutumerai. J'en ai fait plusieurs fois l'expérience. Ma mère et mes enfants sont charmés, charmés du matin au soir. Nous passons presque toute notre journée dehors ».

L'humidité du Pays d'Auge viendra parfois tempérer cet enchantement, c'est ainsi, qu'en 1850, il écrira à une Languedocienne : « Vous devriez m'envoyer quelques-uns de vos trente-neuf degrés. Le pays que j'habite est charmant, mais la pluie y revient trop souvent ». Ce méridional, devenu moralement un homme du Nord moyen, regrette la lumière éclatante, la chaleur vive et sèche de son pays natal. « Ici, précise-t-il, elle est toujours un peu humide. J'aime mieux la flamme que l'étuve ».

« Mais, nous dit Roland Engerand ⁽¹⁾, ces incompatibilités de climat ne l'empêchent pas de faire bon ménage avec l'agréable Pays d'Auge auquel il applique, en vantant le charme intime de ses paysages, ces mots de Madame de Houdetot, à propos de l'amour :

*De tout, il me console,
Rien ne pourrait me consoler de lui.*

— Et elle avait quatre-vingts ans, quand elle disait cela ! ajoutait-il ».

Il en avait soixante-cinq lorsqu'il répéta ces mots. De plus en plus, il apprécie et prolonge ses séjours au Val-Richer. « Ma vallée est charmante », se plaît-il à dire. « Je ne l'ai jamais vue plus fraîche, plus riante, plus peuplée d'oiseaux, de sources, de troupeaux. Ainsi est la nature quand l'homme n'y répand pas son agitation et sa fatigue. Je me trouve bien ici. Le bonheur de mes enfants fait plaisir à voir. Ils n'ont pas assez de jambes, pas assez de voix pour lui suffire ».

(1) ENGERAND (Roland) : *En Pays d'Auge*.

Avec ses enfants, Guizot passe ses journées au Val-Richer où, en 1838, il organise pour eux, en asséchant la pièce d'eau, une pêche miraculeuse à laquelle participent joyeusement jardiniers, domestiques et ouvriers, s'ébattant tous dans l'eau et dans la vase.

Le bonheur de ses enfants tenait une grande place dans la vie de l'homme d'État. Dans sa propriété de Normandie, il employait ses heures de loisir à leur lire *Monsieur de Crac* ou à jouer avec eux au loto dauphin.

« C'est un singulier état d'âme, dit-il, que d'être heureux, vraiment heureux du bonheur des autres, non plus du sien propre. On apprend cela aussi en vieillissant ».

Mais il n'est pas seulement heureux à travers ceux qu'il aime, il sait, au Val-Richer comme ailleurs : « jouir de toutes choses, même les plus diverses, chacune à sa place en son temps et dans sa mesure ».

« Je suis mère », disait-il plaisamment. C'est qu'il lui fallait, en effet, remplacer auprès de ses jeunes enfants, ses deux épouses prématurément disparues. Sa vie conjugale avait connu des épreuves. Sa première femme, Pauline de Meulan, était morte quinze ans après son mariage, tandis qu'il lui lisait, durant son agonie, le sermon de Bossuet sur l'immortalité de l'âme. Sa seconde femme, Élisabeth Dillon, nièce de la première, avait expiré à son tour, cinq ans après son remariage.

« De ce double veuvage, assure Roland Engerand, il avait cruellement souffert, ayant profondément aimé ces deux compagnes dont il avait été lui-même infiniment aimé. Quand il acquit sa demeure normande, il comptait y vivre heureux auprès du fils tendrement chéri que Pauline lui avait donné, ce jeune François que la mort devait lui ravir en pleine jeunesse, dans sa vingt-deuxième année, par une pleurésie issue d'un rhume contracté au Val-Richer. Il n'en conservera pas rancune à cette terre, mais il y tremblera toujours pour la santé de ses autres enfants », Henriette et Pauline, les futures épouses des frères Conrad et Cornélis de Witt, de même que pour la santé de son fils Guillaume — issu du second mariage — qui fera une brillante carrière comme professeur au Collège de France.

Quelque temps après la mort de François, survenue le 15 février 1837, Guizot écrit à Mme de Gasparin : « Pour la première fois de ma vie, je vais arranger une maison, planter un jardin, agir en propriétaire. Il me semble que j'y prendrai quelque intérêt. J'en serai étonné. Ce sera un symptôme de vieillesse. Jusqu'ici les choses m'ont été parfaitement indifférentes. Les personnes, seules m'atteignaient. Ce Val-Richer même, je ne m'y intéressais

qu'à cause de mon fils qui l'avait pris en vive affection. C'était l'établissement que je lui destinais, que je devais lui laisser. Il a emporté avec lui mon plus lointain avenir ».

Grâce à l'air vivifiant du Pays d'Auge, la santé des trois enfants de Guizot fut toujours florissante pendant leurs séjours dans notre province. En 1854, alors que le choléra sévit dans toute la France, il déclare : « Depuis dix-huit ans que le Val-Richer m'appartient, pas un des miens n'y a été un peu sérieusement malade ».

Sur son château plane le souvenir de son fils disparu et ce sentiment est exprimé dans une lettre adressée à Laure de Gasparin : « Que ne venez-vous au Val-Richer ? C'est le calme en personne ; le calme frais, riant, à la fois monotone et varié. Tout ce que j'ai ici me plaît ; mais il me manque beaucoup, beaucoup plus que je n'ai. Je ne puis jouir très vivement de la retraite, de la nature, de sa beauté la plus simple, de son repos le plus profond. Mais je ne jouis de rien seul. Tout, la nature comme la Société, la nature comme les affaires, suscite en moi à chaque instant une foule de sentiments, d'idées, de désirs, qui ont besoin de se répandre, de se communiquer et ne peuvent communiquer qu'à des conditions qui n'existent pas autour de moi. Tout me revient donc ; pas une flèche ne va à son but. Et puis vous ne savez pas quels châteaux en Espagne je m'étais construit pour le temps que je passerais ici avec mon fils. Je suis un grand faiseur de châteaux en Espagne et mon fils était devenu le principal objet. Quoique nous eussions de tous temps beaucoup vécu et causé ensemble, je me promettais de notre séjour ensemble au Val-Richer une intimité bien plus complète et qui m'aurait permis de verser dans son âme tous les fruits de la vie. J'ai assez fait, beaucoup vu. J'avais tant à transmettre à mon fils. Que la volonté de Dieu soit faite. Je le dis du fond du cœur et sans la moindre hypocrisie. Mais il n'y a pas dans les bois qui m'entourent un chêne plus mutilé que moi et qui souffre plus douloureusement dans les rameaux qu'il a perdus ».

La restauration du Val-Richer demeure au centre des préoccupations de Guizot qui en instruit, une fois encore, Mme de Gasperin : « Je regrette que vous ne l'ayez pas vue. Je voudrais bien que vous la vissiez. C'est une bonne, grande et commode maison, qui a assez de caractère, comme on dit aujourd'hui, et un caractère qui me convient. Encore quelques soins intérieurs que je prendrai peu à peu et elle sera tout à fait confortable. J'ai commencé à planter çà et là dans le jardin, mais sans remuer un pouce de terre. Je renvoie les travaux de terrassement à l'année prochaine. Un de mes voisins m'a envoyé un bel et bon présent, quatre charretées d'arbres verts, cent-vingt-sept mélèzes, pins

d'Écosse, de Corse, sapins, que sais-je, déjà grands et bien portants. Il a fallu les planter sur-le-champ. J'ai très bien arrangé les bords de ma pièce d'eau, et mes deux cygnes ont raison de s'y trouver fort bien. Je fais de mon mieux, je vous assure, et très sincèrement, pour prendre à tout cela de l'intérêt. J'y pense, j'en parle, je m'en occupe ; et au moment même de l'occupation, quand les arbres arrivent, quand j'en marque la place, quand je regarde si on les plante bien droits, je m'y intéresse en effet. Mais quand l'œuvre matérielle est accomplie, tout est fini ; il ne m'en reste rien ; je n'y pense plus, ou si j'y pense encore, c'est pour sentir de quelle profonde indifférence m'est tout cela et tout cet établissement, tous ces travaux, depuis que je n'ai plus là mon fils, à qui ils étaient destinés, qui en était pour moi l'avenir. Mon bon petit Guillaume est mon enfant ; mais ce n'est pas mon fils. Et Dieu sait s'il le sera jamais ? ».

La quiétude des séjours de Guizot au Val-Richer est cependant souvent troublée par les obligations qui découlent de son mandat de député. C'est ainsi qu'il se voit contraint d'effectuer parfois des déplacements en voiture, ce dont il se plaint en ces termes : « J'ai mené depuis dix ou douze jours la vie la plus déplaisante et la plus fatigante, toujours en course pour aller dîner, coucher, à trois, six, huit ou dix lieues de chez moi, à Lisieux, à Pont-l'Évêque, à Combrée, à Broglie, que sais-je. J'en suis excédé ».

Cependant, il sacrifie à ses fonctions de représentant de l'arrondissement en assistant aux courses de Caen, à propos desquelles il écrit : « Je pars après-demain pour Caen, à 6 heures du matin. J'ai promis d'arriver pour les courses qui commencent à midi. Mais si le temps est aussi mauvais qu'aujourd'hui, adieu les courses. Ce sera une grande contrariété pour tout le pays. Nous avons institué les courses l'an dernier. Elles ont très bien réussi. On y attache beaucoup d'importance. Nous autres, Normands, nous aimons à montrer nos chevaux qui sont beaux ; et comme nous aimons aussi l'argent, nous espérons qu'en les montrant, nous les vendrons plus cher. Nous voulons donc du soleil et cinquante mille spectateurs dans la plaine de Caen, notre magnifique hippodrome. Le lundi vingt-sept, je présiderai la Société des Antiquaires où il faudra bien que je parle un peu, mais de philosophie de l'histoire, point de politique actuelle ».

L'une des préoccupations majeures de l'illustre maître du Val-Richer est d'aménager sa bibliothèque dans l'ancien réfectoire des moines. Il y transportera quelque deux mille volumes après la vente de son hôtel parisien de la rue de la Ville-l'Évêque. Il a, d'autre part, le souci d'embellir et d'enrichir son domaine normand, aussi accueille-t-il avec gratitude les arbres, les volailles, que lui offrent les paysans d'alentour.

« Un de mes voisins, raconte-t-il, m'a envoyé des pintades, des paons, des faisans, des canards de toutes espèces. Mais si vous avez quelque chose de curieux à m'envoyer, quoi que ce soit, des trois règnes, que cela ne vous empêche pas. J'accepte tout de bon cœur. Je fais décidément du Val-Richer une arche de Noé en attendant le déluge ». La fidèle Laure de Gasparin lui envoie de la pâte de coing et, de son côté, le frère de son amie lui fait parvenir un plant de raisins de muscat.

La Normandie qui a eu, au x^e siècle, le mérite de conquérir ses propres conquérants, a, neuf cents ans plus tard, définitivement conquis ce méridional ainsi qu'en témoignent les lignes que nous avons citées plus haut : « Nous autres Normands... ».

Son arrière-petit-fils, Jean Schlumberger, n'écrira-t-il pas plus tard : « Même pour un esprit à convictions indéracinables comme l'était Guizot, le Val-Richer n'était jamais devenu, même sur le tard, un simple refuge dans la méditation du passé. Il est vrai qu'il y a écrit plusieurs volumes de ses *Mémoires* et poursuivi des travaux d'histoire, notamment sur Cromwell dont la figure n'a cessé de l'occuper ; mais il y a consacré infiniment plus d'heures, pendant plus d'années, à une immense correspondance, qui confond par son étendue, sa variété — et sa chaleur de ton — milliers de feuillets tracés d'une écriture sans hésitations ni ratures, celle d'un homme habitué à la domination par la parole, laquelle astreint à trouver du premier coup l'expression juste ».

Au mois de juin 1840, le châtelain du Val-Richer abandonne momentanément la Normandie pour assumer, à Londres, la charge d'Ambassadeur de France. Il succède ainsi au maréchal Sébastiani dans une fonction que Talleyrand avait illustrée.

Dès l'automne suivant, Guizot revient à Paris pour remplir les fonctions de ministre des Affaires étrangères dans le cabinet que préside le maréchal Soult, mais dont il assure, en réalité, la direction.

Alors que des nuages apparaissent à l'horizon de la Monarchie de Juillet, Guizot écrit avec sérénité : « Je suis l'homme du monde qui jouit le mieux de ce qu'il a, en sentant le mieux ce qui lui manque ».

« Aussi, dans les mois qui précèdent l'orage de 1848, dit encore Roland Engerand, il accepte assez aisément en ce lieu les conséquences de l'échec politique qu'il redoute ».

« Si je réussis, dit-il, à dissiper le mal auquel je m'attaque, je continuerai avec sérénité à porter mon fardeau qui sera tou-

jours bien lourd (entendez, je continuerai à diriger les affaires de la France). Si je ne réussis pas, je reviendrai ici, au Val-Richer, attendre aussi avec sérénité, si Dieu me donne le temps d'attendre, que l'expérience ait montré à mon Pays ce que je n'ai pas su lui montrer moi-même ». Président du Conseil des Ministres lorsque survient la Révolution de 1848, Guizot est contraint de rejoindre Louis-Philippe en exil. Moins d'un an plus tard, à son retour d'Angleterre, l'homme d'État retrouve avec joie et apaisement son cher vallon normand.

C'est alors qu'il écrit à son ami, Lord Aberdin : « J'ai vécu paisiblement, depuis que je vous ai quitté, dans mon nid du Val-Richer que j'ai retrouvé aussi frais, aussi riant que je l'avais laissé, et mes fleurs presque aussi bien cultivées, mes allées presque aussi bien ratissées que si j'avais toujours été là. Rien ne repose plus l'âme que le spectacle de ce calme et de ce cours régulier de la nature au milieu et en dépit des agitations des hommes. Heureusement, Dieu ne leur a pas livré les saisons comme les constitutions ».

Dans une lettre adressée, celle-là, à Mme Austin, nous relevons ce passage : « Le Val-Richer est aussi frais, aussi agreste que vous l'avez vu. La Révolution n'a dérangé ni mes arbres, ni ma source, ni mes livres ; c'est bien quelque chose... ».

Après son échec aux élections législatives de 1849, Guizot, dans sa thébaïde normande, se livre à un travail écrasant d'historien, tout en s'intéressant aux expériences agricoles tentées dans sa ferme. Désormais, il se tiendra éloigné de l'ingrate politique. Il mènera une vie simple dans ce décor champêtre qu'il affectionne, partageant volontiers la vie et les joies des paysans d'alentour, comme il le faisait lorsque ceux-ci étaient ses électeurs. N'avait-il pas écrit à ce sujet : « Je suis allé hier soir à la fête de mon village de Saint-Ouen. Jolie fête, quatre ou cinq cents paysans et paysannes, très bonnes gens qui m'ont très bien reçu, dans les plus vastes prairies et sous les plus frais ombrages qui se puissent voir. Ils étaient bien vêtus, contents, ils dansaient. Ils se parlaient tout bas, puis ils riaient tout haut. C'était de la bonne et libre gaieté, très libre ». Il soulignera l'aménité de ces Calvadosiens auxquels, dans un discours — prononcé à Saint-Pierre-sur-Dives, à l'issue d'un banquet — il avait dit : « Enrichissez-vous par le travail et par l'épargne », phrase qui devait être utilisée contre lui par ses adversaires politiques, lesquels ne citeront que les mots : « Enrichissez-vous », afin de détourner le sens réel de ses paroles.

Durant les quinze dernières années de son existence, l'ancien ministre ne quittera plus guère sa demeure augeronne. « C'est

maintenant, écrira-t-il, mon principal, mon seul établissement. A Paris, je suis comme à l'auberge. Ici, j'ai presque tous mes livres, tous mes enfants, grands et petits ».

« On l'y retrouve toujours le même, précise Roland Engerand, fidèle aux principes qu'il a illustrés. Sa tête n'est pas de celle qui s'oriente à tous les vents. Il le rappelle avec humour dans une lettre destinée à Laure de Gasperin, en retraçant pour elle une expérience de spiritisme ».

Il accepte la vieillesse avec sérénité : il soigne les tulipes de son jardin, goûte les raisins du plant de muscat venu de son pays natal. « Je passe de ma serre à mon potager, se plaît-il à déclarer, de mon potager à la colline en face de ma maison, d'où je vois toute la vallée. Je conserve la faculté de jouir de toute chose. Les grandes ne m'ont jamais fait perdre le goût des petites. Cette vie d'occupations et de loisirs, de famille et de solitude, de variété et de monotonie, me convient ».

Il harmonise d'heureuse façon ses loisirs et ses occupations. L'intérêt qu'il porte « aux sollicitudes domestiques et rustiques de son ménage d'agriculteur », ne l'empêche pas de se consacrer à la rédaction de ses *Mémoires* aussi bien qu'à la lecture des livres qu'il reçoit.

Pour la petite histoire, nous préciserons que ce « ménage d'agriculteur » auquel François Guizot faisait allusion, était celui de sa fille Henriette, devenue la « Fermière du Val-Richer ».

En revenant des champs, Guizot prenait dans son bureau la *Vie de Jésus* et y retrouvait Renan, « timide et embarrassée dans son audace ». « Il a peur des ruines qu'il fait, assurait-il, et accable de compliments l'édifice qu'il démolit ».

Si l'ancien ministre s'abstient de toute activité politique, il ne peut s'empêcher de déplorer l'indécision et l'imprévoyance des dirigeants du Second Empire. Dans sa retraite augeronne il prévoit les désastres de 1870.

Le drame de Sedan, et ses funestes conséquences, suscitent en lui un sursaut de patriotisme. Au seuil de l'éternité il s'inquiétera encore du pénible sort de sa patrie et dira notamment à son entourage : « Il faut servir la France. C'est un pays malaisé à servir, imprévoyant et inconstant. Tout de même, il faut bien la servir. C'est un grand pays ».

Dans son cabinet de travail qui s'ouvre à l'extrémité de la galerie du premier étage, le doctrinaire qu'il demeure rédige ses mémoires, des méditations religieuses et la plus grande partie de ses œuvres : *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, *Histoire de Washington* et sa volumineuse *Histoire de France racontée à mes petits-enfants* que la mort ne lui permettra pas d'achever.

Ce fut dans l'appartement voisin, une ancienne cellule de moine dont il avait fait sa chambre, que le 24 septembre 1874, ses yeux se fermeront sur une ultime vision de ses arbres empourprés des pompes de l'automne, après qu'il eut répondu au suprême « au revoir » de sa fille, par ces simples mots éclairés d'espérance : « Oui, « au revoir ». Personne n'en est plus sûr que moi ».

pour les amblyopes

par Xavier CAMILLERAPP

(Nécessité du 2 novembre 1926)

Les autres maîtres, les autres plus illustres à l'instar des
 autres maîtres. C'est bien un « au revoir » de ce genre
 à l'égard de l'amblyopie ou plus exacte-
 ment des problèmes que pose l'état de ceux qui se trouvent
 dans cet état intermédiaire entre la vision et la cécité.

Il ne s'agit pas de la défiance donnée par les destinées
 aux amblyopes désignés officiellement de cécité de l'ordre
 des autres qui, dans des conditions privées de vie, sont atteints
 de cécité et sont qu'elles sont dans l'incapacité de faire face
 à leur vie avec les autres hommes.

Il faut surtout se rendre compte que l'amblyopie n'est pas
 une cécité, mais un état plus ou moins progressif et plus ou
 moins variable qui permet à l'intéressé de se mouvoir et de
 travailler en certaines circonstances comme un individu dont
 la vision est normale.

Il est si vrai que dans ce cas l'amblyopie n'est pas une
 cécité absolue.

C'est un grand défaut de reconnaissance dans l'état d'un
 amblyope de trouver la substance même de l'espérance
 humaine, c'est-à-dire les amblyopes. Ceux-ci sont dispersés à travers
 le monde comme tous les autres citoyens. L'obstacle principal de leur
 vie est insurmontable tant au moins qu'on se trouve à leur égard.

Il faut aussi remarquer que M. Camillerapp, auteur de
 cette communication, est lui-même frappé de cécité complète à
 l'occasion d'une blessure de guerre reçue le 19 mai 1916.

Ce fut dans l'après-midi, vers une heure, que
je me levai et que je descendis dans la
salle à manger. Une jeune femme, que
je reconnus être la sœur de l'ami
de l'autre, vint à ma rencontre et
me dit que son frère était allé à
Paris, et qu'elle venait de lui
apporter une lettre de sa part.
Je pris la lettre et la lus.
C'était une lettre de sa sœur
qui me disait qu'elle était
très bien et qu'elle avait
beaucoup de plaisir à Paris.
Je me rassurai et me remis
à travailler.

Il accepta la vieillesse avec sérénité. Il soigna les talons de
son jardin, planta les arbres du plan de son pays, et
cultiva le potager. Il était très occupé, et ne
trouvait pas le temps de s'ennuyer. Il avait
deux enfants, un garçon et une fille, et il
s'occupait de leur éducation. Il leur faisait
apprendre à lire et à écrire, et leur
montrait les principes de l'agriculture.
Il était très aimé de ses enfants, et
ils l'aimaient aussi.

Il consacrait ses loisirs à la lecture et à la culture
des lettres. Il avait une bibliothèque
très riche, et il aimait à lire les
ouvrages de son pays. Il était très
attaché à ses traditions, et il
essayait de les faire connaître à
ses enfants.

Pour la petite histoire, dans les années qui se
passèrent, il fut élu maire de son village.
Il fut très aimé de ses concitoyens,
et il fit beaucoup de bien.

En revenant des champs, Gustave passait dans son jardin
à regarder les fleurs et à cueillir les légumes.
Il était très occupé, et ne trouvait
pas le temps de s'ennuyer.

Si l'on veut connaître l'histoire de son pays,
il faut lire les ouvrages de son pays.
Il y a beaucoup de bons ouvrages
qui racontent l'histoire de son pays.

Le digne, de l'âme, et ses pensées consolantes, venaient
en lui un sentiment de patriotisme. Au sein de l'humanité il s'agit
de faire le bien et de se faire aimer. C'est un grand pays, et
il faut le servir. C'est un grand pays, et il faut le servir.

Dans son cabinet de travail, il avait une table
où il travaillait. Il avait une chaise et
une bibliothèque. Il était très occupé,
et ne trouvait pas le temps de s'ennuyer.

Les problèmes de l'éclairage pour les amblyopes

par Xavier CAMILLERAPP

(Séance du 6 novembre 1976)

EN toutes matières, rien n'est plus délicat à étudier que les zones marginales. C'est bien un « no man's land » de ce genre que je vais aborder en vous parlant de l'amblyopie ou plus exactement des problèmes que pose l'éclairage de ceux qui se trouvent dans cet état intermédiaire entre la vision et la cécité⁽¹⁾.

Bien que ce ne soit pas la définition donnée par les dictionnaires, l'amblyopie désigne actuellement la situation de toutes les personnes qui, sans être totalement privées de vue, sont atteintes de déficiences telles qu'elles sont dans l'incapacité de faire face à leurs tâches avec les moyens normaux.

Que faut-il entendre par « moyens normaux » ? Tout simplement le port de verres plus ou moins grossissants et plus ou moins teintés qui permettent à l'intéressé de se mouvoir et de se comporter en toutes circonstances comme un individu doté d'une vision normale.

C'est en tout cas dans ce sens large que j'emploierai le vocable amblyopie.

L'une des grandes difficultés rencontrées dans l'étude d'un tel problème est de trouver la substance même de l'expérimentation, c'est-à-dire les amblyopes. Ceux-ci sont dispersés à travers la cité comme tous les autres citoyens. L'obstacle paraît de prime abord insurmontable, tout au moins si l'on se trouve à l'extérieur

(1) Il paraît utile de remarquer que M. Camillerapp, auteur de cette communication, est lui-même frappé de cécité complète à la suite d'une blessure de guerre reçue le 19 mai 1940.

du corps médical. Nous avons pu le contourner grâce aux circonstances que voici.

Jusqu'à une époque encore récente, le problème de l'instruction des jeunes amblyopes était très mal résolu. Les parents se trouvaient placés devant un choix difficile et douloureux. S'ils inscrivaient leur enfant dans les classes normales, ils prenaient le risque d'une inadaptation grave rendant cette éducation inefficace. S'ils choisissaient un établissement d'enseignement pour aveugles, ils écartaient l'enfant de ses camarades voyants et l'enfermaient dans un monde à part, celui de la cécité.

Au contact des aveugles, et tout particulièrement des aveugles de naissance, celui-ci ne pouvait pas acquérir autre chose qu'un comportement d'aveugle certes remarquable en soi, mais non valable pour un semi-voyant. Parmi les voyants, il était très vite surclassé sur tous les points et par conséquent déclassé.

Dans tous les cas, la formation obtenue n'était pas en harmonie avec les possibilités du sujet.

Les pouvoirs publics se sont inquiétés de cette situation et il existe maintenant des classes spéciales pour jeunes amblyopes qui, un peu partout en France, rassemblent les enfants justiciables de ce régime scolaire particulier.

C'est ce fait qui m'a permis de faire procéder par un de mes collaborateurs à des expériences systématiques dont les résultats m'ont paru suffisamment intéressants et peut-être novateurs pour que je me permette de vous les exposer.

La première pensée qui vient à l'esprit lorsqu'on se penche sur les problèmes des malvoyants est que l'insuffisance de leur vision peut être compensée par un accroissement de la lumière. C'est là une idée simple et par conséquent une idée forte. C'est d'ailleurs celle qui a présidé à l'établissement de la réglementation spéciale qui régit ces classes pour amblyopes : ce texte préconise de réaliser des éclairages permettant de disposer de 700 lux sur les tables de travail au lieu des 300 lux recommandés pour les classes normales. Par un cheminement tout à fait analogue, on a longtemps cru que la solution des mal-entendants résidait dans une augmentation du niveau sonore, et cela est d'ailleurs vrai dans un certain nombre de cas.

Mais la vérité est hélas plus complexe et l'on sait aujourd'hui que les sourds profonds sont presque toujours plus perturbés qu'aides par un trop grand afflux de décibels.

Nos essais nous ont permis d'acquérir la certitude qu'il en va de même pour les amblyopes, que chaque individu constitue un cas particulier et que l'optimum de vision, comme l'optimum d'audition, est obtenu en travaillant à la fois la quantité et la qualité de l'énergie fournie à l'organe sensoriel.

Notre étude nous a conduit tout d'abord à constater qu'en général, les moyens visuels existants permettent d'appréhender l'information recherchée. Mais cela exige un effort plus ou moins important qui entraîne une fatigue. C'est cette fatigue qui, en définitive, limite les possibilités du sujet. Il convient donc avant tout d'étudier ce phénomène.

Bien que celui-ci soit l'un des moins bien connus sur le plan scientifique, et que l'on n'ait pas encore réussi à en analyser les mécanismes, il semble possible de définir avec quelque certitude les principales causes qui peuvent l'engendrer.

Sans vouloir tenter de faire ici une analyse détaillée des éléments susceptibles d'entrer en jeu, sans chercher à distinguer dans quelle mesure la fatigue engendrée est centrale, c'est-à-dire cérébrale, ou périphérique, c'est-à-dire au sein même de l'œil, on peut classer les causes en deux catégories principales : celles qui tiennent aux niveaux d'éclairement, et celles qui sont dues à la nature et à la qualité de la lumière. Cela correspond à considérer séparément les réactions de l'œil en fonction, d'une part, de la quantité d'énergie mise à sa disposition, d'autre part, des caractéristiques qualitatives du rayonnement.

On a longtemps pensé que le niveau d'éclairement était un élément très important dans l'apparition du phénomène de fatigue. Cela n'est vrai que dans une certaine mesure. En effet, la capacité d'adaptation de l'appareil visuel est considérable. Des essais méthodiques effectués en lumière naturelle dans un laboratoire allemand ont montré que, pour un œil sain, une légère optimisation apparaissait aux environs de 1.100 à 1.200 lux, mais que de 300 à 1.500 lux les écarts demeuraient faibles.

Cette observation réduit nettement l'importance qu'il faut attacher au niveau d'éclairement en soi comme cause de la fatigue oculaire.

Il faut par contre considérer avec beaucoup plus d'attention ses variations dans l'espace comme dans le temps : l'adaptation de l'œil à des niveaux variés n'est pas instantanée. Elle est réalisée surtout par la pupille et par la rétine dont les réactions sont relativement lentes. Des modifications rapides, même légères, aboutissent à faire travailler l'œil en constant déséquilibre par

rapport à l'énergie qu'il est en mesure d'appréhender dans de bonnes conditions. La surcharge qui en résulte tant au stade périphérique qu'au niveau central est de toute évidence extrêmement préjudiciable au bon fonctionnement de l'ensemble.

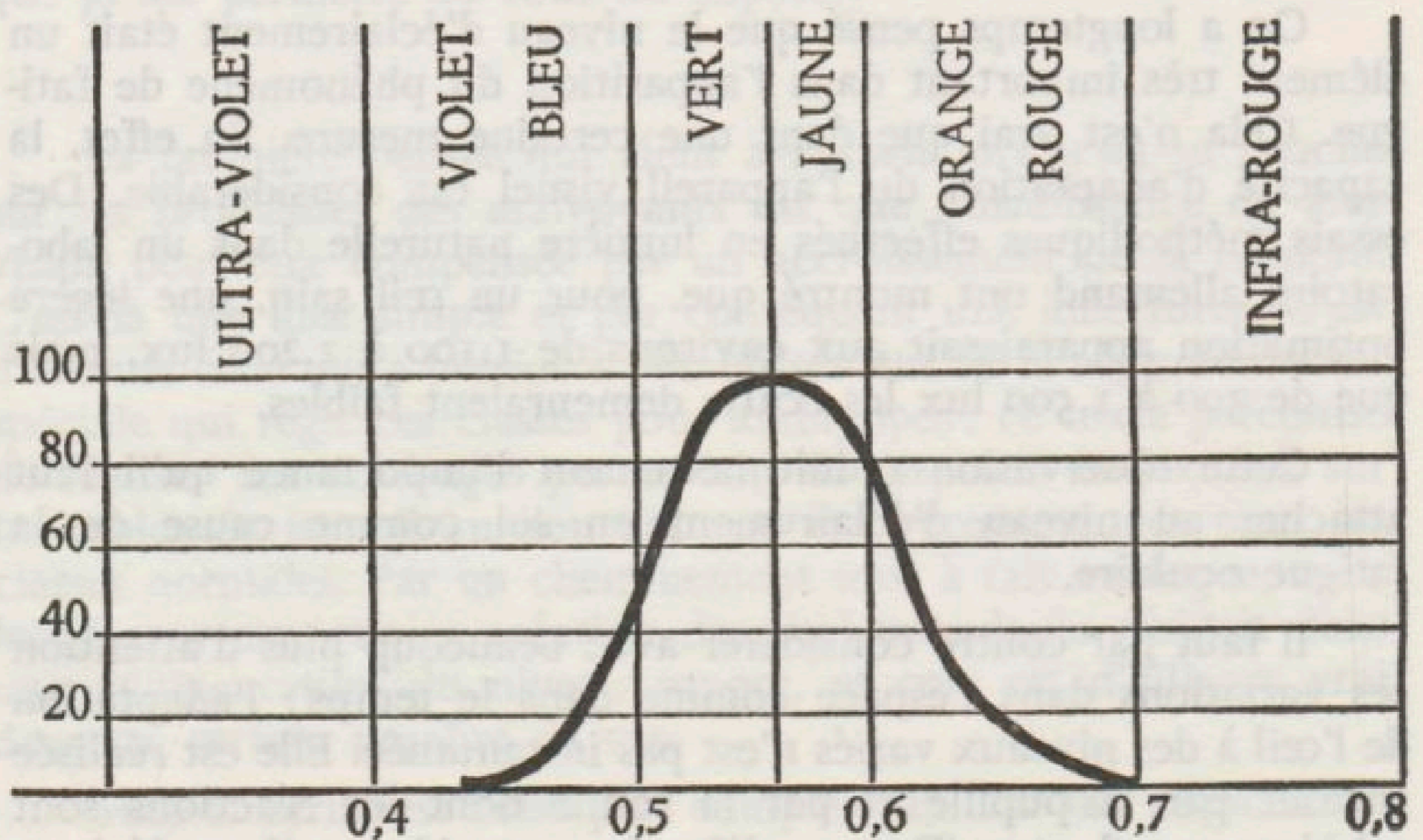
Cette désadaptation plus ou moins temporaire constitue le phénomène d'éblouissement. Les exemples types en sont, dans le temps, le passage brusque d'un endroit sombre à un local violemment illuminé ou l'inverse, dans l'espace, le miroitement d'un plan d'eau sous le soleil.

Bien que cela ne soit pas tout à fait exact, on peut assimiler au premier cas la conduite sur route de nuit et il est certain que la succession répétée d'ombre et de clarté entraîne une importante fatigue. Mais ceci ne concerne évidemment pas notre problème. Le second exemple au contraire est pour nous d'un grand intérêt.

En présence d'un miroitement, en effet, l'œil est dans l'incapacité de choisir un comportement efficace devant les différences ponctuelles des niveaux d'éclairement, ou plus exactement des brillances.

En mettant à part ce point faible, la souplesse de l'œil humain en face des problèmes de la quantité de lumière est donc tout à fait remarquable. Il en va de même lorsqu'il s'agit pour lui d'utiliser des énergies lumineuses de nature et de qualité variées.

Cela se comprend aisément : patiemment façonné tout au long de dizaines et même de centaines de millions d'années,



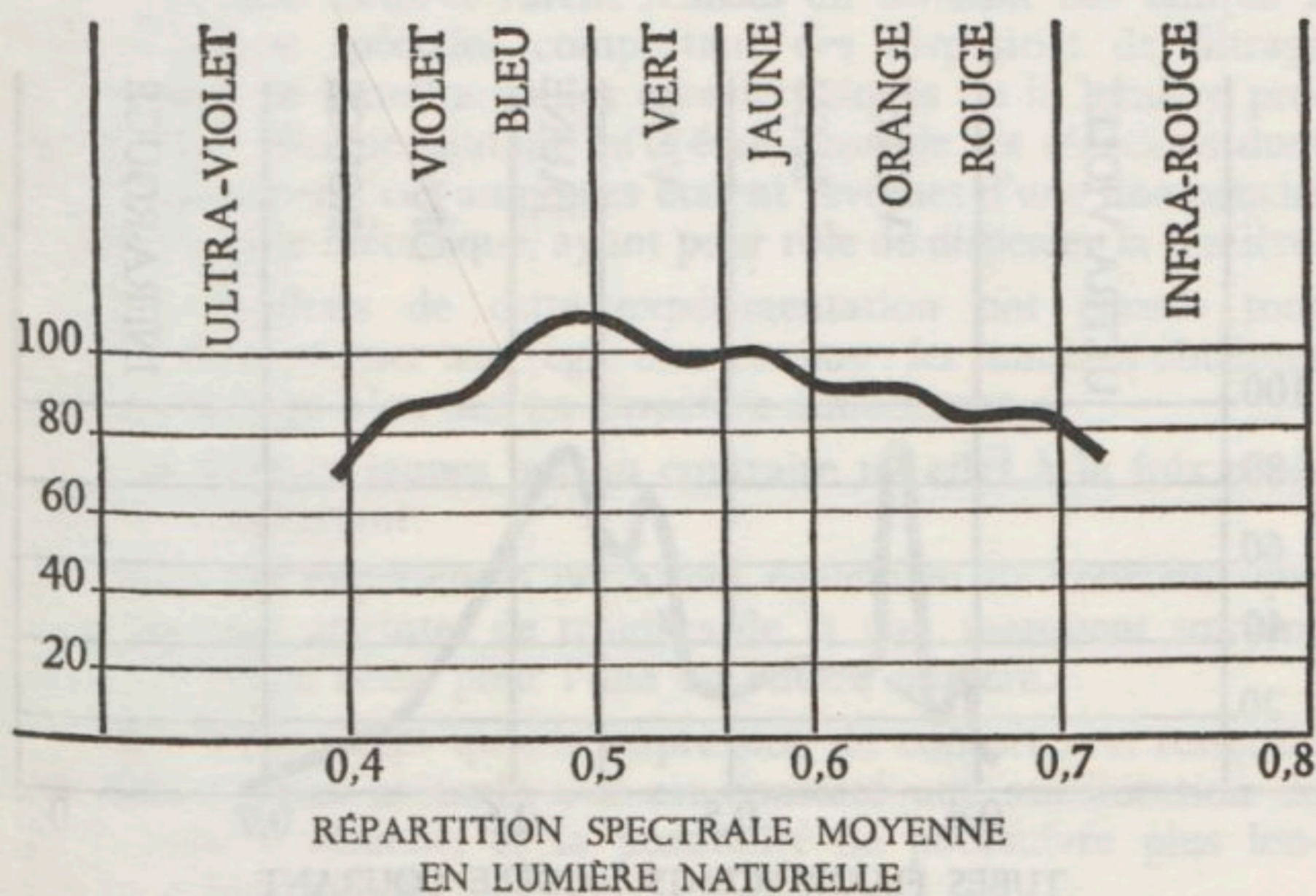
COURBE DE SENSIBILITÉ OCULAIRE

l'œil est évidemment fait pour utiliser les rayonnements existant à la surface de la Terre. Devant l'écart trop considérable qui sépare, sur le plan énergétique, la lumière du jour de celle de la nuit, la Nature a été jusqu'à prévoir deux dispositifs tout à fait distincts, les cônes et les bâtonnets, pour permettre dans tous les cas une information aussi efficace que possible de l'organisme intéressé. Suivant les espèces, cette réalisation progressive de l'appareil visuel s'est effectuée en fonction d'impératifs divers avec une prépondérance plus ou moins marquée de l'un ou de l'autre système.

Pour les mammifères supérieurs et pour l'homme en particulier, il existe un équilibre relatif entre les deux systèmes mais c'est cependant la vue diurne qu'il faut considérer comme la plus perfectionnée.

Pour elle, la longueur d'onde des radiations perceptibles va de 0,40 à 0,70 μ . Dans cette bande dénommée « spectre visible », l'œil n'a pas la même sensibilité d'un bout à l'autre. Sa courbe se présente comme une colline : nulle aux deux extrémités, elle passe par un maximum à 0,56 μ , longueur d'onde qui correspond au jaune.

La courbe de répartition d'énergie spectrale de la lumière naturelle en fonction, elle aussi, de la longueur d'onde, se présente comme une ligne à peu près horizontale. Cela veut dire que la quantité d'énergie rayonnée est à peu près la même dans le bleu (0,48 μ), dans le jaune (0,56 μ), dans le rouge (0,70 μ) et dans toutes les teintes.

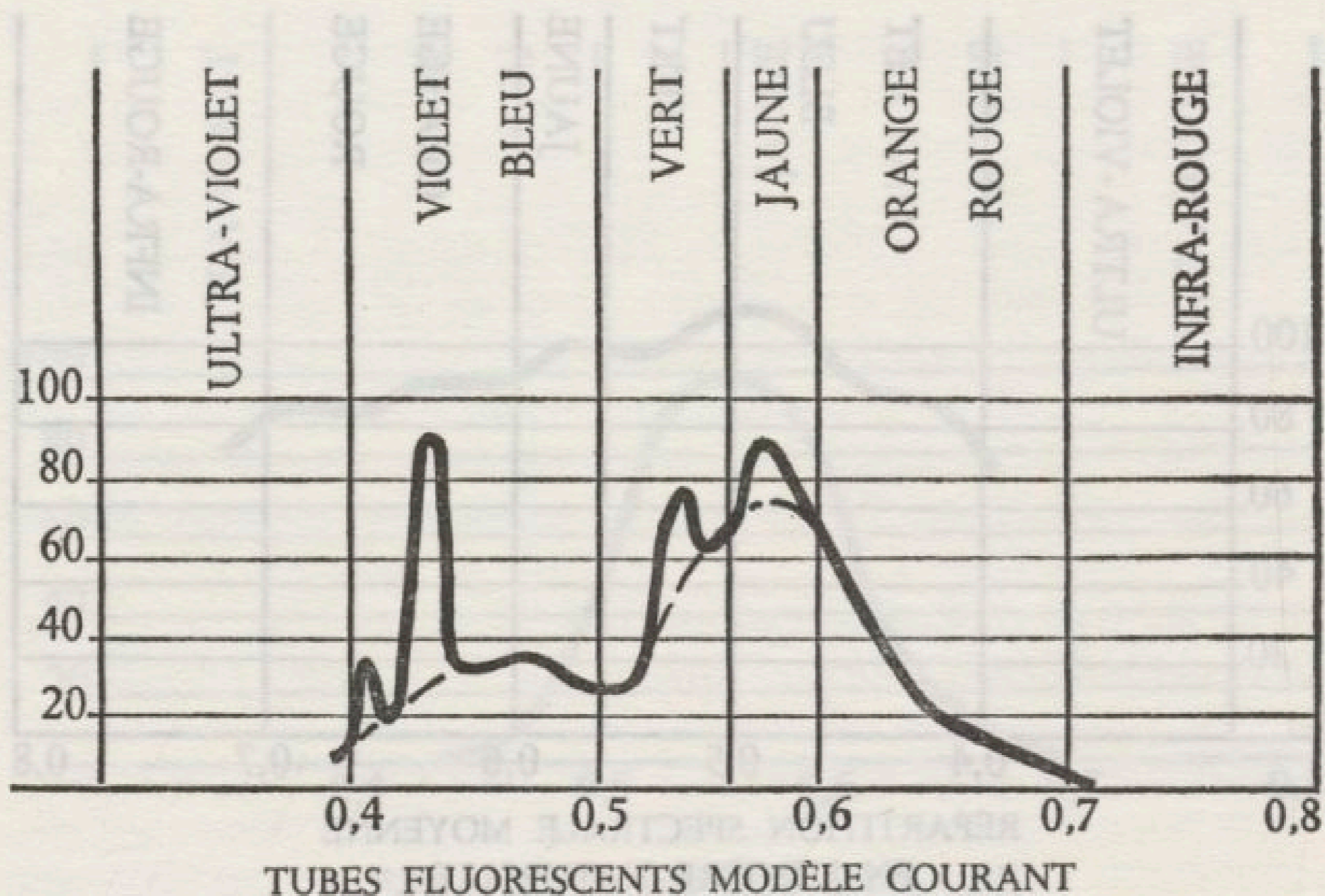


Il va de soi que toute radiation se situant dans la bande du spectre visible donne lieu à une sensation et à une éventuelle perception. Mais il est évident qu'un ensemble de radiation présentant une répartition d'énergie spectrale différente de celle de la lumière naturelle, provoque une modification plus ou moins gênante des conditions habituelles de fonctionnement du système et peut entraîner une fatigue due cette fois à la qualité de la lumière et non pas à sa quantité.

Il y a plus : l'un des mécanismes les plus importants et peut-être l'un des plus délicats de l'appareil visuel est l'accommodation, qui permet à la rétine d'appréhender une image nette. Ce résultat est obtenu par le bombement du cristallin qui a pour rôle de réfracter comme il convient les rayons lumineux. Or, il se trouve que l'indice de réfraction de toutes les substances, y compris celles du cristallin, varie avec les longueurs d'onde.

Les pôles cérébraux sont donc dans l'obligation de choisir en quelque sorte une longueur d'onde dominante qui sert de base au réglage en profondeur. Il est logique de penser qu'en général, cette longueur d'onde de référence se situe dans le jaune, aux environs de 0,56 μ . Il est tout aussi raisonnable d'estimer qu'une lumière choisie pour avoir une zone de radiations dominantes particulières conduirait l'œil à adopter une autre longueur d'onde pour servir de base au réglage. Mais cela ne doit pas entraîner une modification sensible sur le plan de la fatigue et c'est bien ce que l'on constate.

Par contre, si l'on utilise une lumière dont la courbe de



répartition d'énergie spectrale est telle que plusieurs zones de radiations puissent être considérées simultanément par l'œil comme des bases possibles de réglages, les centres nerveux se trouvent placés devant un choix incertain qui perturbe rapidement l'ensemble du mécanisme et provoque par là même une importante réaction de défense et donc de fatigue.

La courbe ci-contre représente la répartition d'énergie spectrale de la lumière fournie par des tubes fluorescents de modèle courant : on remarquera les deux maxima situés de part et d'autre de la longueur d'onde 0,56 μ . Il faut vraisemblablement attribuer à cette caractéristique une part des ennuis et des difficultés éprouvées sous cet éclairage par bien des personnes, même lorsque celles-ci jouissent d'une vue parfaitement normale.

Les déficiences que l'on rassemble sous la dénomination d'amblyopie sont extrêmement diverses, aussi bien par leur origine et leur localisation dans l'appareil visuel que par la nature des troubles qu'elles entraînent.

Les réactions devant l'information lumineuse sont elles-mêmes très différenciées les unes des autres, et n'ont en commun qu'une seule chose : la difficulté rencontrée par le sujet à recevoir ou à interpréter cette information.

En présence d'un éventail de cas si dissemblables, il était naturel de procéder à des essais systématiques afin de connaître les réactions que pouvaient provoquer des lumières de compositions diverses. Ceux-ci furent réalisés en utilisant des lampes à incandescence spéciales comportant des dispositifs de filtrage permettant de faire varier les caractéristiques de la lumière produite. Pour éliminer autant qu'il était possible les réactions dues à l'éblouissement, ces ampoules étaient revêtues d'une fine couche à base d'oxyde métallique, ayant pour rôle de disperser la lumière.

Les résultats de cette expérimentation ont permis tout d'abord de confirmer une règle bien connue : les lumières obtenues avec un filtrage bleu ont un caractère adoucissant.

Les filtrages jaunes ont au contraire un effet à la fois pénétrant et contrastant.

Mais ces expériences permirent également de constater que les personnes atteintes de troubles de la vue, marquent souvent une préférence nette pour l'une ou l'autre lumière.

En même temps qu'une impression de confort non ressentie avec les sources ordinaires, il est constaté une amélioration de leur capacité visuelle, et la possibilité de poursuivre plus longuement leur travail.

La répartition des déficiences en fonction du type de lumière préféré se présente *grosso modo* de la manière suivante : les affections mettant en cause la transparence des milieux (cataracte), le fonctionnement de la rétine (lésion maculaire), ou la transmission nerveuse (névrite rétrobulbaire), sont justiciables de la lumière jaune. Les autres réclament en général l'emploi de la lumière donnée par les filtrages bleus.

Dans le cas de préférence pour le « jaune », la vision obtenue est très souvent supérieure à celle observée en lumière naturelle.

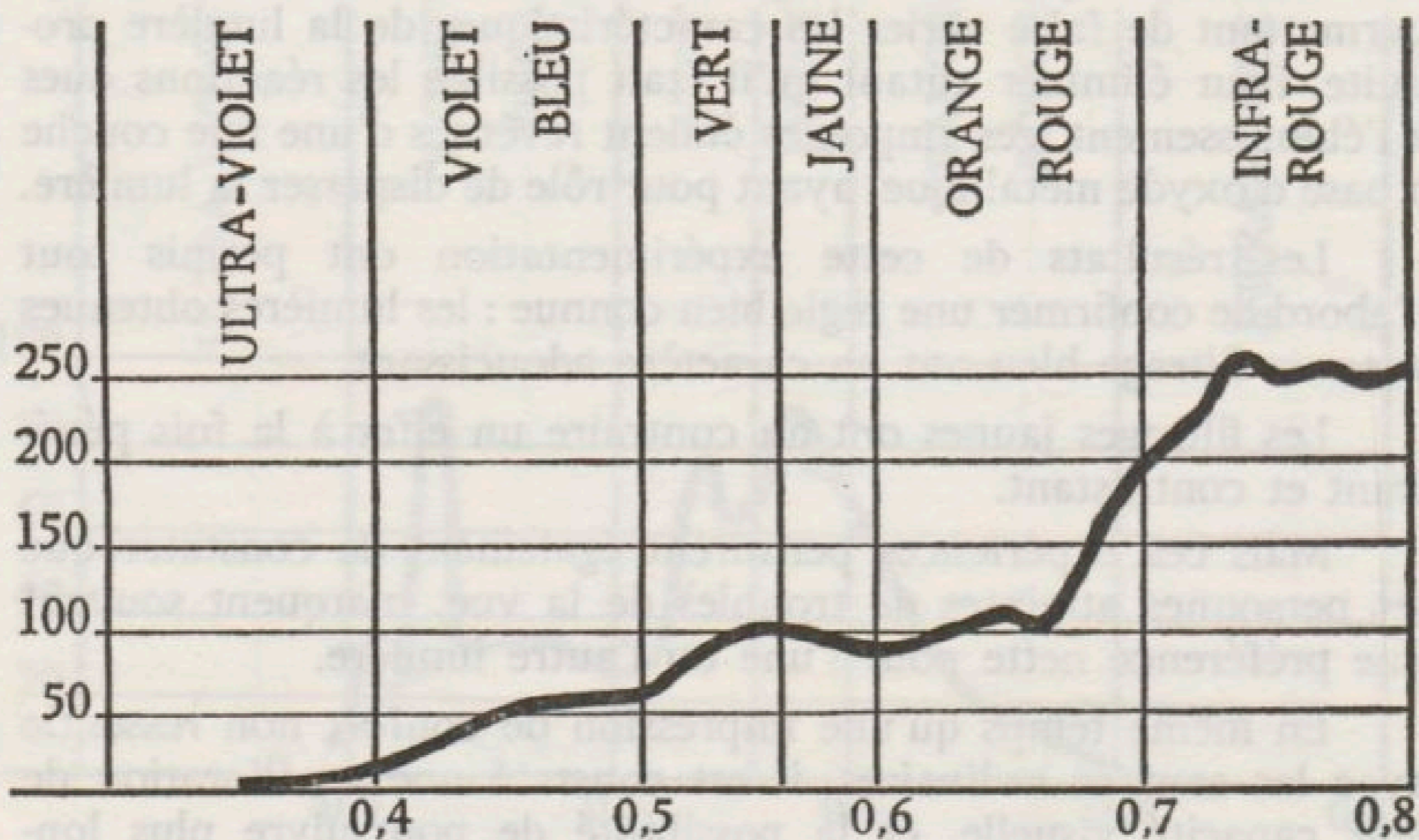
Devant ces faits, une conclusion s'impose :

La plupart des déficiences visuelles entraînent une sensibilité anormale à la qualité des rayonnements reçus. Certaines se trouvent aggravées dès que l'on s'écarte quelque peu de la lumière naturelle. Certaines autres se traduisent au contraire par une inaptitude plus ou moins prononcée à recevoir celle-ci et trouvent quelques palliatifs dans l'emploi d'une émission lumineuse de composition différente.

Les courbes ci-dessous représentent les répartitions d'énergie spectrale en fonction des longueurs d'onde pour deux sources type, la BLEUE et la JAUNE. Leur examen permet de se faire une idée sur les mécanismes qui entrent en jeu lorsqu'on les emploie.

La lumière émise par la source bleue est répartie de façon presque uniforme de 0,50 à 0,65 μ . Elle est donc très proche de la lumière du jour. Elle restitue très convenablement les coloris.

On comprend facilement que les vues déficientes ayant conservé leur aptitude à l'utilisation de la lumière naturelle, mais



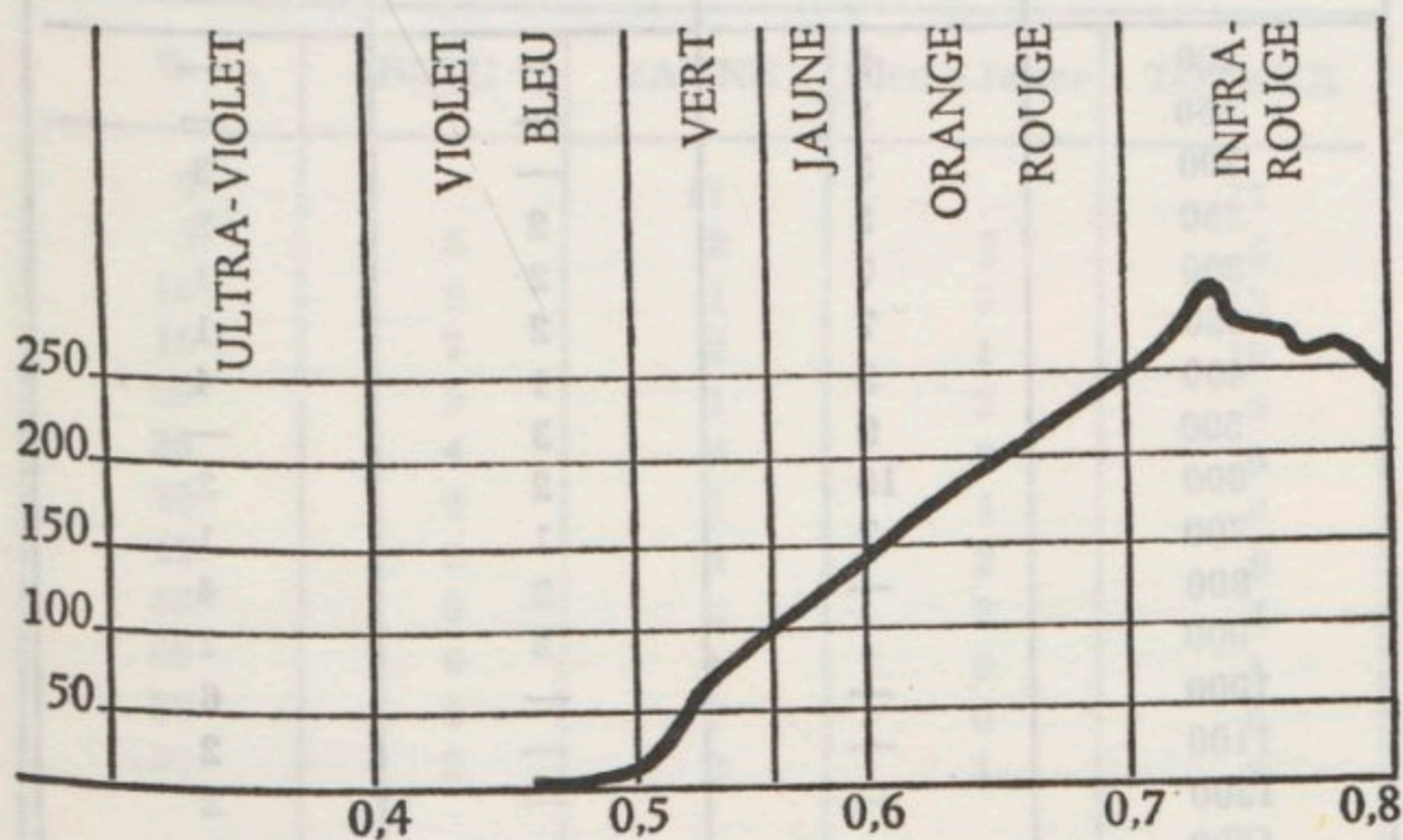
RÉPARTITION SPECTRALE FILTRAGE BLEU

souffrant d'une sensibilité anormale, puissent bénéficier avec elle d'une remarquable impression de confort et de repos.

La source jaune au contraire comporte une émission fortement déséquilibrée : nulle aux basses longueurs d'onde (violet et indigo), l'énergie croît brutalement dans toute la bande du jaune, donnant à cette lumière un caractère très marqué de monochromatisme relatif. Il en résulte évidemment une importante déformation des teintes naturelles. L'absence des rayonnements dans les basses longueurs d'onde accroît les effets de contraste. Ceci, joint au fait que l'œil humain a justement son maximum de sensibilité dans le jaune, explique que les yeux souffrant d'une certaine inaptitude à l'emploi de la lumière normale, se trouvent avantagés par ce filtrage.

Certaines personnes ne marquent pas de préférence nette pour l'un ou pour l'autre. Elles déclarent être intéressées par l'un et par l'autre, et cela d'une manière différente, mais sans pouvoir expliquer exactement la nature de leur réaction. Cette observation devait conduire à étudier ce qui se passe lorsque l'on conjugue les deux rayonnements en plaçant une lampe bleue et une lampe jaune, sous un même réflecteur, les intensités pouvant être réglées séparément par des gradateurs.

On constate alors que les avantages obtenus séparément avec l'une ou l'autre source paraissent s'additionner. Tout semble se passer un peu comme si les mécanismes entrant en jeu avec l'une et l'autre lumière étaient distincts, au point que l'on pourrait presque se demander si ce sont bien les mêmes cellules sensorielles qui sont en cause.



RÉPARTITION SPECTRALE FILTRAGE JAUNE

Ainsi que je vous l'ai indiqué au début de ce propos, c'est dans les classes spécialisées pour jeunes amblyopes que nous avons pu effectuer des observations systématiques portant sur un nombre de sujets suffisant pour que des conclusions certaines puissent être tirées.

La grande difficulté de ces expériences réside dans le fait qu'une bonne part des réactions est tout à fait subjective et échappe donc à toute mesure possible.

Certes on pourrait prendre en considération la grandeur des caractères pouvant être lus. C'est là le moyen habituel des ophtalmologistes pour évaluer la vue de leurs patients, mais ce critère n'apparaît pas comme fondamental pour apprécier les améliorations obtenues. Les éléments mesurables que nous avons retenus se réduisent à deux : le niveau d'éclairement et la distance de lecture.

Voyons tout d'abord les observations recueillies en ce qui concerne le niveau d'éclairement.

Le tableau ci-dessous a été établi en partant de la totalité des élèves de 13 classes d'amblyopes représentant 111 élèves. Quatre enfants seulement sont indifférents à l'éclairage mis à leur disposition.

FILTRAGES ET NIVEAUX D'ÉCLAIREMENT

LUX	BLEU	JAUNE	BLEU+JAUNE
100	2	—	—
150	3	—	—
200	3	—	3
250	3	2	2
300	7	2	1
350	7	2	1
400	9	1	4
500	9	3	—
600	10	2	3
700	7	1	1
800	—	2	4
900	1	2	1
1000	—	—	6
1100	—	—	2
1300	—	—	2
1500	—	—	1

Outre la très grande diversité des niveaux d'éclairément préférés (prouvant la nécessité d'un éclairément individuel), on remarquera que les niveaux les plus bas coïncident avec une préférence pour le filtrage « bleu », les plus hauts avec une préférence très marquée pour le mélange « bleu plus jaune ».

Il serait probablement très intéressant d'étudier la nature des filtrages préférés en regard des affections correspondantes, mais ceci est du ressort médical.

Quant aux distances de lecture, les observations ont porté sur 95 enfants répartis dans dix classes.

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'enfants en regard du gain de distance en pourcentage. Dans la même ligne, par exemple 40 %, on a classé aussi bien un enfant passant de 10 centimètres en lumière normale à 14 centimètres en éclairage filtré, qu'un autre passant de 25 à 35 centimètres.

Il convient d'ajouter à ces 87 résultats, 8 cas particuliers pour lesquels la comparaison de distance de lecture n'était pas possible. Il s'agit de trois enfants ayant pu abandonner l'usage de la loupe, et de cinq autres qui, incapables de lire en lumière traditionnelle, ont pu retrouver une possibilité de lecture sous éclairage filtré.

On remarquera qu'environ 20 % des enfants n'obtiennent pas de gain sur la distance de lecture, les améliorations portant seulement sur l'attitude générale, la rapidité, la réduction des erreurs et la fatigue.

%	BLEU	JAUNE	Bleu + Jaune	TOTAUX
0		17		17
5	5	2	2	9
10	9	1	3	13
15	7	2	1	10
20	5	1	3	9
25	4	2	0	6
30	4	1	1	6
40	3	4	2	9
50	0	2	2	4
60	0	1	0	1
80	0	0	0	0
100	2	0	1	3
				—
				87

Que faut-il déduire de tout cela ?

L'homme est un être essentiellement adaptable dont les organes font les efforts nécessaires pour se trouver en équilibre avec le milieu.

Toute déficience peut être envisagée comme un ensemble de contraintes réduisant la capacité d'adaptation : la seule solution est alors d'agir sur l'environnement pour le mettre autant que possible en harmonie avec les possibilités particulières du sujet. C'est le chemin que nous avons suivi dans cette approche du problème de l'éclairage des amblyopes.

Trois conclusions sont à tirer de cette étude.

La première est que l'éclairage personnalisé est une nécessité absolue pour eux.

La seconde est que les éclairages filtrés permettent souvent d'améliorer leurs possibilités visuelles.

La troisième est qu'il reste encore bien des progrès à faire et que les observations patiemment rassemblées par mes collaborateurs ne constituent qu'un très modeste travail sur lequel je me sens confus d'avoir retenu trop longtemps votre bienveillante attention.

LUX	BLEU	JAUNE	ROUGE	TOTAL
100	100	100	100	100
80	80	80	80	80
60	60	60	60	60
40	40	40	40	40
20	20	20	20	20
10	10	10	10	10
5	5	5	5	5
2	2	2	2	2
1	1	1	1	1

Le Monde musulman soviétique

— présent et prospective —

par Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY

(Séance du 20 novembre 1976)

DANS le monde, les Musulmans sont en partie des Africains, mais en immense majorité des Asiatiques.

Ils sont cinquante millions en Union Soviétique. Ceux-là, vous les connaissez. Ils étaient déjà Musulmans, s'ils ne furent pas toujours Soviétiques.

Montesquieu introduisit Uzbek, l'un des correspondants de ses *Lettres Persanes*.

Le Comte de Gobineau, dans ses *Nouvelles Asiatiques* nous fit vivre la *Guerre des Turcomans*.

Avec *Michel Strogoff*, nous avons traversé les steppes Kirghizes.

Qui ne sait que les Tcherkesses sont les plus beaux hommes de la Terre et que les femmes circassiennes se laissaient enlever pour devenir l'orgueil des harems ?

Qui ne connaît d'Astrakhan les fourrures bouclées ?

Aujourd'hui, ces cinquante millions de Musulmans sont englobés dans l'Union Soviétique qui, sur une population totale de deux cent quarante millions d'habitants, ne compte que la moitié (cent-vingt millions) de Russes proprement dits ou Grands Russiens.

Un citoyen soviétique sur cinq est un Musulman.

En l'an 2000, un sur trois sera Musulman.

En effet, selon une étude encore confidentielle * effectuée en 1976, concernant les projections démographiques de l'Union Soviétique en l'an 2000, c'est-à-dire dans vingt-trois ans seulement, la population totale de l'U.R.S.S. atteindrait environ trois cent trente millions. Sur ce chiffre, la population Grand-Russienne (les Russes) comptera cent cinquante millions, soit un peu plus de 45 % du total. Les Musulmans compteront un peu plus de cent millions, les quatre-vingts millions restants se répartissant entre cent nationalités,

de toutes races :

- des Slaves (soixante millions) : Ukrainiens, Biélorusses,
- des Latins : Moldaves,
- des Caucasiens : Géorgiens et Arméniens,
- des Mongols, des Baltes, des Finnois, etc...

et de toutes religions :

- des Chrétiens Orthodoxes : Ukrainiens, Biélorusses, Géorgiens,
- des Catholiques : Lithuaniens,
- des Protestants : Estoniens, Lettons,
- des Monophysites : Arméniens,
- des Bouddhistes : Buryates, Kalmuks,
- des Juifs,
- des Païens en Sibérie, au Caucase du Nord,
- et même des Adorateurs du Diable : Yezidis du Caucase du Nord.

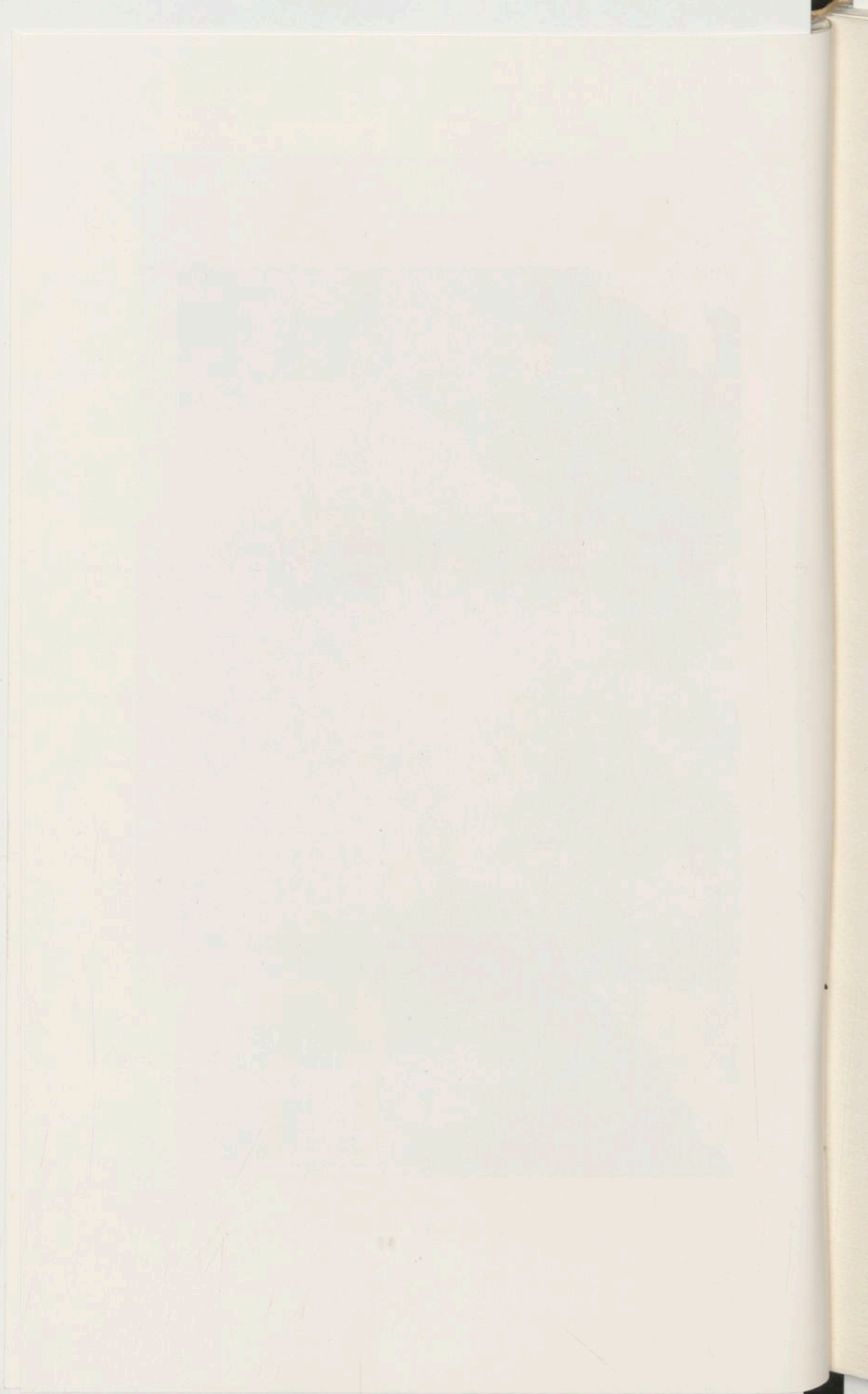
Selon la même étude et sur les données les plus récentes des démographes soviétiques, la croissance ultra-rapide des populations musulmanes de l'U.R.S.S. ne se ralentira pas avant la fin de notre siècle tandis que, pour la même période, la population russe et slave, en général, ne s'accroîtra que très lentement et deviendra même un moment stationnaire.

En effet, au cours des dix années écoulées entre les recensements soviétiques de 1960 et de 1970, la population russe a augmenté seulement de 13 % et, aujourd'hui, on peut constater que cette augmentation diminue rapidement. Dans le même temps, la communauté musulmane s'est accrue de 50 % en moyenne, certains groupes, parmi les plus importants, notamment les Uzbeks d'Asie Centrale, atteignant même 54 %.

On peut donc prévoir dans un avenir relativement proche, que l'Union Soviétique sera un pays à majorité musulmane.

* Il s'agit d'une étude de la Rand Corporation de Los Angeles, organisme de synthèse travaillant pour le compte du gouvernement des États-Unis.





A quoi est due cette évolution qui, à moins d'un génocide improbable parce qu'impossible, semble historiquement inévitable et qui bouleversera toutes les données géopolitiques des cinquante années à venir ?

Les démographes et les sociologues tant soviétiques qu'américains attribuent la différence de croissance entre Russes et Musulmans de l'U.R.S.S. à plusieurs causes :

— *Des causes économiques* : la population musulmane est à majorité rurale (70 %, pour 30 % urbaine, et l'on s'attend à ce qu'en l'an 2000 la balance soit de 50 % — 50 %), tandis que les Russes ont plus de 70 % d'urbains.

— *Des causes religieuses* : l'Islam ne reconnaît pas le contrôle des naissances, restant fidèle à une certaine éthique de pureté morale et l'on observe la persistance des traditions patriarcales dans les familles turques, etc...

— *Des causes politiques enfin* : un désir inconscient, ou dans certains cas conscient et raisonné, d'obtenir une égalité avec les Russes et — plus tard — de les dépasser.

Qui sont ces Musulmans ?

Dans l'immense majorité (75 %), ce sont des Turcs (Uzbeks, Kazakhs, Tatars, Azéris, Kirghizes), puis des Iraniens (Tadjiks), et des Caucasiens. Ils sont répartis en trois grandes zones :

- l'Asie Centrale (75 %),
- la Moyenne Volga (Tatars et Bashkirs),
- le Caucase du Nord et du Sud-Est.

Donc tous appartiennent à la même culture turco-iranienne et parlent des langues proches les unes des autres. Pour ce qui est des Iraniens et des Caucasiens, ils sont en règle générale bilingues (parlant une langue turque). Tous ont un sens très aigu d'appartenir à la « Umma » musulmane (de l'arabe « Umm » : Mère), c'est-à-dire à la « Communauté des Croyants ».

D'autre part, tous ont conscience d'être non pas une « banlieue de l'Islam », mais au contraire les vrais héritiers de la tradition des Grands Empires (comme l'Empire Mongol, l'Empire Timouride, l'Empire Shaybanide, le Royaume de Bulghar et des Shirvanshahs...) dans lesquels se développèrent de grands centres tels que Samarkand, Bukhara en Asie Centrale, Gendje dans le Caucase, Kazan sur la Volga, Baghchesaray en Crimée, d'où sont sortis des grands penseurs de l'Islam : Ibn Sina (Avicenne), Babur, Rudaki, Firdowsi, El Ghazali...

Il ne convient donc pas de comparer ces héritiers de la plus brillante civilisation musulmane et les Arabes du Maghreb ou les

Nègres d'Amin Dada. Il y a, entre eux, un abîme de dix siècles de culture.

Vis-à-vis des Russes, qui les ont conquis seulement au XIX^e siècle (sauf les Tatars qui l'ont été au XVI^e siècle), ces Musulmans n'ont aucun complexe d'infériorité. Au contraire, ils se souviennent tous que leurs ancêtres ont, entre le XIII^e et le XV^e siècle, c'est-à-dire durant trois cents ans, conquis et dominé la Russie. Le souvenir de la Horde d'Or dont les khans étaient les suzerains des Princes de Moscou est toujours présent.

De leur côté, les Russes n'ont, vis-à-vis de leurs Musulmans, aucun complexe de supériorité. Les deux communautés se haïssent mais se respectent mutuellement.

Dotés d'un passé prestigieux — les villes de Bukhara, Samarkand, sont là pour en témoigner encore — les Musulmans soviétiques possèdent aujourd'hui une nombreuse et brillante intelligentsia qui n'a rien à envier aux Russes. Ils ont tous les cadres intellectuels, techniques et politiques nécessaires pour diriger un État. Ils sont même les seuls Musulmans au monde à posséder une élite scientifique de très haut rang : ingénieurs, savants, atomistes, astronomes...

Ceux qui connaissent Tashkent et Moscou savent que Tashkent, aussi bien que Moscou, peut apparaître comme une ville de l'avenir : la future capitale d'un Empire dont les Musulmans Turcs formeraient la majorité de la population.

Pour le moment, les Russes dominent encore et l'Union Soviétique est le dernier des Grands Empires multinationaux qui reste au monde. Ses semblables — l'Empire Austro-Hongrois et l'Empire Ottoman — ont été disloqués il y a plus de soixante ans...

— Comment cet empire tient-il ?

— Pourquoi n'a-t-il pas subi le sort de l'Autriche et de la Turquie ? L'analyser serait sortir de notre projet. Mais rappelons que si la force brutale, la terreur ont été essayées (on a pour exemple le génocide des Tatars de Crimée, ou le génocide raté des Montagnards du Caucase), une savante politique d'intégration et d'assimilation a été élaborée par les autorités russes. En voici brièvement les résultats que l'on peut considérer comme définitifs, puisque cette politique a déjà cinquante ans d'ancienneté.

Nous les examinerons sur deux plans : biologique, culturel.

— *Sur le plan biologique, tout d'abord.*

Le rêve des Autorités soviétiques était de mélanger les races et de créer un « homme soviétique », un « *homo sovieticus* ». A cet effet, près de dix millions de Russes ont émigré en Asie Centrale, l'émigration des Musulmans vers la Sibérie a été encouragée, ainsi que les mariages mixtes. Cette politique, de l'aveu même des Soviétiques, a été un échec total.

Certes, dix millions de Russes vivent en Asie Centrale, mais depuis les cinq dernières années, sous la pression des indigènes qui se montrent de plus en plus hostiles à l'émigré, ils tendent à se faire rapatrier vers la Russie d'Europe. D'autre part, les Musulmans — surtout ceux d'Asie Centrale — refusent d'émigrer hors de leur patrie. Aujourd'hui, moins de 1 % des Musulmans vit en milieu russe.

Enfin, la Communauté musulmane est absolument réfractaire à l'assimilation biologique. Les mariages mixtes restent rarissimes parce que les Musulmans les refusent. Dans une étude récente, effectuée dans la République Turkmène, il a été noté que, depuis cinquante ans, on ne compte qu'un seul mariage d'une fille turkmène avec un Russe.

— *Sur le plan culturel.*

Voici deux communautés qui se côtoient sans se mélanger, qui se haïssent presque ouvertement et qui appartiennent à deux mondes, à deux « aires » culturelles différentes. Depuis cinquante ans, les Autorités soviétiques de Moscou cherchent à assimiler culturellement les Musulmans en les associant à la culture russe.

Quel est le résultat de cette politique ? Douteux.

Certes, les Musulmans, du moins les élites intellectuelles, sont bilingues.

Le russe est la langue des relations inter-ethniques. Mais les langues nationales ne sont pas en décadence, bien au contraire. Quant à la russification culturelle, elle a été un échec. Le Musulman d'Asie Centrale est aujourd'hui moins russifié que l'Algérien n'a été francisé ou l'Indien anglicisé.

Les Musulmans de l'U. R. S. S. ne sont donc pas menacés d'assimilation biologique ou culturelle par les Russes. Dans une génération, ils seront avec l'Islam indonésien (cent cinquante millions) et pakistanais (quatre-vingt-dix à cent millions), un des trois principaux groupes musulmans du monde. Ils possèdent le « background » historique et la qualification technique et scientifique nécessaire pour être indépendants et souverains. Or, à ce jour, ils sont encore une colonie de la Russie. Quel est leur avenir ?

Pour apporter une réponse, il importe de poser deux questions préliminaires :

Ces Musulmans sont-ils encore des Musulmans ?

Ces Musulmans sont-ils des Communistes ?

Sont-ils encore des Musulmans ?

Depuis cinquante ans, ils sont soumis à une impitoyable pression anti-religieuse, et en apparence l'Islam-religion serait mortellement touchée. Quelque cinq cents mosquées sont encore ouvertes, moins de mille « clercs » (ou mollahs) sont encore en exercice et toute la classe supérieure est officiellement athée. Ce serait une erreur que de conclure, sur ces seuls indices, la mort de l'Islam en U.R.S.S.

L'Islam est plus qu'un rite, ou une doctrine religieuse. C'est un mode de vie, une culture, un ensemble d'attitudes spirituelles et mentales qui sont parfaitement vivantes en Union Soviétique.

Et derrière l'Islam officiel et sa façade minable, il existe d'ailleurs un Islam clandestin ou semi-clandestin vigoureux et dynamique avec des confréries soufies et des mosquées clandestines (probablement dix mille, alors que les officielles sont au nombre de cinq cents).

L'insuffisance des mollahs « officiels » est en effet largement compensée par la prolifération des mollahs « non officiels » souvent élus par la population, vagabonds connaissant un peu l'arabe, donc capables d'accomplir les rites essentiels, mais échappant à tout contrôle et à toute autorité et se tenant souvent même à la limite de l'orthodoxie islamique. Ces mollahs errants sont quelquefois des membres de confréries soufies, parfois même il s'agit de véritables chamanes à la fois médecins-sorciers, prédicateurs et guérisseurs, héritiers directs des prêtres de l'antique religion pré-islamique ou animiste.

Outre les mollahs vagabonds et les chamanes, l'Islam non officiel est également représenté par les confréries soufies (tarika) qui bien qu'interdites par la loi soviétique semblent connaître depuis quelques années un renouveau inattendu. C'est au Daghestan et dans le pays Tchetchen que ces confréries sont les plus influentes et les plus nombreuses, leurs membres tiennent même parfois des séances publiques (zikr) avec chants et danses religieuses sans que les autorités pensent à intervenir.

Ainsi les rites essentiels sont préservés. La circoncision est pratiquée — selon les observateurs soviétiques — à 100 %, y compris par les membres du Parti Communiste. Le mariage religieux et l'enterrement religieux sont toujours fidèlement obser-

vés et le refus des mariages avec les « Infidèles » (Russes) est fondé sur le respect de la loi coranique ou « Shariyat ».

De toute évidence, les Musulmans soviétiques sont, malgré les apparences, plus « musulmans » que leurs coreligionnaires d'Afrique du Nord ou du Moyen-Orient. D'ailleurs l'athéisme leur a été imposé par les Russes, du dehors, et ils le ressentent comme un phénomène colonialiste.

De même, en dépit de toutes les tentatives des autorités, les Musulmans de l'U.R.S.S. n'ont pas été coupés de leur patrimoine national, de leur littérature classique toute pénétrée de pensée religieuse. Malgré l'abandon de l'alphabet arabe pour le latin à la fin des années 20, puis pour le cyrillique à la fin des années 30, il existe un mouvement passionné de recherche et de référence au passé — auquel les autorités soviétiques donnent même un nom — le Mirassisme (de l'arabe « Miras » : « patrimoine », c'est à-dire la redécouverte du patrimoine). Et chaque parcelle du patrimoine retrouvée les rapproche de la spiritualité islamique.

Donc, les Turcs de l'Asie Centrale ou du Caucase sont des Musulmans authentiques.

Mais en même temps, ils sont d'authentiques communistes.

Ceci n'est plus aujourd'hui un paradoxe. Le communisme (disons le marxisme), en Orient, n'est plus une doctrine philosophique, ni même une théorie économique. Ce n'est plus qu'une technique d'organisation du pouvoir, un système de contrôle politique et policier qui permet à une élite bureaucratique de rester au pouvoir en éliminant les contestataires. Ce n'est plus une idéologie, ce n'est plus qu'une forme que l'on peut remplir de n'importe quelle idéologie.

Il y a cinquante ans, Staline avait déclaré à propos du socialisme dans une société multinationale : « Notre culture sera nationale dans sa forme et socialiste dans son essence ».

Aujourd'hui, à l'opposé du rêve de Staline, la culture des Musulmans de l'U.R.S.S. est socialiste dans sa forme et islamique dans son essence.

Alors, quel est l'avenir de cette communauté oubliée de cinquante millions ? (cent millions dans vingt-trois ans) et comment son évolution peut-elle influencer le sort de l'Union Soviétique ? et *directement* notre sort à nous ?

Avant de répondre, rappelons que l'Asie Centrale est en train

de devenir la principale zone minière et industrielle de l'U.R.S.S. : pétrole, or (les plus riches mines du monde, semble-t-il, à Zerafshan), métaux, gaz, etc... Donc la base existe pour un État moderne.

De plus, il y a cinquante ans déjà, les chefs communistes musulmans avaient élaboré une doctrine qui représentait « la voie musulmane vers le socialisme », devançant, et de loin, les Yougoslaves, les Chinois, les Albanais, les Roumains et les communistes italiens. Leur doctrine était à la fois plus hardie et plus « intelligente » que celle de leurs successeurs.

Toutes les idées qui apparurent dans la pensée de Mao, Lin Piao, Tito et autres... avaient déjà été formulées par les Tatars de Kazan et leur chef Sultan Galiev, notamment l'idée de base : « C'est l'Asie et non l'Europe qui sera le foyer révolutionnaire de l'avenir » et son double corollaire :

- L'U.R.S.S. fait partie de l'Europe, donc des pays « nantis ».
- Ce sont les Musulmans de l'U.R.S.S. qui sont destinés à conduire les masses opprimées du Tiers Monde à l'assaut des métropoles industrielles — dont l'U.R.S.S. fait partie.

Ces idées condamnées par Moscou sont encore parfaitement vivantes en Asie Centrale qui possède ainsi :

1. la base économique,
 2. les cadres intellectuels, et même
 3. une idéologie,
- nécessaires pour bâtir un grand avenir impérial.

Mais quelle direction sera prise ?

En principe, deux options se présentent aux chefs musulmans :

1°) *Celle de la sécession*, avec revendication de l'autonomie, puis de l'indépendance totale. Si le Yémen du Sud avec ses quatre cent mille « sauvages » est indépendant et souverain, pourquoi l'Asie Centrale est-elle encore une colonie ?

De nombreux contestataires russes, notamment Soljenitsyne, souhaitent d'ailleurs que les Musulmans quittent l'Union Soviétique, avant qu'il ne soit trop tard. Cette solution donnerait naissance à un grand État musulman en Asie Centrale, mais réduirait l'Union Soviétique russe aux dimensions de la Moscovie de Basile III.

Il est douteux que les dirigeants soviétiques l'acceptent ou même que les dirigeants musulmans le désirent réellement.

2°) *La solution de la « Horde d'Or »* consistant non pas à se séparer, mais au contraire à profiter de la poussée démographique

pour se saisir progressivement des postes-clefs et finalement du pouvoir suprême en réduisant les Russes à un rang subalterne.

On entend souvent les Musulmans soviétiques dire :

- « Nous serons les vrais héritiers de l'édification du socialisme en U.R.S.S. » et
- « Nous rétablirons la Horde d'Or, c'est-à-dire notre suprématie sur la Russie ».

Cette solution, moins dramatique que la première, implique une lente montée vers le pouvoir : il y a déjà cette année et pour la première fois dans l'histoire, trois Turcs au Comité Central du P.C. — Rashidov (un Uzbek), Kunaev (un Kazakh) et Aliev (un Azéri). Elle implique aussi une pression constante des Musulmans sur les Russes pour infléchir la politique extérieure et intérieure de l'U.R.S.S. vers les solutions de plus en plus favorables aux Musulmans.

Que réserve l'avenir ?

Deux facteurs l'influenceront certainement :

Le rôle de la Chine dont l'action en Asie Centrale se renforce tous les jours et qui cherche, avec grand succès, semble-t-il à dresser les Musulmans contre les Russes.

Les relations entre les Musulmans soviétiques et leurs co-religionnaires du Moyen-Orient.

Selon les estimations des démographes, en l'an 2000, la population du Moyen-Orient comptera quelque deux cents millions d'âmes avec les pays arabes, la Turquie, l'Iran, l'Afghanistan. Mais, selon les prévisions des spécialistes, cette énorme masse restera désorganisée, anarchique, riche, mais politiquement faible face à l'Occident.

Or, chez les Turcs d'Asie Centrale survit *la tradition Seldjoke*.

Déjà au début du XI^e siècle, quand le monde arabe croulait devant l'offensive byzantine, des Turcs venus d'Asie Centrale sauvèrent l'Islam à la bataille de Mantzikert.

De même au XIII^e siècle, quand les Mongols chrétiens de Hulagu marchaient sur l'Égypte — le dernier pays musulman qui avait échappé à leurs ravages — ce furent encore des Turcs d'Asie Centrale au service de l'Égypte qui, à la bataille d'Aïn Djelud, défirent les Mongols et sauvèrent l'Islam.

Enfin, une fois encore au XIII^e siècle, c'est d'Asie Centrale que sortirent les conquérants turcs qui deux siècles plus tard allaient fonder le glorieux Empire Ottoman.

Aujourd'hui, comme au XIII^e siècle, on entend les Musulmans d'Asie Centrale dire que leur rôle dans l'histoire du XXI^e siècle naissant sera de prendre la tête du Monde Musulman tout entier et de fonder enfin le Grand Empire Turc des rives de la Méditerranée aux frontières de la Chine.

En conclusion, à tous ces propos d'avenir, je dirai comme tout bon Uzbek ou Kazakh convaincu :

« Allah bilir » !

« Dieu seul le sait » !

Carlo Bertinazzi, dit Carlin

Le dernier Arlequin de la Comédie italienne de Paris

par Pierre NICOLLE (1)

(Séance du 4 décembre 1976)

LES COMÉDIENS ITALIENS EN FRANCE

PAR les reines italiennes Catherine et Marie de Médicis, et leurs courtisans venus en grand nombre en France, on avait appris qu'en plusieurs villes d'Italie, des comédiens improvisaient leur jeu sur de simples canevas. Cette manière de jouer leur permettait, disaient-ils, de donner beaucoup plus de naturel et de vivacité à leurs pièces que s'ils récitaient leur texte appris par cœur.

En revanche, elle exigeait des partenaires une exceptionnelle faculté de répartie. Lorsqu'ils étaient vraiment bons — et ils l'étaient souvent — un même canevas pouvait donner lieu à une infinité de variantes dans lesquelles certains protagonistes s'amusaient gentiment à dérouter un peu leurs camarades. Ceux-ci devaient avoir la présence d'esprit de saisir la balle au bond et de la renvoyer. Cette gymnastique, à laquelle ils étaient rompus, les amusait eux-mêmes et mettait le public en joie. Le spectateur comprenait qu'il était le témoin d'une véritable création artistique qui se faisait en sa présence et sur le moment même.

Tel était le genre connu sous le nom de la *Commedia dell'arte*.

Depuis longtemps des troupes d'acteurs italiens venaient jouer quelques mois à Paris de temps en temps. Mais le Parlement prit un arrêté pour leur interdire l'accès du royaume.

(1) Avec la collaboration de Simone Cusenier.

Le roi Henri III, qui s'ennuyait à Blois, en fit venir de Venise une troupe, *I Gelosi*, les jaloux, c'est-à-dire sans doute les artistes fiers de leurs talents et de leurs succès.

Rentré dans sa capitale, il les autorisa à donner leurs spectacles dans la salle de l'Hôtel de Bourbon. Mais le Parlement leur imposa de se produire en alternance avec la troupe des Comédiens du Roi ou Comédiens Français, à l'Hôtel de Bourgogne. Cependant, tant que leurs troupes jouèrent en France, les « Italiens » bénéficièrent de la protection de ce souverain et, après lui, de ses successeurs, et en même temps d'une faveur particulière de l'Église, car au contraire des Comédiens Français, ils n'étaient pas excommuniés.

L'HÔTEL DE BOURGOGNE

Nous croyons utile de faire un retour en arrière pour vous rappeler ce qu'était l'Hôtel de Bourgogne. Sur le vaste emplacement qu'avait occupé plusieurs siècles auparavant l'Hôtel des Comtes d'Artois, appelé plus tard Hôtel des Ducs de Bourgogne, non loin de la pointe Saint-Eustache, des baladins, dont les plus connus furent Gros-Guillaume et Turlupin, installaient périodiquement leurs tréteaux. Leurs plaisanteries grossières faisaient rire à gorge déployée les poissonnières des Halles et les charbonniers qui composaient le plus clair de leur auditoire.

Puis vinrent *Les Confrères de la Passion* et leurs édifiants Mystères sacrés, et *Les Enfants sans Soucis*, producteurs de spectacles profanes.

Les uns et les autres, pour des raisons diverses, furent chassés pour permettre à la troupe des Comédiens du Roi de construire une vraie salle de spectacles.

En ce lieu, toujours désigné sous le nom d'Hôtel de Bourgogne, bien qu'il ne restât que des ruines de cette demeure seigneuriale⁽¹⁾, l'art dramatique français a vraiment pris naissance. Nous, Rouennais, nous ne pouvons pas oublier que c'est là que furent données les « premières » du *Cid*, d'*Horace* et sans doute de plusieurs autres tragédies de Pierre Corneille. On y joua aussi la *Phèdre* de Jean Racine et de nombreux chefs-d'œuvre du théâtre français.

Puis les Comédiens Français s'en allèrent vers d'autres desti-

(1) A l'exception de la tour dite de Jean-sans-Peur, restée intacte et que le tracé de la rue Étienne-Marcel, au XIX^e siècle, a séparé du reste.

nées, laissant la place aux Comédiens Italiens, à la satisfaction de tous, car les deux troupes ne sympathisaient guère.

Restés seuls maîtres du lieu, les Comédiens Italiens connurent, auprès du petit peuple aussi bien que de la famille royale, des grands et de leurs invités étrangers, une longue série de succès, interrompus cependant, et parfois pour longtemps, lorsque leur tendance aux sarcasmes dépassaient les bornes⁽²⁾.

Leurs Arlequins surtout étaient réputés. Ce fut d'abord le napolitain Scaramouche, qui, en dehors de la faveur du public, réussit à calmer certaines colères du Dauphin par ses grimaces, ses contorsions, sa guitare, son chien, son singe et son perroquet. Devenu roi, Louis XIV continua de lui témoigner son amitié.

Ensuite vint Dominique, qui obtint du poète néo-latin Santeul, pour la Comédie Italienne, la devise bien connue : *Castigat ridendo mores*, qui était peinte sur le rideau. Sous un de ses portraits, on pouvait lire :

*Bologne est ma patrie et Paris mon séjour
J'y règne avec éclat sur la scène comique.
Harlequin sous le masque y cache Dominique
Qui réforme en riant et le peuple et la Cour.*

Puis, ce fut le tour de Thomassin dont le portrait s'orne d'un quatrain qui rappelle ses mérites :

*Dans les ris comme dans les pleurs,
Imitateur de la nature
Il sait charmer les spectateurs
Et leur plaît encore en peinture.*

LES PERSONNAGES DE LA COMMEDIA DELL'ARTE

C'est d'abord Arlequin, premier valet, l'homme aux losanges de diverses couleurs, à la batte portée à la ceinture comme une épée dérisoire, et Scapin, deuxième valet, tous deux habiles à berner leur maître le seigneur Pantalon, vieillard sévère, aussi riche qu'avare, aussi crédule que méfiant. Ils le trompent, à leur profit d'abord, mais aussi au profit du fils de Pantalon, criblé de dettes, dévoré de besoins d'argent extrêmement pressants.

C'est encore le couple, sans cesse en dispute, du triste et pâle Pierrot et de la joyeuse Colombine, accorte soubrette mettant

(2) Les « Italiens » durent fermer leur théâtre pendant dix-neuf ans à la suite de la représentation de *La Fausse Prude*, héroïne dans laquelle Madame de Maintenon avait cru se reconnaître.

dans ses répliques la vivacité italienne la plus alerte, la plus aérée. Elle invente mille tours pour faciliter l'intrigue amoureuse de sa jeune et charmante maîtresse Isabella avec le beau chevalier Lelio.

C'est encore le Docteur, énigmatique, babillard et pédant.

Et, comme dans une ronde, tourbillonnent Violetta, Sylvia, Flaminia, Mario, Flavio, Leandro, Ottavio et combien d'autres pour l'amusement des yeux, sinon de l'esprit.

ÉVOLUTION DU CARACTÈRE D'ARLEQUIN

Primitivement, il est balourd et ignorant. Il déchaîne le rire par ses réflexions d'une naïveté désarmante. Mais sous l'influence des comédies françaises à texte écrit, qui tendent à se substituer de plus en plus aux canevas italiens (pensons aux nombreuses pièces de Regnard, puis de Marivaux jouées au Théâtre Italien), Arlequin s'affine, il acquiert l'habitude des réparties spirituelles. Son langage, ses attitudes, ses gestes (*lazzi*) deviennent éminemment élégants.

Plus tard, d'autres auteurs exercèrent la même influence ; citons notamment Charles Favart, admirablement secondé par Madame Favart en tant qu'inspiratrice, conseillère et interprète, et par d'exquis compositeurs de musique comme Grétry, Philidor-Danican et autres compositeurs des nombreuses comédies mêlées d'ariettes, de Poinciset, précurseurs des opéras-comiques.

A cette époque, pour éclairer la scène, on utilisait des chandelles (Chevreul n'avait pas encore inventé les bougies), la lumière était donc très faible. Les spectateurs ne pouvaient guère apercevoir les jeux de physionomie. Les acteurs devaient donc exprimer les divers mouvements de l'âme (surprise, colère, amour, jalousie, dédain, etc.) par des attitudes du corps entier. Dès lors, le port d'un masque, surtout pour les personnages principaux, en particulier pour Arlequin, était indispensable. L'attention n'étant plus attirée par la figure, se concentrait sur les gestes.

CARLO BERTINAZZI DIT CARLIN

Carlo-Antonio Bertinazzi est né à Turin en 1710. On remarquera que notre Arlequin est contemporain de Louis XV, pour sa naissance. Mais il lui a survécu neuf ans.

Son père Felice Bertinazzi était officier du roi de Sardaigne. Il mourut alors que Carlino n'avait que trois ans. Sa veuve lui fit donner une bonne éducation dans laquelle les arts d'agrément, la musique, la danse, le dessin et la peinture avaient une grande part, auxquels s'ajouta l'escrime qui entretenait sa souplesse.

A 14 ans, il reçut le grade de Porte-enseigne, faveur qui lui fut accordée, sans doute en souvenir des services rendus par son père à l'armée. Mais ne se sentant pas de goût pour le métier militaire, il préféra gagner sa vie comme maître d'arme et de danse et, dans ses moments de loisir, il s'amusait à jouer la comédie avec ses élèves. Après la mort de sa mère, il s'engagea dans une troupe de comédiens qui parcouraient l'Italie du Nord. Il n'y tenait encore que de petits emplois.

Un jour, la troupe qui avait annoncé la veille une pièce nouvelle, allait commencer la représentation, quand l'acteur chargé du rôle d'Arlequin se prit de querelle avec le directeur et s'esquiva. Carlo se présenta pour le remplacer au pied levé. Comme il jouait sous le masque, le public ne s'aperçut pas de la substitution, et son jeu était si bon qu'il ne lui ménagea pas ses applaudissements. Quelques jours plus tard, présenté enfin sous son vrai nom, le nouvel Arlequin fut accepté avec enthousiasme.

Bientôt Carlo, ou plutôt Carlino, fut considéré comme l'un des meilleurs Arlequins de toute l'Italie. Sa réputation monta même jusqu'à Paris, et, après la mort de Thomassin, on le pria de venir le remplacer.

Carlino Bertinazzi qui avait tenu, par déférence pour le public parisien, à franciser son prénom en Carlin, débuta au théâtre de l'Hôtel de Bourgogne le 10 avril 1741. Il avait donc 31 ans.

Il avait contre lui un grand désavantage : sa connaissance de la langue française était rudimentaire et le peu qu'il en savait était gâté par un accent effroyable.

Pour éviter de déplaire au public, très chatouilleux à cet égard, il choisit une pièce convenant particulièrement bien en la circonstance : *Arlequin muet par crainte*. Ainsi tout se passa pour le mieux. Sa mimique extrêmement expressive, sa souplesse, ses gestes gracieux lui conquièrent tous ceux qui, d'avance, auraient refusé de voir en lui un successeur comparable au regretté Thomassin.

Il fut reçu comme pensionnaire l'année suivante. Entre temps, il avait appris le français en un temps remarquablement court.

Très vite, Carlin devint l'idole des spectateurs de ce théâtre.

Les pièces qui lui valurent les plus grands succès furent : *Coraline musicienne* (3), *Coraline feu follet*, *Les fées rivales*, *Les joutes d'Arlequin et de Scapin*, *Les 26 infortunes d'Arlequin*, *Le fils d'Arlequin perdu et retrouvé*.

Il a été lui-même l'auteur d'une pièce : *Les métamorphoses d'Arlequin*, dans laquelle il préfigurait en quelque sorte la manière du Frégoli de notre enfance en opérant des déguisements multiples avec une rapidité paraissant tenir de la magie.

On lui doit aussi des idées originales de présentation, en particulier celle de la dernière scène des *Noces d'Arlequin* qui reproduisait le fameux tableau de Greuze intitulé « L'accordée de village » présenté la même année au Salon.

Enfin, si dans ses apparitions sous le déguisement d'Arlequin, il portait toujours le masque, dans des pièces écrites comme *La Soirée du Boulevard*, de Charles Favart, où il incarnait le personnage de Gobe-Mouche qui fut l'une de ses meilleures créations, ou bien dans les comédies de Florian comme *Les Jumeaux de Bergame* (1782) ou *Le bon Ménage* (1783), il jouait à visage découvert, avec toujours autant de succès.

Carlo Goldoni, l'auteur de tant de comédies agréables et de bon aloi, a dépeint Carlo Bertinazzi en ces termes : « C'était un homme estimable par ses mœurs, célèbre dans l'emploi d'Arlequin, et il jouissait d'une réputation qui le mettait au pair de Dominique et de Thomassin en France et de Sacchi en Italie. La nature l'avait doué de grâces inimitables ; sa figure, ses gestes, ses mouvements prévenaient en sa faveur ; son jeu et son talent le faisaient admirer sur la scène autant qu'il était aimé dans la société. Il était le favori du public ; il avait su si bien gagner la bienveillance du parterre qu'il lui parlait avec une aisance et une familiarité qu'aucun autre acteur n'aurait pu se permettre. Devait-on haranguer le public ? Y avait-il des excuses à faire ? C'était lui qui en était chargé, et ses annonces ordinaires étaient des entretiens agréables entre l'acteur et les spectateurs ».

Florian, de son côté, parle du célèbre Carlin « acteur à jamais recommandable par ses grâces, par son naturel, et à qui il n'a manqué que la mémoire pour être le premier des acteurs comiques ».

Le très célèbre acteur anglais David Garrick, interprète des principaux rôles de Shakespeare, ayant eu un jour la fantaisie de

(3) Coraline était le nom de théâtre d'Anna-Maria Véronèse dont le père Carlo-Antonio tenait le rôle de Pantalon et écrivait de nombreuses pièces à canevas. Son frère, Pierre-Antoine, s'acquittait consciencieusement du personnage du Docteur.

jouer le rôle d'Arlequin, vint assister à une représentation de la Comédie Italienne. Il admira beaucoup Carlin. Dans la fameuse scène où Arlequin, ayant reçu la bastonnade de son maître, se frotte le dos d'une main, tandis qu'il menace l'agresseur de l'autre, Garrick enthousiasmé s'était écrié : « Voyez comme le dos de Carlin a de la physionomie ». Garrick lui avait donné en signe d'amitié une belle montre ornée de son portrait.

Carlin fut naturalisé français par lettre patente en février 1765.

En plusieurs circonstances, Carlin reçut des marques d'estime de la famille royale dont certains membres assistaient souvent aux spectacles de la Comédie Italienne. Les chroniqueurs signalent qu'en 1770, la Dauphine remit une médaille d'or à l'Arlequin pour lui marquer la satisfaction qu'elle avait eue de ses talents, et en 1780, le Roi lui accorde une pension de 1.000 livres.

Décès de Carlin et cérémonie pour le repos de son âme.

Carlin qui avait joué avec le même succès quelques semaines auparavant, est mort subitement le 6 septembre 1783 et a été inhumé le lendemain dans l'église Saint-Roch, sa paroisse, en présence d'un de ses gendres et d'un de ses beaux-frères.

Quelques jours après, les Comédiens Italiens firent célébrer un office pour le repos de son âme. La foule était considérable dans l'église des Petits-Frères de la Place des Victoires et en dehors. Le public remarqua la mauvaise tenue des artistes de l'Opéra. Les artistes de la Comédie Française ne levèrent pas les yeux de dessus leurs livres de messe tout neufs achetés pour la cérémonie ; tandis que les Comédiens Italiens, en fidèles enfants de l'Église, observaient une attitude tristement recueillie.

La famille de Carlin.

Carlin épousa en 1761, alors qu'il avait déjà 51 ans, une toute jeune camarade de la Comédie Italienne, Françoise-Suzanne Foulquier (au théâtre : Suzette), danseuse et soubrette de Comédie. Elle quitta la Comédie en 1770. Au musée des Beaux-Arts de Lille il existe deux portraits symétriques, l'un, charmant, représentant Carline Bertinazzi, attribué à Maurice Quentin La Tour, et l'autre, d'une facture plus grossière, de Léon Glain représentant Carlin Bertinazzi en tenue d'Arlequin.

Goldoni a dépeint l'épouse de Carlin dans les termes suivants : « J'ai fait cette heureuse rencontre (de M. Vigée, le frère de la célèbre Madame Vigée-Lebrun, membre de l'Académie Royale de Peinture, et lui-même auteur de comédies) chez Madame Bertinazzi, veuve de M. Carlin ; je fréquentais cette maison du vivant de son mari ; je ne l'ai pas quittée depuis. On ne peut pas être plus aimable que Madame Carlin, beaucoup d'esprit, beaucoup de gaîté, toujours égale, toujours honnête, toujours prévenante ; sa société n'est pas nombreuse, mais bien choisie ; ses anciens amis sont toujours les mêmes ; elle aime le jeu, et moi aussi ; elle est belle joueuse, et je tâche de l'imiter. Il n'y a que le *Reversi* qui donne des convulsions aux joueurs les plus flegmatiques. Madame Carlin est fort vive, elle ne peut pas se contenir plus qu'un autre, mais elle met tant d'agréments dans ses reproches qu'on peut dire qu'elle est belle dans sa colère ».

Quelques années après la mort de son mari, Madame Carlin épousa M. Lestevenon de Berkinrood, ambassadeur de Hollande à Paris. Sous la Révolution, elle émigra en Hollande, puis elle revint à Paris, et enfin elle se retira aux Termes où elle mourut.

Deux de ses sœurs furent engagées dans la troupe de la Comédie Italienne. Catherine-Antoinette, dite Catinon, avait débuté en 1753. Bonne danseuse et très jolie, elle épousa M. de Rivière, chargé d'affaires à la Cour de Saxe en France. Elle quitta le théâtre en 1761. Sa fille se maria avec le poète Vigée dont nous venons de dire qu'il était le frère de la célèbre Madame Vigée-Lebrun.

L'autre sœur, Madame Bagnoli, était une comédienne de talent. Elle fut congédiée en 1769 et elle mourut en 1777.

Les enfants de Carlin.

Barbe-Suzanne, devenue Madame Guédon, parut à la Comédie Italienne dans plusieurs pièces de Marmontel, avec musique de Grétry. Il semble qu'elle eût un certain succès. Mais elle renonça vite au théâtre.

Louise-Élisabeth-Hortense était née aveugle. Excellente musicienne, elle joua du clavecin au Concert Spirituel en 1778. Puis elle entra au couvent de l'Assomption sous le nom de Sœur des Anges.

Adélaïde-Marguerite épousa un négociant, Michel Rasteau.

Enfin, l'unique fils de Carlin, Constantin, reçut, dit-on, du Pape Clément XIV un « bénéfice ».

Les « camarades » de théâtre de Carlin.

Hélène Balotti, femme de Louis Riccoboni, acteur, auteur et historien du Théâtre italien, joua pendant trente-six ans les rôles de soubrette, de première amoureuse et de travestissement en homme. Maniant aussi bien la langue française que l'italienne, spirituelle, talentueuse, elle écrivit des comédies et elle appartient à quatre Académies (Rome, Ferrare, Bologne et Venise). Sa conversation était pleine de charme.

Collalto tint longtemps le rôle de Pantalon. Il fut l'auteur de plusieurs pièces : *Les jumeaux vénitiens*, *Pantalon, père sévère*, *Le retour d'Arlequin*, *Les mariages par magie*, dans lesquelles il obtint, comme interprète, beaucoup de succès.

Madame Favart (Marie-Justine-Benoîte Duronceray) débuta à la Foire Saint-Laurent sous le nom de Mademoiselle Chantilly, puis à la Comédie Italienne. Peu de temps après, elle épousa l'auteur de nombreuses comédies, Charles-Simon Favart. Sans être jolie, elle avait un visage agréable, une mine très éveillée, comme on peut le voir sur l'admirable portrait au pastel dû à Maurice Quentin La Tour. Elle chantait et dansait avec esprit et se montrait délicieuse dans les travestis. Elle fut engagée avec son mari dans la troupe du Théâtre aux Armées pendant la campagne des Flandres. Elle y connut un drame douloureux : elle fut persécutée par les assiduités du Maréchal de Saxe qui remporta sur elle une victoire toute momentanée, indigne du glorieux vainqueur de Fontenoy. Elle se ressaisit et s'enfuit avec son mari pour éviter les lettres de cachet lancées contre eux par le Maréchal. Après la mort de celui-ci, elle reparut avec éclat au Théâtre Italien. Elle eut le mérite d'introduire sur la scène l'exactitude du costume dans ses rôles de soubrettes et de paysannes. On remarqua avec intérêt le costume oriental qu'elle avait fait venir tout exprès de Constantinople pour jouer *Les Trois Sultanes* de Favart. Inspiratrice de son mari qui était fort paresseux, elle collabora activement à l'élaboration de nombreuses pièces signées par lui : *La Chercheuse d'Esprit*, *Les Trois Sultanes*, *Annette et Lubin*, *La Fée Urgelle*, etc... Dans la plupart de ces pièces, qui étaient des comédies mêlées d'ariettes, elle joua et chanta en compagnie de Carlin.

Amis de Carlin.

Par sa bonhomie et ses qualités de cœur, Carlin s'était fait de nombreux amis parmi ses partenaires de la scène et parmi les auteurs de canevas et de pièces écrites.

Dans la société, il avait aussi d'excellentes relations. Ainsi, nous avons relevé les noms et les titres des personnes qu'il avait choisies comme parrains de baptême de ses enfants : pour sa première fille, Messire Denis Papillon de la Ferté, intendant de la Maison du Roi, Argenterie et Menus-Plaisirs ; pour la seconde, Jean-Nicolas Beaujon, banquier à la Cour et Receveur Général des Finances, et Madame Beaujon. On sait que Beaujon, fortuné et philanthrope, entre autres œuvres de bienfaisance, fit construire à ses frais et dota un hospice pour 24 orphelins dans le quartier du Roule. La Convention le transforma en hôpital en le laïcisant. Devenu vétuste, il fut réédifié et modernisé à Clichy, il y a une quarantaine d'années, mais on lui a conservé le nom de son fondateur initial. C'est le « nouveau Beaujon ».

Quant à Constantin, le fils de Carlin, il reçut, paraît-il, un « Bénéfice » du Pape Clément XIV qui, si l'on en croit la correspondance échangée entre le spirituel abbé Galiani et Madame d'Epinau, aurait été à Rimini l'ami d'enfance du jeune Carlino. A eux deux, ils firent quelques coups pendables, et même Lorenzo, le futur pape, fut le plus acharné à soustraire, au moyen d'un bâton terminé par une boule de terre glaise, des piécettes jetées par des personnes pieuses au pied d'une statue de la Vierge dans une minuscule chapelle, comme il en existe encore presque à chaque coin de rue.

L'amitié de Lorenzo et de Carlino a servi de prétexte à une correspondance apocryphe entre Clément XIV et Bertinazzi, dont l'auteur n'était autre que Henri de Latouche, écrivain fécond ayant un goût prononcé pour les mystifications. Cependant Latouche eût de véritables mérites, celui d'avoir fait connaître l'œuvre poétique d'André Chénier et d'avoir pressenti les talents de Georges Sand et de Marceline Desbordes-Valmore.

Un autre grand ami de Carlin fut le célèbre encyclopédiste d'Alembert. Campardon, dans son ouvrage sur les *Comédiens du Roi de la Troupe Italienne* raconte : « un jour que l'acteur visitait l'académicien, ce dernier remarqua sur le visage de son interlocuteur un air de tristesse qui ne lui était pas habituel. Il le questionna, et, après bien des réticences, Carlin finit par avouer qu'un sieur Roland, à qui il avait confié 50.000 livres, venait de

faire faillite. « C'était le bien de mes enfants, ajouta-t-il en pleurant, et mon âge ne me laisse pas l'espérance de le leur rendre. — Tranquillisez-vous, mon cher, répondit d'Alembert, je vous dédommagerai de cette perte, autant qu'il sera en moi ; vous avez un enfant infirme (sa fille Hortense était aveugle) ; il ne sera plus à votre charge : dès aujourd'hui, je le prends à la mienne et m'engage à le doter ».

On attribue à d'Alembert l'éloge funèbre de Carlin paru dans *Le Journal de Paris* dans lequel le passage suivant mérite d'être cité : « excellent père, il a donné à ses enfants une éducation distinguée ; ami fidèle, il a conservé jusqu'à la fin d'anciens et vieux amis chez qui il laissera longtemps de sensibles regrets. L'amour de l'ordre, qu'il a toujours eu, devait lui assurer une fortune honnête ; mais, victime de son cœur, il a éprouvé des malheurs de la part de gens à qui il avait donné sa confiance. Aussi, ce sentiment finit-il par diminuer chez lui et son bonheur en fût altéré. Il lui est arrivé quelquefois de s'écrier dans l'amertume de son âme : « je crois qu'il n'y a que moi de parfaitement honnête homme ».

Quelques inventions burlesques de Carlin.

Dans une de ses pièces, Arlequin, à la suite de quelque forfait, est condamné à mourir par ses juges. Mais, par grâce, on lui laisse le choix du genre de mort. Il demande à mourir de vieillesse. « Cela n'est pas compris dans les grâces qu'on vous accorde. — Alors, faites -moi, je vous prie, mourir de rire », répliqua-t-il

Lors d'un dîner à la table d'hôte, son voisin, dédaignant de prendre part à la conversation générale, semble ne se soucier que de manger ; Carlin l'observe longuement, puis prenant un verre empli de vin et s'inclinant d'un air gracieux, il lui dit à haute voix de manière à être entendu de tous : « Monsieur, il me semble que vous êtes bien sot ». Le monsieur répond en saluant : « Je vous remercie, Monsieur, vous êtes bien aimable. Souffrez qu'à mon tour je lève mon verre à votre santé ». Le jeu d'Arlequin avait fait comprendre à la société que son voisin était complètement sourd. Sur une invitation de l'acteur, chacun en riant, leva son verre et le pauvre homme fut tout heureux de la gentillesse de tous, sans soupçonner qu'on avait ri de son infirmité.

Monsieur Tout-Seul. — Un soir d'été, la chaleur était étouffante. Le semainier Camerani vint dire à Carlin qu'il n'y avait,

dans la salle, qu'un seul spectateur. Dans ces conditions, le spectacle serait annulé.

Carlin répondit qu'il fallait jouer quand même puisqu'il y avait un public.

La toile se lève. Carlin paraît, exécute mille *lazzi* qui font rire aux éclats un gros monsieur assis à l'orchestre. Puis il s'adresse à cet unique spectateur : « Monsieur Tout-Seul, nous sommes désolés, mes camarades et moi d'être obligés de jouer, par le temps qu'il fait, devant une seule personne. Mais si vous l'exigez, nous jouerons ».

Le spectateur répond qu'il arrive de province uniquement pour voir le célèbre Carlin.

Carlin se résigne et commence son rôle. Tout à coup, un violent orage éclate, la pluie tombe à torrents. La salle se remplit, comme par enchantement, des gens cherchant à se mettre à l'abri.

A la fin de la pièce, Carlin s'avance de nouveau vers la rampe et cherchant au milieu de la foule, il dit :

— Monsieur Tout-Seul, êtes-vous encore là ?

— Oui, Monsieur Carlin, et vous m'avez bien fait rire.

— Grâce à vous, Monsieur Tout-Seul, nous avons fait une recette énorme. Mes camarades et moi, nous vous remercions (4).

Guérison miraculeuse du « spleen ». — Un seigneur anglais, consumé de spleen, vient à Paris dans l'espoir de se distraire. Aucun remède ne se montre efficace. En désespoir de cause, son médecin lui conseille d'aller à la Comédie Italienne, comme on envoie certains malades aux eaux. Le lord suivit la recette. L'enjouement, la vivacité et le jeu enchanteur de Carlin le guérissent (Gazettes de l'époque).

L'amore non è monocolo, ma cieco. — Arlequin, assis sur une borne, regarde avec intérêt les allées et venues de Fiorinetta, la belle courtisane, sans doute à la recherche d'un client éventuel. A l'instant qu'elle passe tout près de lui, il insère un beau ducat sous son arcade sourcillère. Fiorinetta hausse les épaules et lui jette cette phrase chargée de mépris : « Signor Arlechino, l'amour n'est pas borgne, il est aveugle ».

Arlequin faisant mine d'être désolé fait signe qu'il n'a pas le deuxième ducat. Fiorinetta n'a pas seulement le dos tourné qu'Arlequin sort un autre ducat qu'il remet aussitôt dans sa poche

(4) Anecdote racontée par Maurice Sand dans « Masques et Bouffons ».

avec le premier, en exprimant, par toute une série de *lazzi*, qu'être borgne pour les beaux yeux de la belle, à la rigueur..., mais aveugle, c'est vraiment trop cher payer une simple fantaisie. (Extrait d'un journal humoristique italien).

Un trait de caractère de Carlin.

Carlin, nous l'avons vu, était bon et généralement paisible en société. Mais il avait un petit travers : parfois, il se laissait emporter par des mouvements d'humeur, incroyablement disproportionnés avec leur cause. Il avait, dans ces cas, une tendance à dramatiser à l'excès l'événement. L'acteur Fleury, de la Comédie Française, a raconté dans ses mémoires une scène typique dont il a été le témoin avec Goldoni. La voici, résumée approximativement :

Dans sa toute nouvelle propriété de Chaillot, Carlin s'efforce sans succès d'enfoncer des clous dans un mur de pierre pour faire tenir les branches d'un arbre en espalier. Les clous, l'un après l'autre, se tordent. Il peste contre leur mauvaise qualité et leur assène des coups de marteau de plus en plus violents. Pendant ce temps, ses enfants s'amuse à la balançoire. Leur père, que ces cris agacent, leur ordonne de cesser leur jeu. Ils obéissent, puis lentement d'abord et progressivement, ils reprennent leur amusement. Entendant à nouveau les cris joyeux, et toujours tapant à grands coups de marteau, Carlin tourne la tête pour leur adresser des remontrances. Ce faisant, il se blesse cruellement. Son pouce saigne. Pendant que sa femme lui fait une « poupée » autour du doigt blessé, il accuse très injustement tous les membres de sa famille d'avoir contribué à l'accident.

Fleury, estimant qu'il serait indiscret d'assister plus longtemps à cette scène intime, veut s'en aller. Goldoni le retient en lui disant : « Restez, ce qui va venir, je le devine, vous intéressera au plus haut point ». Sous les invectives, sa femme se fâche, les enfants pleurent et crient. Carlin, voyant les larmes couler sur tous ces visages, se calme soudain et confus, il dit : « Quoi, je suis donc un monstre ? Voyons, ne pleurez pas. Vous savez bien que je vous aime tous ». Mais la consternation continue à marquer les traits de chacun. Un instant décontenancé, il commence à sourire malicieusement. Il prend une plume et de l'encre et il dessine sur la « poupée » deux yeux, un nez, une bouche, et il entame avec elle un dialogue. La « poupée », c'est Polichinelle, le « vilain », le mal aimé de la troupe des Comédiens Italiens. C'est lui le coupable ! C'est lui qui a fourni des clous

qui ne valaient rien ! C'est lui qui a dirigé le coup de marteau sur le pouce de Carlin ! Polichinelle se défend comme un beau diable. Carlin prend ses enfants à témoin. Polichinelle essaie sans succès de faire de même. Bientôt, chacun et chacune participent à la conversation. Tous accablent le pauvre Polichinelle et soutiennent leur père. C'est la *Commedia dell'arte* qui reprend tous ses droits. Alors les visages se détendent. Les larmes sont séchées. Les rires fusent, puis ils éclatent, et tout finit par une embrassade générale.

Goldoni tire de cet épisode la conclusion suivante qu'il transmet à voix basse : « Vous l'avez deviné, Carlin m'a servi de modèle pour le personnage de ma pièce *Le Bourru Bienfaisant* que donne en ce moment la Comédie Française avec un grand succès ».

Charles Nicolle, qui connaissait l'anecdote, faisait remarquer qu'il avait assisté dans son enfance à des scènes semblables dont son père, le docteur Eugène Nicolle, était en même temps l'auteur et l'acteur. Doux et tendre à l'ordinaire, il avait, parfois, des accès de mauvaise humeur dont l'intensité était sans relation avec l'incident initial. Se rendant compte de la consternation qu'il occasionnait parmi son entourage, il souriait d'un air gêné et cherchait à y mettre fin par un bon mot, une réflexion drôle ou une plaisanterie.

Mon père reconnaissait qu'il avait hérité lui-même, ainsi que ses deux frères, de semblables traits de caractère. Il y voyait un argument psychologique en faveur de la tradition familiale suivant laquelle nous avons eu Carlin parmi nos ancêtres. Cependant, pour lui, le « vilain », ce n'était pas Polichinelle, mais un personnage qu'il avait inventé et qu'il nommait « Lagolive ». Il le rendait responsable de tous les petits ennuis qui survenaient dans la vie de famille. Lagolive revenait très souvent dans sa conversation et même dans sa correspondance avec ses familiers. Il aurait été digne d'être accepté parmi les personnages de la *Commedia dell'arte*.

RETROUVAILLES FAMILIALES

La tradition d'une filiation entre les familles Carlin Bertinazzi et Nicolle remonte à plusieurs générations.

Le premier document qui en fait mention est un texte signé G. L. (Gustave Lenoir), lequel fut le beau-frère, puis le successeur de mon arrière-grand-père Édouard Nicolle dont la boutique sise rue Ganterie à Rouen annonçait : Nicolle, Arquebusier.

On lit sur ce document : un Monsieur Jean-Pantaléon Carlin,

d'origine italienne (soulignons le second prénom qui évoque la *Commedia dell'arte*) était venu à Paris avec son oncle l'acteur Carlin Bertinazzi (sans doute, à la faveur de sa naturalisation française, il a dû adopter le nom de théâtre de son oncle, qui était encore célèbre à l'époque). Campardon signale, en effet, la présence à Paris de ce neveu qui tenait probablement un emploi à la Comédie Italienne.

Si l'on se reporte maintenant à la généalogie de la branche Carlin-Bertinazzi établie dans le livre de famille par Charles Nicolle, on voit que ce Jean-Pantaléon était le fils de Jean-Léonard Bertinazzi, frère de notre Carlin. Il s'engagea dans l'armée française comme chef de musique, fut blessé, puis rendu à la vie civile, il s'installa marchand de musique et pianos, d'abord à Fécamp, puis à Rouen, rue Ganterie. Il épousa une demoiselle Félicité Lemaître dont il eut trois filles. L'une d'entre elles, la troisième, se maria avec M. G. Lenoir cité plus haut. Une autre, Félicité-Aimée Carlin, fut la première femme d'Édouard Nicolle, l'armurier de la rue Ganterie. Devenu veuf, il épousa sa belle-sœur Virginie-Perpétue Carlin. Il en eut deux enfants, une fille Ernestine Nicolle qui, mariée à M. Jules Roland, eut une nombreuse descendance, et un garçon Eugène Nicolle qui épousa Aline Louvier, ma grand-mère. Leurs trois fils furent les « parrains » de la rue des Frères-Nicolle, anciennement rue Longne à Rouen, dont deux furent d'éminents médecins et microbiologistes et le troisième un historien de l'art, muséologue et critique d'art réputé.

Quelle postérité pour un arlequin !

Mais, au fait, il y avait peut-être déjà en lui le goût de la science et des collections : Campardon nous apprend que, dans la vente après le décès de Carlin, le seul meuble ayant quelque valeur avait été un « Cabinet d'histoire naturelle » pour lequel l'acteur s'était passionné au point d'en faire imprimer un catalogue tiré à 500 exemplaires.

Si l'occasion en eût été favorable, si Carlin, par exemple, avait connu Lazzaro Spallanzani, son compatriote et presque contemporain, qui fut le prédécesseur de Pasteur pour la réfutation de la théorie des générations spontanées, il fût peut-être devenu un grand biologiste. *Perche no ?*

Le premier Italienne (appelé dans le second prénom qui évoque la Comédie italienne) était venu à Paris avec son oncle l'acteur Carlini. Carlini avait fondé la troupe de sa nationalité française. Il a été appelé le nom de théâtre de son oncle, qui était encore...

Si l'on se reporte maintenant à la généalogie de la branche Carlini-Borghesi établie dans le livre de famille par Charles Borghesi, on voit que ce Jean-Baptiste était le fils de Jean-Baptiste Borghesi, frère de Louis Carlini. Il s'engagea dans l'armée française comme chef de musique, fut blessé puis resta à la vie civile. Il s'installa marchand de musique et piano. Il eut à Paris une maison à Paris, rue de la Harpe. Il épousa une demoiselle de la rue de la Harpe dont il eut deux filles. L'une d'elles, la jeune Marie, se maria avec M. Lenoir, et eut plusieurs enfants. Une autre fille, Marie, fut la première femme d'Edouard Nicolle, directeur de la rue de la Harpe. Devenu veuf, il épousa sa belle-sœur, Yvonne-Léonie Carlini. Il en eut deux enfants, une fille, Léonie, et un garçon Eugène Nicolle qui épousa Alice de Lamoignon, une grande dame. Les trois fils furent les « parnas » de la rue de la Harpe, et s'occupèrent de la musique. Les deux furent d'ailleurs médecins et musicologues et le troisième un historien de l'art, musicologue et critique d'art réputé.

Quelle possibilité pour un musicien...
M. Lenoir avait peut-être déjà en lui le goût de la musique et des collections. Carlini nous apprend que dans sa ville natale de Gênes de Carlini, le seul théâtre ayant quelque valeur était celui de la Comédie italienne. Pour lequel Carlini était passionné au point de se faire imprimer un catalogue...

Si l'occasion en eût été favorable, si Carlini par exemple, avait connu Lazzaro Spallanzani, son compatriote et presque contemporain, qui fut le précurseur de Pasteur pour la théorie de la théorie des générations spontanées, il eût peut-être devenu un grand biologiste. (Psyché 207)

Carlini-Borghesi et ses descendants...
Le premier de ces descendants fut le fameux...

Charles Borghesi, né à Gênes le 10 mai 1782, mort à Paris le 10 mai 1868.

L'Œuvre des Nids

par M^{lle} FÉLIX JULIA

LA SÉANCE DES PRIX

La séance publique des Prix

Célébration de la Vertu

18 DÉCEMBRE 1976

LA SÉANCE DES PRIX

Célébration de la Vierge

18 DÉCEMBRE 1976

L'Oeuvre des Nids

par M^e Fédia JULIA

La séance publique des Prix,

le 18 décembre 1976, comportait — avec trois « communications » diverses qui l'agrémentaient — l'éloge traditionnel de la Vertu dont le rapporteur, M^e Fédia Julia, voulut faire une célébration, une fête. Il s'exprima ainsi :

Quand, à l'Académie, nous préparons cette réunion de fin d'année, nous l'envisageons comme une fête. Fête au cours de laquelle nous recevons nos amis, nous honorons nos lauréats et où nous pouvons parler et concevoir autre chose que nos soucis quotidiens.

On se plaît à tout instant à nous rappeler un monde de violences, d'argent-roi, d'intrigues sans nombre, d'ambitions personnelles.

Nous nous réunissons aujourd'hui pour célébrer la paix, l'effort, la ténacité, la dignité et la charité les uns envers les autres.

Nous sommes un peu comme ces hommes qui cheminent sur un sentier de montagne, dans la brume, entourés d'ombres et qui, brusquement, surgissent dans la lumière et retrouvent la joie.

Cette fête, nous l'avons aujourd'hui bâtie autour de la famille, de l'amitié, de la vocation et de la volonté.

La famille française ! Comme elle est attaquée, de façon directe ou de biais, par une certaine littérature, par toutes nos discussions mais aussi par ces lois qui facilitent le divorce et qui permettent l'avortement : la famille est bousculée, critiquée, trahie.

Elle fait peur à beaucoup... Combien de jeunes préfèrent aujourd'hui ne pas se marier et vivent ensemble sans avoir le poids, « intolérable » disent-ils, des obligations familiales.

Il suffit de passer au Palais de Justice à Rouen, un vendredi matin entre 8 h 30 et 13 heures et de voir là, sur les bancs d'une salle, ces couples qui demandent à se séparer, pour être rempli d'une affreuse tristesse.

Il n'est plus possible, dit-on, de vivre à côté de son conjoint que l'on n'aime plus et la vérité d'une séparation officielle est préférable à cette comédie que se jouent des époux qui n'ont plus d'amour l'un pour l'autre.

Ne pense-t-on pas que faciliter la séparation des ménages c'est bien souvent provoquer des raisons de rupture et n'aurait-on pas dû, avant de faciliter ces procédures de désunion, penser aux enfants qui en sont les premières victimes.

Maître Julia proclame alors les lauréats des prix de Vertu dont il précise et commente les mérites, puis il fait l'éloge de l'Œuvre des Nids que l'Académie a voulu honorer particulièrement.

Nous avons évoqué la famille, l'entraide, le courage, la vocation. Tout cela, nous le retrouvons pour honorer et fêter Mlle LECŒUR, Mlle LEFOURNIER, Mme DELOGIVIÈRE et Mlle LEMIRE qui ont créé l'Œuvre des Nids, y ont consacré leur vie et leurs biens.

Si vous allez à Mont-Saint-Aignan, derrière les immeubles de l'Avenue André-Siegfried, vous découvrirez une grande propriété, de grands arbres, une vaste maison. Montez quelques marches, entrez, partout des enfants, partout.

Des enfants abandonnés par leurs parents, confiés à cette Œuvre par des particuliers, des institutions, le plus souvent par des tribunaux.

L'idée est simple : des enfants abandonnés puis regroupés dans leur fratrie, sont pris en charge par une femme qui devient leur mère adoptive et qui reconstitue pour eux la vie de famille qu'ils ont perdue.

Cette histoire de l'Œuvre des Nids s'écrit un peu comme on écrit un conte de fée :

Il était une fois... une très jeune enfant qui avait 6 ans... C'était Noël, elle jouait avec une grande poupée, une magnifique

poupée... Et la laveuse de cette famille, qui élevait cinq enfants, sans allocations familiales, lui dit : « Ta poupée, c'est pour des gosses de riches ».

La petite enfant, qui reçut ce mot comme on reçoit une gifle, fut consternée d'apprendre que dans ce foyer il n'y avait pas de Noël.

Le poids du mot... le poids *redoutable* d'un mot... Cette phrase obséda, durant toute son enfance, Madeleine Lecœur et, à 20 ans, sa résolution était prise de garder des petits qui n'avaient plus de maman.

Là encore une vocation était née, qui sera soutenue toute la vie, *malgré les préjugés familiaux, malgré les sarcasmes, les plaisanteries, tout cet attirail que le monde déploie pour briser les hommes.*

Vous avez, Mademoiselle Lecœur, quitté votre famille à 21 ans, pour une maison de formation dans la banlieue de Paris. Vous avez fait des études et un stage à l'hôpital, vous avez suivi l'école de la Croix-Rouge.

Vous-même, vous avez été malade et arrêtée pendant trois ans, et c'est en 1931 que vous avez commencé votre mission.

Votre mère, elle, vous avait parfaitement comprise et vous donna un de ses immeubles rue Roulland, aujourd'hui rue Jean-Revel ; c'est au troisième étage que naquit l'association des Nids.

Vous avez d'abord recueilli un petit orphelin de trois ans : Jacques — qui avait été déposé rue de Vaugirard à Paris. Puis deux enfants de 6 ans et 3 ans, un garçon et une fille qui venaient d'un village de l'Eure. La mère était morte de tuberculose, le père était décédé deux ans auparavant. Deux autres enfants étaient en sanatorium.

Le bruit s'en est très vite répandu : « on disait » que dans une maison rue Roulland, on prenait des garçons et des filles de tout âge *et pour rien !*

Des nouveaux-nés vous ont été apportés. Des assistantes sociales ont été intéressées par votre désir de recueillir des frères et sœurs pour les élever ensemble. *Car vous disiez qu'il ne fallait pas séparer les frères et sœurs et qu'il fallait au contraire reconstituer le cadre familial.*

Mais en même temps l'opinion se déchaînait contre vous. Il est immoral, disait-on, de garder un garçon de quatre ans avec des filles et vous avez dû céder, le cœur brisé, pour donner le petit Jacques à une famille qui l'a adopté. Il devait entrer, par la suite, à l'Abbaye de Saint-Wandrille, il est mort lors du bombardement de cette région.

Comment le Tribunal de Versailles connut-il votre Œuvre ? Je ne sais. C'est en tout cas lui qui, le premier, vous confia six frères et sœurs de 3 à 14 ans.

Mais bien peu, à cette époque, comprenaient le but que vous poursuiviez.

Comme il est difficile de se séparer du monde, d'avoir des idées neuves, de vivre à contre-courant, de se couper de son milieu naturel ! Toutes les critiques sont bonnes pour abattre l'idée nouvelle. Toutes les calomnies sont permises, toutes les injures autorisées. Mais vous aviez, vous, la certitude d'avoir raison. Vous étiez animée de ce feu intérieur qui ne cède pas devant les obstacles. Vous aviez cette volonté inébranlable qui sert les grandes causes.

Et vous avez créé l'Œuvre des Nids.

C'est M^e Paul Mathieu, jeune avocat à l'époque, qui, le premier, vous aida et rédigea les premiers statuts d'une Œuvre que vous avez appelée « Les Nids ». Association de la loi de 1901, sans but lucratif, et vous en avez été le premier président.

C'est l'époque où je vous ai connue. Vous aviez organisé, dans votre immeuble, de petits appartements et vous étiez logeuse en garni. Mais votre budget en est allégé et l'Association devenait plus solide.

Cependant, les difficultés étaient constantes. Un jour, Paul Mathieu vous conseilla d'aller voir le Procureur Général et de vous en ouvrir à lui. Ce magistrat fut sans doute touché par votre récit car il vous rendit votre visite et vint vous voir avec des sacs de bonbons pour les enfants. Il voulait savoir comment on pouvait regrouper des fratries ; il revint enthousiasmé.

1938 — Vous avez alors 25 enfants, dont 6 filles, que vous adopterez par la suite. Les placements en famille se multiplient, les adoptions aussi.

Je vous ai dit que cette histoire s'écrivait comme un conte de fée. Les hommes ou les femmes apparaissent au moment où il le faut. C'est à ce moment que Mlle Lefournier arrive vers vous. Elle était tout jeune professeur de latin à Dinan. Depuis 1932 elle s'intéressait aux vacances de vos enfants. A la mort de son père, en 1938, elle se voua complètement à l'Œuvre des Nids.

La guerre éclate. Vous avez acquis un nouvel immeuble neuf rue Jean-Revel, contigu à celui que vous avait donné votre mère. Vous agrandissez d'un étage vos locaux pour y mettre vos propres filles, les aînées.

Les arrivants sont très nombreux. Parfois on vous les amène,

parfois vous allez les chercher, quelquefois dans la misère la plus noire. Vous racontez qu'un jour le Procureur de la République de Pont-l'Évêque vous appela et vous remit une fille de 9 ans. Vous avez pris le train avec cette enfant dont vous ne saviez si elle était blonde ou brune : vous avez dû couper des grappes grouillantes dans ses cheveux et les loques qui pendaient.

C'est encore vous qui parlez de cet enfant de 10 mois que vous aviez dans les bras et qui hurlait dans le train. Une brave fermière qui voyageait vous interpella : « Vous pourriez pas lui donner le sein pour qu'il se taise... ». L'enfant de Pont-l'Évêque est aujourd'hui maîtresse de maison, mère de deux enfants intelligentes et bien élevées.

C'est à vous, Mademoiselle Lefournier, qu'une brave femme de Rouen fit apporter deux bébés dont l'un était mourant. Vous l'avez pris, celui-là, dans une corbeille que vous avez mise sur la commode de votre chambre. Il pesait 6 livres à 6 mois. Vous vous êtes acharnée à le sauver, vous l'avez gardé et vous l'avez suivi jusqu'à son mariage.

C'est encore vous qui avez ramené un enfant chétif de quinze jours, abandonné gare Saint-Lazare. Le pédiatre vous avait dit « il ne vivra pas ». Il a vécu.

Mademoiselle Lecœur, l'un de vos désirs était de vous occuper des enfants handicapés. Vous avez un jour accueilli une petite paralysée que deux de vos filles ont été chercher et dont elles se sont occupées comme on le fait pour sa propre sœur. Cette enfant ne vous a jamais quittée : elle est aujourd'hui encore restée fidèle à vos côtés.

1943 — Rouen est devenu dangereux. Les bombardements sont nombreux. Il fallut quitter cette ville pour aller vivre en Bretagne. Puis revenir en 1945. Mais, de votre maison, le toit avait été détruit ; vous avez trouvé le mobilier pillé ; les deux autres immeubles étaient à demi-occupés.

Vous étiez partie en Bretagne avec 40 enfants. Vous vous retrouvez à Rouen avec le même nombre. Mais vous n'avez pas de maison.

A votre profit, on leva une réquisition sur un immeuble de Boisguillaume, la maison était en très mauvais état et il n'y avait pas de possibilité d'un accord avec le propriétaire.

C'est alors qu'entrèrent dans votre vie Mme Delojivière que vous aviez rencontrée à la première réunion des Éducateurs de Toulouse, et Mlle Lemire.

Mlle Lemire qui avait une excellente formation administra-

tive, prit la direction du secrétariat encore à l'état d'ébauche et, elle aussi, s'occupa personnellement d'enfants qu'elle adopta.

Quant à Mme Delojivière, elle prit la direction d'un foyer de 9 frères et sœurs.

A partir de cette époque, toutes quatre vous vous êtes partagé la direction des Nids.

Tout ce monde d'enfants grandissait. Les aînés étaient mûris, enrichis par une vie simple et gaie. Ils donnaient le ton à ceux qui arrivaient. La formule choisie, pour audacieuse qu'elle était, portait déjà ses fruits.

Juridiquement, l'Association était solide : président, conseil d'administration. Mais où trouver la maison qui pourrait recevoir les enfants que les tribunaux lui confiaient, et même ceux dont vous aviez déjà la charge ?

C'est alors que vous avez visité, un jour froid de décembre, cette maison dans laquelle vous vous trouvez aujourd'hui. Il y avait là une trentaine de prisonniers allemands. Dans la maison, qui avait été une clinique, rien ne fonctionnait plus et le seul mobilier qui subsistait était un piano à queue, volé. Vous avez demandé aux officiels de visiter la maison, de vous venir en aide.

On trouvait l'idée un peu folle de vouloir remettre en marche une pareille « baraque ».

Mais la Providence veillait et M. Chapelain, inspecteur divisionnaire de la Population, ayant visité cette maison, vous déclara : « Que le problème de l'enfance débordait le gouvernement. Que le Ministère lui avait demandé d'épauler les initiatives privées pouvant avoir base solide » et il ajouta : « j'ai aussitôt pensé à vous. Je viens étudier vos moyens de vivre et de grandir ».

C'est ainsi que l'Œuvre des Nids fut habilitée pour percevoir des prix de journée.

Une subvention de la Caisse d'Allocations familiales permit la remise en marche de la moitié de la grande maison.

Les prisonniers allemands raccommodaient les souliers, coupaient les cheveux des garçons, refaisaient les allées, et c'est ainsi que ce grand immeuble, dont l'Œuvre des Nids devait devenir propriétaire quelques années plus tard, renaissait petit à petit.

Les tribunaux vous ont envoyé des fratries de 6, 8, 11 enfants, une fois 15.

Comme toute œuvre passionnée, vous avez essaimé et multiplié les foyers familiaux autour de vous. Vous avez acheté une maison à Doudeville où sont élevés 60 enfants. Une autre

grande maison à Bonneville où vivent 35 enfants. Vous avez créé, à Étouteville, dans le Château des Mottes, des foyers qui hébergent 32 enfants vivant la chaleur du milieu familial. A Yvetot, vous avez acquis un immeuble où des enfants vivent dans l'esprit des Nids. Et, tout récemment, vous avez donné votre parrainage au village d'enfants de Duclair où, dans les pavillons qui viennent d'être construits, s'élèvent dans l'esprit qui est le vôtre une soixantaine d'enfants.

Combien de milliers d'enfants avez-vous reçus ? Combien en avez-vous adoptés ? Combien en avez-vous mariés ? Combien en avez-vous sauvés ?

A combien avez-vous redonné la joie de vivre ?

Tout est dit. Mon propos est terminé.

Je vais refermer la fenêtre que j'avais ouverte, mais je suis persuadé qu'une journée comme celle-là ne restera pas sans lendemain, qu'elle suscitera des vocations, qu'elle permettra à ceux qui sont désespérés de ne plus désespérer, à ceux qui pleurent de consoler des visages d'enfants, — aux jeunes de savoir qu'ils ont, dans la vie, des missions exaltantes, à tous que la vie mérite d'être vécue lorsqu'on s'évade de soi — pour fonder une vaste famille, pour aider les autres, pour consoler ceux qui souffrent, pour ouvrir les bras aux multitudes d'enfants abandonnés et leur réapprendre à sourire.

grande maison à Bonnevillie où vivent 22 enfants. Vous avez créé à Bonnevillie dans le Château des Nids des locaux qui hébergent 22 enfants vivant la chaleur du milieu familial. A Yveroy, vous avez accueilli en famille 22 des enfants vivant dans l'isolement des Nids. Et tout récemment vous avez donné votre patronage au village d'enfants de Buxin qui dans les pavillons qu'occupent d'être construits s'élèvent dans l'espoir que soient créés des associations d'enfants.

Comptes de mille et d'enfants avec vous recueils, Comptes de mille et d'enfants avec vous recueils, Comptes de mille et d'enfants avec vous recueils, Comptes de mille et d'enfants avec vous recueils.

A compter avec vous redonne la joie de vivre !
Tout est dit. Mes regards ont erré sur les pavillons et sur les enfants qui vivent dans les Nids.

Je suis certain la lecture que j'ai ouverte, mais je suis persuadé qu'une lecture comme celle-ci ne pourra que être donnée, au sein de la société, par ceux qui ont le plus de souci de ceux qui sont les plus déshérités de nos sociétés. — Les enfants de l'orphelinat ont dans la vie des missions essentielles à tous que la vie normale de chaque homme étendue de soi-même. Pour aider une jeune famille, pour aider les autres, pour consoler ceux qui souffrent pour ouvrir les yeux aux souffrances d'enfants abandonnés et leur redonner à vivre.

C'est ainsi que l'Œuvre des Nids fut instituée pour permettre de vivre à tous.

Une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales permit la reprise en main de la maison de la grande maison.

Les prisonniers allemands réquisitionnés les meilleurs, occupent les chevaux des garçons, mais aussi les filles, et c'est ainsi que ce grand immeuble, dont l'Œuvre des Nids devait devenir propriétaire quelques années plus tard, pouvait être à petit.

Les tribunaux ont envoyé des familles de 5, 6, 7, 8 enfants.

Comme vous savez certainement, vous avez organisé et mis à disposition les locaux familiaux autour de vous. Vous avez acheté une maison à Bonnevillie où sont élevés les enfants. Une autre

Les Vertus dans le vitrail rouennais

par Philippe DESCHAMPS

(Séance publique du 18 décembre 1976)

PENDANT tout le Moyen Age, l'Église n'a pas cessé de donner à l'homme, par l'entremise de l'art, un enseignement moral. C'est pourquoi les Vertus et les Vices figurent si souvent aux portails et sur les vitraux de nos cathédrales. Ils constituent un chapitre important de l'iconographie religieuse et M. l'abbé Fouré nous a déjà entretenus il y a quelques années de la représentation des Vertus au tombeau des cardinaux d'Amboise. Je voudrais à mon tour évoquer la représentation des Vertus dans le vitrail rouennais.

★★

Jusqu'au xv^e siècle on n'a guère éprouvé le besoin de caractériser les Vertus : tout au plus portent-elles une sorte d'écu rond où est figuré leur emblème, quasi héraldique (l'agneau pour la Charité, le chameau pour la Tempérance). Mais vers la fin du xv^e siècle apparaissent des Vertus toutes nouvelles, porteuses d'attributs symboliques qui semblent inspirés par les miniatures de l'époque, et en particulier par celles d'un manuscrit rouennais : les « Ethiques d'Aristote ».

L'une de ces miniatures nous montre les trois Vertus théologiques : la Foi, l'Espérance et la Charité, et les quatre Vertus cardinales : la Tempérance, la Justice, la Prudence et la Force, curieusement alignées comme à la parade et affublées d'attributs étranges.

L'Espérance tient dans sa main droite une bêche et sur l'avant-bras gauche une ruche qui symbolisent les espoirs du paysan,

tandis que la nef placée en équilibre sur sa tête symbolise l'espérance du marin. A terre, une cage contenant un oiseau : il ne demande qu'à s'envoler, comme l'âme aspire à sortir du corps qui l'emprisonne.

La Tempérance porte une horloge sur la tête : c'est le symbole du rythme qui doit régler notre vie. Le frein dans sa bouche est une invitation à modérer nos propos, et les lunettes tenues par sa main droite sont le moyen de discerner clairement la juste mesure et de fuir les excès.

La Force a sur la tête une enclume, symbole de la force musculaire, de même que le pressoir sur lequel elle est juchée. D'une tour fortifiée elle arrache un dragon, symbole du péché que l'homme fort doit extirper de son âme.

Toute cette figuration nous paraît conventionnelle et de mauvais goût, mais elle correspond à l'esprit du temps qui était celui des grands rhétoriciens.

Telles qu'elles sont, ces figures furent très souvent reproduites par la suite, notamment à Rouen, où nous les retrouvons sur des vitraux de la Cathédrale, de Saint-Vincent et de Saint-Nicaise.

A la Cathédrale, les membres de la confrérie de Saint-Romain occupaient depuis 1518 une chapelle située dans le croisillon sud. Trois ans plus tard, ils obtinrent du Chapitre la permission de faire agrandir les baies de leur chapelle, afin d'y placer « *novas vitrinas et honestas* », des vitraux neufs et décents.

L'une de ces verrières, celle qui se trouve au-dessus de l'autel, fut sans doute placée aux frais de la confrérie ; elle relate les principaux événements de la vie de saint Romain et deux scènes relatives à la fameuse cérémonie du privilège qui avait lieu tous les ans le jour de l'Ascension.

L'autre verrière — celle qui nous intéresse — fut sans doute offerte par le seigneur de Brametot, qui n'est autre que Jacques Le Lieur, le fameux échevin, auteur du « Livre des Fontaines ». Elle aussi relate les événements légendaires de la vie de saint Romain, mais d'une manière allégorique : c'est-à-dire que chacune des sept scènes qui remplissent les panneaux du vitrail est présidée par une vertu théologique ou cardinale. La *Foi* assiste à la naissance du saint ; la *Prudence* inspire son élection comme évêque de Rouen ; la *Force* l'assiste lorsqu'il chasse les démons du temple de Vénus ; la *Tempérance* lui permet de résister à la tentation ; l'*Espérance* et toutes les Vertus l'assistent à l'heure de la mort ; la *Justice* lui accorde la grâce du criminel qui, chaque année, sera délivré le jour de l'Ascension ; la *Charité* se tient auprès de lui, un cœur enflammé à la main, tandis qu'il célèbre la messe en présence des saints évêques de Rouen, ses prédécesseurs. L'en-

semble du vitrail tend donc à glorifier le saint patron de Rouen, d'où le nom de « Panégyrique de Saint-Romain » sous lequel on le désigne souvent.

Les Vertus représentées ici sont très proches de celles du manuscrit d'Aristote. Le registre inférieur nous les montre réunies autour du lit de mort de saint Romain et portant chacune sur la tête le même emblème que dans la miniature. Il existe cependant quelques différences dues soit à la technique particulière du vitrail, soit aux exigences du sujet. Ainsi la *Foi* tient toujours un cierge allumé dans sa main droite, mais il n'y a plus de livre dans sa main gauche, car la jeune femme porte le petit Romain sur son avant-bras gauche.

D'ailleurs une autre influence se fait sentir dans ce vitrail de 1521, celle de la Renaissance italianisante. La *Force* porte toujours une enclume sur la tête et, de la main droite, elle brandit un dragon ailé ; mais la colonne brisée sur laquelle elle s'appuie et qui fait sans doute allusion à Samson ébranlant les colonnes du Temple, est un motif particulier à l'iconographie des Vertus en Italie. Le décor qui sépare les différents registres présente, lui aussi, un caractère tout italien : il est fait de rinceaux terminés par des têtes fantastiques et de putti tenant des cartouches ou des chapeaux de triomphe, le tout sur fonds bleus et roses alternés.

On ignore quel est l'auteur de ce vitrail où Émile Mâle voyait « une des plus belles verrières de la Renaissance, une éclatante mosaïque de couleurs ». Mais certaines caractéristiques de style et de facture permettent de le rattacher à l'école d'Arnoult de Nimègue, qui forma certainement des élèves dans son atelier rouennais, avant de s'établir à Anvers en 1513.



A peu près à la même époque, entre 1522 et 1524, un autre grand peintre verrier, Engrand Le Prince, réalisait pour l'église Saint-Vincent le fameux vitrail dit « des Chars ». Ce vitrail, inspiré par une planche d'Albert Dürer, illustre trois triomphes successifs : en haut, celui d'Adam et Eve avant le péché originel ; au milieu, celui du Serpent diabolique enroulé autour de l'arbre du bien et du mal ; en bas, celui de la « nouvelle Eve », la Vierge, dont le tympan célébrait déjà l'Immaculée Conception.

C'est au registre supérieur qu'apparaissent les Vertus, précédant et suivant le char d'Adam et Eve. La scène se déroule dans un paysage verdoyant. Les animaux marchent ou volent en tête ; puis vient le char tiré par la Force et la Foi, celle-ci portant une

église sur son bras gauche. Sur le char se tiennent Adam et Eve nus ; Adam brandit bien haut l'étendard de la Justice. Derrière se pressent les autres Vertus signalées chacune par un écriteau : la Charité présentant un cœur enflammé, la Tempérance brandissant un crâne, l'Espérance et la Prudence.

On reconnaît dans ce tableau les caractères particuliers du style d'Engrand Le Prince, et d'abord la liberté du dessin. Rien de guindé dans la démarche des Vertus : présentées soit de face, soit de profil, soit de dos, elles avancent avec légèreté, semblant presque danser. Le modelé accentué des visages, les touches de jaune d'argent semées sur les étoffes blanches, les paysages entrevus dans le lointain sont également des traits propres à « l'école de Beauvais ».

Souhaitons que ce beau vitrail, remonté au Musée Le Secq des Tournelles puis de nouveau déposé, brille bientôt de tout son éclat dans la future église Saint-Vincent-Sainte-Jeanne-d'Arc de la place du Vieux-Marché !

Aux verrières à sujet se rattache un vitrail de l'église Saint-Jean d'Elbeuf qui nous montre « un Arbre des Vertus encadrant une Immaculée Conception où la petite Vierge apparaît sur fond rouge, entourée des symboles des litanies ».

★ ★

Mais les Vertus se rencontrent encore dans le vitrail rouennais sous la forme de personnages isolés occupant la verrière dans toute sa hauteur. Ainsi à l'église Saint-Nicaise, où six Vertus se partagent les fenêtres des bas-côtés du chœur. Ces verrières, exécutées en 1555, ont été restaurées en 1885 par le peintre J. Boulanger qui a cru bon d'identifier chaque Vertu au moyen d'une inscription placée dans un cartouche : identifications parfois discutables comme nous allons le voir.

La fenêtre nord nous montre à gauche une femme couronnée de laurier tenant dans sa main gauche une fleur de lys : ce pourrait être en effet la Chasteté (Castitas). Une autre femme vue de profil porte les attributs de la Tempérance : une horloge, des lunettes et un mors enroulé autour de son bras gauche. La troisième femme a la tête voilée ; elle est ceinte d'une corde et tient un rosaire entre ses mains jointes. Peut-être s'agit-il en effet de la Pénitence (Mortificatio).

Par contre, du côté sud, on peut s'étonner de voir un homme, un évêque représenter la Foi (Fides). Il s'agit peut-être d'une effigie de Saint-Nicaise qui n'appartenait pas à la suite allégorique. A côté, une femme tenant un livre et un rouleau est censée

représenter la Charité (Caritas), mais cette désignation ne paraît pas justifiée. En revanche, la femme qui occupe la dernière lancette est certainement l'Espérance (Spes). De la main gauche elle s'appuie sur une ancre ; de la droite elle montre une ruche posée à côté d'elle ; derrière, une cage ronde contient un oiseau, et tout en haut un navire est peint dans un médaillon ovale.

Si restauré qu'il soit, ce vitrail est un témoin précieux de la seconde Renaissance et l'on peut y déceler des signes de l'évolution du goût et de la technique.

On y observe d'abord un effort de composition, notamment la localisation des emblèmes. La Tempérance ne porte plus son horloge sur la tête, mais la tient à bout de bras. Les attributs de l'Espérance sont harmonieusement disposés autour d'elle et la nef se trouve isolée dans un cartouche.

On voit en effet apparaître un nouvel élément décoratif : le « cuir », ce médaillon ovale dont l'entourage rappelle un morceau de cuir découpé et contourné en volute. C'est un motif qu'avait mis à la mode l'école de Fontainebleau.

Enfin le coloris de nos vitraux est devenu plus foncé avec des verts sombres, des violets et des jaunes orangés. Ces vitraux n'ont plus l'aspect chatoyant des grandes verrières d'Arnoult de Nimègue et d'Engrand Le Prince.

A qui faut-il les attribuer ? M. Jean Lafond penchait pour Geoffroy Dumonstier, un peintre et enlumineur rouennais qui avait travaillé dans les chantiers de Fontainebleau et qui jouissait d'une certaine notoriété à Rouen aux environs de 1550.

Dans l'église Saint-André-de-la-Ville, fermée en 1791 et dont il ne reste que la tour au bas de la rue Jeanne-d'Arc, les fenêtres de la nef étaient décorées de six grands vitraux représentant les figures colossales de la Foi, de la Force, de la Tempérance, de la Justice, de la Charité et de la Prudence. Les comptes de la fabrique nous apprennent que ces six vitraux avaient été faits en 1532 par Gabriel Haranc, dit Lalluby, qui reçut seize livres pour la verrière représentant « la Vertu d'attremprance » (*sic*).

Après la vente de l'église, ces vitraux furent recueillis par un verrier du nom de You-Renaud qui, ne trouvant pas d'acquéreur, finit par les vendre à des Anglais pour la modique somme de 150 F chacun. Comme tant d'autres vitraux rouennais, les Vertus de l'église Saint-André ornent peut-être à l'heure qu'il est les baies d'une église ou d'un château anglais !

Regarder les vertus comme nous venons de le faire, avec les yeux de l'archéologue, ne signifie pas qu'elles appartiennent à un monde révolu. Tous les ans, à l'occasion de cette séance publique, on nous signale de beaux exemples de courage et de dévouement familial. Dans notre société en pleine transformation, la vertu trouve même de nouvelles occasions de s'exercer : l'aide aux personnes âgées ou désemparées, aux handicapés de toute sorte, aux marginaux et aux immigrés, la participation à certaines grandes campagnes nationales ou internationales, sont quelques-unes des formes modernes de la vertu. Et dans ce domaine, les jeunes, parfois si décriés, ne sont pas les moins ardents. Alors ne désespérons pas de la vertu et rappelons-nous les attributs prêtés à l'Espérance par le peintre verrier : l'ancre, le navire et la ruche. Ce sont les symboles de cette « petite fille Espérance », dont Péguy disait « qu'elle n'est jamais fatiguée » et qu'elle seule « traversera les mondes révolus ».

BIBLIOGRAPHIE :

- MALE (Émile) : *L'art religieux du XIII^e siècle en France*, Paris, A. Colin, 1902, pp. 124-160.
- MALE (Émile) : *L'art religieux de la fin du Moyen Age en France*, Paris, A. Colin, 1908, pp. 315-352.
- PERROT (Françoise) : *Le Vitrail à Rouen*, Connaître Rouen, t. II, 1972.
- ALLINNE (M.) : *Les vitraux de la chapelle Saint-Romain à la cathédrale de Rouen — Étude iconographique*, Rouen, Lainé, 1913 (extrait du Congrès du Millénaire de la Normandie).
- LAFOND (Jean) : *Les vitraux de Saint-Vincent de Rouen et l'aménagement du Vieux-Marché*, Bulletin des Amis des Monuments Rouennais 1958-1970, pp. 147-158.
- LAFOND (Jean) : *Les vitraux de Saint-Nicolas de Rouen*, Bulletin des Amis des Monuments Rouennais 1932-1934, pp. 115-128.
- LA QUÉRIÈRE (E. de) : *Saint-André de la Ville*, Rouen-Paris 1862, pp. 18-19.

Claude Monet

cinquante ans après

par André RENAUDIN

(Séance publique du 18 décembre 1976)

CLAUDE Monet, 50 ans après... tel est le titre de notre communication. Cinquante ans après le décès de ce peintre, chargé d'ans, à 86 ans, en terre normande, en son domaine de Giverny, depuis plus de quarante ans.

Giverny, à 5 km de Vernon, d'où il avait extrait et peu à peu accumulé ses Nymphéas. Là, Claude Monet s'est éteint, à peu près aveugle, le 5 décembre 1926.

Il y eut cinquante ans, il y a treize jours. Notre Compagnie a pensé qu'il n'était peut-être pas trop tard, ni au regard de ces treize jours, ni au regard de ce demi-siècle, pour adresser son hommage à cette grande mémoire. Nos aînés de 1926 n'avaient pas eu tant d'audace. Toutefois il y en a encore aujourd'hui, davantage que l'on peut croire. Certes, en 1926, il n'y avait plus aucune contestation sur la valeur de ce peintre. Peut-être n'en est-il plus de même. Un demi-siècle n'a-t-il pas contenu sa production ? Ses toiles n'ont-elles pas éprouvé, elles aussi, les outrages du temps sous les assauts de la mode ? Tant de bouillonnements ont agité le monde que celui de la peinture n'y a pas échappé. Dix écoles d'art se sont bousculées aux portillons du Louvre ou Musée d'Art moderne ! Qui demeure ainsi vainqueur de cette bataille entre les vivants et les morts ?

★★

Question préalable. Claude Monet tenait-il pour de bon, pour de vrai, à cette Normandie qui le revendique ? En effet, il

était né à Paris le 14 novembre 1840. Ses deux fils sont de même nés à Paris. L'aîné, Jean, le 8 avril 1867, est mort prématurément le 9 février 1914. Son corps a été inhumé à Giverny où le rejoignit celui de son père douze ans après. Le cadet, Michel, encore né à Paris, en mars 1878, 26, rue d'Edimbourg, est décédé ces dernières années, le 3 février 1966, à l'âge de 88 ans. Il a succombé aux suites d'une collision entre automobiles, survenue près du pont, à Vernon. Les deux enfants étaient nés du premier lit de Claude Monet avec Camille Doncieux, épousée en 1870. L'aîné s'était marié avec une demoiselle Hoschedé, cinquième enfant d'un premier lit pour sa mère, remariée avec Claude Monet. Michel avait épousé Gabrielle Bonaventure dont il n'avait pas eu d'enfants. Michel fut un personnage de grand sportif, fasciné comme le fut le fils de Georges Bizet par le sport automobile, et, de surcroît, grand amateur de safaris africains. Il s'était installé en Eure-et-Loir au domaine de Sorel-Moussel. Mais il était soucieux de conserver l'héritage paternel. Il légua donc à l'Institut de France, section de l'Académie des beaux-arts (dont Emmanuel Bondeville est le secrétaire perpétuel) non seulement la maison et le merveilleux jardin ombreux de Giverny, mais encore les nombreuses toiles de son père, les documents et les tableaux dont les amis de ce dernier étaient les auteurs. Un pareil apport s'ajouta à ceux des deux donations précédentes du docteur de Bellio et de Monchy. Le premier de ces mécènes avait, par exemple, offert la fameuse toile « Impression - Soleil levant » achetée par lui en 1878 à la vente Hoschedé pour le prix de 210 francs, elle vaudrait aujourd'hui 200 millions de centimes... Bref, le lot destiné au Musée Marmottan était d'une telle importance que l'Académie des beaux-arts résolut d'agrandir les bâtiments en faisant creuser une vaste galerie en sous-sol.

Situons Claude Monet au Havre. Ses parents y tenaient commerce d'épicerie. Le futur peintre, qui se prénomma Oscar, rencontra Eugène Boudin chez leur encadreur-papetier dans la vitrine duquel il exposa et offrit à la vente les nombreux portraits-charge exécutés au crayon, d'après les documents reproduits par la Presse. Une caractéristique : le corps des sujets était rapetissé à la hauteur de la tête, ainsi d'Eugène Scribe, ou de Dennery, l'auteur des *Deux Orphelines*. Les portraits-charge étaient au prix de dix, puis de vingt francs.

Eugène Boudin s'intéressa à leur auteur : « Tu as mieux à faire ! ». Il avait emmené le jeune Oscar à la ferme Saint-Siméon, à Honfleur, chez la mère Toutain. Oscar s'était procuré une boîte de couleurs. Voici comment il a raconté la scène : « Boudin se met au travail. Je le regarde avec quelque appréhension. Je le regarde plus attentivement, et puis ce fut, tout à coup, comme

un voile qui se déchire ; j'avais compris. J'avais saisi ce que pouvait être la peinture par le seul exemple de cet artiste épris de son art et d'indépendance, ma destinée de peintre était ouverte... ». Pour changer de prénom une dizaine d'années plus tard et devenir, peu à peu et à longueur de temps, le grand Claude Monet.

Ayant amassé quelque pécule (2.000 francs vers 1859) il partit pour Paris. Il travailla ainsi à partir de 1862 à l'Atelier Gleyre. Il se lia avec d'autres rapins : Renoir, Sisley, Bazille. Tous d'accord pour rejeter l'Académisme et peindre en plein air, utilisant une palette gaie, colorée, de manière « franche et nette », non sans déboires financiers. Le 29 juin 1868, par exemple, il avait écrit une lettre bien singulière à son ami Bazille : « Je suis décidément né sous une mauvaise étoile. Je viens d'être mis à la porte de l'hôtel, et cela nu comme un ver... J'étais si bouleversé que j'ai fait la boulette de me jeter à l'eau... Il n'en est rien résulté de mal », ajoutait-il. Certes, il avait 28 ans, tout de même, c'était deux ans après le refus de ses toiles au Salon. Personne n'a jamais entendu parler depuis de cette tentative désespérée, si bien que l'on s'est demandé si l'aventure n'avait pas été inventée pour apitoyer le porte-monnaie de Bazille qui passait pour être... à l'aise.

★★

Présentons en images les étapes d'une carrière qui fut grande, en trois groupes, avec le concours toujours obligeant de notre confrère Bernard Lefebvre, et une partie des diapositives prêtées par William Beaufile. On appréciera la facture de Claude Monet, plus ou moins accentuée autour du procédé consistant en la division de la touche par fragmentation, et soulignant le tout par l'autre procédé des « virgules expressives », virgules dont l'emploi a fait crier, tout simplement, « au fou », à l'époque.

Sont présentées, sur l'écran, des photographies des « Femmes au Jardin » (1867, Jeu de Paume) — « Parisiens au parc Monceau » (New-York) — « Régates à Argenteuil » (1874, Jeu de Paume) — « Barques aux régates d'Argenteuil » (Jeu de Paume) et « Impression - Soleil levant » (Musée Marmottan à Paris).

Une analyse descriptive de chaque tableau est fournie en même temps, le commentaire étant très développé pour le dernier. L'attention est en effet attirée sur le fait que le soleil paraît plutôt à l'image du soleil couchant que du soleil levant si l'on ne tient pas compte de la situation du peintre. Celui-ci avait pris place dans une barque pour avoir en face de lui la côte, le port, et le soleil...

levant, dans l'allégresse que vivait Claude Monet pour la nouveauté du jour retrouvé.

D'autres diapositives sont projetées : « Train dans la neige » (1875, Marmottan) — « Véthevil, soleil couchant » (1879, Jeu de Paume) — « Londres, le Parlement » (1904, Jeu de Paume) — « L'impressionnisme Nymphéas » (1899, Marmottan) ainsi que huit reproductions des « Nymphéas » en panneaux de seize mètres, ou de huit, installés depuis 1927 sur l'ordre de Georges Clemenceau à l'Orangerie des Tuileries.

Claude Monet fut un patriarche de la peinture impressionniste. Il en avait l'aspect avec sa longue barbe partagée en deux effilés qui descendaient à hauteur de la poitrine et qui finirent par se rejoindre.

Malgré le temps du purgatoire qui est de nos jours la rançon de la notoriété, qu'en est-il advenu aujourd'hui de cette œuvre attachée par de multiples riens à cette musique mozartienne des couleurs. A-t-elle été éclipsée par l'ardeur attachée aux crocs vigoureux des Fauves : Rouault, Matisse, Vlaminck, Raoul Dufy, Othon Friesz ; par la dévastation orageuse des Cubistes qui vinrent ensuite, eux aussi, en criant à leur manière « mort au bitume », comme les Impressionnistes l'avaient déjà fait ?

Malgré les Cubistes qui poussaient l'expression intérieure jusqu'à une parade intellectuelle des géométries décoratives. Même de la part d'autres Normands, l'exposition Duchamp-Villon présentée le mois dernier au Musée des Beaux-Arts à Rouen en est un témoignage par la sculpture à pans coupés de son cheval majeur. Majeur il l'était. Il le reste, en dépit du désarroi qu'il continue à produire dans son entourage immédiat. Son frère Marcel, le peintre né à Blainville-Crevon en 1887, n'a-t-il pas continué dans la voie de la recherche en réalisant sur toile, dès 1911, un « Nu descendant un escalier ». Ce qui repoussait de manière active la notion du nu académique, pur et simple, que l'on admettait à la rigueur, mais pas plus. Pour sa part, le peintre Jacques Villon, leur frère cadet, dépassait l'objectif du Cubisme par des compositions expressionnistes, qu'il faisait admettre par la finesse et le style rigoureux de son graphisme.

Quant aux Expressionnistes eux-mêmes, Chagall, Soutine, ils s'éloignaient de Picasso pour faire face aux Surréalistes Max Ernst, Salvador Dali, Miro. Était-ce tout ? Après une pause confiée aux Figuratifs de la réalité décorative, les Abstraits cherchaient à décapiter ces derniers au bénéfice de Klee et de Picabia, bientôt rejoints et dépassés par la moisson des abstraits ou non décoratifs

quand ils ne sont pas les Informels, avec Bazaine, Poliakoff, Mathieu, Hartung.

Il y a toujours de la glose dans l'air des Ateliers. Mais voici que dans le domaine général on revient aussi par mode au style rétro. Ce n'est pas vilain. C'est même, dit-on, joli. Jusqu'à être « précieux ». D'où le retour accentué vers les impressionnistes et fauves réunis cette fois dans une même admiration collective.

Le moment est venu pour le patriarche de Giverny. S'il est demeuré un peu confiné parfois dans son domaine, c'est que de grands travaux d'entretien et de restauration y ont été réalisés. La grille est encore fermée. Nous avons le ferme espoir que ses portes seront de nouveau ouvertes dès le printemps prochain au grand public, lui-même poussé par sa curiosité pour la science nouvelle de l'écologie.

Ce sera une nouvelle occasion pour l'œuvre de sortir de son domaine aquatique des feuilles et des fleurs. Avec le ciel par-dessus. Les prémices sont déjà apparues dans une sorte de frémissement intérieur d'ordre artistique. Un livre sur « Monet et Giverny » a été publié en anglais à Londres. Un autre livre a paru, rien que sur les « Nymphéas » (par Denis Rouart et Jean-Dominique Rey-Hazan éditeurs).

Quinze ans après le décès de Claude Monet, le critique d'art Charensol écrivait dans « L'Intransigeant » du 3 février 1940, que Monet restait un très grand peintre, bien supérieur à ceux qui consentaient à lui reconnaître « un œil ». Mais quel œil ! soulignait Charensol.

Ces dernières années, Jean-Paul Crespelle rappelait qu'en 1952 Katia Granoff, dont le flair le dispute au goût, empruntait aux banques plusieurs centaines de millions (anciens) pour racheter à Michel Monet des toiles de Claude Monet qui paraissaient à l'abandon. Cela ne risque plus de se produire aujourd'hui. Ce confrère écrit à propos de Claude Monet qu'il peut être comparé, pour ce qui le concerne en peinture, à la parité avec Debussy et Ravel, ces grands de la musique.

Aujourd'hui, la peinture de Claude Monet est à l'aise dans les grands musées du monde, comme bien sûr, à Rouen, au Louvre, à l'Orangerie ou au Jeu de Paume des Tuileries, ou à Marmottan.. bientôt à Giverny.

Quatre diapositives sont alors projetées :

- « LA CHARRETTE, route sous la neige à Honfleur » (Jeu de Paume).
- « LES COQUELICOTS » (Jeu de Paume).
- « LA GRENOUILLÈRE » (Métropolitan Museum à New-York).
- « TERRASSE A SAINTE-ADRESSE » : Cette toile est établie sur quatre

plans superposés, le premier et le second étant garnis de fleurs pour entourer deux personnages, un homme assis vu de dos le chapeau genre panama sur la tête, une dame se protégeant des ardeurs solaires par une ombrelle blanche. Le troisième plan pour la mer. Le quatrième pour le ciel dans lequel flottent deux drapeaux inégalement colorés.

Après avoir vu ce chef-d'œuvre, vous penserez peut-être à la « Rue pavoisée » de Raoul Dufy qui date de 1906 et qui prolonge ses vivats tricolores au Musée d'Art moderne.

Le peintre témoigne en effet avec Raoul Dufy qu'il est apte à enjamber déjà la génération qui l'a suivi. Pour un peu, ne le croirait-on pas capable d'escalader quelque jour encore lointain le futur Musée Beaubourg à l'accès duquel on prétend interdire cependant déjà l'entrée des Fauves d'avant-hier.

Le plus célèbre des « tachistes » d'aujourd'hui, est le peintre Georges Mathieu, 55 ans, fils de banquier, promoteur de l'abstraction lyrique en 1947, bien plus fort que Dali, puisque ses œuvres sont déjà dans cinquante-deux musées du monde. Il a écrit trois livres avec la même spontanéité délirante. Il explique sa théorie du « tachisme » en deux cent quatre-vingt-six pages éditées en 1963 chez Julliard à Paris. Il voit la peinture comme « une course éperdue où les libérations successives se révèlent comme des conquêtes de plus en plus provisoires ». Pour lui, l'épidémie impressionniste correspondit au « moment le plus aigu de cette volonté matérialiste de rendre la nature telle qu'elle est vue ». D'où son amour passionné pour l'art des « taches », projetées sans doute à bout de pinceau et organisées ensuite. Or que dit Georges Mathieu dans « Au-delà du tachisme » ? : « *On ne fait pas la tache pour faire une tache mais parce que l'on a besoin d'une certaine surface de couleur à un certain endroit* ».

N'est-ce pas ce qu'a fait Claude Monet dans son « Impression de Soleil levant » au Havre, dont nous présentons sur l'écran la vue inversée, le bas en haut et la tête en bas. A l'image de la société actuelle. La tache du soleil en casserole rouge aurait pu aussi bien convenir à un tachiste. Nous revenons ainsi aux sources havraises du peintre, à l'âge de seize ans. Il était tellement passionné pour les choses de la mer et pour la mer elle-même qu'il avait souhaité, à sa mort (heureusement lointaine), d'être inhumé dans... une bouée.

N'était-ce pas s'assurer d'un poste d'observation sur l'horizon liquide de son monde, et de s'y mêler encore parmi les fleurs d'écume de ses rêves ?

Ses rêves ? Ceux qu'il a réalisés en parvenant à l'extrême bord de la matière évanescence, au risque d'une « pâleur » qui fut si douce et chère à Alfred de Musset. Ses rêves ? Ceux de ses vieux jours. Ils existent. Je les ai vus, ou plutôt revus dans l'immatérialité encore visible mais mystérieuse de leur vie végétale et aquatique. Ils sont toujours rassemblés, en longs panneaux de seize mètres pour les uns, de huit pour les autres, au pavillon de l'Orangerie, aux Tuileries, devenu musée permanent pour eux, sur l'ordre de Georges Clemenceau le 17 mai 1927. Le grand peintre n'aura pas connu cette apothéose pour les derniers chants de sa palette, ses reflets d'arbres, le matin, sous les saules, ses frissonnements de l'eau à Giverny. Il n'aura pas connu non plus l'association de leurs paysages en reflets avec le miroir musical que leur a tendu un illustre créateur de chez nous, longtemps membre d'honneur de notre Compagnie, le maître Marcel Dupré. Celui-ci, en hommage à l'œuvre de Claude Monet, a composé les huit pièces pour orgue, huit impressions musicales que lui ont inspirées les Nymphéas. Les huit pièces constituent l'Opus posthume n° 54. Elles ont été enregistrées sur l'orgue de Meudon par Mme Rolande Falcinelli, une des meilleures disciples de Marcel Dupré. Un disque en a été édité. Disque qui vous sera présenté quelque jour à Rouen. A l'Orangerie, deux fois par jour, à onze heures et à quinze heures, l'audition de cet enregistrement est diffusée en pieux accompagnement à la contemplation des Nymphéas. A l'unisson d'une double ferveur pour l'œuvre de Claude Monet, autour des deux saules plaintifs de la plus grande des toiles. Ces saules, semblables aux véritables rois des aulnes, du pied desquels Olivier de Serres se demandait si l'on ne pourrait pas tirer des « rejetons enracinés ». En ce qui concerne Claude Monet, cinquante ans après sa mort, nous croyons bien que c'est déjà fait.

Les Nymphæacées

par le Professeur Bernard BOULLARD

(Séance publique du 18 décembre 1976) (1)

Au cours de l'ère tertiaire, voire dès le Jurassique si les restes de *Rhizocaulon* sont bien ce que l'on croit, apparurent sur le globe les premiers végétaux à fleurs et à fruits.

De ces temps lointains (voilà plus de 100 millions d'années) datent les Nymphæacées, ainsi qu'en témoignent des fossiles découverts en Amérique, en Asie, en Europe même. Les Nénuphars abondaient dans les lagunes oligocènes de notre pays.

Assurément aucun être humain n'existait sur la planète pour les nommer ainsi dès leur apparition et les authentiques désignations scientifiques des végétaux ne fleurirent sur les lèvres qu'au XVIII^e siècle avec le grand Carl von Linné.

Oui, depuis, on fit appel à la racine grecque nymphé, de laquelle a dérivé le mot nymphe, pour désigner ces plantes habitant au milieu des eaux comme des Naïades.

En Silésie ne les appelle-t-on pas encore Nixblumen ou fleurs dédiées aux Nixes, nymphes germaniques des eaux !

Riche de 8 genres, comptant au total une centaine d'espèces, la famille des Nymphæacées révèle une grande homogénéité : on peut en broser aisément une sorte de « portrait-robot » encore que les meilleurs observateurs, les plus artistes aussi, y décelèrent mille nuances :

Ce sont des herbes aquatiques, parfois gigantesques, pourvues

(1) Exposé accompagné de diapositives en couleurs.

de feuilles simples, charnues, flottantes, s'élevant à partir de rhizomes profonds, ancrés dans la vase.

Les fleurs, solitaires, régulières, sont fort archaïques, restant très loin derrière l'organisation de leurs grandes sœurs, plus évoluées, plus complexes, bien qu'apparues plus récemment sur le globe, dont nous nous bornerons à citer trois exemples :

— l'*Hibiscus*, ornamental, dont les profonds entonnoirs carminés laissent à une colonnette centrale d'étamines soudées le soin de disperser leur pollen comme un message d'allégresse ;

— le *Tecoma* qui rougit d'orgueil au soleil couchant, fier de la taille fine de sa corolle tubuleuse ;

— ou les mystérieuses, les attractives, les délicates *Phalænopsis*, des Orchidées assurément.

Pareille fantaisie, mais beaucoup plus ancestrale, règne encore chez les Nymphæacées sur le nombre de leurs sépales, de leurs pétales ; et l'insertion spiralée des pièces de leur corolle et de leurs étamines paraît relever du pur caprice.

Pourquoi la curiosité de ceux-ci, la sensibilité de ceux-là, la muse des uns, la palette des autres (et en particulier celle de Claude Monet que nous célébrons aujourd'hui) se sont-elles intéressées aux Nymphæacées ?

La réponse est délicate à formuler et, si nous ne savions bénéficier de votre compréhension, nous en serions, à notre tour, rose de confusion.

Est-ce à cause du reposant tableau que composent les eaux dormantes d'un bassin, d'un étang, et par association d'idées ?

Est-ce dû au profond contraste, auquel on songe d'emblée, entre la vase putride et la magnificence des feuillages et des corolles épanouies ?

Indubitablement, la « floraison des Nymphæacées est l'un des plus beaux spectacles de la nature, à la surface des eaux vertes où, parfois, montent en tremblant quelques bulles de méthane, nées de la putréfaction de générations antérieures, à jamais immergées... ».

Est-ce encore le fait conjugué de tailles inhabituelles, de formes inattendues, de couleurs presque irréelles ?

En vérité tout concourt simultanément pour rendre les Nymphæacées irrésistibles, et cette attirance n'est pas davantage explicable que les plus folles amours... si elle est moins dangereuse !

Pareil engouement ne date pas d'hier ! Le Lotus sacré des

Hindous, élément important de l'iconographie bouddhique et brahmanique, en est un témoignage.

Ce Lotus sacré, ce *Nelumbo*, a joué et joue encore un rôle important aux Indes, dans la filiation des divinités.

Fixées au fond des plans d'eau, ses tiges rampantes différencient de longs pétioles supportant des limbes déprimés en coupes circulaires et d'une belle tonalité glauque, susceptibles d'atteindre 80 centimètres de diamètre. Selon la mythologie grecque la perfection des formes de la nymphe Lotus se retrouverait dans la géométrie sans reproche des feuilles de la plante.

L'aptitude qu'ont les graines, ces graines brunes enchâssées, de germer après mille ans de conservation (record absolu de longévité chez les plantes à fleurs) explique que les Anciens aient fait du Lotus le symbole même de l'immortalité.

Toute l'Asie tempérée et chaude s'illumine de ces floraisons remarquables. Roses, violacées, jaunes ou parfaitement virginales, les fleurs doivent leur attrait à de multiples pétales éclatants.

Les étamines aussi sont légion, insérées comme les pétales sur un réceptacle charnu.

C'est cette formation conique, dépassant les autres pièces florales et s'élevant trapue, massive, rigide au-dessus d'elles, mimant une pomme d'arrosoir, oui, c'est cette formation que l'on commercialise pour constituer des bouquets secs.

Immaculés ou soulignés du plus délicat des liserés roses, les pétales des *Nelumbo* composent une suave harmonie dont aucune note n'échappe à ces pavillons lisses et religieusement immobiles, comme subjugués.

Loin, très loin de nos étangs que colorent timidement, à la tombée du jour, les Nénuphars jaunes, et dont le charme réside tout entier dans les sépales vivement teintés d'or, cependant que les pétales, avortés, sont réduits à l'état de cornets sans aucun mérite ornemental, loin d'eux, donc, sur les rivages du Rio de la Plata, entre Uruguay et Argentine, prospère, gigantesque, la *Victoria regia*, découverte en 1801, dédiée à la Reine Victoria d'Angleterre.

Transportée à Londres en 1846, voici cent trente ans seulement, c'est la plus spectaculaire de toutes les plantes aquatiques.

Vivace sur les rives brésiliennes de l'Amazone et en Guyane, elle côtoie là-bas *Wollfia arhiza*, la plus ténue de toutes les plantes à fleurs du monde puisqu'on en peut placer côte à côte, une dizaine d'individus sur un seul de nos ongles ! Les extrêmes cohabitent donc.

Flottantes, rondes, atteignant parfois deux mètres de dia-

mètre, le bord du limbe relevé, les gigantesques feuilles de la *Victoria* sont vernissées au-dessus et plus ou moins pourpre foncé en dessous.

Déjà spectaculaire par son feuillage, cette plante captive lorsqu'elle fleurit. Un gros bouton floral s'élabore lentement, lentement, soumettant notre patience à rude épreuve.

Arrive enfin, en fonction de la température de l'air, de l'eau, de l'ensoleillement surtout, le jour « J »...

Ce matin-là, la fleur s'épanouit, tôt, d'un blanc pur, puis, vers 10 heures, se referme, pour se réouvrir, rosée, en cours d'après-midi, et, définitivement, se refermer le soir même, après que la confusion de l'hyménée consommé ait empourpré ses pétales.

Alors le pédoncule floral se courbe, entraînant la fleur fécondée dans les profondeurs des eaux pour que la jeune mère élabore et nourrisse ses graines dans le plus grand secret, loin des regards réprobateurs ou indiscrets.

Demeurent encore à la surface du bassin, pour le plaisir des yeux, les *Nymphæas*, ou Nymphées, encore appelés « Lis d'eau ».

Ces très belles plantes aquatiques des pays tempérés ou tropicaux affectionnent la vase sous une lame d'eau de 10 centimètres à 2 mètres.

Les pétioles s'allongent en fonction de la hauteur du plan d'eau pour venir étaler à sa surface les limbes vernissés, rigides, impassibles, apparemment indifférents au commerce des hommes.

Quarante espèces environ, et une foule de cultivars existent de nos jours. A Temple-sur-le-Lot, chez Latour-Marliac où nous fûmes cet été, sont nés de prestigieux hybrides maintenant répandus dans le monde entier.

Très belles, blanches, jaunes, bleues, pourpres, les fleurs des Nymphées s'ouvrent tantôt le jour, tantôt la nuit, selon les variétés.

Celles du *Nymphæa marliacea*, hybride créé précisément chez Latour-Marliac, jouissent du privilège exceptionnel de rester continuellement épanouies.

Qui donc ne connaît pas le *Nymphæa alba* improprement appelé Nénuphar blanc ? Capable de coloniser nos eaux tempérées, il s'élève jusqu'à plus de 1.500 mètres d'altitude !

Mais assurément, la couleur, oui, la couleur confère un éclat, une attractivité auxquels bien peu d'entre nous échappent.

Les sélectionneurs, les hybrideurs, ont orienté leurs recherches

vers les moindres recoins de la palette, faisant jouer les sépales, vibrer les pétales, tinter les étamines.

Le mal-nommé Lotus blanc d'Égypte, à la différence du *Nelumbo* sacré des Hindous précédemment évoqué, est en fait un *Nymphæa*. Depuis l'Antiquité l'homme s'est intéressé à lui.

La très ancienne divinité du delta du Nil, Uto, était représentée sous la forme d'un serpent ailé avec des fleurs de cette plante, cependant que Hapi, personnification du Nil lui-même, portait sur sa tête une couronne de Papyrus au feuillage ténu, affectionnant le bord des eaux, et de ce célèbre Lotus d'Égypte. Dans le tombeau de Ramsès II ont été retrouvés des Nymphéas blancs dont, selon Hérodote, « le fruit est identique à une gaufre et contient des graines comestibles ».

Des Nymphéas de Claude Monet aux *Victoria regia* de l'Amazonie ou aux *Nelumbo* extrême-orientaux, il n'y a, en fait, qu'un pas, celui qu'a franchi la renommée du peintre de Giverny, aujourd'hui universellement connu et apprécié.

Puissent ces Nymphæacées placides et délicieuses, ancestrales et cependant toujours présentes, nous inciter à les imiter.

Si nous y parvenons, nous courbant au bord du bassin qui les porte, nous y verrons alors notre visage serein, nous y lirons notre sagesse nouvelle, nous nous réjouirons de la quiétude et de l'humilité retrouvées. En un mot, touchés par la grâce de ces charmantes Nymphes, nous serons redevenus plus humains, et partant plus vertueux. N'est-ce pas pour glorifier pareille conduite que nous étions réunis aujourd'hui ?

vers les moindres racines de la palme, faisant pour les enfants
 visiter les pétales, dans les émanées, les émanées, les émanées
 le mal nommé le mal blanc d'Égypte, à la différence du
 Nélumbo, avec des filaments, récemment évaporés, est en fait
 un Nélumbo. Depuis l'Égypte, l'homme est intéressé à lui
 la très ancienne divinité du dieu de Nél, Uta, élan rouge
 sainte, sous la forme d'un serpent, elle avait des dents de cette
 plante, cependant que l'Égypte, reconnaissance du Nél, lui-même,
 portant sur sa tête une couronne de l'Égypte au feuillage tenu,
 affectation, le bord des yeux, et de ce côté, le mal d'Égypte
 dans le temple de l'Égypte. Il ont été trouvés des Nélumbes
 dans tout le monde. Le fruit est identique, une gaine
 et contient des graines comestibles.

Des Nymphées de Claude Monet aux Victoires régis de l'Année
 zone ou aux Nélumbes, car, me semblant, il y a en fait, de un
 par, celui qui a touché la venant, de l'Égypte de l'Égypte, au
 tout d'un univers, sans connaissance.

En fait, ces Nymphées, placées et choisies, sont assez
 et choisies, toujours, les Nymphées, nous touchent à la fin.
 Si nous y parvenons, nous courons, au bord du bassin, qui
 les porte, nous y venons, nous nous touchons, nous y lions
 nous regardons, nous nous regardons, nous nous regardons, et de
 l'humilité retrouvée. En un mot, touchés par la grâce de ces
 charmantes Nymphées, nous sommes, nous sommes, plus, plus, et
 par, plus, plus, plus, plus, plus, plus, plus, plus, plus, plus, plus,
 que nous étions, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,

les Nymphées, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,
 nous étions, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,
 nous étions, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,
 nous étions, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,

les Nymphées, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,
 nous étions, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,
 nous étions, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,
 nous étions, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,

les Nymphées, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,
 nous étions, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,
 nous étions, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,
 nous étions, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,

les Nymphées, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,
 nous étions, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,
 nous étions, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,
 nous étions, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,

les Nymphées, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,
 nous étions, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,
 nous étions, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,
 nous étions, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,

les Nymphées, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,
 nous étions, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,
 nous étions, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,
 nous étions, nous étions, nous étions, nous étions, nous étions,

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

Robert TROUDE

(1890-1976)

M. Robert Troude, qui fut reçu en notre Compagnie le 28 novembre 1942 et qui la présida en 1951, est décédé dans sa 86^e année, le 30 avril 1976, après une longue et douloureuse maladie qui nous priva depuis quelques années de sa présence.

C'était un universitaire. Professeur agrégé de philosophie au Lycée Corneille depuis 1927, c'était un homme d'une culture, d'un rayonnement extraordinaire et, en même temps, d'une discrétion dont il était malaisé de déceler le secret.

Ce secret, assurément faut-il le chercher dans l'expérience de la vie à laquelle, très jeune, il fut affronté, et dans la généreuse réponse qu'il fit à ses exigences.

Né à Bayeux le 15 août 1890 (il fut prénommé Robert-Marie) M. Troude, très tôt bachelier, est étudiant de philosophie en Sorbonne dans les années qui précèdent la Grande Guerre. C'était le temps où y enseignaient les Boutroux, les Durkeim, les Lévy-Bruhl, Henri Bergson étant relégué au Collège de France.

Au contact de ces maîtres, il s'enrichit, il affirme aussi une vue personnelle des choses et du monde à laquelle toute sa vie portera témoignage. En 1910 il soutient sur la doctrine de Jean Scot Eugène, philosophe écossais, conseiller de Charles le Chauve, qui résida non loin d'ici, à Pitres dans l'Eure, un diplôme d'études supérieures, préparatoire aux épreuves de l'Agrégation.

Mais auparavant c'est une autre épreuve qui l'attendait : celle de la guerre 1914-1918. Mobilisé comme soldat de 2^e classe au service auxiliaire, il est versé sur sa demande dans le service armé et affecté au 66^e bataillon de chasseurs à pied. C'est dire qu'il combattra dans les conditions les plus dangereuses. Il est sur le front d'Artois, sur celui de l'Argonne, de Champagne, du 19 novembre 1914 au 28 mai 1918. Il conquiert entre-temps les galons d'officier. C'est comme sous-lieutenant qu'il est fait prisonnier le 28 mai 1918 lors de l'attaque allemande sur l'Aisne (dans les circonstances qu'a rapportées notre confrère R.-G. Nobécourt dans son ouvrage : « Les

fantassins du Chemin des Dames »). Il demeurera en captivité jusqu'au 10 janvier 1919.

C'est l'année suivante que Robert Troude est admis à l'Agrégation. On devine ce que représentait pour ces hommes, mobilisés durant plus de quatre années, la reprise des études universitaires. Mais quelle leçon, par delà celles qu'enseignent Platon, Descartes et Kant, que la leçon de la Grande Guerre!

Nommé au Lycée de La Roche-sur-Yon, puis à celui de Châteauroux, Robert Troude arrive en 1927 à Rouen qu'il ne quittera plus.

Il a participé avec une activité et un dévouement inlassable à la vie sociale et intellectuelle de notre ville. Je le caractériserai fort bien, je crois, en disant qu'il voyait loin, qu'il voyait haut et qu'il voyait juste. Il était généreux et il était efficace.

Il n'est pas une infortune, il n'est pas une déficience qu'il ne se soit employé à soulager. On était étonné de voir cet homme éminent se mettre à la portée du plus simple. Il continuait dans la vie quotidienne la fraternité qui lui avait été révélée dans les Tranchées. Je dirai aussi, car c'est la stricte vérité, que c'était également pour lui la fraternité chrétienne.

De ces vertus il a donné aussi un haut exemple dans sa vie familiale. Il serait injuste de ne pas associer à sa mémoire son admirable épouse. Ils ont élevé huit enfants, et c'est tout dire.

Il avait collaboré à de nombreuses revues, notamment *La Vie Intellectuelle* des Pères Dominicains, la *Revue de Psychologie des Peuples*. Il était l'auteur, avec les Pères Lemonnyer et Tonneau, d'un Précis de sociologie paru en 1931.

Il a été l'honneur de notre Compagnie et nous a souvent instruits, édifiés, amusés même par ses propos et par ses communications. Avec beaucoup de justesse et de malice il nous entretenait en particulier de l'Académie de Rouen au XVIII^e siècle, c'est-à-dire de ce que nous avons été nous-mêmes sans le savoir.

Nous retiendrons la leçon de rigueur et de dévouement qu'il nous a laissée.

Robert Troude était décoré de la Croix de guerre et chevalier de la Légion d'honneur.

Maurice MORISSET.

Le Général Jean VÉRON

(1888-1976)

Le Général Jean Véron, entré dans sa 89^e année depuis six mois, est décédé à Rouen le 12 novembre.

Né le 7 avril 1888 à Limoges où son père officier était en garnison après douze années de campagnes africaines, Jean Véron était de vieille souche normande : son grand-père paternel était avoué à Argentan, son grand-père maternel possédait des terres dans la région de Valognes-Bricquebec. Quoiqu'il y eut dans sa famille des magistrats, des notaires, des avocats, le milieu militaire qui l'entourait immédiatement déterminait très tôt sa vocation. Il fit à Lille, où son père avait été envoyé, toutes ses études secondaires, ne doutant pas qu'elles le mèneraient à Saint-Cyr.

Mais son projet fut contrarié par le climat politique des années 1903-1905 renforçant les objections de ses proches. Il éprouva très sensiblement cette déconvenue. Bachelier pourvu d'un prix d'honneur de Philosophie, il entra à la Faculté de Droit. Il en fut plusieurs fois lauréat, y obtint sa licence, entreprit le doctorat et s'inscrivit au Barreau. Il avait 20 ans : devançant l'appel, il s'engagea au 43^e régiment d'infanterie. Sous-lieutenant de réserve dix-huit mois plus tard, au 116^e régiment d'infanterie à Vannes, les périodes qu'il dut accomplir en 1911 et en 1913 ne l'empêchèrent pas de passer ses deux examens de doctorat en droit. C'est au moment où il allait terminer sa thèse que la mobilisation du 2 août 1914 lui fit reprendre l'uniforme militaire — à Rouen même où il était venu habiter après la mort de son père et où l'un de ses parents, avoué, le prenait dans son étude, voyant en lui déjà son successeur. Mais l'Armée le ressaisissait : elle le gardera trente-deux ans.

Commandant de compagnie au 316^e régiment d'infanterie, le lieutenant Véron fit la retraite d'août 1914 jusqu'à Pontoise et la bataille de la Marne jusqu'à Moulin-sous-Touvent. Après une longue fièvre typhoïde dont la convalescence le ramena à Rouen, il fut sur sa demande affecté au 114^e bataillon de Chasseurs alpins. Il participa alors à toutes les grandes attaques de Champagne (il y fut nommé capitaine), de Verdun, de la Somme, du Chemin des Dames, de Montdidier. Promu chef de bataillon, il est muté au 360^e R.I. avec lequel il célébrera la victoire à Bruxelles et à Liège.

En décembre 1918, au cours d'une permission, le commandant Véron se marie à Rouen, puis c'est l'occupation rhénane à Mayence, puis la mission militaire en Autriche pour le contrôle interallié de l'exécution des traités de Saint-Germain et de Trianon, puis l'admission à l'École de Guerre, préparée à Vienne. Après les deux années d'École, il est affecté à l'état-major de l'armée du Rhin ; il l'est en 1930 au Secrétariat général du ministère de la Guerre. Promu lieutenant-colonel, il commande le 158^e R.I. à Strasbourg et, colonel en juin 1938, c'est de Strasbourg qu'il partira de nouveau en campagne le 2 septembre 1939 à la tête de son régiment. Il est, peu après, nommé sous-chef d'état-major de la IX^e armée auprès du général Corap — dont il connut l'infortune — puis du général Giraud. Le 18 mai 1940 il est fait prisonnier au Catelet. Promu général de brigade pendant

sa captivité, il rentrera en France en avril 1945 et présidera à Paris la commission de réintégration des officiers d'active prisonniers de guerre. La limite d'âge l'ayant atteint en 1946, il regagne Rouen et s'inscrit au Barreau de notre Cour d'Appel : le général est devenu avocat. Il devient aussi président départemental de la Croix-Rouge.

Deux fois blessé, sept fois cité, chevalier de la Légion d'honneur en septembre 1917, commandeur en août 1944, titulaire des Croix de l'une et l'autre guerre et titulaire en outre du doctorat en droit devant la Faculté de Paris avec une thèse sur les biens de la communauté conjugale et les droits de la femme, le général Véron incarnait l'un des meilleurs types sans doute de l'officier français. Une formation professionnelle poussée, une culture ouverte et étendue, de fermes principes moraux, une rectitude toute naturelle le rendaient exemplaire. A tous les échelons de sa carrière si honorablement remplie, il exerçait son commandement avec une considération presque affectueuse pour ses subordonnés et il avait le courage, qui peut-être ne fut pas toujours simple, de ses responsabilités.

La personnalité du général Véron s'imposa en quelque sorte à nos suffrages. Nous l'élisions le 8 mai 1965 et le recevions le 5 mars 1966 au cours d'une séance très solennelle qui se déroula dans la grande salle de conférences de la nouvelle préfecture. Il consacrait son discours aux combattants de 14-18. En 1969 il publiait un volume où il évoquait les souvenirs de sa vie militaire avec une honnêteté scrupuleuse quant aux faits et une pondération délibérée quant aux jugements. C'est un témoignage sur l'armée de 1914 à 1940 qui peut servir de référence à l'historien.

Le général Véron présida l'Académie en 1973. Il avait hésité à accepter cette présidence, ne croyant pas qu'il pourrait l'assumer selon la conscience qu'il avait de ses obligations morales et de ses devoirs d'état. Il en fut finalement très heureux, trouvant parmi nous l'occasion et le lieu d'une activité et de rencontres qui lui apportèrent, je crois, dans sa retraite et les fatigues de son âge, ses dernières joies. Nous fûmes heureux nous-mêmes de son appartenance à notre Compagnie qu'il honorait et de son assiduité à nos séances. Il ne cessa pas, quand la maladie l'éprouva davantage, de s'intéresser à l'Académie et il lui manifesta à plusieurs reprises un attachement fidèle. Notre déférence se nuancait aussi d'une particulière sympathie ; nous apprécions sa courtoisie, sa discrétion, sa simplicité et sa gentillesse. Après un long épuisement de ses forces qui nous peinait, sa mort endeuille l'Académie et elle nous attriste chacun. Nous devons au général Véron l'hommage de notre respect, de notre gratitude et, comme sa bonne grâce la suscitait et l'entretenait elle-même, de notre amitié.

R.-G. NOBÉCOURT.

Pierre SEMENT

(1895-1976)

Pierre Sement est mort le mardi 29 juin 1976. Né à Rouen le 16 mars 1895, il était âgé de 81 ans.

Sa famille était de Bernay. Elle possédait là une usine de textiles. Mais, au moment de la naissance de Pierre Sement, elle était déjà installée à Rouen. Il avait cependant conservé dans cette ville de profondes amitiés, et c'est ainsi qu'on lui demandait, voici un an, d'y faire une conférence. Il en avait choisi le thème et le titre : « Bernay au temps de mon père ». Cette référence constante à des hommes qu'il a connus, aimés et honorés, est un trait fondamental de sa vie.

Il fit ses études secondaires à Join-Lambert, ses études de Droit à Rouen. Il y obtint la licence de Droit et il passa à Caen sa thèse de doctorat. Il est alors vraiment rouennais, amoureux de sa ville. Il la connaît dans ses profondeurs. Il est d'ailleurs assureur-conseil, courtier d'assurance, formé par la très importante société Grey-Savoie. Spécialisé dans les problèmes de risques d'incendie, il est un auxiliaire précieux des industries qui font appel à lui.

Bien souvent, ses relations d'affaires se muent en relations d'amitié. Il connaît et il aime Rouen ; il en apprécie le tempérament réfléchi et en même temps téméraire ; il connaît les difficultés des industries, en suit l'évolution, juge les luttes qu'elles livrent contre la concurrence. Il étudie ces problèmes qu'il transpose dans sa profession. Il publiera même une monographie sur l'avenir portuaire normand.

Mais c'est surtout par sa participation au mouvement catholique social que sa vie prendra son relief.

Depuis longtemps déjà, une sorte de matérialisme athée avait recouvert le pays. Tout y avait contribué : la naissance du machinisme, l'établissement de fortunes importantes, la misère du peuple.

A Rome, Léon XIII avait publié son encyclique *Rerum novarum*, statut social d'une société nouvelle. Albert de Mun, à la tribune de la Chambre, essayait de secouer la torpeur du Parlement. Il fondait avec La Tour du Pin les « Cercles catholiques d'ouvriers ». Marc Sangnier créait « Le Sillon ». Mais le Parlement votait tout de même la loi sur la Séparation de l'Église et de l'État et le pays donnait l'impression de verser dans l'anticléricalisme.

La bourgeoisie restait en apparence chrétienne, le peuple beaucoup moins. Les exceptions sont bien entendu innombrables, mais le fond n'était pas réellement chrétien.

Or, déjà un peu avant la guerre de 1914, Maurice Barrès était intervenu et avait relié le catholicisme à la terre de France. Puis Psichari, Rivière, Péguy, l'ont uni à l'idée de Patrie.

La guerre a éclaté en 1914. Elle a brassé les diverses couches de la société française. Elle a effacé les séquelles de la loi de Séparation et, en

1920, le renouveau du catholicisme va frapper le grand public : 1920, c'est l'époque du général de Castelnau, des grands rassemblements. On célèbre dans l'enthousiasme les retrouvailles du peuple et de sa religion. Des cercles d'études se créent, des mouvements divers naissent : c'est l'époque de l'A.C.J.F. qui sera suivie, dix ans plus tard, de la naissance de mouvements spécialisés, plus particulièrement de la J.E.C. : les étudiants, de la J.A.C. : les agriculteurs, de la J.O.C. : les ouvriers. C'est une époque d'un bouillonnement intense, passionnante à vivre, prodigieuse à raconter.

En 1920, Pierre Sement a 25 ans. Lui aussi s'engage et crée avec d'autres l'*École Sociale de Rouen* qui aura pour mission de diffuser la doctrine sociale de l'Église.

La première leçon est donnée le 3 novembre 1920 par l'abbé Thellier de Poncheville. Le sujet : La solution chrétienne du problème social. Pendant quarante ans se succéderont à cette tribune de grands noms : Philippe de Las Cases, Georges Blondel, le Père Ruten, dominicain belge, le Professeur Noyelle, Marcel Le Grand, fondateur de la Mutualité — et parmi les Rouennais : Robert Facque, le docteur Payenneville, M. Falque, l'abbé Prévost, aumônier, Louis Deschamps, R.-G. Nobécourt, M^e Ebel, le docteur Cauchois, le docteur Billiard-Duchesne, le bâtonnier Macqueron, M^e Brière, et combien d'autres !

Certains sujets sont d'ailleurs pour nous d'une extraordinaire actualité : « L'Éducation sexuelle » (déjà) avait été traitée le 17 janvier 1923 par Édouard Montier. Mais ils sont plus souvent orientés vers les thèmes sociaux et économiques et devraient constituer, si l'on retrouvait toutes ces conférences, une véritable somme.

De cette époque intense où s'affrontent les idées et où l'on sent bien qu'un monde nouveau est en train de naître, Pierre Sement garde en lui, pour les honorer, les visages de quelques hommes :

L'abbé Desgranges, prestigieux orateur populaire qui a fait les beaux soirs des réunions politiques suivies par une foule passionnée et qui apparaissait devant les auditoires les plus divers, souvent hostiles, comme un extraordinaire tribun. Qui ne se souvient de ces réunions du Cirque de Rouen où il médusait ses adversaires les plus chevronnés !

L'abbé Thellier de Poncheville, sévère dans son allure, distingué, merveilleux orateur : orateur sacré ! mais aussi conférencier et enseignant social rigoureux. Les carêmes qu'il prêchait à la Cathédrale étaient suivis par une foule considérable. L'abbé Thellier de Poncheville est très souvent intervenu à l'École Sociale, traitant les divers problèmes sociaux de cette époque. Je relève, le 14 novembre 1927 : « La femme, inspiratrice d'énergie sociale ». Là encore, quel modernisme !

Pierre Sement ressentait le besoin de l'étude, et c'est ainsi qu'il participera pendant la guerre aux réunions du Comité d'Études pour la France. Il en a entretenu l'Académie peu de temps avant sa mort. Là encore, il retrouvait des hommes se réunissant pour étudier les sujets qui leur apparaissaient les plus actuels. Chacun savait bien qu'il ne pourrait y avoir d'application pratique immédiate, mais on travaillait dans l'espoir d'un avenir libéré, d'un monde plus juste.

Pierre Sement fut reçu à l'Académie le 17 octobre 1959. Il avait alors 64 ans et je trouve touchant de le voir consacrer son discours de réception à ses maîtres.

Ses maîtres : professeurs, enseignants, mais plus qu'enseignants, formateurs de toute une jeunesse : Gabriel Ligeret, le chanoine Plé, directeur de Join-Lambert, Georges Blondel. Son discours débutait par cette affirmation : « Je voudrais soutenir, car c'est ma conviction intime, que nos mérites comme nos qualités intellectuelles et morales sont surtout l'œuvre de ceux qui nous ont formés, nos maîtres ».

Il a laissé à l'Académie de nombreux écrits : *Un épisode de la vie religieuse rouennaise, il y a un demi-siècle*. — *Un Apostolat non conformiste, Chanoine Goutet, curé de Vichy*. — *Un épisode des relations diplomatiques entre l'Angleterre et le Vatican*. — *L'Avenir portuaire normand*. — *La réoccupation de la Rhénanie par l'armée allemande en 1936*. — *L'abbé Desgranges*. — *Le double comportement d'André Maurois il y a un demi-siècle*. — *Comment Churchill a changé, en juin 1940, le destin du monde*. — Et, aux *Écrits de Paris*, numéro de mai 1972, publié dans un récent numéro d'« Historama » : *La France sacrifiée aux politiciens*.

Pierre Sement fut un homme remarquable dans sa profession, mais j'ai le sentiment que son aspiration profonde l'aurait volontiers conduit vers la politique et le journalisme politique et historique.

En fait, il s'orienta vers le social, comme beaucoup d'autres. Il ne faut pas oublier que toute cette époque a été dominée par la condamnation de l'Action Française. Maurras avait dit : « Politique d'abord ». L'Église l'ayant condamné, disait : « Social d'abord ». Fût-ce un bien ? L'avenir le dira.

Mais par-dessus tout Pierre Sement fut un chrétien catholique romain.

Depuis quelque temps il souffrait d'oppression. Un jour, en pleine lucidité, alors qu'il était encore chez lui, il demanda son confesseur et reçut les derniers sacrements. Il s'est alors comme effacé devant son destin. Il s'est remis à Dieu. Il ressemblait à l'ouvrier qui, sa journée terminée, range ses outils et se couche pour dormir. Il s'est endormi doucement, modestement, comme en réalité il avait vécu, à l'abri des grands visages de sa vie, et sous l'aile du Père.

M^e Fedia JULIA.

Georges CHAUDRON (1891-1976)

C'est à l'occasion des obsèques de Clément Duval que j'eus l'honneur de rencontrer pour la dernière fois le Professeur Georges Chaudron, membre associé de notre Compagnie depuis 1963. Rien ne permettait alors de supposer sa disparition à quelques jours de là, le 14 mars 1976.

Né le 29 avril 1891 à Fontenay-sous-bois, il venait tout juste d'obtenir sa licence ès Sciences physiques lorsqu'éclata la guerre de 1914. Aux armées comme officier d'artillerie, il fut démobilisé en 1919 et entra aussitôt au laboratoire de l'illustre Le Chatelier pour préparer une thèse sur « les réactions réversibles de l'hydrogène et de l'oxyde de carbone sur les oxydes métalliques ».

Docteur ès Sciences physiques en 1921, il fut nommé dès cette date sous-directeur du laboratoire de Chimie minérale au Collège de France. Nommé à Lille en 1928, il y exerça les fonctions de professeur à la Faculté des Sciences et de directeur de l'Institut de Chimie de cette ville. En 1939, il revint à Paris comme professeur à la Faculté des Sciences, directeur du Laboratoire central des traitements chimiques de Vitry, puis en 1950, directeur de l'École nationale supérieure de minéralogie et cristallographie. de métallurgie, de la Société Chimique de France, il devait être élu membre de l'Académie des Sciences en 1954. Directeur scientifique au C.N.R.S., il devait en recevoir la médaille d'or en 1970.

Titulaire de la croix de guerre 1914-1918, il était commandeur de la Légion d'honneur. De nombreuses Universités étrangères lui avaient décerné le titre de Docteur honoris causa. Depuis 1970 il était membre de l'Académie pontificale des Sciences.

L'œuvre scientifique de Georges Chaudron est fort importante. Nous avons déjà dit, lors de sa réception, ce que furent ses recherches sur les oxydes métalliques, notamment ceux de fer, sur les ferrites et les apatites, sur la préparation des métaux purs et l'élimination ultime de leurs impuretés ; en raison de l'importance de ces dernières recherches pour l'industrie nucléaire, il appartient au Haut Commissariat à l'Énergie atomique.

Ce sont surtout ses recherches sur la corrosion des métaux entreprises dès 1926 qui m'ont conduit à m'intéresser à ses travaux. A cette époque on n'avait en France que des connaissances rudimentaires sur ce sujet. Il eut le mérite de faire connaître les résultats acquis à l'étranger, d'étudier le mécanisme de formation de la rouille, de confirmer les résultats d'Evans sur le phénomène d'aération différentielle, d'effectuer d'importantes recherches sur la corrosion de l'aluminium et l'oxydation anodique, de mettre la science et l'industrie françaises à un niveau convenable en ce domaine.

Telle fut l'œuvre de ce savant qui aimait la Normandie. Il venait s'y reposer chaque année à Yport d'abord, puis depuis 1938 à Étretat, dont il était conseiller municipal.

Il était venu nous donner une conférence sur l'œuvre du Normand Paul Héroult, inventeur du procédé toujours actuel d'extraction de l'aluminium par électrolyse ignée et aussi des conduites d'eau forcées. Fervent admirateur de cet homme illustre, il avait tenu à venir lui rendre hommage. à l'occasion du centième anniversaire, dans la capitale de sa province natale.

Ses nombreuses obligations nationales et internationales ne lui ont point permis de venir prendre séance parmi nous comme il avait souhaité le faire. Mais nous conservons de lui le souvenir d'un des meilleurs chimistes de son temps, fervent ami de la Normandie.

Jacques LIGER.

Clément DUVAL

(1902-1976)

En février 1976, notre confrère Clément Duval, directeur honoraire de recherche au C.N.R.S., est décédé subitement en son domicile. Certes, sa santé était altérée depuis quelques années, mais rien ne laissait prévoir une fin aussi brutale.

Clément Duval était né à Neaufles-Saint-Martin (Eure) le 30 mars 1902 d'une modeste famille d'artisans. Ses études secondaires terminées, il passe, à Paris, sa licence ès Sciences et entre au laboratoire du Professeur G. Urbain. Il y prépare une thèse intitulée « Contribution à la chimie des cobaltamines ». Reçu docteur ès Sciences physiques le 25 janvier 1927, il se voit décerner la même année, par l'Académie des Sciences, le Prix Cahours et la Médaille Berthelot. Il reste à la Sorbonne pour y poursuivre en collaboration avec son épouse Mme Raymonde Duval, elle aussi docteur ès Sciences physiques, ses recherches sur les complexes. La Société chimique de France lui décerne le Prix Leblanc en 1932.

En 1934, le décès de notre éminent confrère le Professeur A. Gascard laisse vacante une chaire de chimie générale à notre École des Sciences de Rouen. En 1936, Clément Duval accepte ce poste. Il viendra désormais à Rouen chaque semaine tout en continuant ses recherches à Paris, l'équipement du laboratoire rouennais n'étant pas adapté aux travaux qu'il poursuivait. Mais sous l'impulsion de mon regretté Maître Léon Lenouvel, l'École des Sciences se développe. Clément Duval assure la préparation au certificat de Chimie générale. L'effectif des étudiants s'accroît. C'est que le jeune maître est aussi excellent pédagogue que chimiste passionné. Il sait faire aimer la chimie et créer l'émulation parmi les étudiants. Cela le conduit à adjoindre à son enseignement réglementaire un cours libre de micro-analyse, le premier créé en France, à Paris.

La guerre survient. Dès l'arrêt des hostilités, Clément Duval reprend ses fonctions, malgré la précarité des moyens de transport. A la Libération il est mobilisé avec le grade de capitaine, puis de commandant, et part en Allemagne en qualité de chef-adjoint de la mission scientifique du C.N.R.S. A son retour, il reste maître de Recherche au C.N.R.S. Il deviendra directeur de Recherche, puis directeur scientifique. L'honorariat lui sera conféré au moment de sa retraite. Il était chevalier de la Légion d'honneur et commandeur des Palmes académiques.

Il est impossible d'analyser ici l'œuvre scientifique de notre confrère. Le nombre de ses communications aux sociétés spécialisées françaises et étrangères s'élève à plusieurs centaines. Aussi ne pouvons-nous donner que quelques indications sommaires.

Ses recherches se sont essentiellement orientées en trois directions : chimie minérale, spectrographie infrarouge, chimie analytique, en particulier micro-analyse et analyse thermique.

En chimie minérale, il a étudié spécialement les complexes du cobalt

et donné une théorie définitive de leurs changements de coloration expliquant la totalité des faits. A ce sujet le Professeur P. Job pouvait écrire que « ce travail est surtout remarquable par l'ingéniosité des expériences et par le succès obtenu dans des préparations nouvelles particulièrement délicates ». Les mêmes méthodes lui permettent de confirmer la formule proposée par Jolibois pour les organomagnésiens et de découvrir deux nouvelles familles d'organo-métalliques : les zinco-magnésiens et les magnésio-calciques.

En spectrographie infrarouge, Clément Duval a longtemps collaboré avec un autre savant normand, notre confrère Jean Lecomte ; ils ont déterminé le spectre d'absorption infrarouge d'un millier de composés minéraux et organiques et ils ont pu établir de nombreuses structures moléculaires. C'est ainsi qu'est découvert l'acide oxalique cisanhydrique et son anhydride soupçonné ; les quatre acides tartriques doivent se représenter par des formules nouvelles ; un nouvel effet d'orientation des molécules par les rayons infrarouges a été observé.

En chimie analytique enfin, il a étudié de nombreuses réactions à la touche, ce qui lui a valu l'honneur d'être désigné, en 1946, comme rapporteur de l'Union internationale de Chimie. Il s'est également attaché aux applications de la microélectrolyse à l'analyse et à l'électrovolumétrie.

Mais son œuvre maîtresse en chimie analytique réside dans la généralisation de l'emploi de la Thermobalance de Chevenard en analyse. Il a ainsi créé la méthode universellement connue sous le nom de Thermogravimétrie. Avec la collaboration de ses élèves, son laboratoire s'est longuement consacré à son développement et à ses applications. L'essentiel de cette œuvre est rassemblé dans le traité magistral : *Inorganic Thermogravimetric Analysis* rédigé en anglais, publié chez Elsevier, dont la deuxième édition est presque épuisée.

Là ne se limite pas l'œuvre de notre savant confrère. Il est en effet l'auteur d'une cinquantaine d'ouvrages répondant à des objets divers. Le pédagogue s'affirme dans les 12.400 articles rédigés pour le « Dictionnaire encyclopédique Quillet », ses « Problèmes de chimie », « Manipulation de chimie », « Dictionnaire de radioélectricité et de radiovision » (en collaboration avec I. Peyches et L. Dorbec).

Il fut le créateur de l'enseignement scientifique des langues vivantes à Paris d'abord, puis dans nombre d'Universités françaises. Cet enseignement est à l'origine de la création par le C.N.R.S. de l'Enseignement préparatoire aux techniques de la Recherche, sur lequel nous ne saurions nous étendre ici, et dont il fut nommé directeur.

Que dire encore de sa collaboration importante aux Traités de Pascal (Chimie minérale) et de Grignard (Chimie organique), aux Techniques de l'Ingénieur, à la collection « Que sais-je », etc... Que dire enfin de deux ouvrages fondamentaux : *Traité de Microanalyse minérale*, en quatre volumes, et enfin de ce fameux *Dictionnaire de Chimie* où certains prétendaient, en disant que c'était dommage, qu'il ne se vendrait pas car un autre dictionnaire de chimie beaucoup plus important, mais qui n'a jamais vu le jour, était en préparation avec plusieurs collaborateurs. Cependant ce *Dictionnaire de Chimie* pour lequel il avait été dit que l'on n'y trouverait rien a eu deux éditions et, environ un mois avant sa mort, il venait

juste d'achever la rédaction de la troisième édition, revue et augmentée bien entendu.

Nous ne pouvons terminer sans dire l'attachement qui le liait à sa province natale. Il revenait à Rouen chaque année revoir ses amis, voir les progrès de la reconstruction, s'informer du développement de la région. Il nous avait donné plusieurs conférences : « La micro-analyse au service du Juge d'instruction » ; « Un chimiste cosmonaute précurseur, Pilâtre de Rozier », enfin sur un pharmacien rouennais illustre « François-Antoine Descroizilles, inventeur de la volumétrie ».

Chercheur passionné et grand travailleur, Clément Duval a été un exemple de courage ; son œuvre durera. Il eut les sentiments de son illustre maître, Georges Urbain, qui écrivait : « Dans ma jeunesse, je me proposais d'être un savant comme d'autres se proposent d'être prêtres. J'étais en quête de perfection et d'absolu. L'idéal scientifique d'alors exerçait sur mon esprit une attraction irrésistible et religieuse. Le laboratoire était un temple où la Science était Dieu ».

En 1973 il obtint pour ses travaux la médaille de vermeil de la Ville de Paris.

Tel fut notre regretté confrère qui a fait grand honneur à la Science.

Ses obsèques ont eu lieu à Paris, le 27 février 1976, en l'église Saint-Étienne-du-Mont, en présence d'une nombreuse assistance.

Jacques LIGER.

Gilbert MARTIN

(1899-1976)

Mon cher Président, votre lettre si réconfortante dans sa chaleur amicale m'apporte un peu de courage pour affronter les dernières semaines, sinon les derniers mois d'une vie qui touche à son terme.

Je n'aurais jamais pu supposer qu'atteindre le bout de la route pouvait apporter tant d'épreuves physiques et morales.

Il n'y aura plus de séance de l'Académie, ni « d'éloge de la Vache ». Il faut s'y résigner, ainsi qu'à bien d'autres abandons, en se disant qu'après tout, 75 années d'une vie heureuse n'est point négligeable...

Je vous adresse...

Voilà ce que m'écrivait M. Gilbert Martin le 13 août 1976. Il devait encore souffrir pendant deux mois et demi avant de s'éteindre le 29 octobre et d'être inhumé le 2 novembre. Il était né le 11 décembre 1899.

Membre correspondant de notre Compagnie depuis mai 1961, M. Gilbert Martin fut, à l'image des propos rapportés ci-dessus, et qui témoignent d'un rare courage en face de la mort que l'on sent rôder autour de soi, un grand homme, physiquement et moralement.

Je le revois encore lors de visites que nous fîmes ensemble dans son cher Roumois à la recherche des sites biologiques à préserver, ou, ce printemps, à l'Arboretum d'Harcourt, propriété de l'Académie d'Agriculture (dont il était membre) et que menaçaient des entrepreneurs peu scrupuleux.

J'écoute encore, j'entends encore les propos de noble paysan normand qu'il me tenait parfois, toujours plus enrichissants les uns que les autres... Et l'admiration dont il me remplissait eut encore décuplé si j'avais, de son vivant, connu tous ses titres !

Officier de la Légion d'honneur, commandeur du Mérite agricole, président honoraire de la Chambre d'Agriculture de l'Eure, ancien député, et, ce qu'il tenait pour un fleuron très cher, maire du Theillement pendant de longues années, Gilbert Martin eut pu devenir ministre de l'Agriculture si sa droiture, en politique comme ailleurs, ne lui avait commandé le refus.

Son courage devant la vie, devant la mort, il l'avait forgé dès l'âge de 14 ans lorsque, sur son dos encore frêle, la guerre de 1914 fit subitement reposer le domaine du Theillement. Quelle entreprise ! Il ne s'agissait pas là d'un apprentissage doré, d'une participation sans risque, c'était tout simplement, au cœur de l'adolescence, la Responsabilité totale avec un grand R. Quelle école ! Notre confrère allait en être marqué pour le reste de ses jours ! Oui, en effet, pendant un demi-siècle il allait moissonner ici, rayonner intellectuellement ailleurs. Le Président Gilbert Martin, c'était le Syndicalisme rural, le Vulgarisateur agricole, le véritable Ambassadeur de la notion de « Qualité de la vie paysanne », bien avant que tous les autres en parlent.

Et, par-dessus tout, comme on drape le soldat dans l'étendard qui lui fut si cher, il convient d'entourer le respectueux souvenir que nous devons à M. Gilbert Martin de cette auréole de simplicité dont il ne voulut jamais se départir, même au faite des honneurs. Ceux qui ont bien connu notre confrère ont tous été frappés par sa jovialité permanente et douce, quels qu'aient été les soucis qui l'assaillaient dans les multiples affaires qu'il traitait. Et qui pourra jamais dire combien il en a traité pendant sa vie de labeur et de dévouement.

Notre Compagnie peut autant s'enorgueillir de l'avoir appelé en son sein, où il représentait brillamment la « terre normande », que pleurer sa disparition.

Bernard BOULLARD.



1901 1902



Dépôt légal 4^e Tr. 1978

